TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9554 — 34 PAGES — VENDREDI 10 OCTOBRE 1975

ES PROFESSIONNELS DU CINÉMA ONT PARTAGÉS SUR LES PROJETS DE TAXATION DES FILMS « VIOLENTS » ET « PORNOGRAPHIQUES »

LIRE PAGE 23



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris nº 650572

Tél. : 770-91-29

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

LE NAUFRAGE

...eyrouth est à feu et à sang. ...mois de luttes civiles ont fait ... de deux fois plus de morts ... ce Liban naguère donné ...me un exemple de concorde ... six ans d'affrontements entre ...oliques et protestants en Ir...le du Nord. Plus de deux mille ... cents Libanais — et la liste ..., hélas ! pas close — ont payé de leur vie l'effondre...t de ce pacte national non ... conclu en 1943 pour per...re la coexistence, au sein ... Etat indépendant, de ci...ns dont les uns sont naturel...nt tournés vers l'Occident ...étien et les autres se ...ment du monde arabe et ...ique. Terrés à leur domicile ...is quarante-huit heures, ...tant les explosions de ro...les et les rafales d'armes ...les, les habitants de la capi... entendent sonner le glas ... société, peut-être d'un Etat, ...ans nul doute, d'une douceur ...ivre réputée, bien qu'elle ne ... pas, loin de là, assurée à ...

...te guerre civile traîne déjà ...habituel cortège d'horreurs : ...nts collés au mur après un ... d'œil à leur carte d'identité, ...es égorgés dans leur cellule, ...eois massacrés, femmes et ...nts pris sous la pluie des ... enlèvements suivis de muti...s et de tortures. Les sché...habituels : droite contre gau... musulmans contre chrétiens, ...res contre nantis, ne rendent ... entièrement compte de ...mplexité de l'affrontement. ...ux de réfugiés palestiniens ... et n'ayant rien à perdre ...hâté, sans la provoquer en...ment, une catastrophe que ...égalités sociales criantes, la ... du conflit israélo-arabe, le ...dit et la fragilité des insti...s rendaient sans doute ...able.

...le plan politique, l'impasse ... désormais totale. Le « co...national du dialogue » — ... de rendez-vous manqué à ...n remise — ne fait qu'étaler ...mpuissance. La médiation ...ne a échoué, et l'union na... préconisée reste un vœu ... Les dirigeants libanais ...nt, en désespoir de cause, ...ans le sens d'une « arabi... » du règlement recherché. ... le Koweït a réclamé la ...ation d'un « sommet » ... démarche qui implique ... de Beyrouth. Le facteur ...tien joue, évidemment, ... sens, et M. Yasser Arafat ...tretenu mardi, durant cinq ... avec le chef de l'Etat ... qui devait recevoir ce ...li le premier ministre liba... Rachid Karamé, mena... démissionner. De toute ..., l'avenir du Liban n'est ...us entre les mains des ...s.

... stade de désagrégation, ...s phantasmes prennent ... vraisemblance et nourris...s peurs meurtrières. Les ...s maronites, devenus mi...s, redoutent d'être « je...mer » ou reparlent d'un ...tat des montagnes ». Leur ..., canalisée et exploitée ...tenants de l'ordre établi, ... des données fondamen...a drame. L'existence du ...isin syrien et la présence ...frontière sud d'un Etat ... pourrait, en occupant ...e frontière bien tentante, ... la maîtrise de son eau ...ent pas absurde l'hypo...n démembrement.

...a France, ce serait là une ...onsternante et néfaste. ... en serait bouleversé et ... L'immense besoin de ...s et de médiations cultu...i s'exprime confusément ... le monde serait irrémé...nt frustré par le nau... l'Etat du Cèdre, carre... civilisations guettées par ...tudes et leurs incompré..., rendez-vous d'une pres... chrétienté arabe et de ...in janvier 1969, lorsqu'il ...a avec éclat un raid ... sur Beyrouth, le général ...e avait su exprimer la ...e et l'attachement de la ..., un peuple qui devait ... bien d'autres épreuves. ...présent désastre, ce sont ...ments qu'il conviendrait ...ent de rappeler et peut...raduire en actes.

• Les combats se poursuivent à Beyrouth
• M. Karamé veut démissionner
• Koweït demande un « sommet » arabe

En dépit de la conclusion d'un nouvel accord de cessez-le-feu, le mercredi 8 octobre, les affrontements se poursuivaient ce jeudi matin à Beyrouth, notamment dans le quartier du port. Le bilan des combats de mercredi s'élève, selon le journal Al Nahar, *à quarante-quatre tués et cent soixante-quatre blessés. En tenant compte des pertes humaines au nord du pays, dans la région de Tripoli, le même journal avance les chiffres de soixante morts et deux cents blessés.*

Les pertes matérielles sont considérables. Plusieurs incendies se sont déclarés mercredi après-midi dans la vieille ville. Six compagnies aériennes ont suspendu, le même jour, leurs escales à Beyrouth.

Sur le plan politique l'impasse est totale. M. Rachid Karamé, premier ministre, qui menace de démissionner, s'est à nouveau rendu à Damas pour solliciter une médiation syrienne, tandis que le Koweït a demandé la convocation d'un « sommet » arabe pour étudier la situation.

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré le nouvel accord de cessez-le-feu conclu mercredi à 15 heures, et l'instauration du couvre-feu dans la capitale, les combats se poursuivent avec acharnement dans plusieurs régions de Beyrouth, notamment à Sin-el-Fil, Nabaa, 'Achrafieh, Karm-el-Zeitoun et Nasra. L'orage qui s'est abattu jeudi matin sur Beyrouth a permis l'extinction des derniers foyers d'incendie dans le centre, et le speaker de Radio-Beyrouth n'a pas manqué d'y voir le signe d'une « *intervention divine* ».

Selon les phalangistes, quatre cent soixante-sept obus de mortier seraient tombés sur les quartiers est de Beyrouth, provoquant des pertes considérables.

Selon d'autres sources, soixante-quinze obus seraient également tombés dans la région de Chiah-Aïn-el-Remmaneh, où trois immeubles ont été totalement incendiés, et deux cent soixante-quinze dans la région de Sin-el-Fil et Nabaa. L'explosion d'un obus près d'une boulangerie de Tarik-el-Jedide a fait, à elle seule, vingt morts et quarante-six blessés dans la foule des acheteurs.

Ce drame devait provoquer la colère des habitants des quartiers ouest, jusqu'alors relativement épargnés. Dans la matinée de mercredi, plusieurs centaines d'éléments armés appartenant au mouvement nassérien pro-palestinien de M. Koleitat ont investi le centre commercial de la capitale et engagé avec les milices phalangistes une véritable bataille de rues. Le siège central du parti de M. Gemayel, distant de quelques centaines de mètres des lieux de combat, a dû être évacué. Les dégâts dans le centre commercial sont considérables, des dizaines d'établissements ont été brûlés ou plastiqués. La municipalité de Beyrouth a fait une nouvelle fois appel aux policiers de Damas.

Il n'a pas été jusqu'à présent possible de déterminer avec exactitude comment a été déclenchée cette nouvelle flambée de violences, mais, selon des témoignages de diverses sources, les combats auraient commencé mardi soir dans la région de Chieh-Aïn-El-Remmaneh, à l'initiative des phalangistes. La gauche, qui avait pris la décision de riposter durement à « *toute nouvelle provocation phalangiste* », a alors déclenché un feu d'enfer, auquel les miliciens de M. Gemayel ont répondu mercredi matin par le bombardement des quartiers ouest.

Au nord, de violents combats ont opposé Zghortiotes et Tripolitains. Les adversaires s'étaient emparés, selon la version fournie par le ministère de la défense dans la nuit de mardi à mercredi, de plusieurs chars et autochenilles, ce qui a entraîné l'intervention des commandos de l'armée. Quatre militaires ont été tués et vingt-sept autres blessés. Les pertes du côté tripolitain sont beaucoup plus élevées, mais les militaires ont dû se retirer en laissant quatre blindés aux mains des Tripolitains.

(Intérim.)

(Lire la suite page 2.)

LA TENSION AU PORTUGAL

• Les communistes approuvent la « contre-offensive des forces populaires »
• Partisans et adversaires des mutins se heurtent à Porto

La situation demeure tendue au Portugal, où les différentes formations politiques prennent parti pour ou contre la mutinerie d'une unité militaire à Porto. Les rebelles étaient toujours retranchés, ce jeudi 9 octobre, dans leur caserne située sur la rive sud du Douro, le haut commandement ne paraissant pas décidé à employer la force. De violents incidents ont eu lieu toute la nuit de mercredi à jeudi près de la caserne. Militants gauchistes favorables aux mutins et membres du parti populaire démocratique (P.P.D.) se sont affrontés. Des échanges de coups de feu ont eu lieu entre militaires insurgés et soldats envoyés par les autorités pour séparer les manifestants. Le pire a été évité de justesse.

● A LISBONNE, le parti communiste s'est nettement prononcé mercredi en faveur de la « contre-offensive des forces populaires ». Le P.C.P. dénonce le « virage à droite » du nouveau gouvernement. On a appris d'autre part, jeudi matin, qu'un dirigeant du M.R.P.P., Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maoïste, a été tué au cours d'un affrontement entre colleurs d'affiches. La victime est Alexandrino de Souza, directeur du journal « Garde rouge ». Ses agresseurs appartiendraient à l'Union démocratique populaire (U.D.P.), une autre formation gauchiste.

● En voyage privé à Paris, le général Galvao de Melo nous a déclaré qu'il était partisan d'une république présidentielle. Il a eu des entretiens avec des dirigeants français et il compte rencontrer M. François Mitterrand.

Une bataille rangée

Correspondance

Porto. — Le rassemblement organisé, mercredi soir 8 octobre, par le P.P.D. (parti populaire démocratique), sur la place Humberto-Delgado, à Porto, a réuni environ trente mille personnes. Les objectifs : appuyer l'action du sixième gouvernement provisoire, le rétablissement de la discipline dans les casernes et le général Pires Veloso, qui a dissous le régiment du CICAP (centre d'instruction du train de Porto). Des mots d'ordre violemment hostiles au général Otelo de Carvalho, au major Dinis de Almeida, au parti communiste et aux groupes de la gauche révolutionnaire ont marqué cette manifestation.

(Lire la suite page 3.)

Il faut répondre à la violence par la violence

déclare au « Monde » l'ex-général Spinola

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le Mouvement démocratique de libération du Portugal se prépare à la lutte armée. Il n'exclut pas l'hypothèse, à plus ou moins brève échéance, d'une guerre civile. Et il ne nie pas que le risque existe de voir le Portugal se transformer en un « nouveau Chili ». C'est ce que nous a déclaré l'ex-général Spinola, qui préside le Mouvement. Au fil des mois, l'ancien chef de l'Etat a enflé considérablement le ton. Visiblement, il se sent dégagé du « devoir de réserve » auquel le gouvernement brésilien l'avait astreint au début de son exil.

Son escalade verbale a commencé au moment où il a pris la tête du Mouvement démocratique de libération, c'est-à-dire en août. C'est à la même époque qu'il a quitté le modeste hôtel de Copacabana, où il vivait depuis son arrivée au Brésil, pour s'installer au large dans deux appartements, dont l'un lui sert de bureau.

« *Nous voulons établir au Portugal*, dit-il, *une démocratie libérale et pluraliste en chassant le communisme du pays.*

— Et vous avez l'intention de soulever la population contre le gouvernement ?

— *Quand le peuple se soulèvera contre le gouvernement, notre Mouvement sera à ses côtés.*

— Mais vous allez lui distribuer des armes ?

— *Pourquoi le parti communiste aurait-il le droit d'organiser et d'armer une partie de la population et pourquoi n'aurions-nous pas ce même droit, alors que notre Mouvement correspond aux vœux de la majorité des Portugais ? Le P.C. et le LUAR (1) ont formé des milices armées avec la complicité du M.F.A. qui a distribué des milliers d'armes. Et nous devrions ne rien faire ? A la violence, il faut répondre par la violence, d'autant que nous défendons les droits du plus grand nombre.*

— Vous n'excluez donc pas l'hypothèse d'une guerre civile ?

— *Malheureusement, on ne peut pas exclure cette hypothèse, mais, si guerre civile il y a, ce seront les communistes par leurs agissements qui l'auront déclenchée.*

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

(1) Ligue d'union et d'action révolutionnaire (groupe d'extrême gauche disposant de milices armées).

LE « QUAI » DANS LES BRUMES

I. — Grands concours et concours de circonstances

par MAURICE DELARUE

Les débats budgétaires de l'Assemblée nationale vont mettre cette année, comme l'an dernier, le Quai d'Orsay sur la sellette. Administration mal connue, injustement traitée selon les uns, inadaptée sinon inutile selon les autres, le ministère des affaires étrangères est en tout cas en proie à un malaise. Un train de réformes est en préparation pour y remédier. Maurice Delarue commence une série d'articles sur le « Quai », sa machinerie et ses hommes.

« *Les diplomates n'ont jamais eu bonne presse. La Bruyère les traite de « caméléons », et Giraudoux, qui les inspectait, plaisante leur « douce compétence ».* Un diplomate introduit par ces mots la description de sa corporation (1). Cette profession, mal définie, n'exige ni science ni technique précise. N'importe qui devrait pouvoir l'exercer : un peu d'entregent, de vocabulaire, et le tour est joué. Il y faut, il est vrai, un certain art de la dissimulation. « *Un ambassadeur est un honnête homme qu'on envoie mentir à l'étranger pour le bien de son pays.* », disait l'ambassadeur de Jacques Ier d'Angleterre, à Augsbourg. Et encore ! Le vrai talent de feindre est aujourd'hui reconnu à bien peu. Tous les ambassadeurs, écrit François Mauriac, n'ont pas « *l'esprit qu'annonce le sourire professionnel de gens dont le métier est d'être fins, et dont beaucoup se contentent d'avoir l'air fin.* » (2).

Telle est l'image la plus répandue. Une image frustrante : alors qu'on imputera automatiquement à une entité mythique — « le Quai » — les déboires de la France dans le monde, nul n'aura l'idée de reconnaître en ses « agents » les artisans de ses succès.

Qui s'étonnera donc que le budget des affaires étrangères décroisse régulièrement en valeur réelle ? Qu'il ait, depuis dix ans, augmenté trois fois moins en valeur nominale que le budget général ? En 1976, la France consacre à peine plus d'un centième de ses dépenses totales à sa diplomatie : 1,06 %, la moitié de ce chiffre étant consacrée aux relations culturelles.

(Lire la suite page 7.)

(1) Jacques Chazelle : *la Diplomatie* (P.U.F.).

(2) Préface à *Quai d'Orsay*, de Jacques Dumaine.

AU JOUR LE JOUR

Prix d'excellence

Les universités seront certainement très flattées que le président de la République ait dit aux représentants de leurs présidents qu'elles doivent constituer des centres d'excellence.

Les universitaires sont traditionnellement sensibles aux témoignages de satisfaction, mais ils remarqueront sans doute que, selon le président, les universités « doivent constituer », ce qui implique qu'elles ne le sont pas encore, ces centres d'excellence.

C'est un prix d'excellence décerné en quelque sorte au conditionnel. Au moment où va se préparer le budget des universités, peut-être conviendrait-il de rappeler au gouvernement que la condition du prix d'excellence c'est qu'on sache mettre le prix à l'excellence.

ROBERT ESCARPIT.

CETTE HISTOIRE TOUJOURS PRÉSENTE

La guerre d'Espagne

Depuis quarante ans l'Espagne est si profondément liée à notre propre vie qu'il n'est guère de jour où quelque événement ne soit susceptible de réveiller en nous l'écho des vers d'Eluard :

Ici la vie est limitée
Par cette ligne de sang noir
Qui nous sépare
Des prisons et des tombeaux.

Lorsque nous venons à l'oublier, une assassinat vient à point nous rappeler que ce qui commence avec le *pronunciamiento* du 17 juillet 1936 est aussi notre tragédie. Ce fut évident dès le début. Il suffit de voir comme rapidement le feu prit à l'étoupe, après que le leader du Frente popular, le ministre José Giral, eut envoyé au leader du Front populaire, le président du conseil Léon Blum, ce télégramme qui était un appel : « *Sommes surpris par dangereux coup de main militaire. Vous demandons de vous entendre immédiatement avec nous pour fournitures d'armes, d'avions. Fraternellement.* » Trop de choses étaient communes aux deux pays, ce qui s'y passait se ressemblait trop, pour qu'il pût en être autrement, et le message de Giral posait d'emblée aux Français la question qui, en fait, les divisait déjà : « *Qu'allez-vous faire ?* »

Un historien britannique, David Wingeate Pike, a voulu savoir comment ils ont répondu en interrogeant la presse de l'époque. D'autres livres paraissent au même moment : le premier volume d'un vaste survol de la guerre et de la révolution en Espagne par Georges Soria ; un numéro des *Cahiers de l'Herne* consacré à leur reflet dans la littérature ; un recueil de tous les textes retrouvés de Trotski sur la révolution espagnole ; enfin une érudite et chaleureuse étude de la longue histoire du peuple basque, plus détachée apparemment des événements qui nous troublent encore aujourd'hui, mais qui y renvoie secrètement.

A cet ensemble vient encore s'ajouter l'histoire du POUM (le parti ouvrier d'unification marxiste, de tendance trotskiste) publiée aux éditions Champ libre, mais arrivée trop tard pour que nous en rendions compte aujourd'hui. — P. G.

(Lire les articles de PAUL GILLET et YVES FLORENNE pages 18 et 19.)

Dans « le Monde des livres » (page 20)

Rencontre avec ÉMILE AJAR l'auteur de « la Vie devant soi » par YVONNE BABY

AFRIQUE

L'AFFAIRE CLAUSTRE

Paris insiste sur l'aspect « strictement humanitaire » de l'intervention de la Croix-Rouge

Tandis que le gouvernement français poursuit une double action auprès de la Croix-Rouge et des organisations africaines pour tenter d'obtenir la libération de Mme Claustre retenue en otage depuis dix-huit mois au Tibesti, le gouvernement du Tchad continue de protester énergiquement contre l'attitude de Paris.

A l'Elysée, on indiquait, dès mercredi, que la mission dont a été chargée la Croix-Rouge est *« de caractère strictement humanitaire »*. Le C.I.C.-R., précisait-on, *« n'est pas chargé d'une médiation ou d'une négociation quelconque. Sa mission est de faire ce qu'il peut pour s'assurer que Mme Claustre est dans la situation, notamment sanitaire, la moins mauvaise possible »*.

Notre correspondante à Genève nous indique que Mme Françoise Bory, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.), a confirmé mercredi que des démarches ont été entreprises auprès du gouvernement tchadien afin que des intermédiaires neutres puissent intervenir auprès de M. Hissène Habré pour tenter de sauver Mme Claustre. Le porte-parole a précisé : *« Le C.I.C.-R. ne peut agir que dans la légalité, et, par conséquent, nous ne pouvons pas nous immiscer dans les affaires intérieures d'un pays sans le consentement de celui-ci. »*

Selon notre correspondante, le C.I.C.-R. attend une autorisation tchadienne pour dépêcher un délégué au Tibesti, et tenter de dégager une solution qui permettrait au chef des rebelles toubous de libérer son otage sans perdre la face.

Le gouvernement français poursuit par ailleurs ses démarches auprès des organisations et Etats africains en vue d'obtenir leur médiation dans le différend qui l'oppose à N'Djamena. D'ores et déjà, le président Bongo du Gabon, dont plusieurs émissaires ont séjourné à diverses reprises ces dernières semaines dans la capitale tchadienne, a offert ses bons offices au gouvernement français. Il semble en outre que Paris puisse compter sur l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), dont le président en exercice, le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, assurait le 3 octobre dernier aux Nations unies que l'Organisation *« était prête à aider la France à résoudre le problème constitué par l'affaire Claustre »*.

Cependant, le gouvernement tchadien a fait parvenir mercredi un message au président de l'O.U.A. critiquant le gouvernement français, accusé notamment de *« violer l'espace aérien du Tchad »*. D'autre part, dans une note verbale de protestation adressée à M. Raphaël Touze, ambassadeur de France à N'Djamena, le conseil militaire et le gouvernement provisoire font observer que *« le gouvernement français a une nouvelle fois fait fi de l'existence des autorités légales tchadiennes »* et s'élève contre les démarches qui *« tendent à internationaliser une affaire purement tchadienne »*, alors *« qu'aucune disposition internationale n'autorise qui que ce soit à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat souverain »*.

A Paris, M. Julien Maraby, porte-parole du Mouvement démocratique de rénovation tchadienne (M.D.R.T.), parti d'opposition, dont il est secrétaire général, nous a déclaré : *« Nous sommes opposés à toute forme de prise d'otages... Nous déplorons le refus du gouvernement tchadien de laisser les organisations internationales s'occuper de l'affaire... Nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour la libération de Mme Claustre... »*

Une mise au point de l'ambassade du Tchad

M. Bebeye Ngarasnan Dingamhasde, chargé d'affaires par intérim, nous adresse la mise au point suivante, publiée par la mission permanente du Tchad auprès des Nations unies :

« Le journal le Monde *daté 28-29 septembre 1975, dans un article intitulé « Les rapports franco-tchadiens connaissent une crise très sérieuse », laissait entendre que le ministre des affaires étrangères et de la coopération du Tchad, le commandant W.A. Kamougue, avait pris part au dîner offert, le vendredi 26 septembre 1975, par M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, aux ministres africains ou à leurs représentants présents à l'ONU.*

» D'autre part, l'article laissait supposer que le fait que le ministre tchadien des affaires étrangères et de la coopération n'ait pas usé de son droit de réponse à la déclaration du représentant permanent de la France aux Nations unies, selon laquelle « Paris ne livre pas d'armes aux rebelles du Tchad » *à la suite d'un entretien privé entre les deux ministres, montre que les relations entre le Tchad et la France sont bonnes.*

» La représentation permanente de la République du Tchad tient à apporter des précisions et le démenti suivant :

» 1) Ni le ministre tchadien des affaires étrangères et de la coopération, ni l'ambassadeur, représentant permanent du Tchad à l'ONU, n'avaient pris part au dîner offert par le ministre français des affaires étrangères ;

» 2) Si le ministre tchadien des affaires étrangères et de la coopération n'avait pas fait usage de son droit de réponse, c'est parce qu'il estimait que le délégué français n'avait apporté aucune preuve convaincante ni des éléments nouveaux, et que le Tchad peut, à tout moment, produire des preuves tangibles pour étayer ses accusations ;

» 3) L'entretien privé qui a eu lieu entre les deux ministres en présence du secrétaire général des Nations unies, et dans le bureau de cette haute personnalité internationale, n'a pas pour autant dissipé le malaise persistant qui plane sur les relations tchado-françaises. Le général Félix Malloum, chef de l'Etat tchadien, a qualifié cette situation de crise très sérieuse. »

[Nous donnons acte à M. Bebeye Ngarasnan de son démenti sur la présence du ministre tchadien des affaires étrangères au dîner offert par M. Sauvagnargues. Pour ce qui est du « non-usage du droit de réponse » par le commandant Kamougue, notre correspondant aux Nations unies n'a nullement indiqué qu'il impliquait de « bonnes relations » entre Paris et N'Djamena. Il a seulement estimé que la conversation entre les deux ministres des affaires étrangères avait été « utile », sans pour autant dissiper un malaise, dont le titre même de l'article en cause témoignait suffisamment.]

Éthiopie

89 PERSONNES QUI S'OPPOSAIENT A LA RÉFORME AGRAIRE ONT ÉTÉ TUÉES

Addis-Abeba *(Reuter)*. — Quatre-vingt-neuf personnes ont été tuées depuis une semaine par les forces de sécurité éthiopiennes, la plupart d'entre elles, d'après la version officielle, parce qu'elles s'étaient opposées à la mise en vigueur de la réforme agraire.

Selon un porte-parole gouvernemental cité par l'agence de presse éthiopienne, le plus grave incident s'est produit au milieu de la semaine dernière dans la province du Wollo où soixante-quatre *« anciens propriétaires terriens qui avaient pris le maquis ont été abattus pour s'être opposés à la nationalisation des terres »*.

Dix-sept personnes ont également été tuées, pour les mêmes motifs, dans l'Arussi, au sud d'Addis-Abeba.

République Sud-Africaine

« TOUT EN PRENANT LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES »

Bonn ne s'opposera pas à la vente de centrales nucléaires à Prétoria

La polémique provoquée par une éventuelle coopération nucléaire germano-sud-africaine a rebondi mercredi 8 octobre à Bonn avec l'annonce par un porte-parole de l'African National Congress (A.N.C.) d'Afrique du Sud du prochain voyage à Pretoria d'une importante délégation patronale ouest-allemande. Elle séjournera en Afrique du Sud du 31 octobre au 8 novembre et comprendra des dirigeants de sociétés telles que Krupp, A.E.G., Mannesmann et Kraftwerke Union — cette dernière firme étant spécialisée dans la construction de centrales nucléaires. La mission sera accompagnée par un fonctionnaire du ministère de l'économie. Ces révélations ont été confirmées par le service de presse de la confédération patronale. Le porte-parole de l'A.N.C. a aussi montré aux journalistes la photocopie d'un télégramme « *secret* » adressé par l'ambassade sud-africaine à Bonn au ministère des affaires étrangères de Pretoria. L'ambassade y explique que *« la confédération patronale allemande souhaite prendre tous les frais du voyage à sa charge afin que les membres de la délégation ne puissent être considérés comme des hôtes officiels du gouvernement sud-africain et pour éviter ainsi de possibles répercussions politiques en R.F.A. »*.

M. Hans-Juergen Wischnewski, ministre adjoint des affaires étrangères de R.F.A., a une nouvelle fois démenti, mercredi, qu'il existe une *« coopération nucléaire »* entre les gouvernements de Bonn et de Pretoria. Le Dr Hilgard Muller, ministre sud-africain des affaires étrangères, a fait des déclarations allant dans le même sens.

Le ministre a cependant précisé qu'une collaboration existait entre firmes des deux pays. Une étude est menée par la Société sud-africaine d'enrichissement d'uranium et la firme ouest-allemande STEAG, en vue de la construction en Afrique du Sud d'une usine d'enrichissement d'uranium, *« uniquement destinée à des fins pacifiques »*.

Mardi, le ministre ouest-allemand de la recherche scientifique, M. Matthoeffer, avait indiqué que son gouvernement ne s'opposerait pas à la vente de centrales nucléaires à l'Afrique du Sud *« si toutes les précautions nécessaires étaient prises »*. Il a ajouté que l'Afrique du Sud devrait donner toutes les garanties concernant l'utilisation pacifique des réacteurs avant qu'un contrat final puisse être conclu, comme ce fut le cas pour le Brésil. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

Sénégal

Une délégation du P.C. français a été reçue par le président Senghor

De notre correspondant

Dakar. — La délégation parlementaire du parti communiste français, conduite par M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, qui effectue un voyage en Afrique noire, est arrivée mardi 7 octobre à Dakar. Elle doit gagner vendredi Niamey, puis Brazzaville.

Comme à Conakry et à Bissau, où elle s'est déjà rendue, la délégation communiste, qui comprend Mme Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe communiste au Sénat, et M. Louis Odru, membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, a été reçue au plus haut niveau par le président Senghor, chef de l'Etat, et par M. Abdou Diouf, premier ministre. Elle n'a pris aucun contact avec l'ambassade de France.

C'est la première fois depuis l'accession à l'indépendance des anciennes colonies françaises d'Afrique noire que le P.C.F. envoie une mission aussi importante au sud du Sahara.

Dès son arrivée à Dakar, puis mercredi soir à l'occasion d'une conférence de presse, M. Ballanger s'est efforcé de dégager le sens de cette initiative : d'une part *« affirmer la solidarité des élus communistes et du peuple de France avec les leaders et les peuples d'Afrique en lutte contre l'impérialisme, leur ennemi commun »*, et, d'autre part, *« contribuer à la meilleure information sur la situation actuelle de l'Afrique d'un parti qui a vocation à gouverner un jour prochain la France, et qui, ce jour-là, avec les autres partenaires de la gauche unie, mettra en œuvre une politique de coopération débarrassée de tout néo-colonialisme »*.

Répondant à la question d'un journaliste concernant l'« affaire Claustre », M. Odru a déclaré : *« Le parti communiste français est pour la libération de Mme Claustre ; mais, une fois celle-ci obtenue, il demandera au gouvernement de rendre quelques comptes. Ce à quoi nous assistons au Tchad, à la faveur de cette affaire, c'est à l'effondrement d'une politique de coopération néo-coloniale. »*

La visite à Dakar de la délégation du P.C.F. intervient à un moment où l'on parle de plus en plus ici de l'autorisation qui pourrait être donnée prochainement à la création d'un parti communiste « national », dans le cadre de la politique de renforcement de la démocratie au Sénégal, mise en œuvre depuis un certain temps par le président Senghor.

P. B.

AMÉRIQUES

Mme PERON REPRENDRA SES FONCTIONS LE 17 OCTOBRE

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P.)*. — La présidente de la République, Mme Peron, sera à Buenos-Aires le 17 octobre, pour présider la cérémonie marquant le trentième anniversaire de la libération par le peuple du colonel Peron, a affirmé, le mercredi 8 octobre, M. Angel Federico Robledo, ministre de l'intérieur. Mme Peron séjourne depuis le 13 septembre, pour raison de santé, à la base aérienne d'Ascochinga, près de Cordoba. L'éloignement de la présidente, dont l'intérim est assuré par M. Italo Luder, divise le mouvement péroniste en deux tendances : les « verticalistes », pour qui le péronisme s'identifie à ses chefs, et les « anti-verticalistes » qui ne retiennent du péronisme que sa doctrine générale. Les « verticalistes » s'accordent, jusqu'à présent, à affirmer que Mme Peron apparaîtra le 17 octobre au balcon de la présidence. Les « anti-verticalistes », de même que les conservateurs, les radicaux et les chrétiens, souhaitent que la présidente prolonge son repos.

De sa résidence d'Ascochinga, Mme Peron a condamné énergiquement la subversion et a exprimé sa *« totale solidarité aux forces armées dans leur lutte contre la guérilla »*.

L'organisation clandestine péroniste de gauche les Montoneros a, de son côté, diffusé un communiqué, le 8 octobre, assurant qu'elle a formé une armée régulière avec laquelle elle entend prendre le pouvoir en Argentine. L'attaque d'une caserne et d'un aéroport, le 5 octobre, à Formosa, a été la première action de cette année, précise le communiqué des Montoneros.

Cependant les Monteneros et l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) multiplient leurs actions en Argentine. Après Formosa et Tucuman, l'agitation a gagné Cordoba — où une série d'attentats à la bombe ont été commis ces derniers jours — et la province de Buenos-Aires — où vingt-cinq guérilleros de l'E.R.P. ont brièvement occupé une usine métallurgique.

De très nombreuses arrestations ont été opérées. Elles visent des personnes soupçonnées d'appartenance à l'une ou l'autre des deux organisations illégales.

Argentine

DES SUD-AMÉRICAINS OCCUPENT le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Buenos-Aires

Buenos-Aires (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Une douzaine [de] réfugiés sud-américains, pour la plupart chiliens, occupent dep[uis] le 8 octobre au matin le bureau de la délégation régionale du h[aut] commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à Buenos-Ai[res]. Ce jeudi matin 9 octobre, ils retenaient encore cinq personnes : [des] fonctionnaires du haut commissariat, dont le directeur régio[nal] M. Robert Muller, un citoyen suisse. Ils avaient libéré, au fil [des] heures, huit femmes et un homme, victime d'une crise nerveuse.

Le porte-parole du groupe, un Brésilien, a précisé que c[ette] action visait à attirer l'attention sur les conditions de vie misérab[les] faites aux réfugiés en Argentine et sur l'inaction du haut commis[]sariat en cette matière. Ils demandent des sauf-conduits pour p[ou]voir se rendre dans un « pays démocratique » en Europe occiden[tale]. Ils menacent de faire sauter les bureaux s'ils n'obtienn[ent] pas satisfaction.

Les autorités argentines ont renoncé à faire usage de la f[orce]. Elles se sont déclarées prêtes à leur accorder les sauf-cond[uits] réclamés.

L'événement suscite la consternation au siège de l'Agence à Genève

De notre correspondante

Genève. — Un certain désarroi est perceptible dans les milieux internationaux de Genève à la suite de la prise d'otages de Buenos-Aires, encore que cette nouvelle n'ait guère étonné. On savait, en effet, que la condition des réfugiés chiliens en Argentine et celle des Latino-Américains qui avaient trouvé asile au Chili à l'époque où Salvador Allende était au pouvoir et qui ont dû se réfugier en Argentine par la suite, était des plus préoccupantes.

A l'ouverture de la vingt-sixième session du conseil exécutif du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) le haut commissaire, le prince Sadruddin Aga Khan, avait dénoncé *« les violations flagrantes de la législation internationale »*. Des réfugiés avait-il déclaré *« ont été refoulés, emprisonnés, ou ont même perdu la vie, parce que des gouvernements ont failli à leur devoir de protection à laquelle ces réfugiés avaient droit »*. Le mercredi 8 octobre, en apprenant les tragiques événements de Buenos-Aires, il a fait la déclaration suivante : *« C'est avec consternation que le haut commissariat a appris la nouvelle de l'occupation par la force de la délégation régionale du H.C.R. à Buenos-[Aires] par un groupe de réfugiés l[atino-]américains qui ont pris en [otages] des membres du personnel. C'[est] une façon très regrettable d'[attirer] l'attention sur leurs problèmes, [que] le haut commissariat s'est tou[jours] efforcé de résoudre. Le H.C.R. a [aidé] des centaines de milliers de [per]sonnes vivant dans des cond[itions] semblables à travers le monde [et a] été engagé en particulier da[ns la] recherche de solutions perman[entes] en faveur des groupes latino-a[méri]cains auxquels ces neuf pers[onnes] appartiennent... Alors que l'u[tilisa]tion de la force ou de la vio[lence] est contraire aux objectifs e[t au] principe des Nations unies e[t ne] peut être que condamnée, le [haut] commissariat recherche une so[lution] rapide et pacifique à ce prob[lème] déplorable. »*

I.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'O.U.A. ET L'INTERVENTION DE L'ONU. — Une délégation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) était attendue vendredi 10 octobre à Luanda. D'autre part, M. Noureddine Djoudi, secrétaire général adjoint de l'O.U.A., a indiqué, mercredi 8 octobre, que l'Organisation de l'unité africaine s'opposait catégoriquement à toute idée d'intervention de l'ONU en Angola. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. CHOU HSING, membre du comité central du parti communiste chinois et premier secrétaire du P.C. de la province de Yun-Nan, est *décédé* le 3 octobre à Pékin, à l'âge de soixante-sept ans. — *(A.P.)*

Egypte

● LES RELATIONS SOVIETO-EGYPTIENNES. — Une délégation soviétique, conduite par Mme Donma Komarova, ministre de la sécurité sociale de la République de Russie, séjourne au Caire à l'invitation de Mme Rateb, ministre des affaires sociales. L'hebdomadaire officieux *Akhbar-El-Yom* a récemment déploré qu'*« aucune mesure pratique n'ait été prise pour l'exécution des projets ayant fait l'objet d'un accord entre l'Union soviétique et l'Egypte lors de la visite, en mai, à Moscou, du ministre de l'industrie »*. — *(Corresp.)*

Etats-Unis

● LA MAISON BLANCHE ET LE MARECHAL IDI AMIN DADA. — M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que le président Ford approuvait sans réserve l'emploi des termes « *assassin raciste* » appliqués au maréchal Idi Amin Dada, président de l'O.U.A. *« Le président estime,* a-t-il déclaré, *que l'ambassadeur Moynihan et M. Clarence Mitchell ont dit ce qu'il y avait à dire. »* M. Moynihan avait déclaré vendredi à San-Francisco que le chef de l'Etat ougandais, en préconisant la disparition de l'Etat d'Israël, avait bien mérité le qualificatif d'« *assassin raciste* ». *(Le Monde* du 7 octobre.) — *(U.P.I.)*

Japon

● LE NOMBRE DES CHOMEURS CONTINUE D'AUGMENTER AU JAPON. — Avec 940 000 personnes sans travail en août (70 000 de plus qu'en juillet, 200 000 de plus qu'en août 1974), le Japon a connu son taux de chômage le plus élevé depuis seize ans : 1,88 % de la population active.

Tchécoslovaquie

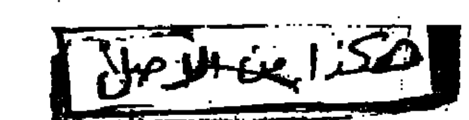
● LE CONTENTIEUX AMERICANO-TCHECOSLOVAQUE. — M. Arthur Hartman, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires européennes, est arrivé, mercredi soir 8 octobre, à Prague pour une visite de quarante-huit heures. M. Hartman doit, notamment, s'entretenir avec les dirigeants tchécoslovaques du problème de la restitution par les Etats-Unis de l'or tchécoslovaque saisi à l'issue de la seconde guerre mondiale, ainsi que de l'indemnisation des biens américains en Tchécoslovaquie saisis lors de la révolution de 1948. — *(A.F.P.)*

États-Unis

M. KISSINGER EST DE NOUVEAU ACCU[SÉ] D'AVOIR ORDONNÉ DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQ[UES]

Washington (A.F.P., A.P.). — [La] controverse sur le rôle qu'a pu j[ouer] M. Kissinger en 1969 dans les éco[utes] téléphoniques de certains mem[bres] du Conseil national de sécurité [re]bondit. MM. John Mitchell, [ex-]ministre de la justice, et Ca[rtha] Deloach, ancien directeur adjoint [du] F.B.I., ont affirmé, au cours de [dé]positions sous serment rendues [pu]bliques le mardi 7 octobre, [que] M. Kissinger avait eu la haute [main] sur ce programme d'écoute et [que] celui-ci était dû à son initiative. [Le] président Richard Nixon n'aurait [fait] que l'approuver, auraient-ils pr[écisé].

Ces deux témoignages sont [en] contradiction avec les déclarat[ions] de M. Kissinger. Le secrétaire d'[Etat] avait dit l'année dernière que [son] rôle dans cette affaire — il [était] alors conseiller du président N[ixon] en matière de sécurité — s'[était] borné à accepter que les nom[s de] certains membres du Conseil na[tio]nal de sécurité soient placés sur [la] liste de personnes dont le télép[hone] allait être surveillé. Au cours d'[une] conférence de presse à Salzbour[g il] avait même menacé de démission[ner] s'il n'était pas lavé de tout soup[çon]. Le secrétaire d'Etat devra sans d[oute] répondre à ces dépositions, faites [au] cours d'un procès intenté à [lui-]même et à M. Nixon par M. Mo[rton] Halperin, ancien membre de [ce] conseil, qui affirme avoir été l'o[bjet] d'écoutes téléphoniques de 19[69 à] 1971.



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

(Suite de la première page.)

...es Tripolitains, qui accu-... l'armée de soutenir les ...étiens, ont lancé, dans la nuit ...mercredi à jeudi, avec l'aide ... habitants de Dennié, une ...que contre Zghorta, dont les ...ltats ne sont pas encore ...nus.

...ur le plan politique, l'impasse ...totale. M. Karamé s'est rendu ...jeudi matin à Damas pour ...encontrer le chef de l'Etat ...en, le général Hafez Assad. ...i-ci s'efforce de le convaincre de ne pas démissionner, comme il avait décidé de le faire après une discussion orageuse avec le ministre de l'intérieur, M. Chamoun, qui rejetait la responsabilité de la reprise des affrontements sur la Saïka, organisation palestinienne d'obédience syrienne, et menaçait lui aussi de démissionner si l'armée n'était pas appelée à rétablir l'ordre. En fin de compte, les deux menaces de démission ont été bloquées, en attendant les résultats de la visite de M. Karamé à Damas.

(Intérim.)



(Dessin de PLANTU.)

Iran

SELON UN MOUVEMENT D'OPPOSITION

LA RÉPRESSION SE DURCIT

...on un communiqué publié ...6 octobre à Paris par la ...n à l'étranger du Mouve... de libération de l'Iran (1), ...ement clandestin d'opposi... la répression se « durcirait » ... ce pays.

...communiqué indique notam... que la police a ouvert le ... au début de septembre, à ...ii, au nord de Téhéran, sur ...roupe de grévistes dont dix... auraient été tués et cin...te blessés ; il y aurait eu en ... deux cents arrestations.

...3 juin dernier, toujours selon ...mmuniqué, la police aurait ...é des manifestants à Qum, ...sainte située à 120 kilo...s au sud de Téhéran, fai...ne dizaine de tués et une centaine de blessés, et procédant à quatre cents arrestations. En septembre, dans la même ville, cent cinquante étudiants en théologie auraient été arrêtés.

Le communiqué attire aussi l'attention sur divers cas individuels, notamment ceux de l'imam Ayatollah Montasseri, chef religieux arrêté il y a six mois et détenu à la prison de Qum, et de Mme Taleghani, fille d'une autre personnalité religieuse, arrêtée au début de juillet.

...e Mouvement de libération de ...a été créé en 1953 par des ...t anciens collaborateurs de ...egh (ancien premier minis...us le nom de Mouvement de ...ace iranien. Il a pris le nom ...ouvement de libération en ...n 1963, il est devenu clandes... la suite de l'arrestation de ...rs de ses dirigeants. Il affirme ... pour l'indépendance totale du ...

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS APPROUVE L'ENVOI DES TECHNICIENS AMÉRICAINS DANS LE SINAÏ.

Washington (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.). — La Chambre des représentants a approuvé, mercredi 8 octobre, par 341 voix contre 69, l'envoi de deux cents techniciens américains dans le Sinaï pour y prendre le contrôle d'un poste de surveillance électronique installé entre les lignes égyptiennes et israéliennes. Le Sénat devait se prononcer ce jeudi dans le même sens.

Mercredi soir, la Chambre a repoussé un projet d'amendement visant à limiter à deux ans le séjour des techniciens américains. En revanche, elle a adopté deux amendements. Le premier précise que la résolution votée ne donne pas de pouvoirs supplémentaires au président Ford pour le cas où il serait nécessaire d'utiliser des soldats américains pour recueillir ou libérer les techniciens. Le second invite les autres nations à remplacer les techniciens américains.

Le texte transmis au Sénat stipule, d'autre part, expressément, qu'en acceptant l'envoi des techniciens, le Congrès n'est pas pour autant lié par les engagements pris par l'administration à l'égard de l'Egypte et d'Israël.

...RESPONDANCE

...is cents exécutions

...uri Albala, Yves Baudelot, ...n Bourguet, Françoise ...r-Vigier, Bertrand Val... du barreau de Paris, ainsi ... Bernard Goutet, avocat à ... de cassation et au Conseil ... nous ont adressé la lettre ...e :

...eure où, à juste titre, une ... internationale quasi una... proclame sa réprobation et ...ignation devant les condi...ans lesquelles ont pu être ...ondamnés et exécutés cinq ... Espagnols, nous pensons ...est pas inutile de rappeler ... même opinion la situation, ...reusement plus grave ... de l'Iran.

...nt effectué, chacun pour ...art, une mission d'infor... sur les conditions d'arres...le détention, de jugement ...écution des prisonniers ...es en Iran, pour le compte ...ses organisations interna... de défense des droits de ...e, nous avons rapporté la ...on, et parfois la preuve, ...iples et très graves viola... ces droits.

...écente « Libre opinion » de ...nter (1) rappelait, à pro... l'Espagne, les droits recon... la Déclaration universelle ...ts de l'homme à tout pri... politique. Sans même par... « disparus », des morts ... torture, nous rappelons ...ours des trois dernières ...près de trois cents exé... ont été officiellement ...es ou reconnues en Iran. ...ne de procès qui consa... la violation évidente de ... des droits ci-dessus. ... donc eu, en Iran, plus de ...us les balles des pelotons ...lon qu'en six ans dans ...nde dont chacun a l'im... qu'elle est à feu et a...

...ien enlever au caractère ...ble des cinq exécutions ...e, il nous a semblé néces... juste que cela fût ...

...« Monde » daté 28-29 sep-...

EUROPE

LA SITUATION AU PORTUGAL

Une bataille rangée à Porto

(Suite de la première page.)

Les participants entendaient aussi soutenir les unités, venues de Braga, et chargées de garder les bâtiments du CICAP, à la place des éléments du Copcon, devenus trop peu « combatifs ». Une partie d'entre eux se dirigèrent ensuite en masse vers Vila-Nova-de-Gaia, sur l'autre rive du Douro, devant la caserne du régiment d'artillerie lourde numéro deux de Serra-do-Pila (RASP). Le régiment insurgé accueille depuis lundi soir des délégations de soldats de tous les casernements du Nord. Une fois franchi le pont, les manifestants, armés de bâtons et de barres de fer, se trouvèrent face à quelques centaines de civils réunis sous les murs de la caserne et qui, de toute évidence, ne les attendaient pas.

Très vite, une « assemblée générale » des soldats mutinés décida de placer un cordon de militaires sans armes entre les deux camps, pour tenter d'éviter une confrontation violente. Des tentatives de pourparlers suivirent, mais, sous la pression des manifestants du P.P.D., les soldats durent reculer. Dans la confusion, des coups de feu claquèrent. Bilan : plus de soixante blessés, dont six grièvement ; quatre soldats sont parmi ces derniers.

Peu après le premier affrontement, les soldats du RASP décidèrent alors de placer deux blindés face aux manifestants. Le commandement de la région réagit comme le souhaitaient probablement les organisateurs de la manifestation : il décida d'envoyer cinq automitrailleuses pour bloquer les issues et isoler les tanks du RASP. Cette manœuvre était aléatoire en raison de la puissance de feu du RASP, une des unités les mieux équipées du pays, et de sa position stratégique au-dessus du fleuve.

Les servants des automitrailleuses avaient été choisis par prudence dans la police-militaire (P.M.), le régiment d'infanterie (RIP) et une unité de défense antiaérienne. Mais ce déploiement de force ne mit pas fin à l'affrontement entre civils, de plus en plus violent. Sous des volées de pierres, on chantait, d'un côté, *l'Internationale*, de l'autre, l'hymne portugais. Des blessés étaient transportés à l'intérieur de la caserne.

Vers 2 h. 30 du matin, un soldat annonçait que le commandement avait accepté la réouverture du CICAP. Très vite, toutefois, le mot d'ordre se répandit de rester sur place : il pouvait s'agir d'une « manœuvre de démobilisation ».

La bataille de rue se poursuivit en fait jusqu'à 6 heures du matin, entrecoupée de tirs sporadiques. Aux premières lueurs du jour, la situation sembla brusquement s'aggraver lorsque des coups de feu partirent des unités de la police militaire en direction des sentinelles du RASP, qui ripostèrent. Une « explication » eut lieu, cependant, à l'intérieur de la caserne entre militaires des deux camps, et l'affrontement entre soldats fut évité de justesse.

Le général Pires Veloso pourrait utiliser ces incidents, ainsi que la manifestation du parti socialiste prévue pour vendredi soir, pour faire la preuve que la « majorité » n'est pas du côté des insurgés. Ces derniers, cependant, estiment avoir déclenché une dynamique révolutionnaire sans précédent. Ils envisageaient une autre manifestation dans la caserne du RASP. Ils prévoyaient même d'y inviter le major Dinis de Almeida du régiment d'artillerie de Lisbonne, le « régiment rouge ».

Les militaires insurgés ont contresigné, d'autre part, un communiqué demandant au général Costa Gomes d'annuler la manifestation prévue par le parti socialiste à Porto. Ce communiqué, signé également par le parti communiste, l'intersyndicale et le FUR (Front uni révolutionnaire), invite le chef de l'Etat à se prononcer clairement sur la situation qui règne à Porto.

L'assemblée générale du RASP a enfin décidé de déléguer dans les usines du nord du pays des groupes de soldats afin d'expliquer sa lutte et de resserrer l'unité « soldats-travailleurs ».

Le parti communiste dénonce le « virage à droite » et approuve la « contre-offensive des forces populaires »

Lisbonne (A.F.P.). — Le parti communiste portugais ne se résigne pas à l'orientation nouvelle du régime et prend nettement position contre certaines initiatives du pouvoir.

Dans un long document publié mercredi, la commission politique du comité central du parti communiste souligne que « *la crise ne peut être résolue par la tentative de virage à droite de la politique portugaise* ». Le parti communiste impute essentiellement au parti socialiste et au parti populaire démocratique la responsabilité de cette tentative.

Il affirme que, « *malgré la personne du premier ministre et son programme qui confirme les options fondamentales du processus révolutionnaire, l'action du sixième gouvernement est compromise par la participation du parti populaire démocratique, qui représente la réaction, et par la politique de droite que la direction du parti socialiste persiste à mener* ».

Le parti communiste dénonce, en particulier, des tentatives faites pour diminuer ses possibilités d'intervention dans l'appareil gouvernemental, notamment au niveau des secrétariats d'Etat.

« *Au lieu de prendre des mesures fermes contre la réaction, on continue de faire de l'épuration à gauche, tant au sein des forces armées que dans certains ministères et dans l'appareil d'Etat en général. Au lieu de consolider les conquêtes de la révolution, on refuse de publier les décrets du cinquième gouvernement qui répondent aux vœux des masses laborieuses* », poursuit le document.

Le comité central du parti communiste portugais affirme, d'autre part, que « *l'ordre, l'autorité et la discipline ne peuvent pas être obtenus dans les forces armées par des méthodes répressives* ». Il dénonce, en outre, le projet de création d'une « *force de répression constituée de réactionnaires et notamment d'éléments issus de la défense civile de l'Angola* ». « *L'ordre, l'autorité et la discipline ne peuvent être obtenus dans les formes armées qu'en chassant les réactionnaires du commandement et en maintenant et renforçant l'esprit révolutionnaire* », affirme-t-il.

Le parti communiste portugais indique que « *les forces révolutionnaires, la classe ouvrière et les masses populaires ont repris l'initiative et sont maintenant passées à la contre-offensive* ».

Concernant le mouvement des soldats, le P.C. affirme que c'est une erreur de l'interpréter comme une facteur de chaos et d'anarchie. Ce mouvement, dit-il, est « *l'expression vivante de la lutte du peuple travailleur* ».

Le parti communiste ajoute que la cire des forces armées « *doit être résolue avec les forces révolutionnaires et non pas contre elles* ». Il dénonce à cet égard « *les appels alarmistes du parti socialiste* », qui, selon lui, « *prépare le terrain à des actions répressives contre les officiers, sous-officiers et soldats progressistes* ».

Enfin, le document rappelle la proposition du parti communiste de rencontre entre les diverses tendances du Mouveemnt des forces armées, le parti communiste, les autres partis de la gauche révolutionnaire et le parti socialiste « *pour débattre en commun des graves problèmes de l'actualité* ».

Les déclarations de l'ex-général Spinola

(Suite de la première page.)

— Ne craignez-vous pas dans ce cas que le Portugal ne se transforme en un nouveau Chili ?

— *Avec moi, non. Mais je ne nie pas qu'il y a un risque. Seulement, je ne peux pas rester les bras croisés sous prétexte que ce risque existe. Je ne peux pas me laisser paralyser par le spectre du fascisme. De la même façon, sous le régime fasciste, je ne m'étais pas laissé immobiliser par le spectre du communisme.*

— Sur quelles forces politiques s'appuie votre Mouvement ?

— *Notre Mouvement est unitaire, il est au-dessus des partis, mais il comprend des éléments de tous les partis démocratiques, à l'exclusion du parti communiste et des organisations fascistes.*

— Vous voulez dire qu'il comprend des socialistes ?

— *Evidemment. Comme je vous l'ai dit, le Mouvement comprend des éléments de tous les partis démocratiques.*

— Et les militaires ?

— *Notre Mouvement existe aussi au sein des forces armées. Mais les officiers véritables, qui n'acceptent pas la communisation du pays, ne peuvent pas agir à cause de la domination des soviets sur les forces armées. Les caporaux et soldats sont totalement aux mains de ces soviets. C'est pourquoi les officiers dont je parle ne reconnaissent aucune autorité aux actuels dirigeants : parce que ces deriers sont responsables de la destruction des forces armées. Ce qui m'a amené à démissionner de la présidence de la République, il y a un an, c'est en grande partie le fait que le général Costa Gomes et les autres avaient laissé se créer des structures révolutionnaires dans l'armée. Je prévoyais que ce serait la fin de la discipline militaire. Malheureusement, je ne me suis pas trompé.*

— Quand avez-vous pris la tête du Mouvement ?

— *En août, à l'époque où j'ai adressé mon message au général Costa Gomes.*

— En dehors de vous, le capitaine Alpoim Calvao est le principal dirigeant du M.D.L.P. ?

— *Non. Il est l'un des dirigeants. Le Mouvement est conduit par un commando collectif dont plusieurs membres sont des personnalités connues qui vivent au Portugal.*

— Comment êtes-vous organisés ?

— *Nous sommes organisés comme l'était le P.C. lorsqu'il était clandestin. Nous utilisons les mêmes armes que lui.*

— Et le financement ?

— *Il est apporté par toutes les communautés portugaises dans le monde.*

— Comment pouvez-vous concilier le socialisme démocratique dont vous vous réclamiez il y a quelques mois et les objectifs d'un mouvement comme le M.D.L.P. ?

— *En tant que président du M.D.L.P., je suis obligé de faire une différence entre mes opinions personnelles, favorables à un socialisme démocratique, et les buts du Mouvement, qui sont immédiats et qui visent à combattre le communisme dans mon pays.*

« Le communisme est toujours au pouvoir à Lisbonne »

— Mais pourquoi cet acharnement anticommuniste, alors même le P.C. est en perte de vitesse ?

— *Vous vous trompez gravement. L'Occident tout entier se trompe. Le communisme est toujours au pouvoir à Lisbonne. Il y a simplement eu un recul tactique. « Deux pas en avant, un pas en arrière », c'est une politique bien connue. Le communisme est toujours au pouvoir parce que la structure du Portugal est celle d'un pays communiste : l'économie est étatisée, les moyens d'information sont en grande partie aux mains du P.C., les minorités « agissantes » commandent par l'intermédiaire des commissions révolutionnaires de quartier. En outre, en détruisant la discipline dans l'armée, le P.C. a pratiqué la politique de la terre brûlée, créé une situation où il apparaît comme la seule force organisée*

— Vous ne croyez donc pas à la modération des gouvernants actuels ?

— *Comment pourrais-je y croire, alors qu'ils sont responsables de la situation catastrophique où se trouve mon pays ? D'ailleurs, ne parlent-ils pas de consolider les conquêtes révolutionnaires ? C'est-à-dire de maintenir le Portugal dans le modèle de communisme orthodoxe qu'ils ont adopté ? Même si le gouvernement voulait revenir en arrière, il ne le pourrait pas. Personne n'a encore parlé de la nécessité d'un recul. Même Mario Soares.*

— Faisons un rêve. Si Lisbonne vous demandait de revenir, au nom de la conciliation nationale, est-ce que vous abandonneriez votre Mouvement ?

— *Pour revenir, je poserais mes conditions, et je pense que celles-ci seraient inacceptables pour le gouvernement en place.*

— Quelles conditions ?

— *C'est bien simple. Regardez ce qui sépare aujourd'hui le Portugal de la France et des autres démocraties occidentales. Je souhaite ramener le Portugal au modèle démocratique occidental ni plus ni moins. A long terme, et à moins qu'elle ne modifie son orientation, l'Europe occidentale est condamnée à tomber, par sa faute, dans l'orbite soviétique. L'Union soviétique va s'emparer de l'Europe sans tirer un seul coup de feu. Tout ce que je désire pour mon pays, c'est qu'il ne tombe pas plus vite que les autres.* »

CHARLES VANHECKE.

Le général Galvao de Melo : je me considère en réserve de l'État

« *Je ne suis pas anticommuniste. Je suis plutôt contre les totalitarismes, tous les totalitarismes. J'ai déjà dit une fois que si j'étais paysan dans l'Alentejo, où les rapports sont féodaux, je serais sans doute communiste... Mais c'est l'intransigeance du P.C.P. qui a rejeté l'opinion à droite et provoqué le soulèvement populaire dans le Nord. Cela dit, le parti communiste a un rôle à jouer...* »

Mince, vif, précis, visage énergique et ouvert, le général d'aviation Galvao de Melo se trouve à Paris pour, dit-il à ses nombreux visiteurs, « *expliquer ce qui se passe au Portugal* ». Député de Viseu, il a été élu sur une liste du Centre démocratique et social (C.D.S.), mais il se proclame « indépendant » et se veut « *au-dessus des partis* ».

« *Un jour*, précise-t-il, *je jouerai un rôle plus officiel qu'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle je ne veux dépendre d'aucune formation. Je suis connu. On m'apprécie. Mario Soares a dit :* « Quel dommage que nous n'ayons pas Galvao de Melo chez nous... » *J'ai d'ailleurs de très bonnes relations avec les socialistes. J'ai été moi-même, je crois, le premier socialiste dans l'armée portugaise. J'ai rompu avec le salazarisme dès 1966. Membre de la junte de salut national après le 25 avril 1974, j'ai préconisé la nationalisation de la banque. Je reste partisan des nationalisations et de la réforme agraire, mais il y a eu des excès, des abus. Des révisions sont nécessaires, comme le proclame d'ailleurs le gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo. En bref, je me considère en réserve de l'Etat. Si l'on a besoin de moi, si le peuple le souhaitait, je serais disponible.* »

Le général estime qu'on n'impose pas la démocratie « *par la force* ». Il convient de toujours préférer « *le dialogue à la violence* ». Son idéal : une République présidentielle forte. Le chef de l'Etat serait assisté d'un gouvernement civil à 100 %. Un conseil militaire, les « pairs de la révolution », superviserait et contrôlerait l'action du gouvernement. Le général n'aime pas juger les personnalités, civiles ou militaires, de son pays. Mais il est sévère pour l'ex-général Spinola.

« *La manière dont il a quitté le Portugal, le 11 mars dernier, n'a évidemment pas rehaussé son prestige à l'intérieur...* » Le général ne néglige pas la gravité des actions des mouvements de « libération » de droite, dont se réclame aujourd'hui l'ancien président, de même qu'il reste « vigilant » à l'égard des actions du parti communiste et des groupes d'extrême gauche. Mais sa vision, à long terme, est plutôt optimiste. Il estime que « *l'opinion est en train de glisser à droite* », que le « *parti communiste a perdu beaucoup d'influence* » et que « *des élections générales aujourd'hui se traduiraient sans doute par un recul socialiste* ». Il pense encore que seule « *une minorité de militaires est hostile à un retour à l'ordre et à la discipline* » et que les soulèvements actuels, comme ceux de Porto, sont un peu « *dramatisés à l'extérieur* ». Une « *solution pacifique* », selon lui, sera trouvée rapidement. « *L'épreuve*, dit-il, *sera surmontée...* »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

LE FRONT DE LIBÉRATION DES AÇORES PROPOSE L'ORGANISATION D'UN RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE

Lisbonne (A.F.P.). — Les mouvements séparatistes aux Açores et à Madère connaissent un regain d'activité. Aux Açores, le Front de libération açoréen a diffusé son document-programme et propose au gouvernement portugais de négocier l'organisation d'un référendum qui, selon lui, devrait consacrer l'indépendance de l'archipel.

A Madère, mardi, un groupe de personnes, parmi lesquelles des réfugiés d'Angola, se réclamant du Front de libération de l'archipel de Madère (FLAMA) ont occupé les studios de la radio nationale et demandent le départ de tous les Portugais originaires du continent et de tous les « *progressistes* ».

Par ailleurs, la gauche communiste et l'extrême gauche dénoncent la passivité du général Altino de Magalhaes, gouverneur militaire de l'archipel, face aux activités « *séparatistes et réactionnaires* ».

EUROPE

La situatio

Trois officiers ont été arrêtés à Barcelone

Trois officiers ont été arrêtés à Barcelone, le mercredi 8 octobre, dans le cadre de l'enquête ouverte par la police sur les menées subversives dans l'armée espagnole. Il y a deux mois, neuf officiers accusés de sédition avaient été arrêtés. Ils doivent être jugés prochainement.

D'autre part, trois représentants des forces de l'ordre sont décédés ces dernières heures en Espagne. Deux caporaux ont été tués par erreur à Barcelone (voir nos dernières éditions du 9 octobre) et un policier a succombé aux blessures qu'il avait reçues le 1er octobre, alors que, de faction devant une banque, il avait été attaqué par un commando de terroristes. Vingt et un représentants des forces de l'ordre ont été tués en Espagne depuis le début de cette année. Dans un message adressé le 8 octobre au cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, le pape a exprimé son « énergique condamnation de la violence » après les ré[…] attentats survenus en Espagne.

Cependant, la détente se confirme da[…] domaine diplomatique. Après l'ambassa[…] d'Allemagne fédérale, qui a rejoint son p[…] le 8 octobre, les représentants de la […]gique et du Canada s'apprêtent à rega[…] Madrid. De son côté, l'ambassadeur […]pagne auprès du Saint-Siège, rappel[…] 28 septembre « en consultation » par […] gouvernement, a rejoint son poste.

De notre correspondant

Madrid. — Un automobiliste est en train de discuter avec un agent de la police municipale, au sujet d'une amende qui lui a été infligée. Un membre de la police armée, en civil, passe et fait feu, blessant à la jambe l'automobiliste. Cet incident, survenu le 8 octobre à Barcelone, illustre l'état de tension et de nervosité des forces de l'ordre. Encore est-il beaucoup moins grave que celui survenu quelques heures plus tôt dans la capitale catalane, et qui avait provoqué la mort de deux policiers et de trois civils. D'après le communiqué officiel publié douze heures plus tard, les occupants d'une voiture ont, dans la nuit du 7 au 8 octobre, mitraillé la façade d'une caserne de la police armée. Les sentinelles ont riposté. A ce moment, passait dans la rue une voiture, dont les quatre occupants revenaient d'une veillée funèbre.

M. et Mme Martin Velez et leur fils Antonio, vingt-deux ans, ont été tués sur le coup par les sentinelles, tandis qu'un autre membre de la même famille était grièvement blessé. Quelques secondes après, deux voitures de la police armée regagnaient la caserne, retour d'une patrouille, et, dans la confusion du moment et du fait du manque de visibilité, deux caporaux de la police armée, MM. Antonio Alba et José San Nicolas, ont été tués par leurs camarades, tandis qu'un autre membre de la patrouille était blessé.

De leur côté, des groupes d'extrême droite, dont les Guérilleros du Christ-Roi, tentent d'implanter en Espagne la loi de la jungle. Après avoir assassiné M. Echave, frère d'un dirigeant de l'organisation basque ETA réfugié en France, ils ont, le 7 octobre, attaqué l'hôtel de Suède, à Madrid, et, à Barce[…] le restaurant Via Veneto, sim[…]ment en raison de la conson[…] étrangère des noms de ces […]blissements. Cette xénophobi[…] alimentée par la radio et la […]vision espagnoles. Plusieurs […]respondants de la presse é[…]gère, dont celui du *Monde*, [ont] reçu des menaces de mort p[…]nant d'extrémistes de droite.

A Valence, d'autre part, q[…] étudiants appartenant au […] révolutionnaire antifasciste e[…]triotique (FRAP) ont été a[…]hendés. A Madrid, trois des prêtres qiu avaient été arrê[tés le] 5 octobre pour avoir lu un se[…] de leur évêque, Mgr Iniesta, [ont] été emprisonnés à Caraba[…] pour avoir refusé de paye[r de] lourdes amendes. Les deux [autres] prêtres sont toujours en déte[ntion] préventive.

Enfin, l'hebdomadaire pol[itique] *Mundo*, de Barcelone, a été [sus]pendu pour une durée de […] mois par décision du conse[il des] ministres. Une amende de […] pesetas a été infligée à son […]teur. On craint que ce ne s[oit le] début d'une nouvelle off[ensive] contre les hebdomadaires […]tiques.

JOSÉ ANTONIO NOV[…]

● *Deux joueurs de fo[otball] espagnols* ont été cond[amnés] mercredi à 100 000 pes[etas] (7 600 F) d'amende pour [avoir] disputé un match de pre[mière] division avec un brassard […] vingt-quatre heures après l'e[xécu]tion des cinq militants cond[amnés] par les tribunaux espagnols.

Les deux joueurs, U[…] Aguirre et Sergio Manzanera, membres du club de Sant[…] avaient été arrêtés le 29 [sep]tembre, après le match, p[ar la] police qui les soupçonnait d'[avoir] ainsi manifesté une solidarité [avec] les condamnés, ce qui pouva[it les] faire condamner au titre de [la loi] antiterroriste.

Aguirre, qui est Basqu[e, et] Manzanera, qui était un ami [d'un] des suppliciés, avaient rép[ondu] qu'ils portaient ce brassard [pour] *« des raisons d'ordre privé »*.

Un commando révolutionnaire français revendique l'attentat commis contre l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne à Paris

Un commando, qui s'intitule la Brigade internationale Juan Paredes Manot — du nom d'un des militants de l'ETA fusillé le 27 septembre dernier à Barcelone, — a revendiqué, dans un communiqué publié ce jeudi 9 octobre par le quotidien *Libération*, l'attentat commis mercredi contre le capitaine Bartolome Garcia Plata Valle, attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne à Paris, grièvement blessé par balles alors qu'il sortait de son appartement, au troisième étage d'un immeuble, situé 130, route de la Reine, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Ce communiqué affirme notamment : *« Cette action est la réponse conséquente des révolutionnaires français aux lâches assassinats des deux camarades de l'ETA et des trois du FRAP fusillés par les terroristes franquistes après un simulacre de procès (...). Giscard et Franco, main dans la main au niveau politique, économique, militaire et policier, oublient que des milliers de Français ont combattu dans les Brigades internationales pour que vive l'Espagne républicaine. Ils se sont habitués aux réactions « pétitionnardes » d'une gauche qui pleure ses martyrs. Les révolutionnaires, quant à eux, estiment qu'il est temps de construire la gauche qui venge ses combattants (...). »*

L'état de santé du capitaine Bartolome Garcia Plata Valle était jugé, ce jeudi, satisfaisant, et les médecins de l'hôpital Ambroise-Paré, où l'attaché militaire a subi une longue et délicate intervention chirurgicale, considéraient que les jours du diplomate espagnol n'étaient plus en danger.

C'est au moment où il sortait de son appartement, mercredi 8 octobre à 13 h. 20, que le capitaine, marié et père de cinq enfants, a été atteint de plusieurs ou deux inconnus embusqués dans deux inconnus embusqués dans l'escalier. Six douilles ont été retrouvées sur le palier. Une voisine aurait vu s'enfuir « *un homme grand et blond* », mais les policiers ne possèdent que peu d'indices, actuellement, sur le ou les auteurs de l'agression.

Le troisième attentat contre des diplomates étrangers en moins d'un an

Alors que, dans la soirée de mercredi, le FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique) et l'ETA niaient toute responsabilité dans cet attentat et que l'ambassadeur d'Espagne en France, M. Miguel Maria de Lojendio, se refusait à toute déclaration, plusieurs réactions étaient enregistrées. M. Georges Gorse, ancien ministre, ancien député, maire U.D.R. de Boulogne-Billancourt, a déclaré : *« Je suis indigné, aussi indigné de pareils actes que par les exécutions de Madrid. Les crimes sont des crimes : ils desservent les causes au nom desquelles on prétend les commettre. Ils nous concernent plus directement lorsqu'ils sont commis sur notre territoire, où nous avons le devoir de protéger tous les étrangers, qu'ils soient immigrés, réfugiés politiques ou diplomates. »*

De son côté, le Front national, présidé par M. Jean-Marie Le Pen, *« condamne, avec indignation, ce lâche attentat contre un hôte officiel de la France. Il était prévisible que la campagne d'agitation menée par les partis marxites et la complaisance du gouvernement à l'égard des organisations terroristes étrangères aboutiraient à faire de notre pays un terrain de combat privilégié. Le Front national rappelle que nos lois interdisent toute activité politique aux ressortissants étrangers. Il exige que le gouvernement veille à leur stricte application en cette matière. »*

Quant au Parti des forces nouvelles, il demande, dans un communiqué, *« que soient immédiatement reconduits à la frontière la plus proche les terroristes espagnols qui opèrent impunément en France. Les Français doivent tous s'unir dans la lutte contre le terrorisme international »*.

Cet attentat est le troisième commis, depuis moins d'un an, contre des diplomates étrangers en poste en France : le 19 décembre 1974, le colonel Ramon Trabal, attaché militaire de l'ambassade d'Uruguay, avait été tué à Paris par deux militants « tupamaros », et, le 29 mars dernier, le vice-consul de Yougoslavie à Lyon, M. Djogovic, avait été gravement blessé par des opposants au régime du maréchal Tito. Il faut rappeler, enfin, que la protection des diplomates étrangers n'est assurée, en France, qu'à la demande des intéressés eux-mêmes. De telles demandes sont exceptionnelles.

● *Un représentant allemand*, M. Olaf Schwencke, vient de proposer, au nom du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, la candidature du Père Luis-Maria Xirinachs au prix Nobel de la paix. Ce religieux catalan, connu comme opposant actif au régime du général Franco, est actuellement incarcéré à Barcelone.

A Barcelone

Le congrès de l'Association international[e] d'études des civilisations méditerranéenn[es] a été reporté

Le congrès de l'Association internationale d'études des civilisations méditerranéennes, qui groupe des chercheurs du monde entier, a été reporté. Il devait avoir lieu du 29 septembre au 4 octobre à Barcelone. Lorsque furent annoncées le 27 septembre les exécutions ordonnées par Madrid, une partie des congressistes étaient déjà arrivés dans la capitale de la Catalogne. D'autres qui ne devaient arriver que le 29 se décommandèrent *in extremis* en alléguant des raisons matérielles, morales ou politiques. Une grande partie des rapporteurs et des présidents prévus étaient défaillants. Les partisans du report présents à Barcelone autour du président de l'Association internationale, le professeur Aquilina, de l'université royale de Malte, obtinrent le vote de trois motions invoquant *« les difficultés scientifiques et techniques »*. En définitive, sur deux cent trente participants prévus, une quarantaine, en majorité espagnols, tentèrent vainement de donner le change.

L'organisateur espagnol du congrès, le docteur Udina, directeur des archives de la couronne d'Aragon, n'hésita pas à interdire la parole au président international, qui voulait exposer la situation aux derniers arrivés, lors de ce qui aurait dû être la séance inaugurale. Sur quoi, M. Georges Duby, de l'Institut, professeur au Collège de France, primitivement chargé d'introduir[e les] travaux, prononça une alloc[ution] dont il a ainsi libellé le rés[umé] :

« Ces travaux seront comp[romis] par l'absence de la plupart [des] participants étrangers, qui, [pour] des raisons politiques, ont d[écidé] de ne pas venir. Moi-même [je par]tage cette attitude politique, [mais] je suis là parce que je crois [que] la libre recherche scientifiqu[e, et] plus particulièrement la rech[erche] historique, peut contribuer à [dé]mystifier des résidus idéolog[iques] et à lutter contre des inju[stices] commises sous le couvert [d'une] caricature de chrétienté. » M. […] quitta ensuite le « congrès ».

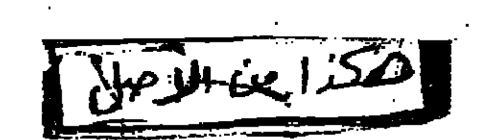
Une commission internati[onale] doit se réunir prochainement [pour] fixer la date et le lieu où p[ourra] se tenir le congrès primitive[ment] prévu.

UNE MISE AU POINT DES AMITIÉS FRANCO-CHILIENNES

« Les Amitiés franco-chi[lien]nes » tiennent à signaler qu'[elles] n'ont rien de commun ave[c le] « Comité des amitiés franco-[chi]liennes » qui a publié un com[mu]niqué de soutien au géné[ral] Franco (*le Monde* du 3 octo[bre]) et ajoutent : *« Elles regretten[t la] confusion qu'a pu engendrer [cette] ressemblance de noms et [vont] faire toutes les démarches né[ces]saires pour l'empêcher de se [re]produire. Elles dénoncent le [lien] de profonde parenté qui uni[t la] dictature de Madrid et celle [de] Santiago : le jour même où [le] conseil des ministres, présidé [par] le général Franco, ordonnait [les] mises à mort que l'on sait, P[ino]chet était décoré de la gra[nd-]croix du Mérite espagnol. E[lles] réaffirment leur intention d'[in]tensifier la campagne des ca[nti]nes populaires* (le Monde [des] *14-15 septembre*), *au moment [où] toute espèce d'activité soc[iale] dans les milieux populaires [chi]liens irrite la volonté totalit[aire] des nouveaux croisés de S[an]tiago. »* (C.C.P. 34705 G. […] Source.)

★ Pour les Amitiés fra[nco-]chiliennes : André Jeanson, Mi[…] Combes, Charles Condamines (se[cré]taire général). Adresse : B.P. […] 72263 Paris, Cedex 06, tél. 326-45[…]





LA RÉPRESSION FRANQUISTE

— Libres opinions —

La mémoire courte

par JACQUES ISORNI

J'AI combattu partout la peine capitale et j'ai ressenti l'allégresse de sauver une existence. Hélas ! j'ai trop souvent accompagné des hommes à la mort, pour ne pas éprouver profondément l'exécution de cinq Espagnols comme j'ai éprouvé celle de tant de nos compatriotes, quelles que soient leurs origines, depuis 1941. Mais pourquoi donc, depuis 1944, les exécutions de Français — à moins qu'il ne s'agisse de Buffet et de Bontems — ont-elles si peu troublé la conscience de ceux qui, de ce côté des Pyrénées, se déchaînent contre Franco ?

Sans parler des exécutions sommaires de la Libération — quarante mille selon Robert Aron, cent cinq mille selon l'ancien ministre socialiste Tixier — ni des sept cent soixante-six fusillés sur sentences de cours martiales (1), sept cent soixante-sept Français ont été fusillés après décisions de cours de justice dominées par les communistes. Trois cent cinquante-sept autres sont morts en prison, parmi lesquels les généraux Dentz et Bineau, sans qu'un geste d'humanité leur permît de mourir en dehors de leur cellule. Vingt-huit désespérés se sont donné la mort. Dans ce millier de morts, combien d'innocents ! La voix du pape pourtant ne s'est pas élevée, alors que le père de Claude Mauriac écrivait encore en 1964 : « *J'ai détesté, j'ai exécré l'épuration. En vérité, je ne m'en suis jamais consolé.* » (2).

***

Lorsque le maréchal Pétain fut incarcéré jusqu'à quatre-vingt-quinze ans, que cette détention monstrueuse, voulue par de Gaulle, maintenue par les quatre chefs d'Etat qui, lui succédant, pouvaient modifier une telle condition, qualifiée par l'historien anglais Griffiths de « barbarie », quel pape, quelle reine ou quel roi, quel président ou quel dictateur, quel sultan ou quel émir, quel chah ou quel autre empereur à travers le monde a jamais exprimé une protestation du cœur ou entrepris, même en secret, une démarche en faveur de ce vieillard emprisonné ? Personne ? Si, une seule. Une seule a déclaré publiquement, avec beaucoup de mesure, que si la France avait la générosité de libérer Philippe Pétain, il lui offrait l'hospitalité de sa patrie. Il donnait ainsi une leçon d'humanité à tous les autres, que leur silence rendait complices de la barbarie. Ce fut le général Franco.

Lorsque Charles de Gaulle a fait fusiller Robert Brasillach et Paul Chack pour délit d'opinion, quel président a suspendu une séance de son assemblée, et le général Billotte, qui n'avait pas encore abandonné de Gaulle dans son désert, a-t-il demandé son excommunication ? Lorsque Charles de Gaulle a fait fusiller Pierre Laval, moribond après une condamnation prononcée sans procès et sans défenseur, M. Georges Marchais, revenu d'Allemagne où il avait consenti à être « déporté » plutôt que de rejoindre le maquis, a-t-il crié : « De Gaulle assassin ! » ?

***

Lorsque le président Auriol, socialiste débonnaire, rejetait la grâce d'un jeune homme, Bassompierre, condamné à mort pour avoir tué un soldat sur le front de l'Est, en représailles de la création d'un comité favorable à la libération de Pétain âgé de quatre-vingt-treize ans, et le faisait fusiller le 23 avril 1948, M. Mitterrand, décidément plus homme de lettres qu'homme d'Etat, a-t-il écrit de la « *nécessité de la haine* » ? (3).

— Lorsque Dovecar et Piegts, que ceux qui l'ont entendu crier leur innocence n'oublieront jamais sont fusillés parce que Charles de Gaulle refuse de les gracier, Mme Giroud s'est-elle mise en condition féminine « d'épouvante ». ?

Lorsque le même de Gaulle eut chassé le haut tribunal militaire qu'il avait créé, parce que ce tribunal avait refusé de condamner à mort le général Salan pour lequel il avait déjà fait préparer un poteau d'exécution, quel syndicat, quel parti invoquant la liberté, a-t-il parlé de grève de protestation contre cette violation d'un principe essentiel : la liberté des juges ?

***

Lorsque Charles de Gaulle refusa de gracier l'officier français Degueldre et le fit fusiller, il apparut que, créée par lui et son gouvernement, auquel appartenait le président de la République d'aujourd'hui, la juridiction qui avait condamné Degueldre n'avait pas d'existence légale et l'ordonnance qui l'avait instituée était déclarée nulle, le 11 octobre 1962, par le Conseil d'Etat, « *en raison de l'importance et de la gravité des atteintes que l'ordonnance attaquée apporte aux principes généraux du droit pénal* ».

L'exécution de Degueldre était devenue un assassinat. Quelle indignation a exprimée M. Yves Montand, qui est la voix de la France ? Lorsque le gouvernement de M. Pompidou, auquel appartenait M. le président de la République, fit voter, contrairement à la Constitution, une loi qui validait pour le passé l'existence de cette juridiction et la faisait revivre avec toutes les tares qui lui avaient valu de ne plus vivre, qu'à la suite de ce vote, Bastien-Thiry fut condamné à mort par la juridiction condamnée, que Charles de Gaulle refusa de le gracier bien que l'attentat n'eût fait aucune victime et que l'exécution, comme celle de Degueldre, fût moralement un assassinat, quelles assemblées protestèrent, quels ambassadeurs furent rappelés en consultation par leurs gouvernements, quelle voix généreuse du socialisme humanitaire traduisit la réprobation de la conscience universelle, quelle condamnation publique prononça le pape, dans le témoignage qu'il apporte au monde de la charité chrétienne ? Pourtant, quel exemple leur avait été donné à tous ! Le général de Larminat, compagnon de Charles de Gaulle, s'était brûlé la cervelle plutôt que de présider une juridiction indigne, celle qu'avait fait rétablir le gouvernement auquel appartenait le président de la République.

Mais qui veut encore se souvenir de tout cela et qu'en connaît la jeunesse ?

Avec leur mémoire courte, les Français se donnent aisément l'absolution pour juger avec rigueur et mauvaise foi les fautes des autres moins graves que les leurs. Ils ne sont pas les seuls, au demeurant. Mais qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, Molière leur a donné à tous le même nom.

***

La plus grande faute de Franco est de s'être inspiré du général de Gaulle.

L'homme a pour vivre un besoin d'ordre irrépressible et pour instaurer ou durer l'ordre est parfois inhumain, ce qui entraîne le désordre. Tel est le cycle infernal inhérent à toute société. S'il était une seule chance de sauver ces cinq jeunes Espagnols, martyrs de l'ordre et de leurs convictions, tout aura été entrepris véhémentement par ceux qui prétendaient les sauver pour que cette faible chance disparaisse. Pour les pleurer aujourd'hui, combien ne se sont-ils pas réjouis que Franco leur eût refusé de vivre dans l'espoir de le mieux combattre encore avec de nouveaux moyens ? Ils s'aperçoivent, trop tard, qu'ils ont conforté, consolidé, rajeuni et qu'ils ont rassemblé derrière lui l'immense majorité du peuple espagnol.

L'ont-ils voulu ?

(1) *Journal officiel* du 8 novembre 1951.
(2) 1er octobre 1964. *Le Figaro littéraire*.
(3) *Le Nouvel Observateur*, 4 octobre 1975.

CORRESPONDANCE

Des réactions diverses

Du très abondant courrier que nous ont valu les événements d'Espagne, nous ne pouvons évidemment citer que quelques extraits. Du moins nous efforçons-nous de refléter les diverses positions en présence.

Les réactions ne sont pas à sens unique. Ainsi pour M. Jéhan Bouyal (Paris), les choses sont simples :

Une poignée de terroristes particulièrement dangereux (dignes « successeurs » de ceux qui, en 1936, déterraient les cadavres des religieuses) ont été arrêtés, jugés et condamnés, comme cela s'est toujours fait dans tout pays civilisé : c'est TOUT. Quant à la « loi anti-terrorisme » et la procédure d' « exception », elles sont parfaitement « constitutionnelles », et d'ailleurs le gouvernement espagnol est seul juge en la matière.

Car, enfin, c'est un véritable problème de droit international qui se pose : jamais encore l'on n'avait assisté à de telles pressions sur un gouvernement étranger et à de semblables ingérences dans la vie politique intérieure d'un pays ; cela prend des allures de provocation ; et l'on ne peut qu'admirer la patience du gouvernement espagnol et la dignité de la population en pareille circonstance.

Neutres ou complices ?

M. Fernand Gomez (Paris), membre du bureau national du comité Espagne libre, pose quelques questions à M. Bernard Manceau, auteur d'une « Libre opinion » dans le Monde *du 1er octobre :*

a) Comment qualifier ceux qui osent défendre le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays lorsque ce pays, méprisant tous les appels à la clémence, assassine légalement des opposants politiques ? Etre neutres, dans certains cas, n'est-ce pas être complices ?

b) Quelle éthique politique justifie-t-elle qu'on assassine sans preuves de culpabilité ? Tous les observateurs juridiques ont déclaré que rien ne permettait de dire que ces militants étaient responsables de ce dont on les accusait.

c) Est-il concevable de parler de la « neutralité de Franco pendant la dernière guerre », alors que celle-ci fut précédée par celle d'Espagne, où Hitler et Mussolini, en appuyant la « sainte croisade contre les rouges », purent se livrer à une véritable répétition générale, aidés en cela par la « non-ingérence » (déjà !) dans le conflit des démocraties libérales ?

d) Six grâces excusent-elles cinq exécutions ? Ces comptes d'épicier sont particulièrement macabres et s'apparentent étrangement au raisonnement arithmétique des « journalistes » serviles du franquisme qui titraient sur les six grâces et reléguaient en bas de colonne l'annonce des cinq assassinats.

Pour M. Paul-Henry Chombart de Lauwe (Paris), sociologue :

La mort des jeunes condamnés n'aura pas été inutile. Elle ne sauvera ni Franco, ni son régime. Elle l'achèvera. La violence des dictatures a deux faces, celle de l'oppression, celle de la peur. Pendant un temps, le dictateur domine par la terreur en obligeant le peuple à subir sa propre loi. La violence est alors rigide, méthodique, calculée. Mais un jour vient où de sourds grondements font trembler l'édifice, où les murmures deviennent cris, où le désespoir presse à la révolte. Alors la violence devient incohérente, d'autant plus dure qu'elle ne sait plus ce qu'elle fait. C'est le moment qui annonce la chute. (...)

Ni ce crime, ni cet espoir de changement ne nous sont étrangers. Il est trop facile de dire qu'il s'agit d'une affaire intérieure d'un Etat. La lutte contre le fascisme ne peut laisser aucun peuple indifférent. Il est vrai que nous pouvons paraître mal venus de donner des leçons quand des officiers supérieurs français ont vanté la torture. Mais justement, nous sentons mieux que nous sommes solidaires aussi de la lutte contre la violence. Nous sentons mieux, dans nos peuples, la survivance des leçons de Hitler et les dangers qui nous menacent chaque jour.

La guerre n'est pas finie

Le succès de la manifestation, à Madrid, de soutien au régime s'explique, pour M. Victor Mora (Vincennes), de la façon suivante :

Le degré de la passion, de la sincérité manifestées sur la plaze de Oriente, a pu surprendre... C'est qu'il s'y trouvait beaucoup de gens qui, en manifestant, avaient l'impression de défendre, très simplement, leurs vies. Ils se sont rendus responsables, des années durant, de crimes monstrueux. Et ils craignent le moment où ils devront payer. (...) L'Espagne déborde de haine, ça je peux vous l'assurer. Cette haine est passée d'une génération à l'autre, car Franco n'a rien fait pour l'apaiser. Si la guerre civile n'éclate pas, c'est parce que les possibilités matérielles pour qu'il en soit ainsi n'existent pas. Jorge Semprun se trompait : la guerre n'a jamais fini.

Toutefois, un réfugié espagnol qui tient à garder l'anonymat, écrit :

Je crois que le FRAP commet une erreur en s'attaquant à de vulgaires hommes de main. Désormais, dans l'esprit de l'opinion espagnole, le FRAP est devenu synonyme d'organisation terroriste, et ses militants sont assimilés à d'odieux assassins.

Qu'est devenue la politisation des masses dans tout cela ? Et est-ce là le meilleur moyen de préparer à l'après-franquisme une opinion dans laquelle le souvenir des horreurs de la guerre civile est resté vivace et qui tient à préserver la paix.

L'opinion espagnole ? Selon M. José Giral (Mexico) :

Pour pouvoir parler de l'opinion en Espagne, il faudrait qu'il y en ait une ; ce qui veut dire une opinion libre et en mesure de s'exprimer.

En Espagne, la République, mais aussi la monarchie précédente, il faut le dire, avaient permis la naissance de plusieurs générations d'Espagnols « non chatouilleux » sur la chose nationale et dont le « point d'honneur » était devenu fort modéré. L'esprit critique et l'humour étaient assez développés, et d'abord et surtout envers leur propre pays : disons, si vous voulez, que l'opinion espagnole est devenue moins « arabe » que par le passé. Les « vieux » qui ont connu l'Espagne à l'époque s'en souviendront.

Cette nouvelle mentalité, plus européenne, plus occidentale, promettait un heureux glissement et une plus facile adaptation progressive de l'Espagne au concert des pays civilisés de l'Occident.

Or, ces générations ont été soit anéanties, soit totalement neutralisées par la terreur, à l'issue de la guerre civile. Les générations suivantes ont été élevées pour une partie dans le fanatisme inconditionnel, pour une plus grande partie encore dans l'apolitisme indifférent et craintif, avec le concours du bâillon.

La bonne conscience

M. Jean Hervé (Annecy) est « écœuré » :

Non pas, évidemment, par la condamnation unanime de Franco, mais par cette « bonne conscience » que se donne soudain, en condamnant les exécutions en Espagne, toute l'Europe. Pourquoi, tout à coup, tant d'indignation, alors qu'elle ferme quotidiennement les yeux sur tout autant ?

Il faut condamner Franco, certes ; mais qui d'entre nous, Européens, a le droit de lui jeter la première pierre ? Qu'ont fait ou laissé faire, par exemple, approuvés par leur opinion publique, les dirigeants français, pourtant souvent issus de la Résistance, contre ceux qui, eux aussi, en Indochine, en Algérie, résistaient ?

Amnesty International, dans une liste qui n'est malheureusement pas limitative, a cité récemment les noms de nombreux pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés. Pour un mort en Espagne, combien y en a-t-il, ainsi, en Iran ou dans d'autres dictatures ?

Seulement, voilà : on n'ose pas protester contre un pays qui fournit des matières premières indispensables à l'industrie : on n'ose pas protester contre un pays qui offre de vastes débouchés commerciaux, et dont le régime paraît assuré de durer. Franco, on peut, c'est un vieillard, et son régime est condamné ; mais d'autres, attention, on risque des représailles... Prudence !

M. Lucien Chaussende (Paris), remarque :

Il est ridicule de condamner les crimes du bloc oriental au nom de valeurs qu'il ne reconnaît pas. En Espagne, le catholicisme est officiellement religion d'Etat et au Chili il en est presque de même.

Tant que dans ces deux pays et dans bien d'autres du monde occidental un minimum de respect des droits de l'homme ne triomphera pas, nos protestations contre tous les « Goulags » seront vaines et ridicules.

Et les vacances ?

M. A. Moncade (Biarritz) pose cette question :

Ne pensez-vous pas que parmi les manifestants innombrables criant justement leur indignation, nombreux sont ceux qui, depuis trente ans, ont aidé, par l'apport de leurs devises, au maintien du franquisme ? Nombreux, surtout, sont les Français. Et quels sont les journalistes et les journaux qui ont tenté de les détourner de ce soutien qui n'a pas, semble-t-il, profité particulièrement au peuple espagnol, encore obligé de travailler au dehors ?

Pour M. Xavier Maeght, professeur agrégé d'histoire (Lille), il faut lutter contre le fascisme par la non-violence :

Comment cela ? Je vois deux possibilités :

— Une possibilité commerciale. Le boycottage de toutes les marchandises espagnoles. Après tout, il reste encore l'Italie, le Maroc, l'Algérie et Israël pour nous approvisionner en oranges :

— Une possibilité touristique : renoncer dès maintenant à tout projet de vacances en Espagne, tant que ce pays ne sera pas redevenu une démocratie de type occidental, à l'exemple de ce que sera sans doute le Portugal, une fois la situation intérieure éclaircie.

Un hors-la-loi : le pape

Quant au Père Cardonnel, dominicain (Montpellier), il note :

Il s'est passé en Espagne très chrétienne, officiellement catholique, un événement considérable qui réjouit la foi : le ministère chargé d'informer fait savoir à la presse espagnole que publier l'appel du pape en faveur des hommes maintenant tués tombe sous le coup des délits prévus par le décret-loi antiterroriste. Quand la parole du pape sort du langage feutré, secret, de la diplomatie pour devenir cri du cœur, elle est un délit. (...)

En dépit d'un petit reste d'un style de souverain pontife suppliant un autre souverain, la situation se radicalise : le pape retrouve l'accent délictueux de celui dont il est le tenant-lieu, Jésus-Christ. Animé de la volonté de « défaire l'Eglise de son penchant pour les régimes d'ordre qui se veulent chrétiens » comme l'écrivait admirablement notre frère Ducret, de rompre avec le Dieu coupable d'orienter vers la milice, le pape redevient le hors-la-loi.

EUROPE

Union soviétique

A L'OCCASION DU 250e ANNIVERSAIRE DE L'ACADÉMIE

M. Brejnev indique que le parti entend contrôler les orientations essentielles du travail scientifique

De notre correspondant

Moscou. — Avec un an et demi de retard, l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. célèbre son 250e anniversaire. Les cérémonies ont commencé lundi 6 octobre et vont durer jusqu'au 10 octobre. Elles ont culminé, mardi, avec la séance solennelle, au Palais des congrès du Kremlin, au cours de laquelle M. Brejnev a pris la parole et remis un nouvel ordre de Lénine à la plus ancienne des institutions russes, puisqu'elle a été fondée en février 1724 par Pierre le Grand.

Au mois de mai 1974, tout était prêt, les invitations avaient même été lancées à plusieurs dizaines de savants étrangers lorsque la commémoration fut brusquement annulée. Explication officielle : les festivités ne devaient pas interférer avec la campagne électorale en cours pour le renouvellement des deux Assemblées du Soviet suprême. Le prétexte ne tenait guère, mais qu'importe... Les dirigeants soviétiques, en fait, craignaient que certains invités étrangers ne participent à des réunions « sauvages » organisées par des scientifiques juifs ou dissidents. Le climat est plus calme aujourd'hui, et d'ailleurs, à toutes fins utiles, les listes des invitations envoyées à l'étranger ont été soigneusement révisées pour en éliminer les éléments « douteux ». Jusqu'à présent, aucun incident n'a été signalé. Seul détail sortant de l'ordinaire : la présence du physicien André Sakharov à la séance solennelle de mardi. Ce n'est sans doute pas de gaieté de cœur que les principaux dirigeants du régime ont accepté cette proximité. Mais ils n'avaient guère le choix. En dépit d'une évolution assez nette depuis plusieurs années, l'Académie des sciences reste sans doute l'institution soviétique la plus indépendante.

Une situation matérielle exceptionnelle

Les académiciens, au nombre de deux cent quarante-cinq (1), sont élus à bulletin secret, ce qui, ici, n'est pas ordinaire. Plus étonnant : les académiciens sont élus à vie et ne peuvent pas être chassés de leur travail, sauf par une décision du présidium de l'Académie. On compte, bien sûr, quelques exceptions à cette règle : la plus notable est celle de Molotov, l'ancien ministre des affaires étrangères, condamné en 1957 par Khrouchtchev pour activités antiparti, et qui a été exclu de l'Académie. En revanche, M. Sakharov y siège toujours. De même, d'ailleurs, que Trofim Lyssenko, ce « charlatan » de la génétique, pourtant tombé en disgrâce en même temps que son protecteur, M. « K ». M. Lyssenko, qui avait réussi à faire proclamer comme un dogme sa théorie aberrante sur l'existence d'une génétique bourgeoise et d'une génétique prolétarienne, assistait d'ailleurs, lui aussi, à la séance du Palais des congrès.

Les académiciens jouissent d'une situation matérielle exceptionnelle ; en plus du salaire attaché à leur fonction, ils touchent, en effet, une prime de 500 roubles par mois (soit plus de trois fois le salaire moyen), n'ont en principe aucun problème de logement, disposent souvent d'une datcha de fonction, ont accès aux magasins spéciaux réservés aux dignitaires du régime et bien mieux approvisionnés, moins chers que les magasins ordinaires, bénéficient de services médicaux particuliers, ont à leur disposition des maisons de repos qui leur sont réservées. Enfin, sur un simple coup de téléphone, une voiture est immédiatement mise à leur disposition. C'est ainsi qu'en dépit de toutes les brimades dont il fait l'objet M. Sakharov circule encore, lorsqu'il agit en tant qu'académicien, dans une Volga noire aux frais du gouvernement soviétique.

Des conflits feutrés

La situation faite aux académiciens explique l'existence de multiples conflits feutrés entre leur institution et le parti. Elle explique aussi les efforts obstinés du parti pour investir cette citadelle. Khrouchtchev, à qui l'Académie avait refusé d'élire en 1964 deux biologistes « lyssenkistes », avait décidé de la combattre de front, mais sa chute ne lui en a pas laissé le temps. Ses successeurs ont choisi, avec plus de succès, semble-t-il, la méthode de la discrétion. Peu à peu, affirment plusieurs vieux académiciens, le parti réussit à introduire des inconditionnels dans l'institution. Il est impossible d'avoir des précisions, mais les scientifiques soviétiques, qui connaissent bien ce milieu, affirment que le pourcentage augmente fortement après chaque nouvelle élection.

Ils ajoutent que le niveau scientifique s'en ressent. C'est l'un d'entre eux qui fixait entre 35 et 40 % le nombre des académiciens dont les travaux scientifiques sont vraiment exceptionnels. Les autres, nous disait-il, ne sont pas tous, loin de là, des aventuriers du genre de M. Lyssenko, mais surtout des administrateurs et non pas des chercheurs authentiques. Conséquence de cette offensive : la tradition veut maintenant que le président de l'Académie soit membre du parti, alors que Staline lui-même n'avait pas imposé cette règle.

L'offensive du P.C. a été nettement visible en mai 1975, lors d'une réunion de l'Académie, lorsque M. Michael Souslov, lui-même académicien, mais surtout membre du bureau politique, a « suggéré » à l'assemblée qu'elle accepte la mise à la retraite de son président, M. Keldych, et qu'elle nomme un président intérimaire, M. Vladimir Kotelnikov (2).

L'élection d'un nouveau président en titre, a encore « suggéré » M. Souslov, n'aura lieu qu'en novembre 1975, après les cérémonies du deux cent cinquantième anniversaire. Toutes ces propositions ont été acceptées.

Le discours prononcé mardi par M. Brejnev confirme la volonté du parti de mieux contrôler l'Académie. Le secrétaire général n'a pas ménagé les critiques à l'égard de cette institution, qui ne dirige pourtant pas, loin de là, toutes les activités scientifiques du pays (3). « *A quoi bon le cacher,* a-t-il dit, *nos savants ne sont pas à la pointe de la science moderne dans tous les domaines essentiels de la recherche. Peut-être est-il difficile d'être partout et tout de suite les premiers. Mais alors, il est d'autant plus important d'avoir une stratégie bien pensée de la recherche, de concentrer ses forces et ses moyens sur les orientations essentielles de la science. (...) A côté de collectivités scientifiques remarquables, dont le pays s'enorgueillit à juste titre, il y en a qui travaillent dans une grande mesure à vide, qui consacrent leurs forces à des questions secondaires et possèdent des cadres d'un niveau assez faible.* » M. Brejnev a ensuite défini la tâche à laquelle doit s'atteler l'Académie. Il s'agit d'« *accélérer l'utilisation des réalisations scientifiques dans la pratique de la production* ».

Le secrétaire général a fait la distinction entre le rôle qui revient aux scientifiques et celui qui revient au parti. « *Nous n'avons pas l'intention*, a-t-il dit, *de vous dicter les détails des thèmes scientifiques, les voies et les méthodes de la recherche. C'est l'affaire des savants eux-mêmes. Mais quant aux orienta[tions] essentielles du développe[ment] de la science, quant au[x] tâches principales rendues néce[s]saires par les réalités, nous l[es] déterminerons ensemble.* »

JACQUES AMALRIC.

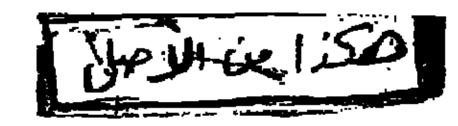
(1) Auxquels il faut ajouter qu[...] tre cent quarante-huit memb[...] correspondants et soixante-trois c[...] respondants étrangers.

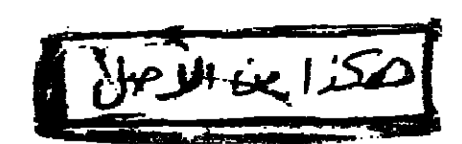
(2) La mise à la retraite [...] M. Keldych n'a cependant pas [...] signification politique. L'ancien p[...] sident, qui a fait l'objet de plusie[...] opérations cardiaques, est, en eff[...] gravement malade.

(3) L'Académie des scien[...] contrôle environ deux cent cinqua[...] établissements employant quara[...] mille savants. Or on compte o[...] ciellement en Union soviétique [...] mille trois cents instituts de rech[...] che, employant au total un mill[...] de chercheurs.









DIPLOMATIE

LE « QUAI » DANS LES BRUMES

Suite de la première page.)

...est peu, si l'on considère que ...nombre des nations indépen-...tes a presque triplé en trente ... C'est moins encore en re-...t de l'ambition de la France ...jouer dans le monde un rôle ... rapport avec sa puissance ...le. C'est surtout minime en ...rd des servitudes extérieures ...a vie contemporaine.

...1er janvier, les effectifs du ...istère des affaires étrangères ...lisaient 8 638 personnes, *dont* ...5 à l'étranger. Plus de la moi-... — 5 038 agents d'après le ...eau des effectifs budgétaires ...ne sont pas titulaires, parmi ...on compte un nombre impor-... d'auxiliaires étrangers ...58) : plantons, chauffeurs, té-...onistes, etc. Le personnel ...laire se réduit donc à 3 600 ...onnes, toutes catégories ...fondues.

...287 relèvent de la catégorie ...érieure, le « *cadre A* ». Ce sont ... diplomates proprement dits ...ont le regard tourné vers les ...s postes, les ambassades « *no-*... » et la dignité suprême d'am-...adeur de France.

L'hétérogénéité du recrutement est une première cause de dissension. Depuis trente ans, le mode de recrutement a été modifié et le Quai a dû, en outre, absorber la plus grande partie des administrations françaises en reflux dans le monde. Le corps diplomatique est ainsi composé de plusieurs couches géologiques. La plus ancienne est issue du « grand » et du « petit » concours des affaires étrangères — remplacés à partir de 1947 par un contingent annuel provenant de l'ENA — et du concours d'Orient, auxquels se sont ajoutés un peu plus tard les concours des secrétaires adjoints des affaires étrangères. Sont, en outre, venus grossir les rangs des ministères : en 1945 et 1946, des résistants admis sur examens et concours spéciaux; en 1954, le personnel du commissariat aux affaires allemandes et autrichiennes ; en 1956, celui du commissariat de la Sarre ; en 1957, les contrôleurs civils du Maroc et de la Tunisie et à différentes étapes, un fort contingent de la France d'outre-mer.

Brahmanes et parias

...ce personnel titulaire, il faut ...ter les non-titulaires, les uns ...ractuels, les autres sans sta-... et le « *tour extérieur* », élé-...e formule employée pour ...mer la nomination de non-...omates à des postes diploma-...es. Au total, en 1975, près de ...oitié des agents du cadre A ...%) étaient entrés au ... par des voies parallèles ; ...ourcentage est très supérieur ...lui qu'on peut rencontrer dans ...autres départements ministé-... Il est particulièrement élevé ... les « conseillers de première ...le deuxième classe » (61 % ...60 %), c'est-à-dire ceux ... piaffent devant le por-...n des ministres plénipoten-...es en deçà duquel il n'est ... de carrière réussie. Entre ...« parias » non titulaires et ...« parachutés » du « tour exté-...r », l'hétérogénéité de ce ...utement est génératrice de ...s et de rivalités à peine tem-...s par l'onction profession-... Une formule se transmet de ...ration en génération : « *Moi,* ...*cher, je suis entré ici par le* ...*d concours, et vous, par un* ...*ours de circonstances.* »

... voie royale du corps diplo-...que demeure, bien entendu, ..., pour laquelle neuf à dix ...s par promotion sont offerts ...Quai. Valeur personnelle ...esprit de corps ? Les deux, ...doute, permettent au jeune ...arque » de faire les plus brillantes carrières. Des camarades et des anciens l'attendent dans la place et aux postes-clés des autres administrations. Entrés au Quai à l'âge moyen de vingt-sept ans, avec déjà deux ans d'ancienneté pour le temps passé à l'école, les « brahmanes » de l'ENA « tourneront » dans le circuit « noble » : Washington, Londres, Bonn, Rome, Moscou, à la rigueur Tokyo — les organisations internationales et les cabinets ministériels évitant les « exils » en Amérique latine et en Afrique. D'après les statistiques, les énarques sont, à quarante-deux ans, conseillers de première classe, grade à partir duquel on peut décrocher un poste d'ambassadeur (3), et, à quarante-sept ans, ministres plénipotentiaires. Toutes les ambitions sont alors permises.

Comme l'agrégation dans l'enseignement, le concours de l'ENA ne consacre pas seulement la valeur intellectuelle. Dans une large mesure — trop large aux yeux de ceux qui sont venus d'autres horizons, — il détermine la carrière et la couronne avant qu'elle ait commencé. Le préjudice qu'entraîne l'échec à l'ENA n'est pas seulement quasi irrémédiable dans la carrière diplomatique ; il est ressenti comme d'autant plus injuste que les autres portes du Quai proposées aux « recalés » sont à peine moins faciles à franchir.

Un humiliant indice

... concours des secrétaires ...ent est destiné à recruter ... spécialistes pour l'Europe ...tale — l'Orient, vu du Quai, ...ence à Prague, — le Proche-...t, l'Afrique et l'Asie. Les conditions de candidature ont été sensiblement assouplies. Mais aux quelque quatre-vingts postulants qui s'y présentent, bon an, mal an, six à sept places sont offertes. Une fois le seuil franchi, la bonne connaissance d'une langue orientale difficile, pour méritoire qu'elle soit, n'est pas toujours un atout. Elle peut même condamner à un exotisme peu propice aux ascensions rapides. Tous les diplômés de vietnamien n'ont pas la chance d'Henri de Monpezat de rencontrer, étant en poste à Londres, une future reine du Danemark. C'est un fait en tout cas que les agents d'Orient, bien qu'égaux théoriquement aux énarques, ne deviennent ministres plénipotentiaires que neuf ans en moyenne après eux.

Deux autres concours spécifiques sont organisés annuellement par le ministère des affaires étrangères et marqués d'emblée d'un « label » affligeant : les concours de secrétaires-adjoints, avec, là encore, les deux volets : l'un « *général* » et l'autre d'« *Orient* ». Ils formeront le cadre A'. Huit places étaient proposées cette année pour chacun des concours de secrétaires-adjoints. Là encore, la sélection est sévère : un reçu pour dix à douze candidats environ, et les étudiants qui se présentent doivent être titulaires d'au moins une licence (beaucoup en ont deux). Nombre de recalés de justesse à l'ENA sont sur les rangs. Sans doute, un petit nombre de secrétaires-adjoints peuvent-ils chaque année, par le jeu d'un examen intérieur, passer du cadre A' au cadre A. Mais la carrière des autres restera marquée jusqu'au bout de l'humiliant indice. Quelles que soient leurs qualités professionnelles, ils ne pourront jamais accéder aux postes d'ambassadeurs ni aux grandes directions.

Une autre catégorie de mécontents, si l'on peut dire congénitaux, est le personnel non titulaire. Le problème que pose ce personnel est déjà sérieux à l'échelle nationale, mais il atteint aux affaires étrangères une ampleur inégalée. Comme toujours lorsque les marginaux sont en cause, leur nombre est mal connu et varie selon qu'on prend ou non en compte le personnel para-diplomatique, par exemple les administratifs des missions culturelles. Ainsi, le tableau des effectifs budgétaires du ministère au 1er janvier dernier fait état de 5 038 non titulaires, mais un recensement communiqué à la fonction publique en dénombre 6 455, soit 64 % du personnel total des affaires étrangères. C'est ce dernier chiffre — en progression constante, souligne-t-on, — que retient leur syndicat. Avec neuf cents adhérents, l'« *Association professionnelle des agents contractuels des affaires étrangères* », sans attache à une centrale, est le plus important syndicat des affaires étrangères. Ces non-titulaires ont des fonctions très diverses, depuis les experts hautement qualifiés jusqu'aux humbles plantons recrutés parmi les autochtones dans les consulats lointains. 47 % sont des contractuels et 17 % des vacataires, engagés à titre temporaire et révocables à tout moment, qui n'ont droit ni au préavis, ni aux indemnités de licenciement, ni à l'ancienneté, ni à la retraite.

Ramper pour une secrétaire

A l'administration centrale, les contractuels sont relativement bien protégés. Ils bénéficient de contrats illimités, du statut et de la grille des salaires de la fonction publique. Mais ils ne peuvent aller en poste à l'étranger. Ceux qui travaillent au-delà des frontières ont des contrats de trente mois à trois ans. Ils n'ont pas de grille indiciaire, sont attachés à un poste et ne peuvent en changer qu'en reprenant leur carrière à zéro.

Le « tour extérieur » permet sans doute d'intégrer quelques non-titulaires dans certaines conditions précises. Il permet aussi au ministre des affaires étrangères et au président de la République, maître ultime de la décision, de nommer à la tête des missions diplomatiques toute personnalité de leur choix (ancien ministre, général sans emploi, etc.).

Ainsi, le personnel des affaires étrangères est si divers et si dispersé qu'on exagère à peine en disant qu'il ne présente que des cas d'espèce. L'évolution du monde, le repli sur l'Hexagone, qui draine vers les affaires étrangères les administrations d'outre-mer, ont encore aggravé cette prédisposition à la confusion. Ainsi, pour 43,5 %, les conseillers de deuxième classe viennent de la France d'outre-mer et des contrôles civils du Maroc et de Tunisie.

Bien entendu, l'intendance n'a pas suivi. Quand on a pléthore de « grosses têtes » il est tentant de recruter moins de petits emplois. Raisonnement comptable qui mécontente tout le monde : en haut, un personnel sous-employé pour sa qualification ; au milieu et en dessous, un personnel sur-employé pour son salaire. La pyramide administrative a ainsi pris la forme d'un diabolo avec mille deux cent quatre-vingt-sept titulaires A et A' ; pour cinq cent quatre-vingt-dix-sept titulaires du cadre B (secrétaires administratifs, chiffreurs, etc.) et trois mille six cents cadres C et D (personnel d'exécution). « *Il faut ramper,* dit un ambassadeur, *pour obtenir une secrétaire.* ». Un autre diplomate en poste à Paris, mais non au « siège », raconte que son courrier reste en souffrance faute de coursier pour le porter au ministère. Des agents de service, recrutés au dernier échelon (1 415 F par mois) s'acquittent pendant des années de tâches exigeant une certaine technique mais sans obtenir le salaire correspondant.

Le recrutement des non-titulaires est évidemment un expédient qui permet de recruter du personnel en maquillant les créations de postes. Le « congé spécial » en est un autre pour décongestionner les cadres supérieurs. Le fonctionnaire en congé spécial touche son traitement pendant trois à cinq ans à ne rien faire ou en le cumulant avec un salaire du secteur privé. Le ministère des affaires étrangères a obtenu trente-huit congés spéciaux en 1962, cinquante en 1969, et vient d'en obtenir vingt-sept du ministère des finances, sur cinquante demandes. Reste à savoir si cette pratique, de fort mauvaise gestion, est de nature à réconcilier les diplomates avec leur métier.

MAURICE DELARUE.

(1) Jacques Chazelle : *La Diplomatie* (P.U.F.).

(2) Préface à *Quai d'Orsay*, de Jacques Dumaine.

(3) La fonction temporaire d'ambassadeur de la République française ne doit pas être confondue avec la dignité d'ambassadeur de France, conférée à vie à titre exceptionnel.

Prochain article :

DES AMBASSADES AU « DÉPARTEMENT »

POLITIQUE

Le projet Galley à l'Assemblée nationale

Les orateurs de la majorité portent des appréciations divergentes sur la réforme

Première constatation : « Comme la mer, la réforme foncière est toujours recommencée ». M. Mauroy (P.S.) l'a souligné, mercredi, dans la suite de la discussion générale. M. Claudius-Petit (réf.) a relevé que le débat reprenait là où l'Assemblée l'avait laissé il y a huit ans, « sans qu'aucun des maux dénoncés à l'époque n'ait été atténué ». Quant à M. Icart (R.I.), il s'est même demandé si tout l'arsenal législatif proposé aujourd'hui « n'arrivait pas après la bataille ».

Deuxième constatation : si, en matière d'urbanisme, chacun croit détenir la vérité, il appartient au pouvoir de choisir. Mais alors que le porte-parole de l'U.D.R. n'entend pas remettre en cause mais accentuer la solution choisie, celui des républicains indépendants exerce un droit de critique qui revient, si l'on en croit M. Fanton (U.D.R.), rapporteur du projet, à démanteler le texte gouvernemental. De plus, si M. Icart précise que l'impôt foncier « ne peut obtenir l'agrément » de son groupe, M. Aubert explique que c'est parce que l'U.D.R. croit à la nécessité d'un véritable impôt foncier qu'elle estime inopportun de se prononcer à la hâte sur « une innovation aussi importante ». De telles divergences d'interprétation permettent de s'interroger sur la cohésion de la majorité face à ce que le chef de l'Etat considère comme « une importante réforme de structure ».

Troisième et dernière constatation : « Dites-nous quelle réforme vous voulez, nous vous dirons q[ui] vous êtes, quelle société vous projetez, quelle vi[e] vous nous préparez. » Cette formule de M. Mau[roy] (P.S.) a le mérite de souligner une fois de pl[us] combien le débat qui se déroule actuellement [au] Palais-Bourbon, combien les votes qui s'y rat[ta]chent sont politiques. Le moins qu'on puisse d[ire] est que la majorité y participe en ordre disper[sé].

PATRICK FRANCÈS.

Intervenant mercredi après-midi 8 octobre dans la suite de la discussion générale, M. HENRY CANACOS (P.C., Val-d'Oise) souligne « *la détérioration rapide et profonde des conditions de vie dans la ville contemporaine : le prix du logement devient inabordable pour les familles modestes, le loyer et les charges absorbent une part croissante du revenu des travailleurs* ».

« *Cette situation*, affirme M. Canacos, *est le résultat de votre politique antisociale dans le domaine du logement*.

L'orateur s'attache à démontrer que cette réforme, « *qui ne vous coûte rien* », ne peut enrayer la spéculation foncière, « *dont le véritable moteur est la spéculation immobilière, qui prend sa source dans l'abandon d'une politique sociale du logement* ».

M. Canacos préconise un certain nombre de mesures immédiates (création d'une taxe sur le prix de vente des logements, suppression des avantages fiscaux consentis aux monopoles immobiliers) et rappelle les mesures contenues dans le programme commun, notamment le droit de préemption publique à l'intérieur des périmètres d'urbanisation, la taxe foncière sur les terrains bâtis et non bâtis, la taxe sur les plus-values foncières (« *les petits propriétaires en seront partiellement exemptés* »), dont le produit sera affecté au financement de la politique foncière des collectivités locales.

En ce qui concerne la création éventuelle d'un impôt foncier, il déclare : « *Nous avons écouté avec intérêt M. Fanton. Nous verrons, au moment du vote, si les belles déclarations qui ont été faites n'étaient que démagogie.* »

Et il conclut : « *Votre loi a un contenu de classe. Dès son application, le prix des terrains pour les logements sociaux sera augmenté. Votre machine de guerre contre la spéculation est armée de pétards mouillés. Nous ne voterons donc pas cette loi qui trompe les Français.* »

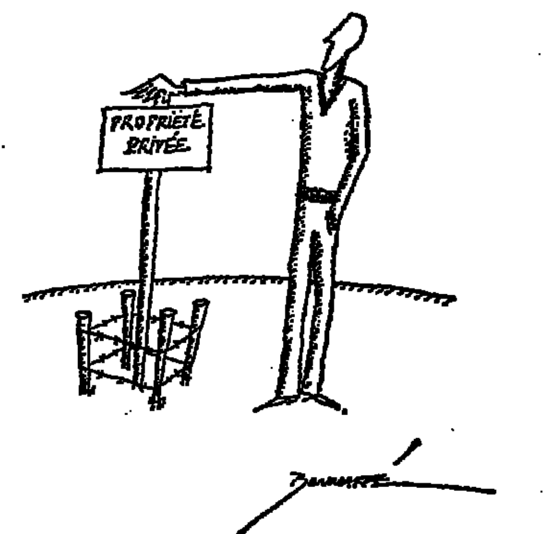
M. CLAUDIUS-PETIT : l'impôt foncier n'est pas un mythe

M. EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris), ancien ministre de la reconstruction (1948-1953), souligne que, ce débat, l'Assemblée le reprend au point où elle l'avait laissé il y a huit ans, « *puisque tous les maux qu'elle avait alors dénoncés demeurent* ». Il se félicite de voir que l'idée de l'impôt foncier est désormais partagée par des gens qui, naguère, la combattaient et qu'un certain consensus existe, à ce sujet, dans le pays. Il estime nécessaire de réaffirmer le droit de propriété tout en soulignant que son usage doit contribuer au bien-être de la collectivité.

Et il poursuit : « *Je suis un libéral, non pas un libéral « avancé », mais un libéral qui veut enfermer les citoyens dans leur devoir. Nous avons assisté à l'élaboration de lois qui n'étaient pas appliquées, car elles n'étaient pas applicables. Résultat : le renchérissement des sols. Dans ce domaine*, estime-t-il, *toute mesure sectorielle ne fait qu'aggraver le problème général. Il faut donc avoir le courage d'aller plus loin.* »

Après avoir critiqué la façon dont a été menée la politique des villes nouvelles (« *ce qui a manqué, c'est une volonté conductrice* »), il aborde le « *morceau de résistance* » : l'impôt foncier. « *Je regrette*, déclare-t-il en s'adressant à M. Galley, *que vous ayez prononcé à ce sujet une condamnation qui se voulait définitive.* » Et il ajoute : « *Je n'aime pas qu'on tourne en dérision des propositions élaborées longuement par des hommes éminents. L'impôt foncier, ce n'est pas un impôt mythique. Je préfère d'ailleurs parler d'impôt sur le capital.* »

« *Je vous en supplie*, conclut-il, *n'attendez pas qu'il soit trop tard pour sauver la propriété privée en la rendant solidaire du devenir des villes. On met les petits propriétaires en avant, comme des otages, pour permettre aux autres, les grands propriétaires, de se protéger derrière eux. Il ne faut plus attendre pour réformer. Ceux qui auront voulu la réforme, ce sont ceux qui voteront l'impôt foncier déclaratif annuel.* » (Applaudissements sur les bancs du groupe des réformateurs et du groupe des socialistes et des radicaux de gauche.)



(Dessin de BONNAFFÉ.)

M. ICART : les réserves des républicains indépendants

M. FERNAND ICART (R.I., Alpes-Maritimes), président de la commission des finances, reconnaît que « *les Français ne sont pas satisfaits de l'urbanisme* », mais se demande « *si tout cet arsenal législatif qui nous est proposé n'arrive pas après la bataille* ». « *Gardons-nous de la rage de légiférer à tout prix* », ajoute-t-il.

« *Je suis d'accord*, déclare-t-il, *avec le principe du plafond légal de densité. Nous ne sommes pas fâchés de voir le gouvernement s'engager dans la voie d'une réglementation du droit de construire. Nous acceptons, en effet, une certaine limitation de ce droit, mais les modalités du P.L.D. suscitent de notre part des réserves.* »

1) La spéculation foncière « *la plus nocive* » s'exercera essentiellement à la périphérie des villes : « *c'est donc cette zone qu'il convient de protéger prioritairement* » ;

2) Le projet comporte une définition uniforme du P.L.D. Dans les centres urbains, un plafond équivalent à un coefficient d'occupation du sol égal à un peut entraîner une « *véritable spoliation* ». Autour des villes, un tel plafond peut entraîner une « *densification parfois excessive* ».

3) Il ne crée pas d'incitation à la mobilisation des terrains. « *Certes*, note-t-il, *il y a le projet d'impôt foncier de M. Fanton, mais, pour séduisante qu'elle soit en apparence, cette solution ne peut obtenir l'agrément des républicains indépendants. Et puis la société française accepte mal l'idée d'un impôt sur le capital.* »

M. Icart se prononce pour un plafond légal variable et évolutif qui serait une photographie des droits de construire actuels et permettrait le partage de la plus-value entre la collectivité et le propriétaire. Quant à la réduction progressive des plafonds légaux, elle inciterait les propriétaires à se défaire de terrains dont la rétention prolongée grignoterait la valeur vénale. Dans le même temps, souligne-t-on, les ressources des collectivités locales augmenteraient.

M. MAUROY (P.S.) : un choix de droite

Pour M. PIERRE MAUROY (P.S., Nord), « *il n'y a plus d'urbanisme possible sans une maîtrise des sols qui ne saurait être distinguée de la volonté de réaliser un cadre de vie nouveau.* »

« *Pour la première fois*, déclare-t-il, *il est enfin permis de parler de ce fameux changement. Mais sera-t-il réalité ou trompe-l'œil ? Il vous faudra choisir, et l'on devine de quel côté ira votre choix. Le changement ne résiste pas, en effet, aux pesanteurs sociologiques, et vous allez en fournir une preuve éclatante (...).*

Après avoir noté que, « *sous le couvert de la défense des intérêts des petits propriétaires, on assure la protection des professionnels de la spéculation* », il poursuit : « *Le projet ne touche pas aux structures, puisqu'il ne transfère pas le droit de construire à la collectivité. Il ne peut y avoir de réforme urbaine sans une redéfinition de la propriété foncière, et la technicité de votre mécanisme dissimule une orientation purement conservatrice. La seule solution dans ce domaine consiste à concilier l'exercice du droit de propriété personnelle et familiale avec la nécessité de l'aménagement de l'espace par la collectivité.* »

Rappelant que depuis longtemps déjà son groupe a conçu l'idée d'un impôt foncier annuel (« *qui figure d'ailleurs à présent au programme d'un des partis de la majorité* »), impôt fondé sur la valeur des terrains, déclarée par les propriétaires, et qui serait l'instrument d'une municipalisation progressive des sols, il affirme que les « *petits* » ne seraient nullement lésés par un tel impôt dont seraient exemptés les terrains agricoles.

« *Attachés à une véritable réforme foncière*, conclut M. Mauroy, *nous aiderons M. Fanton et ses amis à battre les éléments les plus rétrogrades de l'actuelle majorité. Votre choix, vous l'avez fait à droite, et il fait obstacle à la réforme foncière. Celle-ci viendra pourtant un jour, mais ce sera avec une autre majorité et un autre gouvernement.* »

M. AUBERT (U.D.R.) : ne pas dénaturer la réforme

« *Beaucoup croient détenir la vérité*, déclare M. EMMANUEL AUBERT (U.D.R., Alpes-Maritimes), *mais la vérité est de choisir : ce mérite, vous l'avez eu ; nous ne vous le discuterons pas.* »

Après avoir réaffirmé le droit fondamental de la propriété, il déclare : « *Tout nouveau sacrifice dans l'exercice de ce droit trouve sa pleine justification, s'il est imposé au nom d'un intérêt public supérieur, et à la condition que l'équité soit scrupuleusement assurée dans les textes et peut-être plus encore dans leur application.* »

M. Aubert examine ensuite les solutions contenues dans le projet :

1) Le plafond légal de densité, « *innovation originale et intéressante, mais dont le caractère quelque peu contradictoire de ses objectifs* (limiter la densification des centres villes et accroître les moyens des collectivités) *laisse craindre que chacun d'entre eux ne pourra être pleinement atteint, mais fait espérer qu'aucun ne sera totalement manqué* » ;

2) Le droit de préemption : « *Il était temps d'en généraliser l'usage. Il doit être un droit de préférence et non un droit de retrait. Il apparaît même nécessaire d'en étendre la portée géographique* » ;

3) L'expropriation : « *Il convient de repenser le régime de l'expropriation, afin qu'elle puisse devenir un instrument équitable et exceptionnel d'intervention rapide pour des opérations urgentes, essentiellement d'intérêt national. Le projet propose une amélioration importante, mais une réforme globale est nécessaire* » ;

4) La modification du code de l'urbanisme : « *Tout dépendra de la façon dont les dispositions du projet seront comprises et appliquées. (...) Mais, estime-t-il, s'il s'avère incontestablement nécessaire de resserrer les interventions de l'administration, il est également nécessaire que celle-ci se montre plus compréhensive.* »

Et il déclare pour terminer : « *A des fins politiques, on vous fait un double procès : votre réforme serait inefficace et incomplète. En ce qui concerne l'efficacité, qui peut affirmer aujourd'hui que votre réforme n'atteindra pas ses objectifs ? Il convient donc de ne pas la dénaturer. Quant à l'instauration d'un impôt foncier dont certains veulent faire un test politique, nous n'avons, à ce sujet, aucun complexe à faire car nous avons toujours été favorables à une solution fiscale du problème foncier. Nous nous réjouissons que l'amendement Fanton ait permis de débattre de cette question fondamentale. Qui oserait affirmer que, dans les formules qui nous sont proposées aujourd'hui, l'impôt foncier, qui se veut social et même socialiste, ne contraindrait pas essentiellement les petits propriétaires, faute de revenus suffisants, à vendre leurs biens alors que les autres pourraient attendre et voir venir ? En résumé, la formule n'est pas au point*, estime M. Aubert, *parce que les structures et la connaissance du domaine foncier de notre pays ne sont pas satisfaisantes* ». C'est pourquoi le groupe U.D.R. demande d'accepter les propositions concernant l'institution d'un livre foncier.

« *En attendant*, conclut M. Aubert, *s'il fallait vraiment aller plus loin, notamment pour accroître les ressources des collectivités, nous choisirions d'accentuer le système proposé par l'abaissement raisonnable du plafond légal de densité, plutôt que de lui superposer un système différent créant une deuxième fiscalité.* »

En séance de nuit, M. MAURICE LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire) ne croit pas que les moyens financiers nécessaires soient donnés aux communes ni que l'impôt foncier soit efficace. Il faut, à son avis, créer de nouvelles ressources, par exemple en ayant recours à des emprunts. Et il conclut : « *Cette réforme est un pari qui mérite d'être tenté, mais ce n'est qu'une étape.* »

Pour M. GABRIEL DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère), une réforme foncière est nécessaire. Aussi votera-t-il ce texte, « *malgré sa confusion et son imprécision, à condition toutefois que des amendements nocifs ne viennent pas le dénaturer* ».

M. AYMERIC SIMON-LORIERE (U.D.R., Var) trouve ce projet « *courageux mais non téméraire* », et estime que les textes discutés ont une portée limitée. « *Certes*, reconnaît-il, *nous ressentirons moins le mal, mais la maladie sera toujours présente.* » Aussi préconise-t-il un abaissement du plafond légal de densité. Quant à la taxe foncière, elle est, à son avis, acceptable dans le centre des villes, mais il juge préférable une taxe sur les plus-values, taxe qui nécessite la création d'un livre foncier.

Intervenant dans la discussion, M. FANTON reconnaît le caractère peu satisfaisant de son amendement du point de vue de la technique fiscale. Il regrette de ne pas avoir été assisté par le ministère des finances.

M. ROGER GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) voit dans ce texte « *l'intention flagrante de rendre les collectivités locales responsables des échecs passés et futurs de l'urbanisme* ».

Pour M. CHARLES DEPREZ (R.I., Hauts-de-Seine), le texte présente des lacunes, qu'il faudra combler rapidement, mais il constitue « *un incontestable progrès* ».

Pour M. MAURICE BLANC (P.S., Savoie), l'impôt foncier assure des ressources permanentes aux collectivités et valorise la véritable propriété à usage f[ami]lial. Ce projet « *est insuffi[sant] pour dissimuler aux França[is la] réalité de votre conservatism[e]* », estime-t-il.

Evoquant les amendement[s de] MM. Fanton et Claudius-[Petit] relatifs à la création d'un i[mpôt] foncier, M. GEORGES MES[MIN] (réf., Paris) déclare : « *Le [gou]vernement a tort de se bra[quer.] Pourquoi refuser quelque [chose] qui me paraît intelligent ?* »

Pour Mme GISÈLE MOR[EAU] (P.C., Paris), « *cette réf[orme] désigne un bouc émissaire, le [pro]priétaire, et oblige les comm[unes] à gérer la crise* ». Elle es[time] impossible de régler la c[rise] urbaine sans s'attaquer à la [crise] générale de la société.

Enfin, M. EDOUARD FRÉ[DÉ]RIC-DUPONT (R.I., Paris), a « *le triste privilège* » de re[pré]senter « *la terre promise des [pro]moteurs* », souligne que [les] *faibles sont effectivement ch[assés] de Paris* ». « *Votre loi*, est[ime]-t-il, *peut contribuer à rés[oudre] ce problème ; je lui apporte [donc] mon concours.* »

La séance est levée à 23 h.

L'UNPI : une menace pou[r le] droit de propriété.

La position de l'Union natio[nale] de la propriété immobi[lière] (UNPI) sur le projet de réfo[rme] foncière a été exprimée, merc[redi] 8 octobre, à Bordeaux, par le [pré]sident de cette association, le [bâ]tonnier Jules Ramarony, an[cien] ministre. « *Ce que nous redou[tons] dans le projet de M. Galle[y], [a] indiqué Mᵉ Ramarony, c'est l'[ins]titution d'un plafond légal de [den]sité (P.L.D.), car il constitue [une] menace pour le droit de prop[riété.] Certes, nous avons obtenu [qu'il] n'y ait pas dissociation du [droit] de propriété et du droit de c[ons]truire. Mais, derrière cette s[atis]faction de principe, il reste [une] menace de fait. (...) Il fa[udra] pratiquement racheter aux m[uni]cipalités la presque totalité [du] droit de construire, et nous [arri]verons alors à une dissociatio[n de] fait. L'institution d'un P.L.D. [est] un commencement de déman[tèle]ment du droit de propriété.* »

● *M. Georges Marchais à [Pan]tin.* — La Fédération du [parti] communiste de la Seine-S[aint-]Denis a dressé un chapiteau [de] sept mille places devant l'[hôtel de ville] de Pantin pour accueillir, le [.. oc]tobre, à partir de 17 heures, [un] rassemblement préparé par quatre cent soixante-seize cel[lules] d'entreprises sur le thème « [Avec] *les communistes, pour l'u[nion,] pour vivre libres, pour [vivre] mieux* ». M. Georges Marc[hais,] secrétaire général du P.C[.F.,] devait rappeler à cette occa[sion] les objectifs de son parti en [ma]tière d'emploi, de consomm[ation] et de lutte contre l'inflation.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Poniatowski s'explique sur les découpages électoraux

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée, mercredi 8 octobre, aux questions au gouvernement, M. Fernand Dupuy (P.C., Val-de-Marne) a dénoncé le *« charcutage »* électoral, *« préparé dans le secret »*, notamment dans le Val-de-Marne où, selon lui, le redécoupage cantonal aboutira à ce qu'*« un conseiller général de gauche représentera quarante mille habitants, alors que*, précise-t-il à l'intention de M. Poniatowski, *pour votre ami, M. Griotteray, par exemple, vous préparez une circonscription qui ne comptera à peu près que vingt mille habitants »*. M. Dupuy conclut en ces termes : *« La seule solution équitable serait la représentation proportionnelle. Mais, d'abord, il s'agit simplement d'honnêteté. Monsieur Poniatowski, vous parliez naguère des copains et des coquins. Eh bien, votre découpage est une opération de ceux-ci au profit de ceux-là ! »*

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a alors estimé qu'en matière de découpage électoral, *« il y a un équilibre toujours difficile à établir entre population et superficie. Mais*, a-t-il poursuivi, *nous n'avons absolument pas procédé dans le secret : les projets de redécoupage ont été soumis aux conseils généraux, qui les ont tous approuvés. Par acquit de conscience, je les ai aussi soumis aux conseils municipaux, et le Conseil d'Etat les a approuvés dans leur ensemble »*.

Evoquant le Val-d'Oise — dont il est ancien député et maire de la commune de l'Isle-Adam, — M. Poniatowski a déclaré : *« Certains esprits tendancieux ou pervers ont insinué que ces découpages avaient été effectués pour des raisons politiques. Si cela était vrai, comment expliquerait-on que dans mon département, sur les huit cantons créés, six aient donné la majorité à M. Mitterrand ? »*

UNE DÉLÉGATION DU F.N.R. A ÉTÉ REÇUE PAR LE GROUPE SOCIALISTE

Une délégation du Front national des rapatriés a été reçue, mercredi 8 octobre, par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le F.N.R. tenait à faire part aux parlementaires socialistes *« de l'état d'angoisse actuel de l'ensemble des rapatriés qui attendent toujours la solution de leurs problèmes et qui sont las des atermoiements du gouvernement »*.

M. Bayou, questeur, député de l'Hérault, appuyé par M. Gaudin, député du Var, et M. Labarrère, député des Pyrénées-Atlantiques, a rappelé l'action constante du parti socialiste en faveur du règlement de tous ces problèmes, et plus particulièrement : l'indemnisation des biens spoliés, la réinstallation, l'amnistie totale et effective, l'insertion des Français de confession islamique, la réintégration des fonctionnaires, la recherche des disparus, les fonds bloqués. Il s'est engagé à poursuivre son action en vue de faire cesser ce qu'il a qualifié de *« honte nationale »*. Pour le parti socialiste, comme pour les rapatriés, l'*« affaire d'Algérie »* n'est pas terminée, malgré les affirmations du pouvoir sur la *« fin du contentieux franco-algérien »*.

D'autre part, à Montpellier, dix importantes associations de rapatriés viennent de décider la création d'un comité d'action *« uni, puissant, énergique »*, qui sera formé par les dirigeants les plus qualifiés des mouvements spécifiques représentant les jeunes, les comités de défense des agriculteurs, le Groupement national pour l'indemnisation et l'Union syndicale de défense des intérêts des Français d'Algérie.

Le ministre de l'intérieur précise les modalités d'indemnisation des dommages dus à des manifestations

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance des questions au gouvernement, mercredi 8 octobre, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en réponse à M. Edouard Frédéric-Dupont, député de Paris (R.I.), qui s'inquiétait de l'indemnisation des commerçants *« victimes des pillages et des vols »* intervenus dans le quartier des Champs-Elysées, les 26 et 27 septembre dernier, a indiqué que ces *« lamentables manifestations »* ont donné lieu à cent vingt-six interpellations et à cinquante-trois présentations en justice. M. Poniatowski a souligné que le projet de loi de finances pour 1976 ouvrait la voie, sous certaines conditions, à un remboursement total par l'Etat, des effets des manifestations. Il avait auparavant rappelé que *« selon le code municipal, les municipalités sont entièrement responsables des effets des manifestations qui se déroulent sur leur territoire »*. Cette disposition, a-t-il reconnu n'est plus valable aujourd'hui, ce qui explique que l'Etat rembourse actuellement aux municipalités 80 % des indemnités qu'elles sont amenées à verser. Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a précisé que *« les personnes qui ont subi des dommages doivent s'adresser à la direction du contentieux de la préfecture de police »* et qu'un service spécial est organisé par la chambre de commerce *« pour faciliter la mise au point des dossiers et leur transmission »*.

● *Le groupe de Réflexion et propositions*, présidé par M. Hector Rolland, député U.D.R. de l'Allier, et qui rassemble, selon son président, soixante-quatorze députés, dénonce, après avoir reçu M. Michel Debré *« pour un échange de vues sur le problème »*, *« les insuffisances du budget de la défense nationale »*. Ce budget, constate-t-il, est *« trop éloigné du pourcentage de 4 % »* qui était apparu comme *« souhaitable »*. Le groupe, indique M. Rolland, a décidé *« d'exprimer fermement ses préoccupations et d'en tirer toutes les conséquences, lors du prochain débat budgétaire sur la défense nationale »*.

● *Le parti des forces nouvelles* (extrême droite) s'élève, dans une déclaration publiée mercredi 8 octobre, contre *« le chantage des agitateurs internationaux »* et *« les démarches politiques à la fois absurdes et honteuses »* de la C.E.E. vis-à-vis de l'Espagne. Le P.F.N. appelle à soutenir ce pays par une manifestation organisée, lundi 13 octobre, à 18 h. 30, place de l'Europe, à Paris.

● *Les Groupes d'action municipale* organisent les 8 et 9 novembre prochains leur onzième rencontre nationale à Pontarlier (Doubs). Un *« manifeste national »*, réactualisant la charte adoptée par les GAM à Grenoble en 1970, sera soumis à la discussion et à l'approbation des groupes.

★ GAM, 16, rue Anatole-France, 92800 Puteaux, tél. 775-11-85.

Après l'indépendance de l'archipel

LES ÉLUS DES COMORES PEUVENT-ILS ENCORE SIÉGER AU PARLEMENT FRANÇAIS ?

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, à l'occasion d'un rappel au règlement au cours de la séance du mercredi 8 octobre, a déclaré :

« Les deux députés des Comores, devenues indépendantes, continuent à faire partie de l'Assemblée et à y voter. C'est ainsi que, bien sûr, ils ont pris part au scrutin sur la question préalable et, comme par hasard, appartenant au groupe de l'Union des démocrates pour la République, ont voté contre elle. Il y a là une situation contraire à la logique et, dans une certaine mesure, à la morale politique. »

Le président de séance lui a répondu : *« J'ai pris note de votre intervention ; je la communiquerai au président de l'Assemblée, qui examinera comment résoudre ce problème, peut-être, éventuellement, en en saisissant le bureau. »*

[M. Defferre s'est référé à la logique et à la morale, et non au droit, pour s'étonner de la présence des députés des Comores à l'Assemblée nationale, alors que cet archipel, ancien territoire d'outre-mer, a accédé à l'indépendance (1). Juridiquement, en effet, l'indépendance de l'archipel ne produira tous ses effets au regard de la législation française que lorsqu'elle aura été ratifiée par le Parlement. Or le projet de loi de ratification n'a pas encore été arrêté par le gouvernement, qui tente de régler parallèlement la situation particulière de l'île de Mayotte.

Le sort des parlementaires des Comores peut rappeler celui des cent deux élus des départements d'Algérie après l'indépendance de celle-ci, le 1er juillet 1962.

Ils ont cessé d'appartenir au Parlement français aux termes d'une ordonnance du général de Gaulle publiée au « Journal officiel » du 4 juillet 1962 en même temps qu'une « déclaration » du général de Gaulle « portant reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie ». Cette ordonnance avait été lue en séance par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et avait provoqué de vives protestations des élus de tous les groupes, sauf de ceux de l'U.N.R. et du parti communiste.

Les élus d'Algérie ont continué à percevoir leurs indemnités parlementaires pendant quelques mois.]

(1) Les deux députés des Comores, MM. Mohamed Dahalani et Ahmed Mohamed, sont l'un et l'autre apparentés au groupe U.D.R. Au Sénat, les Comores sont représentées par M. Jaffar-El-Amdjade, non-inscrit.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

La compétition crée des rivalités dans la majorité comme dans l'opposition

De notre envoyé spécial

Châtellerault. — Contraint par le décès de son suppléant, M. Robert Gourault, d'affronter dimanche 12 octobre une élection législative partielle, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, était sans souci. Il est l'élu du département depuis la libération, exception faite d'une parenthèse entre 1958 et 1962. Président du conseil général, maire de Châtellerault, secrétaire général du Centre démocrate, c'est un notable comblé puisqu'en fin de carrière — il est âgé de soixante-six ans — il connaît la joie d'une nouvelle fonction gouvernementale. Un sondage réalisé avant le début de la campagne électorale avait contribué à l'optimisme de M. Abelin, qui se voyait en principe élu dès le premier tour.

Depuis, il a fallu déchanter, et, sans se sentir vraiment menacé, le ministre de la coopération a commencé de s'inquiéter et se trouve contraint de mener une campagne plus active que prévu. M. Abelin a vu en effet surgir des rivaux inattendus capables de bouleverser l'équilibre politique d'une circonscription (la deuxième de la Vienne) qui, bien que regroupant les secteurs de Châtellerault et de Loudun, reste à dominante rurale et donc en principe stable. Indépendamment de M. Robert Cerisier, qui au nom de Lutte ouvrière espère récupérer les quelque 3 % de voix trotskystes enregistrés dans la circonscription lors de l'élection présidentielle, et de la présence folklorique d'un cafetier bordelais, M. Jean Hourcq (Ordre républicain français), deux candidats de poids ont été « parachutés » : M. André Roussel, qui défend les couleurs du Mouvement des démocrates créé par M. Michel Jobert, et Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national du parti socialiste.

Inconnus dans la circonscription, les deux candidats multiplient les réunions publiques, les meetings, les collages d'affiches pour se présenter. Ils rompent ainsi avec le style relativement ouaté des campagnes électorales dans le département. M. Michel Jobert et François Mitterrand sont venus chacun deux fois soutenir leur représentant avant le premier tour. En réplique M. Abelin rameute ses collègues du gouvernement. Ces visites ininterrompues suscitent l'étonnement des électeurs, qui n'ont jamais vu tant de ministres et de dirigeants politiques se préoccuper de leur sort. Mi-amusés, mi-flattés, ils comptent les coups, mais seul un petit nombre participe au tourbillon électoral. Les maires ruraux, rendus prudents par l'enjeu soudain exceptionnel du scrutin, se réfugient dans le mutisme.

Surpris par la vigueur de la campagne, M. Abelin est surtout décontenancé de voir que les relations amicales nouées au long de trente ans de carrière ne suffisent plus à le protéger. Comment M. Michel Jobert, qui fut l'un de ses collaborateurs en 1953, lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux finances, peut-il choisir justement sa circonscription pour le premier test électoral important du parti qu'il a fondé ? Comment les socialistes peuvent-ils lui opposer un dirigeant national, que MM. Chandernagor et Defferre sont venus soutenir ? C'est le monde à l'envers.

M. Abelin avait toujours eu les meilleurs rapports avec les responsables de la S.F.I.O., qui ne lui avaient jamais opposé de candidat entre 1962 et 1968. Même en 1973, le P.S. n'était représenté que par un candidat de principe, moyennant quoi les réformateurs avaient laissé aux socialistes le champ libre dans la circonscription voisine, face à Claude Peyret, député U.D.R. aujourd'hui décédé.

Le P.S. veut s'implanter

Depuis lors, le secrétaire général du Centre démocrate est passé de l'opposition dans la majorité et le P.S., fidèle à sa politique d'implantation systématique, entend ne pas laisser au P.C.F. le monopole de la représentation de la gauche dans la circonscription. Dans la perspective de la succession de M. Abelin, il s'agit pour Mme Edith Cresson d'illustrer la progression nationale du P.S. en rattrapant les quatre mille voix qui, en 1973, séparaient le candidat socialiste de M. Paul Fromonteil (P.C.F.). Le pari est difficile, peut-être pas impossible. Si Mme Cresson est handicapée par le caractère « plaqué » de sa candidature, le représentant du parti communiste peut souffrir, lui, d'une certaine usure puisque depuis 1967 il est le challenger régulièrement malheureux de M. Abelin.

Si le parti socialiste atteignait son objectif, les répercussions au sein de l'union de la gauche ne manqueraient pas d'être profondes. Il suffit de se souvenir qu'il y a tout juste un an la polémique entre le P.S. et le P.C.F. avait surgi à l'occasion d'élections législatives partielles traduisant le progrès des socialistes au détriment des communistes. Les dirigeants socialistes ont choisi d'engager une nouvelle épreuve de force dans un département où la fédération du parti communiste est particulièrement unitaire. Son secrétaire, M. Fromonteil, fait partie de ces anciens cadres des Jeunesses communistes qui, derrière M. Paul Laurent, se battent en faveur d'une plus grande ouverture du P.C.F. On ne peut oublier que M. Roger Garaudy enseignait à l'université de Poitiers ni que, lors du vingt et unième congrès du P.C.F., M. Fromonteil était intervenu, quelque peu à contre-courant, en plaidant en faveur d'un rapprochement avec les gaullistes. S'il devait être, dimanche, distancé par Mme Edith Cresson, ses amis, au sein du parti communiste, se trouveraient gênés pour développer leurs idées à l'occasion de la discussion qui va s'ouvrir pour la préparation du vingt-deuxième congrès communiste, convoqué du 4 au 8 février 1976.

On peut voir une illustration presque caricaturale de la volonté d'ouverture de M. Fromonteil dans le libellé même de ses affiches. Son appartenance au parti communiste n'apparaît pas. Il se borne à indiquer : « candidat d'union autour du programme commun ». Il est vrai qu'il cherche aussi, par ce biais, à contrecarrer l'usage sans retenue que *Mme Cresson fait du* nom de M. Mitterrand. Or les communistes jugent déloyal un tel procédé dans la mesure où, lors de l'élection présidentielle, ils ont dans la circonscription assumé l'essentiel des efforts qui permirent au premier secrétaire du P.S. d'atteindre 48,90 % des suffrages au deuxième tour.

Mesurer l'« ailleurs »

Dans cette lutte d'influence entre communistes et socialistes, les radicaux de gauche ont prudemment choisi de ne pas choisir. On constate ainsi une nouvelle fois qu'il est bien difficile de faire vivre sur le terrain l'union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.).

Si le terrain choisi par les socialistes pour une campagne massive peut surprendre, il est compréhensible que M. Michel Jobert n'ait pas laissé passer l'occasion que lui offrait l'élection partielle de la Vienne. Par ses positions violemment anti-gaullistes de naguère, M. Pierre Abelin s'est acquis de solides inimitiés dans les rangs de l'U.D.R. Il était donc tentant d'offrir aux électeurs gaullistes sans candidat l'occasion d'exprimer leur mécontentement. Créé depuis un an, le Mouvement des démocrates ne pouvait de surcroît se situer indéfiniment « ailleurs » sans mesurer électoralement l'ampleur de ce courant politique.

M. André Roussel, qui bénéficie du soutien de l'Union des jeunes pour le progrès et du Front progressiste, a pour premier objectif de franchir la barre des 10 % indispensables pour pouvoir être présent lors d'un second tour qui paraît inévitable. Un tel score constituerait pour M. Jobert un succès flatteur. Bien que très difficile à atteindre, cet objectif n'est pas totalement irréaliste dans la mesure où le tiers environ des responsables fédéraux de l'U.D.R. refuse de soutenir M. Abelin, bien qu'il soit officiellement investi par la majorité présidentielle. M. Jean-Henri Calmon, conseiller national de l'U.D.R., a bien résumé l'état d'esprit des irréductibles en publiant dans la presse locale une déclaration violemment hostile au ministre de la coopération, présenté comme un représentant du « *parti américain* » et du « *capitalisme anarchique et antidémocratique des sociétés multinationales* ». A cette dissidence ouverte s'ajoute l'attitude de M. Michel Montenay, qui défendait les couleurs de l'U.D.R. contre M. Abelin en 1973. D'abord décidé à jouer la succession du ministre de la coopération, M. Montenay a accepté de respecter la discipline majoritaire et de s'effacer, mais il a adressé à tous les électeurs de la circonscription une lettre qui, sans appeler à voter pour M. Roussel, montre bien de quel côté penche son cœur.

M. Abelin n'a guère favorisé [illegible] réconciliation entre gaullistes [illegible] centristes par le choix de son suppléant. Dans la mesure où il [illegible] ministre et qu'il espère le res[illegible] le choix de son coéquipier pr[illegible] un relief particulier parce qu[illegible] c'est lui *qui, en réalité,* siégera [illegible] Palais-Bourbon. On aurait [illegible] envisager une formule laissant [illegible] l'U.D.R. le poste de suppléant. [illegible] tant que secrétaire général [illegible] Centre démocrate, M. Abelin n[illegible] pas voulu céder à un mouveme[illegible] rival un siège à l'Assemb[illegible] nationale. Il a préféré s'adjoind[illegible] un centriste, M. Jean-Jacq[illegible] Fouqueteau, conseiller munic[illegible] de Loudun. Le candidat du Mo[illegible]vement des démocrates, qui vi[illegible] du parti radical, via la Conve[illegible]tion des institutions républicai[illegible] de M. Mitterrand, est épaulé e[illegible] revanche par une gaullist[illegible] connue, Mme Huguette Clver[illegible] maire de Scorbé-Clairvaux. El[illegible] avait déjà été en 1968 la suppléante de M. Victor Rochenoi[illegible] candidat de l'U.D.R. que l'affair[illegible] de la Garantie foncière a depu[illegible] lors conduit à Fleury-Mérogis.

Les adversaires du ministre de la coopération, notamment les socialistes, l'attaquent volontier[illegible] sur le choix de son suppléant e[illegible] moquant ses aspects folklorique[illegible] « rabelaisiens » préfère dir[illegible] M. Abelin. Eleveur de bétail tutoyé de tous et tutoyant tout l[illegible] monde, M. Fouqueteau ne devra[illegible] pas constituer un handicap sérieux dans la mesure où il est le mieux élu sur la liste municipale de Loudun, devançant largement M. Monory, maire de la ville e[illegible] sénateur. Il a en outre l'avantage de ne pas avoir d'ambition politique nationale ou départementale, ce qui arrange certainemen[illegible] M. Monory, qui n'aimerait guèr[illegible] voir s'implanter dans la circonscription une personnalité de poids et donc un rival éventuel dans la mesure où lui aussi pense à la succession de M. Abelin, mais cette fois pour la présidence du conseil général.

THIERRY PFISTER.

(1) Les conseillers municipau[illegible] socialistes qui figurent sur la list[illegible] de M. Abelin ont été sommés, il y a un an, par la nouvelle direction du P.S., soit de se constituer e[illegible] groupe d'opposition, soit de quitte[illegible] le parti. Ils ont choisi la second[illegible] solution.

***

— M. Jean Charbonnel, ancien ministre U.D.R., maire de Brive qui est en conflit avec son parti dans la Corrèze, a déclaré :

« *Comme tous les gaullistes qui n'ont pas accepté de se rallier à la majorité giscardienne, je m'élève vivement contre la décision de l'U.D.R. demandant de voter pour M. Abelin, qui n'a cessé de combattre avec acharnement le général de Gaulle et le gaullisme, e[illegible] demeure le symbole de l'atlan[illegible]tisme, de la supranationalité e[illegible] d'une politique économique [illegible] sociale que nous rejetons.* »

De son côté, la revue gaullist[illegible] *l'Appel* s'en prend avec violen[illegible] au ministre de la coopération [illegible] écrit notamment, dans un artic[illegible] encadré signé « P. M. » :

« *L'anti-gaullisme incondition[illegible] de M. Abelin et les intérêts qu'[illegible] a partagés avec la firme I.T.T. sont suffisamment connus de tou[illegible] pour rendre dérisoire tout soutie[illegible] qui lui serait apporté au nom d[illegible] l'idéal de la Ve République.* »

POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

.e conseil des ministres s'est .uni mercredi matin 8 octobre, palais ce l'Elysée, sous la présence de M. Valéry Giscard staing. A l'issue de la réunion, communiqué suivant a été olié :

SOLIDARITE ENERGETIQUE.

e ministre des affaires étrangères le ministre de l'économie et finances ont fait adopter un jet de loi autorisant l'approba- de l'accord signé le 9 avril 1975 tant création d'un fonds de sou- financier de l'Organisation de pération et de développement nomique (O.C.D.E.). En créant fonds de solidarité, les vingt- tre pays signataires de l'accord sont proposés d'éviter que leurs icultés en matière d'approvision- nent en énergie ne les conduisent prendre des mesures unilatérales restreindraient les échanges rnationaux ou stimuleraient ar- ciellement les exportations.

cet effet, le Fonds pourra pléter, dans des cas exceptionnels et pour une période limitée, autres sources de crédit aux- lles les Etats membres peuvent ir recours. Le total des quotes- ts attribuées à chaque Etat evant à 20 milliards, dont 1,7 mil- d pour la France. Leur montant ermine pour chacun d'eux à la les possibilités d'emprunt auprès Fonds et l'étendue des risques ourus.

HEBERGEMENT COLLECTIF ET MAJORITE A DIX-HUIT ANS.

: conseil a adopté un projet de qui tire les conséquences de aissement de l'âge de la majorité e qui concerne la protection par- lière des mineurs, prévue par le e de la famille et de l'action ale, en matière d'hébergement ectif.

REMUNERATION DES PERSONNELS DE L'ETAT.

: conseil a approuvé un projet lécret portant majoration de la unération des personnels civils et militaires de l'Etat, à compter du 1er octobre 1975. Ce projet, qui met en œuvre les dispositions de l'accord salarial pour 1975 dans la fonction publique, comporte une augmentation des traitements de 2,1 %, se décomposant en 1,1 % au titre du maintien du pouvoir d'achat pendant le second trimestre et en 1 % à titre d'anticipation sur les hausses prévisibles pour le trimestre prochain. Il comporte également une majoration des retraites par l'incorporation de deux points de l'indemnité de résidence dans le traitement de base. Il majore de dix points d'indice le minimum de pension.

● **SCOLARISATION A LA REUNION.**

Le ministre de l'éducation a rendu compte de son récent voyage à la Réunion. L'œuvre accomplie depuis quinze ans dans ce département en matière d'éducation est particulièrement importante : les effectifs scolaires sont passés de quatre vingt mille à cent soixante-quinze mille. L'effort sera maintenant porté sur l'adaptation de la pédagogie au comportement des élèves, dans l'enseignement élémentaire par un renforcement de l'apprentissage du français, dans l'enseignement secondaire par le développement des activité manuelles et techniques dans les collèges et les formations pré-professionnelles.

● **LA DEPARTEMENTALISATION DES D.O.M.**

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a rendu compte de la situation dans les départements d'outre-mer, et notamment de l'application de la politique de départementalisation. Il a évoqué la nécessité d'améliorer les liaisons aériennes dans ces départements avec la métropole, de développer les industries légères et de faire bénéficier pleinement les productions agricoles de ces départements des mécanismes européens de soutien et de garantie.

● **LA « PRESENCE » POSTALE.**

Le conseil a entendu une communication du secrétaire d'Etat aux P.T.T. sur la situation de la poste. Il a fait le point de l'application du programme accéléré de construction de centres de tri de la banlieue parisienne, ainsi que l'effort consenti en matière de crédits affectés à l'action sociale et de recrutement de personnel. Il a également exposé les grandes orientations qu'il entend mettre en œuvre pour maintenir la « présence postale » dans les zones nouvellement urbanisées et les zones rurales et pour traiter les problèmes spécifiques de la région parisienne.

● **SOIXANTE-QUINZE MILLE ETUDIANTS ETRANGERS.**

Le secrétaire d'Etat aux universités a fait une communication sur l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur des étudiants étrangers, dont le nombre est passé de soixante-six mille à soixante-quinze mille dans les deux dernières années scolaires. Des procédures nouvelles ont été arrêtées pour assurer, grâce notamment à une meilleure organisation de l'information, de la prospection, et à l'envoi de missions de professeurs, le recrutement, la préformation et l'accueil des étudiants étrangers, en particulier dans les départements universitaires les instituts et les écoles dispensant les formations scientifiques et techniques. Afin d'assurer une meilleure coordination des efforts en ce domaine, le comité réunira les représentants de toutes les administrations intéressées.

● **LA REFORME DE L'ARCHITECTURE.**

Le secrétaire d'Etat à la culture a rappelé les conditions dans lesquelles le gouvernement a posé les bases de la réforme de l'architecture. Il a analysé le projet qu'il a préparé, rendu compte des contacts qu'il a pris et des principaux problèmes que soulève la réforme. A la suite de cette communication, le conseil a décidé de poursuivre la mise au point définitive du projet.

[Une consultation lancée par l'ordre auprès des architectes a montré que les neuf dixièmes de ceux qui ont répondu (cinq mille sept cents sur quelque neuf mille architectes) rejettent le projet gouvernemental tel qu'il leur est présenté par les organisations professionnelles : 76 % condamnent le système de conseil architectural, et 89 % s'opposent à la mainmise d'organismes financiers sur l'architecture par le biais de l'architecte salarié.]

● **L'AIDE EUROPEENNE AU PORTUGAL.**

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion que le conseil des Communautés européennes a tenue à Luxembourg les 6 et 7 octobre 1975, au cours duquel il a été décidé d'accorder au Portugal une aide européenne d'urgence.

Le bureau national du Mou- ent de la jeunesse comuniste France « s'élève avec la plus ême vigueur contre le refus gouvernement français d'ac- ler son visa aux dirigeants du nsomol léniniste de l'U.R.S.S. devaient participer à la nde soirée d'amitié de la jeu- se franco-soviétique, mardi au Palais des sports de la te de Versailles ». Elle voit s ce refus « une nouvelle ve de la duplicité de ce pou- giscardien qui se pose en défenseur de la prétendue « libre circulation des hommes et des idées ».

● *La fédération du Pas-de-Calais du parti communiste* proteste contre la visite de Mme Giscard d'Estaing, à Liévin, où s'était produite une catastrophe minière (*le Monde* du 5-6 octobre), et la dénonce comme « *une tournée de propagande en faveur du pouvoir, de la majorité et de leur politique* ».

Le président de la République à la Réunion en 1976

A l'issue du conseil des ministres, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a annoncé que M. Valéry Giscard d'Estaing se rendrait à la Réunion dans le courant de 1976 et que M. Jacques Chirac visiterait les Antilles et la Guyane aux environs de Noël 1975.

Au cours de sa communication, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a indiqué que, conformément à ses promesses, les tarifs de l'électricité dans les départements d'outre-mer avaient baissé au cours de l'année.

A propos de la Guyane, il a fait savoir au conseil que trente mille candidats français s'étaient fait connaître pour s'installer dans ce département d'outre-mer. Une mission d'études d'une trentaine d'experts remettra son rapport au gouvernement vers le 15 novembre. Une mission administrative d'accueil sera très prochainement installée auprès du préfet de la Guyane. Le président de la République a noté que « *l'élan avait été pris et qu'il convenait de le poursuivre* ». A propos des relations avec les Antilles, M. Giscard d'Estaing a insisté pour que le problème des transports ne se heurte pas à des monopoles et pour que soit développée dans ce département une industrie légère.

M. CHALANDON PROPOSE UNE EXPÉRIENCE RÉGIONALISTE LIMITÉE

M. Albin Chalandon, ancien ministre, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, écrit dans son journal électoral *Asnières spéciale* : « *Un équilibre doit être trouvé qui permette aux régions d'exercer un certain pouvoir économique grâce à des compétences et à des moyens — financiers notamment — plus étendus, sans pour autant susciter un pouvoir politique sous quelque forme que ce soit. Cela exclut l'existence d'un exécutif élu à la tête de la région, mais pas nécessairement celle d'une assemblée élue directement, dès lors que ses attributions sont clairement délimitées. Le cumul des mandats régionaux et nationaux parait en tout état de cause une mauvaise solution. Pourquoi ne pas tenter une expérience limitée à une ou quelques régions ?*

● *L'exemple des institutions régionales belges.* — Dans le point de vue intitulé « L'exemple des institutions régionales belges » signé par M. Jacques Sourdille (*le Monde* du 9 octobre), il était écrit : « *L'efficacité de nos voisins belges et hollandais repose sur l'autorité du gouvernement de province...* », alors qu'il fallait lire « *du gouverneur de province* ».

● *M. Paul Ribeyre,* sénateur de l'Ardèche, président du conseil régional Rhône-Alpes, a été porté à la présidence du bureau de la fédération régionale des républicains indépendants. Il succède à M. Paul Feuga, démissionnaire.

SCIENCES

LA MODIFICATION DE STRUCTURE DU C.E.A.

La direction s'efforcera de ne transférer à la nouvelle filiale regroupant les activités de production que du personnel volontaire

La réunion qui regroupait le mardi 8 octobre à Paris des représentants de la direction du Commissariat à l'énergie atomique et des délégués syndicaux et du personnel a apporté des précisions sur la future structure de cet organisme.

La direction du Commissariat a commencé par expliquer les grandes lignes de la restructuration envisagée et ses motifs. Le C.E.A., qui compte aujourd'hui vingt-six mille personnes, doit s'adapter à l'évolution du développement de l'énergie nucléaire. Pour ce faire, la direction a préconisé une structure de groupe qui lui conserve sa cohésion mais qui permette à chacune de ses multiples activités d'avoir des règles de gestion, et une structure juridique qui lui garantisse une meilleure réussite.

La direction étudie actuellement les modalités d'application des décisions prises à la fin du mois de juillet dernier par le gouvernement (*le Monde* du 24 juillet). Les activités de production seront détachées dans une filiale de droit privé à 100 % C.E.A. regroupant huit mille personnes.

D'autre part, certaines des activités de recherche fondamentale du C.E.A. (physique, biologie, département de recherche fondamentale de Grenoble) environ mille sept cents personnes seulement seront regroupées dans un institut de recherche fondamentale. Tout se passe comme si la maison mère entendait détacher les activités de recherche qui ne sont pas directement liées aux programmes de centrales nucléaires, mais souhaitait garder les autres. Le statut du personnel de l'institut ainsi que sa gestion continueront de suivre les règles du C.E.A., mais l'institut disposera d'une ligne budgétaire propre. Son directeur sera nommé par l'administrateur général, et M. Jules Horowitz, l'actuel délégué à la recherche fondamentale du C.E.A., en prendra prochainement la tête.

Les problèmes sont plus difficiles à résoudre en ce qui concerne la filiale qui regroupera les activités de production, soit près du tiers du personnel du C.E.A. Le président et le directeur général de la société seront nommés par l'administrateur général du C.E.A., mais, afin de marquer les liens qui uniront cette filiale à la maison mère, le premier président en sera l'actuel administrateur général du C.E.A., M. André Giraud.

M. Giraud va maintenant négocier avec les organisations syndicales et le personnel les conditions de passage dans la future société. La direction du C.E.A. s'efforcera de ne transférer à la filiale que du personnel volontaire. Mais des affectations de durée plus ou moins grande permettront de détacher du C.E.A. des agents qui ne seront pas volontaires et de leur conserver la possibilité de retour à la maison mère, si toutefois des postes restent disponibles.

Le statut des personnels de la filiale sera différent de celui du C.E.A., puisqu'il sera probablement dérivé d'une des grandes conventions collectives. Les avantages acquis par les agents du C.E.A. devraient, en principe, être conservés ou compensés lors de leur passage dans la filiale. Les unités regroupées dans la nouvelle filiale sont : le siège de la direction des productions à Fontenay-aux-Roses, les équipes de prospection d'uranium en France et à l'étranger, les divisions minières métropolitaines et à l'étranger, la participation du C.E.A. dans l'usine Eurodif et de Comurhex et toutes les autres activités du C.E.A. dans le domaine de l'enrichissement de l'uranium et les participations dans la fabrication des combustibles. Les usines de retraitement des combustibles de La Hague, de Marcoule et de Miramas vont faire l'objet d'une phase d'étude complémentaire, ce qui ne sera pas pour déplaire aux syndicats, qui ont longuement insisté sur les problèmes concernant la sûreté de ces usines et les conditions de travail, qui se dégradent de plus en plus.

DOMINIQUE VERGUESE.

M. JEAN TEILLAC HAUT COMMISSAIRE A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Sur proposition de M. Mich d'Ornano, ministre de l'Industr M. Jean Teillac a été nomr haut commissaire à l'énerg atomique pour une période cinq ans par le conseil des n nistres du mercredi 8 octobre, remplacement de M. Jacq Yvon. Par la même décisi M. Teillac est nommé membre comité de l'énergie atomique, titre des personnalités qualifi en raison de leurs compéten dans le domaine scientifique industriel. Le haut commissa rappelons-le, n'a pas de resp sabilités en matière de gesti qui incombent à l'administrat général, M. André Giraud. M il peut saisir directement les r nistres de propositions concern l'orientation du C.E.A., et don son avis sur les questions sécurité.

[Né le 6 septembre 1920 à cillac-la-Croisille (Corrèze), M. J Teillac, docteur ès sciences, est fesseur de physique nucléaire e radio-activité à l'université Paris VI. Directeur de l'Institut radium depuis 1959, il dirige, de 1971, l'Institut national de phys nucléaire et de physique des p cules au C.N.R.S.]

DÉFENSE

LES PAYS-BAS ENVISAGERAI D'ACHETER DES BREGUET FRANÇAIS

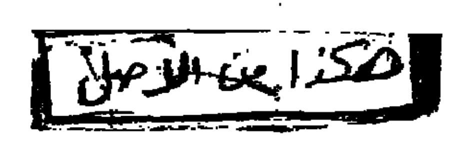
La Haye (*A.F.P.*). — Les P Bas envisageraient de rempl leurs quinze Neptune, avion reconnaissance à long r d'action, par des Breguet-At tique.

Sept de ces appareils sera d' « occasion » et achetés, loués à l'Allemagne fédé qui doit remplacer prochainen ses Breguet par des Viking a ricains.

Les huit autres avions de connaissance pourraient être f nis par la France. En septen dernier, le gouvernement de Haye avait décidé de ne remplacer les Neptune par sure d'économie. Mais cette cision avait provoqué une réaction du secrétaire général l'OTAN, M. Joseph Luns, avait reproché au premier mi tre néerlandais son « *manque solidarité atlantique* ».







TROIS SEMAINES APRÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE

Des postes de professeurs restent encore vacants

Plus de trois semaines après la rentree scolaire, des élèves n'ont pas encore commencé à travailler dans certaines disciplines, faute de professeurs. Parents, enseignants, élus locaux, tentent d'attirer l'attention par diverses formes d'actions nationales ou locales : grèves, délégations auprès des rectorats, opérations « baisse des effectifs », occupations de locaux. La plupart des cas qui nous ont été signalés se situent dans la région parisienne.

A l'appel du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), un mot d'ordre national sur le thème « Effectifs, emploi, conditions de travail » s'est traduit dans le secondaire par des dédoublements de classes. Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) a lancé parallèlement des opérations similaires.

Les collèges d'enseignement technique semblent plus particulièrement touchés par ces difficultés. Le reportage que nous publions ci-dessous illustre la situation dans un de ces établissements.

Collégiens cherchent enseignants

Trois heures de l'après-midi. Les salles de classe du collège d'enseignement technique de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) sont, pour la plupart, désertes. Dans les ateliers les machines toutes neuves, les établis, les boîtes à outils, gisent, là, inutiles. Seul signe de vie : deux garçons qui échangent des balles de ping-pong, indifférents à la cloche qui sonne la fin ou le début des cours... pour eux l'école n'a pas encore vraiment commencé.

Quatre semaines après la rentrée scolaire, 80 % des professeurs (huit sur dix) de la section « bâtiment » du C.E.T. n'ont toujours pas été nommés. La situation est moins préoccupante dans l'enseignement général — complémentaire à l'enseignement en atelier — mais 20 % des postes restent encore à pourvoir.

Que faire de quatre cent cinquante élèves lorsque l'on ne dispose que de trois surveillants ? Dans la mesure du possible les familles gardent auprès d'elles leurs enfants. Les autres continuent à les envoyer au CET, où le directeur a fait installer une table de ping-pong, sous le préau.

« Nous avons envoyé un télégramme, des lettres recommandées au rectorat et à l'inspection générale. Les enseignants ont fait une grève de quarante-huit heures, » Mme Madeleine Charton, membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (fédération Cornec), *mais nous n'avons toujours pas reçu de réponses. » « Nous sommes aussi allés en délégation, avec des professeurs, au rectorat. On n'a même pas voulu nous recevoir et c'est tout juste si on ne nous a pas chassés »,* ajoute M. Georges Wak, lui-même parent d'élève et adhérent à la fédération Cornec.

Le bout du tunnel ?

Les parents d'élèves du CET de Villiers-le-Bel n'ont pas l'habitude de manifester et, disent-ils, ils se seraient très volontiers passés d'une rentrée aussi mouvementée. Chacun se réjouissait d'avoir, enfin, cette année un nouveau CET Jusqu'à présent, le collège occupait des bâtiments désaffectés du CES. Aussi ne demandaient-ils qu'à se féliciter des deux nouveaux bâtiments recouverts de mosaïque gris-rose — certes imparfaits — mais convenablement équipés.

Mme Charton et M. Wak essaient de comprendre ce « retard administratif ». En déménageant, le CET s'est agrandi. Il a hérité d'une section « bâtiment » (cent cinq élèves) et, dans la section commerciale, d'une spécialité « vente ». Les postes ont été rapidement créés et, constatent les parents, le rectorat, qui nomme les enseignants, n'a pas pu suivre.

Les professeurs essaient de donner des explications : les nominations, qui se font habituellement en mai-juin, ont été repoussées cette année en septembre. Or, au mois de septembre, M. Jean Imbert, recteur, a été nommé directeur des personnels enseignants des lycées. M. Pierre Albarède a pris sa succession. Un tel mouvement, à quinze jours de la rentrée, a dû retarder le travail du rectorat. D'autant plus que l'académie de Versailles est une des plus importantes. La mise sur ordinateur des candidatures et des nominations a, en outre, été la source de bien des difficultés. Le peu de fiches transmises au directeur du CET étaient erronées, disent les professeurs. Aux noms proposés correspondaient des adresses inexactes et parfois les personnes intéressées avaient déjà accepté un poste dans un autre établissement...

Mais, surtout, l'enseignement dans les CET ne fait guère recette. Le salaire d'un maître auxiliaire qui débute n'attein tpas 2 000 francs : le spécialiste, qui dans le secteur privé gagne 3 500 francs par mois, hésite, on le comprend, à se convertir. En outre, les titularisations sont accordées avec parcimonie. Le nombre de postes mis aux concours se compte parfois sur les doigts de la main. Et trois quarts des enseignants au CET sont des maîtres auxiliaires.

Ce qui irrite surtout les professeurs et les parents d'élèves, c'est cette impression persistante que, s'il s'agissait d'un lycée, les nominations auraient été faites depuis longtemps. *« Malgré les déclarations du président de la République et du ministre de l'éducation, rien ne change dans le technique »*, disent-ils.

Vendredi 10 octobre, parents d'élèves, enseignants, direction, vont se réunir pour décider des actions à entreprendre. Ils commencent cependant à voir le bout du tunnel. Le directeur aurait reçu une lettre l'autorisant à recruter lui-même ses enseignants. *« Autrement dit, le rectorat démissionne et quatre semaines après la rentrée nous laisse nous débrouiller tout seuls. Peut-être dans les jours à venir verrons-nous dans les journaux : « Collégiens cherchent « enseignants ». Toute personne entre vingt-cinq et quarante-cinq ans ayant une expérience pratique en entreprise (menuiserie, métallurgie, plomberie, maçonnerie...) d'au moins cinq ans peut poser sa candidature... »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Succédant à M. Raymond Las Vergnas

M. JACQUES CHOUILLET EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS-III

M. Jacques Chouillet, professeur de littérature française, a été élu, au premier tour, par 44 voix contre 17 à M. Michel Cadot, président de l'université de la Sorbonne-Nouvelle (Paris III). Il succède à M. Raymond Las Vergnas.

[Né le 13 avril 1915, M. Chouillet est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé des lettres. Il a enseigné dans des établissements secondaires de 1946 à 1963, puis a été assistant, maître-assistant et chargé d'enseignement à l'université de Caen. Maître de conférences à l'université de Paris-III en 1963, il est professeur titulaire, à titre personnel, depuis le 2 mai 1975 et avait été élu, en février 1974, directeur de l'U.E.R. de littérature française.

M. Chouillet a fait une thèse de doctorat sur « La formation des idées esthétiques de Diderot ». Il est aussi auteur de *l'Esthétique des Lumières* et *le Joueur et le Shérif*, de Diderot, édition critique commentée pour les œuvres complètes de Diderot.]

M. GUY BÉGUÉ EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'AGENCE POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE

M. Guy Bégué, professeur agrégé, a été nommé directeur de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente, en remplacement de M. Guy Metais, nommé en juillet dernier, directeur de l'Agence nationale pour l'emploi.

[M. Guy Bégué, né en 1932 à Angoulême, agrégé de lettres, a été professeur au lycée Gautier à Alger, puis, en 1961, il est attaché au cabinet de M. Roger Frey, ministre délégué auprès du premier ministre. En 1965 M. Bégué devient conseiller de direction auprès du directeur de la Radiodiffusion avant d'être nommé, deux ans après, sous-directeur de la production.

Député U.D.R. du Lot-et-Garonne de 1968 à 1973, il occupe depuis la fin de son mandat le poste de chargé de mission auprès de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Depuis septembre 1973, il est aussi conseiller général du Lot-et-Garonne.

M. Guy Bégué est l'un des rapporteurs du rapport sur la politique du livre, fait par M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle.]

● *Le centre universitaire de Mulhouse* (Haut-Rhin) est transformé en université du Haut-Rhin par un décret du secrétariat d'Etat aux universités paru ce jeudi 9 octobre au *Journal officiel*. Cette université comprend, outre les trois unités d'enseignement et de recherche qui composaient le centre universitaire, l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs des industries textiles de Mulhouse et l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de chimie de Mulhouse.

La Fédération nationale des associations de grandes écoles (F.N.A.G.E.), « *rappelant son attachement à la spécifité des grandes écoles et son opposition à l'intégration de celles-ci à l'Université* », s'inquiète dans un communiqué de cette décision.

LAURÉAT DU PRIX DE L'INSTITUT DE LA VIE AVEC M. JEAN ROSTAND

Marcellin Bachalard : instituteur

Tout ceci étonne un peu M. Marcellin Bachalard : le prix, les projecteurs de l'actualité et ceux de la télévision — mercredi soir sur Antenne 2, où il était l'invité de « C'est-à-dire » — soudain braqués sur lui.

Il allait partir à la chasse — cette « détente profonde » à laquelle il s'abandonne depuis un demi-siècle chaque fois qu'il le peut — vendredi 3 octobre, lorsque le téléphone a sonné : il était lauréat, avec Jean Rostand, de l'Académie française, du prix décerné pour la seconde fois par l'Institut de la vie. « Comment a-t-on pu mettre sur le même plan un si grand savant et le modeste instituteur que je suis ? ».

Sa vie ? Certes, il veut bien en parler, mais il nous met en garde : « Ce n'est pas une vie de Plutarque. » *A moins que cette biographie ne soit exemplaire par sa simplicité.*

Que faire lorsque, cadet d'une famille de sept enfants, on se retrouve orphelin en 1914 à six ans ? Etudier, puisqu'on a la chance de pouvoir faire des études jusqu'à l'école normale, grâce à une « bourse complète ». *Mais la médaille a son revers. Il faudra enseigner et renoncer aux ambitions de l'enfance : être ingénieur des arts et métiers.*

Instituteur. Le mot résume toute la vie, riche et complexe comme la fonction qui devait bientôt acquérir la force d'un mythe. Quelques mois d'essai, puis, après l'intermède d'un service militaire « sans gloire », *précise en souriant M. Bachalard, le poste de toute sa carrière : instituteur rural de l'unique classe mixte de Vitry-lès-Nogent (Haute-Marne), de 1919 à 1963.*

Un instituteur « genre IIIe République », *affirme spontanément, en roulant un peu les « r », le petit homme râblé dont le sobre costume gris s'orne de la rosette d'officier des Palmes académiques. Qui a toujours pensé qu'*« une orthographe sûre, des bases solides en calcul » *étaient des fondements utiles pour former* « de bons cultivateurs, des ouvriers adroits, des hommes tout simplement ».

Bien sûr, il appliquait certaines techniques de Freinet, mais il était plutôt « de la vieille école » *et se surprenait parfois à calligraphier sur le tableau noir ces phrases que son propre instituteur lui avait enseignées :* « L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître » ; « L'alcool tue plus d'hommes que l'épée. »

Militant depuis ses débuts dans le puissant Syndicat national des instituteurs, M. Bachalard est fier d'avoir suscité de nombreuses vocations. Les réunions, les congrès, occupaient une grande partie de ses loisirs, qu'il aurait aimé consacrer à la botanique et à la mycologie.

Agnostique, « comme presque tous les instituteurs de mon époque », *il n'avait pas envie de* « manger du curé ». *Ni le temps : où l'aurait-il pris, entre les séances d'arpentage et de bornage sans cesse réclamées par les agriculteurs, la rédaction des actes d'échange sous seing privé,* « bien commodes pour épargner une dépense chez le notaire », *et la direction de la société de musique de Nogent-en-Bassigny ?*

Pour M. Bachalard, 1963 aurait dû être l'année de la « retraite bien méritée ». *C'est à ce moment qu'il a pu donner libre cours à sa passion dominante : son terroir, auquel il est attaché par des liens charnels. Maire depuis 1965 de sa commune, maintenant peuplée d'anciens élèves, il est atterré de voir son village* « se vider de sa substance : cent trente-quatre âmes maintenant, deux cent dix quand j'ai débuté, voilà la dure réalité ».

Il a lutté contre les regroupements de communes voulus par M. Raymond Marcellin, « qui n'ont fait qu'aggraver le mal ». *Il a accepté de devenir secrétaire de la chambre syndicale des métiers de la coutellerie de Nogent-en-Bassigny, pour défendre les productions réputées que fabriquent des* « ouvriers d'élite ». *Il se consacre corps et âme —* « c'est la tâche à laquelle j'occuperai la fin de ma vie » — *à obtenir un* « contrat de pays », *qui assurerait la renaissance industrielle, agricole, humaine de Nogent-en-Bassigny et des communes voisines.*

Malgré toutes ses occupations, il trouve le temps de rencontrer ses amis bourguignons et champenois, d'écouter Beethoven et de relire Rabelais, d'aller chercher des champignons et de chasser au chien courant, d'être Marcellin Bachalard, instituteur honoraire et maire de Vitry-lès-Nogent (Haute-Marne) : quelques images d'Epinal qui effacent mille clichés.

MICHEL KAJMAN.

CORRESPONDANCE

Le prix de la vie

Le docteur Gérard de Izarra, de Warloy-Baillon (Somme), nous écrit :

M. Jean Rostand a été choisi comme le héros du respect de la vie *(le Monde* du 7 octobre). Or je connais assez bien M. Jean Rostand ; je suis un familier de son salon. M. Jean Rostand, qui est par ailleurs un homme plein d'humanisme et de charité, *est pour l'avortement.* N'y a-t-il point là une flagrante contradiction entre une telle opinion de M. Jean Rostand à propos de l'avortement et le fait qu'on lui ait décerné le prix de l'Institut de la vie ? Je ne me place pas sur le point de vue de l'argent, mais uniquement, bien entendu, sur celui de la contradiction qui existe entre le but que se propose celui qui a fondé le prix de l'Institut de la vie et l'idéologie de M. Jean Rostand.

JUSTICE

DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

La faute d'une clinique

Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1963, Mme Monique Cerulli connaît un accouchement difficile. Quelques jours plus tôt, un gynécologue, après avoir examiné la jeune femme, avait averti le personnel de la clinique chirurgicale et obstétricale de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) : il fallait prévoir la présence d'un médecin dès le début de l'accouchement, son intervention serait sans doute nécessaire. Pourtant, Mme Cerulli, cette nuit-là, n'est assistée que d'une infirmière, qui ne prévient le médecin de garde qu'au moment où l'application des forceps est inévitable. *Mais le médecin de garde est amputé d'un bras.* Appelé à son domicile, le docteur Michel Léger, actuel directeur de la clinique, ne pourra rejoindre la salle d'accouchement que vingt minutes plus tard.

Aujourd'hui, âgé de près de douze ans, Bruno Cerulli est un « *débile mental profond* », selon un expert, un « *infirme moteur* » dont le handicap est évalué à 100 %. L'expert a également conclu que « *la souffrance fœtale brusque apparue au cours de l'accouchement, et qui a entraîné une asphyxie d'une durée de trente minutes environ, est la cause de l'état pathologique actuel de l'enfant* ». Sur ce rapport, le tribunal de grande instance de Paris, le 4 décembre 1973, avait jugé la clinique responsable et l'avait condamnée à payer 60 000 francs de dommages et intérêts à M. et Mme Cerulli.

Contradiction d'experts

Devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, la direction de la clinique a demandé, mercredi 8 octobre, l'infirmation de ce jugement en s'appuyant sur les contradictions du rapport d'expertise. *Celui-ci indiquait, en effet, d'autre part :* « *Il n'est pas possible d'apporter la preuve que l'absence d'un médecin et le retard apporté à l'intervention médicale ont été la cause directe des troubles dont souffre Bruno Cerulli.* » Selon la défense, le lien de cause à effet entre la faute de la clinique et le préjudice n'est pas absolument établi. Mais l'avocat de la famille Cerulli a souligné que la direction de l'établissement reconnaissait maintenant une faute qu'elle avait nié lors du premier procès.

On ne pouvait que rappeler à ce propos qu'au mois de juin dernier M. Guy Loinger, organisateur d'une « *enquête publique* » sur la clinique, a été condamné par la dix-septième chambre correctionnelle de *Paris pour diffamation et injures. Il* avait dénoncé par voie d'affiches la « *mauvaise réputation* » de la clinique (*le Monde* du 3 mai). Une dizaine d'anciens patients de l'établissement étaient venus à la barre confirmer les résultats de l'enquête et témoigner des mauvais soins qu'ils avaient subis. D'autre part, une instruction est actuellement en cours après la plainte déposée par la famille d'une jeune femme décédée en octobre 1972 des suites d'une opération chirurgicale à la clinique de Choisy-le-Roi.

L'arrêt de la cour sera rendu le 5 novembre.

FRANCIS CORNU.

ANCIENS COMBATTANTS

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS RÉSISTANTS

Mercredi 8 octobre, à l'hôtel Lutétia, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (1) a célébré le trentième anniversaire de sa fondation.

Plus de quatre cents personnalités assistaient à cette réception, qui a été l'occasion de rappeler quelques grandes étapes de l'activité de la F.N.D.I.R.P. dans différents domaines : droits, social — avec la création d'un centre de réadaptation professionnelle pour adultes, du centre hospitalier Frédéric-Henri-Manhes, du dispensaire Alice-Grospertin, — mais aussi l'action contre la réhabilitation des criminels de guerre et de la collaboration, pour la paix, etc.

M. Marcel Paul, président-fondateur de la Fédération, ancien ministre communiste, a rappelé que « la F.N.D.I.R.P., qui regroupe les survivants des camps de concentration, les anciens détenus dans les prisons nazies, les familles des disparus, entend poursuivre son action, aussi bien au service des victimes du nazisme qu'au service du pays, de ses libertés, de son indépendance et de la paix ».

(1) F.N.D.I.R.P., 10, rue Leroux, 75116 Paris. Téléph. : 553-84-05 et 727-40-41.

Après la relaxe de M. Doumeng

LE MINISTÈRE PUBLIC ET LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS FONT APPEL

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le ministère public et la direction générale des impôts ont interjeté appel dans l'affaire de la cave coopérative de Longages (Haute-Garonne), dont le principal accusé était M. Jean Doumeng, maire de Noé (P.C.) et conseiller général de Carbonne.

M. Doumeng et huit cents viticulteurs de la cave coopérative de Longages étaient prévenus de tromperie sur la nature et les qualités substantielles du vin produit par la coopérative, de falsification de vin, et de détention de vin falsifié.

Le 29 septembre dernier, la troisième chambre du tribunal de grande instance de Toulouse avait relaxé de tous les chefs d'inculpation M. Doumeng et les viticulteurs en appliquant la loi communautaire. Le droit communautaire, en effet, permet les enrichissements de « vin nouveau encore en fermentation » jusqu'au 1er janvier. Or le contrôle du service des fraudes à la coopérative de Longages est intervenu en novembre.

FAITS DIVERS

UN INGÉNIEUR EST MORTELLEMENT BLESSÉ LORS D'UNE EXPLOSION

Blessé avec trois autres personnes lors d'une explosion qui s'est produite mardi 7 octobre à Bar-le-Duc (*Meuse*) à la Société Stein-Surface, un ingénieur, M. Labarbarie, trente et un ans, est décédé le lendemain à l'hôpital des grands brûlés de Metz.

Au moment de l'accident, M. Labarbarie et trois ouvriers travaillaient à la mise au point dans l'usine — spécialisée dans la construction des fours — d'un procédé pour la combustion de résidus de produits chimiques.

● *Deux Mirage-V* participant aux manœuvres aériennes Voltaire organisées sur tout le sud de la France jusqu'au 10 octobre sont vraisemblablement entrés en collision le mercredi après-midi 8 octobre, au-dessus du département du Tarn. Un des appareils a été retrouvé, et son pilote, le capitaine Jean Mocaer, de la base de Colmar, souffre d'une fracture ouverte de la jambe gauche. L'épave de l'autre Mirage n'a pas été repérée.

L'ordre social n'avait pas été troublé par l'accident survenu à Huiles, Goudrons et Dérivés

A ESTIMÉ LA COUR DE DOUAI

« En l'absence de toute considération objective relevée dans le dossier, il est exclu que l'ordre social ait été troublé, en tant qu'il s'identifie à l'émotion suscitée dans le public par un décès de caractère accidentel dans un temps voisin de celui-ci. » Tel est l'un des principaux arguments retenus par la chambre d'accusation de Douai pour infirmer l'ordonnance par laquelle M. Patrice de Charette, juge d'instruction à *Béthune, avait fait incarcérer M. Jean Chapron,* directeur de l'usine Huiles, Goudrons et Dérivés. Le décès accidentel de M. Wuillaume à H.G.D. remonte à janvier 1975.

On relèvera donc que, pour la cour d'appel de Douai, le trouble à l'ordre public doit intervenir au moment du fait présumé infraction. Il est intéressant également de noter que la cour a choisi de se référer à l'« ordre social » plutôt qu'à l'« ordre public » visé à l'article 144 du code de procédure pénale.

C'est précisément de cet ordre social que traitent, dans un « Point de vue » qu'on lira *ci-dessous, MM. Jean-Pierre Michel, ancien secré*taire général du Syndicat de la magistrature, et Dominique Charvet, ancien vice-président de ce mouvement.

Cadres et patronat : alliance ?

par JEAN-PIERRE MICHEL et DOMINIQUE CHARVET *

L'AFFAIRE Chapron aura joué un rôle révélateur sur les *accidents* du travail, la détention provisoire, l'indépendance de la magistrature et la situation des cadres. Les trois premiers étaient connus. Mais là où M. Patrice de Charette a *donné un coup de pied dans la fourmilière,* c'est en mettant en cause personnellement et concrètement un cadre d'entreprise. « Les cadres se rebiffent », titrait *France-Soir*. Ils ne se sont pas seulement rebiffés, ils ont imposé le lock-out de l'entreprise, ils ont occupé le palais de justice de Béthune, ils ont fait pression sur les institutions politiques. En bref, ils ont organisé une riposte à tous les niveaux et se sont comportés comme un groupe de pression organisant un combat de classe.

Certes, à la tête du combat se trouvait la C.G.C., dont les positions politiques sont connues. Certes, l'affaire s'est déroulée dans le Nord, où la géographie sociale de Zola recouvre encore bien des réalités. Enfin, le patronat lui-même ne pouvait que favoriser un tel affrontement. Il reste que, lorsqu'une mobilisation « populaire », fût-ce de cadres, s'effectue, elle fait problème. Celui-ci est encore plus important, puisqu'il existe un projet socialiste qui ne manquera pas d'avoir des effets sur les structures de l'organisation du travail, donc sur la situation des cadres telle que nous la lègue le capitalisme.

Aussi faut-il *entreprendre une* réflexion sur « *ce qui a fait bouger les cadres* », même si l'on considère qu'il s'agit de contradictions, voire de mythes ou de tabous. Deux thèmes ont à cet égard cristallisé les réactions : l'application du « *droit commun* » et la responsabilité personnelle.

Le président de la C.G.C. a reproché vivement à Patrice de Charette d'avoir arrêté M. Chapron « *sous les yeux de ses salariés* », et l'affreux bruit a couru que cette personne aurait été ou aurait pu avoir été incarcérée avec des détenus de droit commun. Enfin, et surtout, l'assimi*lation de l'accident du travail* à un meurtre avec préméditation est au cœur de la polémique. Le caractère de classe des propos du président de la C.G.C. est tellement évidents qu'il est à peine besoin de *souligner quand on* sait que, quotidiennement, des salariés sont arrêtés sous les yeux de leurs chefs ou de leurs patrons sans que personne y trouve rien d'inadmissible. Quant aux codétenus de droit commun, il est bien évident que, dans la mesure où la population des personnes est composée à 90 % de membres de la classe ouvrière et du sous-prolétariat, cela ne va pas sans difficultés...

Le caractère insupportable de l'analyse d'un accident du travail en termes de crime de droit commun est beaucoup plus révélateur. Elle rappelle celle des médecins devant l'incarcération de l'un d'entre eux il y a quelques années, après un refus d'assistance à personne en danger, les réactions de certains policiers après la mise en cause de membres de la *brigade* anti-gang pour l'affaire du Thélème — encore un accident du travail, — ou encore celle des milieux boursiers après des inculpations retentissantes dans l'affaire des fausses factures de Lyon.

Elle repose dans l'esprit de ceux qui défendent cette conception sur une analyse sous-jacente, et du reste jamais avouée, selon laquelle au-dessus de l'ordre public démocratique existerait une sorte d'ordre public aristocratique, celui du savoir et du pouvoir. De ce point de vue, le droit commun n'est applicable qu'au commun. On connaît les abus de cette conception avec les privilèges, les ordres et les juridictions professionnelles.

On en connaît les risques avec la création d'une franchise dans l'application de la loi donnée aux médecins au sujet de l'avortement. On en pèse peut-être insuffisamment l'enjeu : les cadres sont aujourd'hui un instrument indispensable au mode de production capitaliste et, pour conclure une alliance avec eux, la bourgeoisie n'hésite pas à des concessions idéologiques quant au statut social, même si, au strict niveau économique, elle est prête à les soumettre, les prolétariser, voire à s'en débarrasser. Les progrès de la gestion automa*tisée vont dans ce sens, ainsi que* la crise économique, qui est un bon prétexte pour dégraisser l'encadrement.

La contrepartie de cette alliance, c'est l'adhésion et la propagation par les cadres des mythes de la production et de la rationalité économique. Celles-ci passent par l'acceptation du risque qui est souvent l'accident du travail ou la maladie professionnelle mais c'est un risque qui est supporté généralement par la seule classe ouvrière. L'affaire Chapron prend alors dimension de test dans cette alliance.

En effet, dire que l'accident du travail est une infraction de droit commun et traiter ses auteurs comme des « droits communs », c'est mettre en cause la souveraineté de la productivité, la faire contrôler par une autre échelle de valeurs, une autre rationalité que l'économique. C'est la lutte du droit à la vie avec le devoir de produire. En ce moment, maîtrise et encadrement, qui avaient *laissé s'imposer la loi patronal*[e] du profit, se retrouvent avec le[s] ouvriers pour payer l'addition e[t] ne comprennent plus. Leur colère cherche à s'exprimer et, s'il[s] faisaient leurs comptes, devrai[t] se *tourner* vers ceux qui les on[t] exposés, à savoir le patronat qu[i] détient le pouvoir économique.

Or la réaction a été *toute* dif[-] férente : c'est la faute à pe[r-] sonne, ou plutôt c'est la faut[e] au *juge*. A croire que Patric[e] de Charette a poussé l'ouvri[er] intérimaire sous le wagon [...] l'a tué pour le plaisir de met[tre] en détention M. Chapron. Si cet[te] contradiction est possible, c'e[st] *que les termes dans lesquels* [se] pose le problème de la respon[sa-] bilité dans l'entreprise sont [...] qu'ils permettent aux cadre[s de] croire, avec une certaine [...] foi, qu'ils ne sont pas re[spon-] *sables et de se mobiliser* [...] M. Chapron considéré com[me] victime innocente. La re[sponsa-] bilité fondamentale dans [l'entre-] prise est bien évidemme[nt] du pouvoir économique qu[i] *condition* nécessaire à l'ex[...] de l'unité économique. Ma[is] condition n'est pas suffisa[nte] il faut souvent la com[...] technique, notamment ce[lle des] cadres, pour que la m[...] *fonctionne*.

Toutefois, le patronat [...] *d'échapper à sa part* pro[...] responsabilité, notamment [...] pratique des « *décharges de* [res-] *ponsabilité* » que les ca[...] signent en reconnaissant [...] ont la compétence et les pou[...] pour faire leur affaire des ri[...] de la production. En fait, cela reste très théorique, l'ap[pli-] cation des règles de la respo[nsa-] bilité reposant en France sur [...] conceptions archaïques de l[...] arbitre et sur l'absence total[e de] toute analyse du fonctionnem[ent] de l'entreprise.

C'est fréquemment que [...] voit poursuivre devant les tri[bu-] naux des contremaîtres, voire [...] camarades de travail de l'ac[ci-] denté, parce qu'ils n'ont [...] imposé le respect du port [...] casque, oublié de crier un av[er-] tissement à temps, etc. Qua[nd] on va plus haut dans la hiér[ar-] chie, c'est que l'on met en ca[use] une technique ou une organ[isa-] tion. Du coup, le juge et l'opi[nion] publique, trop souvent, ont [le] sentiment de contester quel[que] chose qui ne doit l'être qu'a[...] précaution : les modes d'orga[ni-] sation du travail. Alors les p[ro-] cès sombrent dans les experti[ses,] les débats deviennent « tech[ni-] ques », les peines d'infama[nte] *deviennent dérisoires*. Il faut [...] souligner que là aussi le princ[ipal] gagnant est le patronat, qui [...] son profit du mode actuel d'[ex-] ploitation du travail, et les cad[res] n'ont que des miettes : une ce[r-] taine irresponsabilité. Patri[ce] de Charette les en prive.

Les cadres se trouvent al[ors] devant un choix, soit le com[...] pour le *statu quo*, que certa[ins] ont entrepris, soit une aut[re] perspective : la revendication [de] la responsabilité. Non pas toute la responsabilité, mais [...] responsabilités qui ressortissen[t à] un certain nombre de techniq[ues] qu'ils maîtrisent. C'est pro[ba-] blement l'un des grands enje[ux] *de la lutte sur l'entreprise.* Sel[on] que les cadres accepteront ou r[e-] [fuseront] de devoir rendre compte à le[urs] concitoyens, ils trouveront ou n[on] des alliances pour échapper [à] l'étroite dépendance dans laque[lle] les tient le patronat, et l'ent[re-] prise elle-même cessera d'être [un] lieu de non-droit dominé par [le] seul impératif du profit.

* * *

Peut-on dire en conclusion q[ue] c'est la démarche que le Syndic[at] de la magistrature — auque[l] appartient Patrice de Charet[te] — a faite à l'intérieur du cor[ps] judiciaire ? Refus des faux priv[i-] lèges qui empêchent l'applicatio[n] *des vraies libertés : Le magistra[t]* pas plus que le cadre, n'est [un] être à part ; il est d'abord [un] citoyen et un travailleur. Reve[n-] dication de la responsabilité : [le] magistrat pas plus que le cad[re] ne fait la loi, des citoyens ou [de] l'entreprise, mais il ne pe[ut] méconnaître le rôle qu'il joue [en] l'appliquant. S'ils n'acceptent p[as] la loi commune, c'est qu'ils acce[p-] tent de subir la seule loi du pro[fit] et du pouvoir. Les cadres ont [les] mêmes choix à faire.

(*) Membres du Syndicat de la magistrature.

M. Lecanuet : la justice doit concourir à la sécurité des travailleurs avec impartialité

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée, mercredi 8 octobre, aux questions au gouvernement, M. GEORGES DONNEZ (réf., Nord) a relevé que « *la jurisprudence actuelle tend à confondre la responsabilité pénale du chef d'entreprise avec la faute du service, alors que, accaparé par ses fonctions, le chef d'entreprise ignore parfois totalement les faits en cause* ».

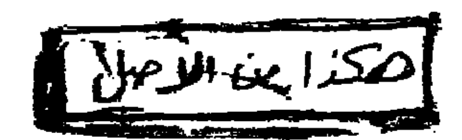
M. Donnez a souhaité que le ministre de la justice rappelle aux magistrats que, « *s'il est indispensable de lutter contre les risques d'accidents du travail, cela ne veut pas dire qu'il faille déroger aux principes généraux de la procédure pénale qui visent à garantir les libertés ; (...) que le respect de la liberté individuelle n'est pas à sens unique, que la détention préventive d'un individu ne doit être qu'une exception et qu'il est intolérable que soit délivré un mandat d'arrêt pour des motifs tendancieux et inexistants, ce qui l'assimile à une lettre de cachet.*

Dans sa réponse, M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, ministre de la justice, a rappelé que « *la sécurité des travailleurs est au premier rang des préoccupations du législateur* » et que « *les prescriptions législatives ou réglementaires édictées pour l'assurer sont interprétées de façon très rigoureuse par la chambre criminelle de la Cour de cassation* ». « *La justice*, a-t-il déclaré, *concourt, pour la part qui est la sienne, à assurer la sécurité des travailleurs. Elle doit le faire avec fermeté, mais aussi avec im-par-tia-li-té. Il n'y a pas une justice pour les patrons, une pour les ouvriers, une pour les agriculteurs : il y a une justice unique pour tous !* » En ce qui concerne la responsabilité du chef d'entreprise, le garde des sceaux a souligné que ni la loi ni la jurisprudence n'exigent que soit rapportée la preuve d'une faute personnelle imputable au chef d'entreprise.

M. DURAFOUR : les inspecteurs du travail accomplissent leur mission avec conscience.

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 8 octobre, M. Michel Durafour, ministre du travail, en réponse à M. Paul Duraffour (rad. de gauche, Saône-et-Loire), qui l'interrogeait sur les accidents du travail, a notamment déclaré que le gouvernement étudie « *une modulation des cotisations versées au titre des accidents du travail en les majorant ou en les diminuant en fonction du nombre d'accidents survenus dans l'entreprise, et des mesures prises pour la prévention, ce qui inciterait l'employeur à améliorer cette prévention.* »

Après avoir indiqué que le rôle des représentants des travailleurs sera renforcé, et que des dispositions seront prises pour rapprocher le médecin du travail de l'entreprise où il exerce, le ministre du travail a souligné qu'il cherchait à renforcer le dispositif de l'inspection du travail. « *Les inspecteurs du travail*, a-t-il ajouté, *accomplissent leur mission avec conscience et sérénité.* »



Le Monde
DES LIVRES

JEUX DU CIRQUE ET HUMOUR NOIR

Maurice Roche casse les jouets de Narcisse

★ OPERA BOUFFE, de Maurice Roche. Le Seuil. 111 pages, 30 F.

LES manières de Maurice Roche déroutent : il bouge, il voyage, il est, tout le temps, parti ailleurs. On croit le saisir dans le tremblotement d'une phrase : déjà, il ne s'y tient plus. Le lecteur, qui se transforme en détective, le retrouve dans *Opéra bouffe*, sous les traits d'un chat.

« *Hitler, Mussolini, Staline, détestent les chats* », dit-il. Maurice Roche les dessine : il écrit « *pour l'œil* ». Et « *pour l'oreille* », comme l'indique le titre de son dernier livre. A sa façon, l'auteur y donne de ses nouvelles ; il envoie des télégrammes au lecteur sur les automnes et les hivers du corps et du cœur. Journal intime, si on veut, mais discontinu, brisé ; les absences de Maurice Roche, ses « *trous de mémoire* » font sans cesse des blancs dans le texte. Sur les pages on ne lit qu'une partie du monologue a été effacée. Redoutant que les autres ne le figent dans un geste, une attitude, et ne le changent en cadavre, l'auteur disparaît et resurgit plus loin. C'est, comme l'écrivait Georges Bataille, un « *travail d'abandon, d'écoulement et d'orage* » qui constitue la vie.

Trop souvent, les lecteurs attendent de l'écrivain qu'il tienne un rôle : monstre ou belle âme. Mauriche Roche s'y refuse ; il tourne en dérision le spectacle littéraire ; il casse les jouets de Narcisse ; il raille tous ceux qui cherchent dans l'écriture « *une place au sommeil* », tous les mangeurs d'éternité, qui prennent la pose dans le ciel des sentiments : « *...dernier d'une lignée de démiurges, souhaitant l'impossible, c'est-à-dire : n'être pas né — il est mort le vieux con* ».

« *Marionnette à plume*, écrit aussi l'auteur. *Anonymographe*. » Peut-être l'humour se fait-il encore plus noir qu'à l'accoutumée, plus ravageur. Maurice Roche « *montre les dents* », fait le clown, joue sur les mots, étrangle le lyrisme.

Ecrire, pour lui, c'est rire de la mort : la mort sociale, et aussi la mort biologique ; c'est rire de l'agression, du mal-être ; rire de la déchirure. Il habille son désespoir avec ses cocasseries. Jeux du cirque, « *jeux funèbres* », dit-il lui-même, avant de s'esquiver. Maurice Roche ne fait que passer.

FRANÇOIS BOTT.

Une page d'« Opéra bouffe »

(Chante) :

Il regardait dans une glace
Sa face
Couturée
Délardée
Lézardée
Où le nez
Et la bouche
N'étalent plus à leur place
Il regardait
Sa gueule cassée
Et se sentait
Géné-surveillé
Par un monstre qui l' / qu'il effrayait un peu
— Il avait l'impression d'être deux

Entretien-minute

« *Je roule en code dans la nuit, et même parfois tous phares éteints* ».

« *Je veux bien monter sur les barricades, pour réclamer la grasse matinée, mais pas avant midi* ».

« Opéra - bouffe, *c'est la goutte d'eau qui met le feu aux poudres* ».



A PARIS, A NEW-YORK

Cette nuit qu'est l'adolescence

★ DANS LA NUIT DES DEUX MONDES, d'Henriette Jelinek, 224 pages, 29 F.

RIEN de ce qu'écrit Henriette Jelinek n'est indifférent. Depuis « la Vache multicolore », publiée en 1961 grâce à Raymond Queneau, elle en est à son huitième roman. Elle s'est acquis une audience et une considération : ses fonctions, curieuses, n'y sont pas étrangères. Elle enseignait les mathématiques aux sujets récalcitrants, rendant ainsi l'espoir aux familles, que du même coup elle apprenait à connaître : parents et adolescents.

Son œuvre s'est bâtie là-dessus : férocité intime, manque de communication entre ceux que tout rapproche, maladresses d'une part, appels sans réponse de l'autre, incompréhension réciproque.

Elle peint ces pauvres rapports humains sans jamais intervenir, disparaissant derrière les personnages qu'elle met directement en scène dans de dialogues ou des monologues qui suffisent à les constituer. Avec ce parti pris de réalisme, elle donne toujours l'impression de dire juste, souvent elle écorche à vif, parfois elle amuse. Mais elle laisse en définitive son lecteur en suspens.

Le poids de la famille

Son dernier roman présente un diptyque. Deux enfants, de treize-quatorze ans, l'un français, l'autre américain de fraîche date, puisqu'il est né en Italie, racontent successivement leur dernière année en y mêlant leur enfance. Deux mondes, une même nuit, celle de l'adolescence. De part et d'autre de l'océan, les moyens de franchir le redoutable passage ne sont pas les mêmes, les périls encourus non plus. Henriette Jelinek semble donc nous inviter à une comparaison.

Sur Philippe pèse lourdement le poids d'une famille qu'on peut dire normale, aujourd'hui, bien qu'elle soit disloquée. Aucun monstre dans l'entourage. Le père est parti avec une autre femme mais exerce de loin sa tutelle financière et morale. Michel a pris sa place au foyer sans que cette substitution ait créé de drame. Philippe aime bien Michel. Quand celui-ci s'éloignera à son tour, Philippe souhaite que sa mère reprenne vite un autre homme pour retrouver son sourire. Les rapports de la mère et du fils sont tendres mais gênés par le travail de l'une et la vie de pension de l'autre. Il est vrai que Philippe se sent opprimé par Jeanne, sa sœur, de deux ans son aînée et très sûre d'elle. Lui n'arrive pas à sortir de l'enfance. Au lieu de l'aider, les adultes l'infantilisent et l'école où il travaille mal y contribue aussi. A quatorze ans, Philippe mouille encore son lit et c'est sa honte.

La peur domine donc ce petit Français, une peur généralisée et intérieure : la sienne propre, mais aussi celle de son entourage qui vit dans la crainte de la guerre ou du manque d'argent, ou du jugement d'autrui. Et cette peur conduit au mensonge.

Tout cela, qui est bien vu, bien dit, fait une enfance souffreteuse, étriquée. Philippe, par la démission et la lâcheté des mâles qui l'entourent, vit dans « les jupons des femmes ». Henriette Jelinek instruit-elle le procès d'une éducation trop asservie aux sentiments où l'individu ne trouve pas néanmoins à s'épanouir. « C'est drôle comme on est dans notre famille, constate Philippe, personne n'a le temps d'entendre le cri de l'autre. » Ou encore : « J'entrevois là pour la première fois quelque chose, ce dont Jeanne m'avait parlé, les rapports humains, sinon qu'on ne peut presque pas en avoir. »

C'est pourtant par l'amour, c'est-à-dire par les femmes, que Philippe parviendra à mûrir. On l'a envoyé en Angleterre dans une famille de mormons très rigide. Il se met à aimer Barbara, la fille de M. Smith, qui, dans une fugue, le suit à Paris. On s'attend à voir surgir le père. Il n'envoie qu'un émissaire pour faire savoir qu'il a eu une révélation : « Jamais Barbara ne fera sa vie avec un étranger ». Qu'elle revienne donc ; ce que, naturellement, la fille refuse.

On dirait que le livre bifurque : on était dans le général, nous voici dans le particulier, avec des adultes plus « dingues » que les adolescents.

Philippe, d'ailleurs, laissera choir Barbara. Elle est trop douce, trop docile, trop jeune pour lui. Il tombe dans les bras d'une grosse fille laide, qui l'impressionne par son intelligence et sa culture. Est-ce la mère qu'il recherche en elle ? Commence-t-il la ronde des instabilités sentimentales, à la poursuite d'un improbable paradis ? Ce premier « roman de formation » s'arrête là. On ne sait que conclure.

Portes grandes ouvertes

L'enfance de Baldwin, qui se déroule entre la 59e Rue et le faubourg de Queens avec ses maisons à jardinets, est plus mouvementée, plus pittoresque, mais plus noire que celle de Philippe, plus misérable aussi. Le père, un Italien qui a épousé une Américaine, n'a pas pu s'adapter à son nouveau pays. Il a réagi par la colère et la paresse. La mère meurt, peut-être des mauvais traitements subis. Baldwin n'a que des frères. C'est un enfant élevé par des hommes, les uns bons, les autres méchants. Comment échapper à la vision manichéenne ?

On dirait que tout ces handicaps servent l'enfant américain qui fait l'apprentissage de la vie beaucoup plus tôt que le français. Dès treize ans, pour lui, de petits métiers sont possibles après les heures de classe. L'école n'apparaît d'ailleurs pas comme une geôle, mais comme la porte de l'Université d'où sortent les ingénieurs. C'est le rêve de Baldwin qui fait de bonnes études et construit, dans le secret, une fusée. A Paris, on trouvait Philippe trop jeune pour travailler. A New-York on vieillit Baldwin afin de l'embaucher : comme livreur, laveur de voitures, vendeur de journaux dans un kiosque...

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 17.)

CLARTÉ ET DÉJA VU

« Grand-Mère », de Frantz-André Burguet
« L'Amant de poche », de Voldemar Lestienne

...en croire le courrier, une moitié des lecteurs souhaitent qu'on parle davantage des œuvres ...les, et l'autre des livres simples. ...remiers étant plutôt gâtés, voici ceux qui réclament des « his... claires dans la langue de tout ...nde ».

... guillemets ne signalent pas ...ent une expression courante. Ils ... une illusion. Le besoin de ...cache, de bonne foi, celui de ... culturel. Est ressenti comme ...r et universel, y compris par ...ui en sont exclus dans la vie, ...eu le plus représenté par les ... scènes, écrans et publicités. ...urprise donc si ces deux romans ...s à lire » nous renvoient une ... plus à la psychologie et au ... de la grande bourgeoisie pari... avec ce qu'il faut de retard ... mœurs actuelles pour que l'im...n de s'y « reconnaître » joue

... *Grand-Mère* de Burguet cu...mule toutes les veines. Non seu...ement elle a une fortune im... — hôtel particulier rue de ...sité, maison en forêt de Ram..., villa à piscine au-dessus de ...ropez, — mais, au lieu de ...ces luxes à l'industrie ou au ...ce, elle les tient du talent — ...e peintre en renom avant-... un mari grand architecte mort ...n — et à la bêtise des parvenus ...magasin florissant de fausses ...és.

...hances lui ont permis de rester ...ocasse, détachée, autant dire : ...selon les critères de sa caste. ...raît si peu ses soixante ans ... se remarie avec un brillant ...le quarante-sept ans, subjugue ...cié du même âge, et finit par ... son gendre de vingt-quatre. ...ête lente : pendant longtemps, ...ctement jusqu'aux trois quarts ..., elle n'a d'autre idée en tête ...ider ce fils de cafetiers de ... à assouvir ses envies d'être ... Elle le laisse voler dans la ... son magasin pour boire avec ...ins, lui paie des pinceaux ... se croit une vocation d'hyper... subventionne revues et scé...nvendables dès qu'il se sent d'avant-garde. Tout heureuse ...lle tombe enceinte, elle marie ... couple à Saint-Tropez, l'ins...s un appartement de cent ... sur le Luxembourg, lui prête ... et domestiques...

Incroyable, autant que prévisible, arrive. Malgré un handicap de trente-six ans qui bat tous les records de Gobineau — *Adélaïde* — et de Tourguéniev — *Un mois à la campagne*, — la mère éclipse la fille dans le cœur du jeune homme. Non pas grâce à son argent, comme on pourrait le craindre, ni à ses anecdotes sur Poincaré, ni à un avatar de sentiment maternel : par le pur effet d'un amour partagé.

Un miracle n'allant jamais seul, cette passion ne rencontre aucune entrave. Le mari de Grand-Mère s'efface moyennant un supplément de valium, et la fille, convertie opportunément à l'homosexualité par une militante du M.L.F., laisse filer avec joie enfant et mari, lequel se mettra à peindre pour de bon et ne menacera de s'ennuyer qu'à la toute dernière page.

PAR ses promesses de bonheur sans limite d'âge, ce conte de fées est si propre à faire rêver un certain public féminin qu'on le dirait agencé exprès pour cela. Mais qu'importe l'intention. Ce qui est instructif ce sont les conditions indispensables, et ponctuellement réunies, pour que ce charme opère.

Certaines de ces conditions sont seulement anachroniques : maintien factice d'une « chronique germanopratine » depuis longtemps disparue pour que l'héroïne, en la « défrayant », ajoute à son aisance matérielle celle de sembler au-dessus des usages. D'autres conventions sont moins innocentes : pour faire croire à la fantaisie talentueuse de ses personnages, l'auteur épouse leurs préjugés contre l'avant-gardisme, nécessairement abscons et peuplé de riches ratés intrigants, le M.L.F. représenté par une lesbienne affreuse, les domestiques bêtement attachés à la morale des patrons, etc.

Ces repoussoirs ne sont pas superflus, car, en fait d'acuité élégante, ce petit monde vit plutôt vulgaire, pense sommaire, sent banal et parle gras. Le style propre au narrateur ne rachète pas cette impression. C'est écrit feuilleton. Le cliché fleurit sans vergogne. On lit par exemple : « le midi », mis pour l'heure du déjeuner, « absurde comme un fleur arrachée au bord du chemin », ou le mot « dérisoire » trois fois en quinze pages.

Encore cette dernière répétition n'est-elle pas sans signification, fût-elle involontaire. L'auteur laisse voir sa propre conviction que la vieille psychologie appliquée à ce petit monde a beaucoup servi. Plus rien de réel ni de bien attachant ne pourrait sortir d'un genre et de spécimens d'humanité usés jusqu'à la corde. Il ne reste qu'à jouer de cette saturation à titre d'exercice, comme les classiques, toutes proportions gardées, ne cessaient de mettre en scène les mêmes princes, dans les mêmes situations.

Par
Bertrand
Poirot-Delpech

Sous ce point de vue de « remake » plus ironique qu'ému, *Grand-Mère* se fait lire sans surprise, mais sans ennui. Le public nombreux qui préfère la re-connaissance à la découverte, comme en musique ou en peinture, devrait y trouver son compte.

IL devrait être davantage séduit par *l'Amant de poche*, où Voldemar Lestienne, déjà repéré comme brillant pasticheur de Dumas avec *Furioso* et *Fracasso*, joue carrément de tous les atouts réunis du mélo et de l'article parisien.

Côté mélo, il n'y va pas de main morte puisqu'en pleine permissivité 1975, où seule la fatalité de la maladie paraît encore capable de séparer les amants, donc d'attendrir les foules — voir *Love Story*, — il a pris le parti de dresser entre ses héros les barrières sociales qui ont fait la gloire navrante de *la Dame aux camélias*. Emprunt avoué, avec force clins d'œil : *la Traviata* tourne en permanence sur le pick-up, on essaie de cacher son bonheur à la campagne, on y est rejoint par la société, qui obtient la rupture...

Que peut être Marguerite Gautier, de nos jours, sinon « call-girl » ? L'emploi est, au fond, le même : assurer la goguette des riches. A suivre Lestienne, le métier aurait perdu en liberté. Alors que seuls la phtisie, l'habitude et le scrupule empêchaient Marguerite de changer de vie, Héléna semble avoir abdiqué une fois pour toutes son indépendance, à des conditions que l'on comprend d'ailleurs mal. Contre la commodité d'une suite près des Champs-Elysées et d'un standard téléphonique, elle a pris le risque d'être rejointe où qu'elle aille et remise de force au « turf » par une organisation digne de la traite des Blanches.

IL fallait bien, il est vrai, que les obstacles soient multipliés de son côté à elle, puisque l'amant, lui, n'en présente aucun. Pas de père Duval à l'horizon, notamment, bien que notre nouvel Armand habite le quartier Saint-Placide, réputé regardant sur l'éducation, et qu'il aille... sur ses quinze ans et demi.

Tout le livre, écrit à la première personne, s'explique et vaut par ce détail d'état civil, qui mérite qu'on s'y arrête. Il y a vraiment des idées qui sont, comme on dit, « dans l'air ». Avec les ouvrages d'Henriette Jelinek, Christiane Rochefort, Daniel Thibon et Emile Ajar, cela fait au moins le cinquième roman de la rentrée qui donne la parole à un enfant. Qui dira quel inconscient collectif a inspiré, ici et maintenant, tant de régressions volontaires ?

Dans le cas de Lestienne, l'effet recherché est limité. Il s'agit simplement de promener sur le monde adulte un premier regard encore si embrumé d'ingénuité et d'ardeur intrépide que la réalité sordide lui échappe ou s'en trouve transfigurée.

Selon un procédé auquel recourt volontiers Hitchcock dans ses énigmes, la solution nous est donnée, à nous lecteurs, dès le départ. Cette maserati, ce luxe d'emprunt, ce répondeur automatique, ce chien dans la salle de bains, ce défilé de messieurs chics, ces tournées chez Maxim's, Régine et autres endroits dans le vent, signent la raison sociale d'Héléna.

L'obstination du petit narrateur à plaquer sur cette évidence les schémas appris de la conjugalité bourgeoise et de l'amour fou augmente la sensation de sa naïveté et le charme qui s'y attache. Sa myopie achève le tableau d'une éducation sentimentale précoce et démunie : on dirait parfois le monde de Sagan raconté par le Club des Cinq !

ON craint d'abord que cela ne fasse beaucoup de clichés à la fois, sur le même milieu usé que chez Burguet. On tremble surtout que le regard d'adolescent ne tourne à l'artifice minaudier. Et puis non, Lestienne tient son pari.

Contrat modeste, encore une fois : il n'est question que d'un article de Paris destiné à chatoyer dans son emballage cadeau. Mais la technique est là, et le coup de patte. On a beau ne plus savoir très bien ce que veut dire le « talent » — comment cette notion, déjà floue par nature, survivrait-elle à la débâcle de valeurs où s'engloutissent délicatesses et vertus cardinales ! — un brio espiègle fait qu'on est content pour l'auteur, comme on l'est pour un cavalier qui monte allégrement, un skieur qui « n'ouvre pas » ses skis, ou un joueur qui s'arrête au bon moment.

Trouver qu'un cheval qui descend à reculons d'une bétaillère semble « avoir des talons hauts », que les mots paraissent « durer après les choses comme les étoiles éteintes », ou que le désir « qui s'empare de l'autre avant vous est toujours un peu répugnant », cela fait trop joli et accessit de dissertation, malgré l'excuse de la jeunesse voulue. Lestienne nous rajeunit doublement en donnant, après trois autres livres plus mûrs et à quarante ans passés, une pochade déjà datée, genre « premier roman des années 60 ». Mais ce n'était pas, allons ! une si mauvaise cuvée.

★ GRAND-MERE, de Frantz-André Burguet, Grasset, 317 pages, 38 F.

★ L'AMANT DE POCHE, de Voldemar Lestienne, Grasset, 249 pages, 29 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Politique-fiction

Une bouffonnerie de salon romain

• BERLINGUER ET LE PROFESSEUR, par X.X.X., Flammarion. Traduit de l'italien par Marianne Véron, 181 pages, 19 francs.

L'ITALIE s'est divertie voilà un an de ce petit récit de politique-fiction, qui vient de recevoir un prix littéraire. On en a plus cherché l'auteur que discuté les thèses, et le succès a suscité un autre ouvrage annonçant la prise du pouvoir par M. Giovanni Agnelli.

Le *Professeur, c'est . Amintore Fanfani*, secrétaire général de la démocratie chrétienne ; Berlinguer, c'est le secrétaire général du parti communiste. L'anonyme auteur se donne pour le secrétaire du premier et raconte, aux environs de l'an 2000, comment, dans les années 80, les deux grands partis en sont venus à gouverner ensemble, en pompant chaque semestre 4 000 milliards de dollars aux Etats-Unis. Le « compromis historique » *s'est réalisé, mais indirectement : le Professeur*, appuyé sur une démocratie chrétienne prête à tout pour conserver le pouvoir et dont les dirigeants ont été massacrés, est devenu l'instrument des communistes, soucieux surtout de ne pas gouverner.

Drôle ? Oui. Bouffon surtout. Une anecdote de salon politique romain, où l'on imagine sans peine certains personnages du pamphlet improvisant un soir un psychodrame sur ce thème.

Le chef d'orchestre clandestin

Valait-il la peine de présenter au public français un texte dont le décodage requiert une connaissance minutieuse des pièges de la vie politique qui se déroule entre Montecitorio — la Chambre des députés — et le palais Madame — le Sénat ? L'excellente version française de cette pantalonnade risque fort de n'avoir qu'un résultat : enfoncer ses lecteurs dans les préjugés plutôt expéditifs qu'ils entretiennent sur l'Italie.

Sans doute la politique-fiction est-elle un genre cultivé avec plus ou moins de bonheur dans ce pays. Le goût de décrire des issues possibles à des situations bloquées supplée l'incapacité ou le refus d'analyses précises. C'est la fuite vers un absolu simplificateur par lassitude du relatif. Très exactement, en somme, ce qui en italien se qualifie de « qualunquisme » et que les Français nomment « poujadisme », le recours au fameux « chef d'orchestre clandestin ».

Dans le genre, les aventures de Peppone et don Camillo — si contestables au demeurant — montraient plus de subtilité, plus de fidélité à la réalité sociologique des années 1950-1952. Et certainement plus de talent. Mais le succès même que leur fit le public français a paralysé pour des années toute intelligence de la réalité italienne. Dans le *cas présent, le « compromis* historique » n'a rien à voir avec ce qu'en raconte X.X.X.

JACQUES NOBECOURT.

Nous avons lu

Péguy l'insurgé de Jean Bastaire

Au lendemain de la célébration du centenaire de sa naissance Péguy continue d'être une source de réflexions abondantes sur les applications pratiques que l'on peut tirer aujourd'hui de son exemple et de ses conseils. Jean Bastaire, spécialiste de cette œuvre complexe, avait déjà publié récemment un remarquable choix de textes sous le titre : *Péguy tel qu'on l'ignore*. Il présente aujourd'hui un *Péguy l'insurgé*, qui dérangera bien des idées reçues. Ce titre est bien choisi, car le terme d'*insurgé* porte plus loin que celui de « *révolté* ». L'insurrection est un soulèvement de l'être contre l'opposition et l'injustice, contre les inégalités choquantes nées du règne de l'argent. Jean Bastaire passe en revue les aspects les plus marquants de cette *insurrection-rejet* marquée par le refus de tous les totalitarismes sectaires. L'individualiste intransigeant que fut Péguy échappe aux classifications livresques. Cet insurgé resta toute sa vie l'homme de *la fidélité* aux options fondamentales que l'expérience lui avait fait choisir et cela sans concession aux avantages matériels qu'aurait pu lui valoir une conduite plus souple dans les voies d'un modernisme d'emprunt. Attaquant sur tous les fronts son insurrection a tendu toujours à libérer l'homme des diverses formes d'esclavage dont l'accable le monde moderne. — T. Q.

★ Payot, collection « Traces », 1975. 208 pages, 42,40 F.

L'Ange roman dans la pensée et dans l'art d'Aurélia Stapert

Henry Corbin le note à bon droit dans sa préface : qu'est-ce qu'une recherche scientifique dont le chercheur ne croit pas à son objet ? Donc, Aurélia Stapert croit aux anges. Mieux vaut le dire tout de suite pour éviter qu'on ne s'en étonne ou ne lui en fasse grief. Quant à objecter que sa recherche, alors, n'est pas scientifique : à chacun sa science.

Nul ne déniera, en tout cas, à l'auteur, sa connaissance des théologiens mystiques et celle de l'iconographie romane. Là-dessus, elle construit un véritable traité d'angélologie. A partir, peut-être, de ce qu'elle croit, mais sûrement de ce qu'ont cru les artistes romans et leur public, c'est-à-dire la masse des fidèles. En cela, Aurélia Stapert nous instruit. Théologie, sans doute, la création, la nature, l'existence, la fonction des anges ; mais l'histoire, l'idée qu'on s'en est faite, la représentation qu'on en a donné, une certaine façon de le placer au sein de la vie même, comme un être à demi visible, réel, familier, à mi-chemin entre nature et surnaturel. Et l'histoire de l'art, bien entendu. Cette synthèse spirituelle, neuve à certains égards, a de quoi retenir. Esprit très sensible, ouvert au suprasensible, l'auteur se meut à l'aise sur cette échelle de Jacob qui va — présence, rencontre, lutte — de l'homme à l'ange. — Y. F.

★ Berg International (28, rue Henri-Barbusse, Paris-5e). 1 vol. rel. 680 p., 140 illustr., 125 F.

LA PREMIÈRE LISTE DES GONCOURT

LES Goncourt ont décidé de fixer au 15 septembre à partir de 1976 la date limite de réception des romans pouvant concourir pour le prix. Les livres reçus au-delà de cette date seront reportés sur l'année suivante.

Cette mesure tend à réduire la concentration de la production romanesque en septembre, que l'Académie avait déjà espéré diminuer en fixant au 1er octobre sa date limite.

D'autre part, pour stimuler l'intérêt du public au roman, elle publiera deux présélections, l'une avant Pâques, l'autre avant l'été.

Les Goncourt ont dressé également la liste des vingt-cinq romans qui ont retenu l'attention d'au moins deux d'entre eux.

Ce sont, par ordre alphabétique des auteurs : « la Vie devant soi » d'Emile Ajar (Mercure de France), « le Tilleul du soir » de Jean Anglade (Julliard), « Ciel de cendres » d'Alexandre Astruc (Le Sagittaire), « Topographie idéale pour une agression caractérisée » de Rachid Boudjedra (Denoël), « les Rois et les Voleurs » de Muriel Cerf (Mercure de France), « les Vergers du ciel » de Christian Charrière (Fayard), « Un complot de saltimbanques » d'Albert Cossery (Laffont), « Ne pleure pas, la guerre est bonne » de Guy Croussy (Julliard), « l'Indésirable » de Régis Debray (Le Seuil), « Un policeman » de Didier Decoin (Le Seuil), « Histoire de la chauve-souris » de Pierrette Fleutiaux (Julliard), « le Corps entier de Marigda » de Viviane Forrester (Denoël), « les Passagers » de Jean Fougère (Gallimard), « la Baie des anges » de Max Gallo (Laffont), « les Jumeaux de Kissingen » de Marcel Haedrich (Laffont), « les Enfants du Sabbat » d'Anne Hébert (Le Seuil), « Mariaagelas » d'Antonine Maillet (Grasset), « la Chine européenne » de Natacha Michel (Gallimard), « la Ballade du dinosaure » de Raoul Mille (Albin Michel), « Villa triste » de Patrick Modiano (Gallimard), « Rue des trois soleils » d'André Remacle (Editeurs français réunis), « Rêver la vie » de Pierre-Jean Rémy (Gallimard), « la Comédie légère » de Jean-Marc Roberts (Le Seuil), « les Eaux mortes » de F.-J. Temple (Albin Michel), « les Canards de Ca Mao » d'Olivier Todd (Laffont).

Un poète dans une ferme

LA voix est brève. Elle avance sur le vide, s'égratigne au silence. Elle dit l'altitude sauvage, les ciels et les horizons, les « hauts pavois de l'herbe » et le vent, rebelle et vivant, qui circule entre les étoiles. Tout cela compose un « lieu peut-être brûlant », une terre où s'ouvrent des sentiers.

Quelqu'un, ici, veille, à l'écoute de son sang, éprouvant dans un « brasier de froid » l'angoisse et le poids de vivre, tentant par la parole de saisir l'imperceptible, le « vestige du laps ». Et puis soudain explosent des turbulences : le chant du coq prend feu, les graines surgissent de la terre, « un envol pille le peu de ciel qui reste dans l'arbre ».

C'est, dans Cahier d'ombres, *une poésie au sobre éclat qui restitue des instants, des éblouissements, mais aussi la tension de l'aventure intérieure, au seuil de la parole.*

Philippe Denis, qui a reçu ... été une bourse de la Fonda... Cino-Del-Duca, a publié ... Maeght un autre Cahier ... bres, avec des lithographie... Miro (seul le titre est ... Il a traduit des poètes ... cains, comme Sylvia Plath ... pare un recueil de poè... Cendres de la voix, *à ... dans* Commune mesure. *... vaille actuellement dan... ferme du Tarn, mais récu... toute « biographie ».*

Il préfère parler des poète... qui sont aussi ses amis, Andr... du Bouchet et Alain Suied, o... des écrivains qu'il aime lire, Flaubert, Chateaubriand, « de gens qui écrivent merveilleuse... ment. Ils ont attendu pendan... des années qu'un mot vienne ... sa place. J'aime aussi l'obst... nation de La Rochefoucauld, qu... pendant des années a repris l... même texte en l'amenuisant ... Les mots ? Il s'en défie pres... que, à force de chercher « l... juste, l'exact. Je ne crois pa... dit-il, à la violence des jeux d... mots, mais à celle de l'« expé... rience intérieure ». Bataille, Ar... taud, ont parfois cette violenc... Il n'y a pas de métier d'écrire... l'écriture c'est une avancée e... soi, pour soi, qui ne regard... personne, n'appartient à per... sonne. Si je pouvais dire pour... quoi j'écris, je n'écrirais plus, non ? C'est une tentative, un essai de vivre. J'essaie... »

MARION RENARD.

Extrait

Je sors de terre,
partout,
comme ces graines,

(insecte
dans l'obscurité sèche
du bois :

je mange
l'espace de mon avancée,

je remonte le cours salin
des sèves,

ivre,
et aveugle —

jusqu'à ce que la saison
sertisse
mon sang de feuille.

PHILIPPE DENIS
(« Cahier d'ombres »)

Fondateur de la société Jean-Jacques-Rousseau

MAXIME NEMO EST MORT

On apprend la mort, à Paris, de Maxime Nemo, secrétaire général de la société Jean-Jacques-Rousseau.

Ce nom ne parle pas aux nouvelles générations comme à celles qui arrivèrent à l'âge d'homme après la première guerre. Dans ces années-là, après avoir enseigné à Strasbourg, cet idéaliste généreux quittait l'Université et fondait une association originale qui s'appela l'Ilot, avec cette définition : « Petit espace, mais libre. » Il s'agissait moins d'une organisation que d'un apostolat. Le projet de Nemo, orienté par son tempérament et sa culture vers l'art lyrique et tragique, était d'en porter le message à la jeunesse, en marge des programmes d'enseignement, par la lecture, la diction, la représentation partielle, la conférence ou le disque.

Grand admirateur de l'auteur de la Nouvelle Héloïse, *Maxime Nemo, fondait en 1949, sous la présidence d'Edouard Herriot, l'association Jean-Jacques-Rousseau, dont il fut le secrétaire général jusqu'à sa mort. En 1956, il conduisit dans la plupart des instituts européens une exposition sur « Genèse et Rayonnement de* l'Emile *». En 1962, pour le cent-cinquantième anniversaire de la naissance de Jean-Jacques, il prépara seul, avec l'appui financier de l'Unesco, le colloque de Royaumont qui réunit les rousseauistes de France et de l'étranger.*

ÉCHOS ET NOUVELLES

Auteurs

— JEAN DE BEER VIENT D'ETRE PORTE A LA PRESIDENCE DU SYNDICAT DES ECRIVAINS, qui a renouvelé son bureau à l'occasion de la rentrée. Il succède à Pierre Bearn, qui n'avait pas présenté sa candidature après quatre ans de présidence. Les vice-présidents sont Roger Ikor et Marise Querlin, la secrétaire générale, Simone Marie d'Ereeville, le trésorier général, Jean-Marie Dunoyer.

Éditions

— LES EDITIONS ROUGERIE publient deux intéressantes correspondances, celle de Saint-Pol-Roux et de Victor Segalen, et les lettres de Max Jacob à un de ses amis, lui aussi poète, Michel Levanti. La « Correspondance Saint-Pol-Roux - Victor Segalen » est préfacée par Annie Joly-Segalen, et les « Lettres à Michel Levanti » sont présentées par Lawrence A. Joseph.

Prix

— EN FAVEUR DE L'ATTRIBUTION D'UN PRIX NOBEL DE LITTERATURE A UN ECRIVAIN CHINOIS, vingt-neuf sinologues français ont signé une déclaration adressée à l'Académie royale de Suède. Ils proposent les noms de Ba Jin (nom de plume de l'écrivain Li Feigan) et de Mao Dun (nom de plume de l'écrivain Shen Yanbing). Parmi les signataires, pour la plupart universitaires, on relève les noms de MM. Paul Bady, maître assistant à l'Ecole normale supérieure (Ulm) ; Etiemble, professeur à Paris-III ; Yves Hervouet et Léon Vandermeersch, respectivement professeurs à Paris-VIII et Paris-VII ; et de Mmes Madeleine David et Pirazzoli - T'Serstevens, du musée Guimet.

— LE PRIX ROBERT-BRASILLACH, décerné pour la première fois par un jury qui compte notamment Maurice Bardèche, a été attribué à Pierre-Marie Dioudonnat pour son histoire de l'hebdomadaire « Je suis partout » (la Table ronde), dont Bertrand Poirot-Delpech avait rendu compte dans « le Monde » du 20 décembre.

— LE SEPTIÈME PRIX DE L'AMITIE FRANCO-ARABE a été attribué à Huguette Pérol pour son livre « Je rentrerai tard, ce soir », édition les Chemins de l'amitié (Hatier), et à Nicolas Sarkis pour son livre « le Pétrole à l'heure arabe » (Stock). Le prix Mahmoud Hamchari a été, d'autre part, attribué à Naïm et Béchara Khader pour les « Textes de la résistance palestinienne » parus aux éditions Sindbad dans la bibliothèque arabe.

Revue

— LE DERNIER NUMERO DE « LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE » est consacré aux « Journaux intimes inédits ». On y trouve, entre autres, des textes de Marcel Jouhandeau, Emmanuel Berl, Louis Guilloux, Armand Salacrou, Marc Bernard, Eugène Ionesco, E.M. Cioran, Alexandre Blok, etc.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

CLAUDE FARAGGI : *le Maître d'heure*. — Le sixième roman de l'auteur du *Signe de la bête*, prix Fénéon 1972. (Mercure de France, 200 p., 36 F.)

GUY LANGLOIS : *Mort et passion d'un amateur de jardins*. — Un nouveau romancier parrainé par Antoine Blondin. (Balland, 200 p., 35 F.)

BRUNO GAY-LUSSAC : *Thérèse*. — Un homme vieillissant s'interroge sur lui et les autres. Par l'auteur de *l'Homme violet*. (Gallimard, 170 p., 22 F.)

Poésie

HENRI MICHAUX : *Idéogrammes en Chine*. — Un court texte, à la fois essai et poème, illustré de dix idéogrammes chinois, de l'auteur de l'ouvrage *Epreuves exorcismes*. (Fata Morgana, 48 p., 33 F.)

BERNARD VARGAFTIG : *Fables*. — Un petit recueil de poèmes de l'auteur de *la Véraison*. (Editeurs français réunis, 86 p., 17 F.)

Littérature étrangère

NADEJDA MANDELSTAM : *Contre tout espoir. Souvenirs III*. — La fin des *Mémoires* de la veuve du grand poète russe, disparu en 1938 dans un camp de transit sibérien et auquel « le Monde des livres » avait consacré son étude du 21 mars 1972. Traduit du russe par Maya Minoustchine. (Gallimard, coll. « Témoins », 49 F.)

OSSIP MANDELSTAM : *Tristia et autres poèmes*. — Un choix varié de poèmes présentés et traduits du russe par François Kerel. (Gallimard, collection « Poètes russes contemporains », 333 p., 49 F.)

FLANNERY O'CONNOR : *Pourquoi ces nations en tumulte ? Le Mystère et les Mœurs*. — Des nouvelles et un recueil posthume d'articles de l'écrivain américain, morte en août 1964, à trente-neuf ans, et auteur notamment de *Et ce sont les violents qui l'emportent...*, publié chez le même éditeur en 1960. (Gallimard, « Du monde entier », 35 F et 24 F.)

TO HUU : *Sang et Fleurs*. — Un poète vietnamien, présenté et traduit par Mireille Gansel. Préface de Pierre Emmanuel, de l'Académie française. (Les Editeurs Français Réunis, 153 p., 45 F.)

FRANCO LUCENTINI : *Reines avec figures*. — Des nouvelles, par l'un des auteurs italiens de *la Femme du dimanche*. Traduit par Philippe Jacottet. (Le Seuil, 183 p., 25 F.)

Histoire littéraire

HELGA PEDERSEN : *Le Danemark a-t-il sauvé Céline (1945-1951)*. — Une mise au point sur les conditions d'existence de L.-F. Céline au Danemark établie, à partir d'une documentation inédite, par une femme, jeune magistrat à l'époque, qui devint ministre de la justice de 1950 à 1953. Trad. du danois par François Marchetti. (Plon, 220 p., 40 F.)

PIERRE-OLIVIER WALZER : *Littérature française - Le Vingtième Siècle -* 1er tome : *1896-1920*. — Ce volume s'insère dans une histoire générale de la littérature française en seize tomes dirigée par Claude Pichois, dont il est le douzième. (Arthaud, 460 p., 85 F.)

Elles : héroïnes de romans, miroir de leur temps. — Neuf femmes écrivains de Edmonde Charles-Roux à Clara Malraux, Colette Audry, Claire Etcherelli, Dominique Aury, etc., expliquent l'origine de dix héroïnes de romans célèbres, à travers Aragon, Balzac, Colette, Flaubert, Laclos, Stendhal, Diderot, Mme de La Fayette, Proust et Elsa Triolet. (E.F.R., 190 p., 28 F.)

Entretiens

ANDRE PIEYRE DE MANDIARGUES : *le Désordre de la mémoire*. — *L'auteur de la Motocyclette évoque*, à travers ces « entretiens » avec Francine Mallet, un art de vivre et d'écrire. (Gallimard, 275 p., 38 F.)

REGINE DEFORGES : *O m'a dit*. — Des entretiens de la libraire-éditrice spécialisée dans les ouvrages érotiques avec Pauline Réage, auteur de la célèbre *Histoire d'O*. (J.-J. Pauvert, 170 p., 29,50 F.)

Essais

CASAMAYOR : *la Tolérance*. — Après ses combats pour la justice, pour l'homme, pour la liberté, le moraliste de *Où sont les coupables ?* se bat pour la tolérance bafouée par tant d'habitudes et de routines de la vie quotidienne. (Gallimard, 197 pages, 29 F.)

ERNST CASSIRER : *Essai sur l'homme*. — Une théorie unitaire de la fonction symbolique, écrite par le philosophe allemand à la fin de sa vie. Traduit de l'anglais par Norbert Massa. (Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 328 p., 42 F.)

HENRI MESCHONNIC : *le Signe et le Poème*. — L'esquisse d'une conception dialectique et historique du signifiant. Par l'auteur de *Pour la poétique*. (Gallimard, « Le Chemin », 550 p., 59 F.)

Histoire

JACQUES VARIN : *Jeunes comme J. C.* — Ce premier tome retrace l'histoire de la jeunesse communiste *des origines (1920) à 1939. Préface* de Paul Laurent. (Editions Sociales, 272 p., 20 F.)

Science-fiction

PIERRE-JEAN BROUILLAUD : *Tellar*. — *L'auteur s'était fait connaître par* un premier roman et deux recueils de nouvelles. (Robert Laffont, « Ailleurs et Demain », 220 p.

La saison romanesque

EN MARGE DES « SURVIVANTS »

La mort sur les cimes

★ LA CÈNE, de Hubert Haddad. Éditions Albin Michel, 219 pages, 27 F.

L y a un an, le premier roman de Hubert Haddad inaugurait une mythologie du froid et de mort. Ce livre, « Un rêve de ...ce » (1), avait surpris. Aujourd'hui, « la Cène », qui s'inscrit ...ctement dans le cadre des mê...s hantises : la neige, l'interdit, ...gel, la femme basculée dans la ...rt..., accentue le caractère ...essionnel du récit repris et ...été par Hubert Haddad. On ... sensible, une nouvelle fois, à ...range aspect de l'écriture de ... jeune romancier : distante, ...dement élaborée, figée dans un ... d'images comme captif d'un ...cier : « La morte souriait aux ...es obscurs. Sa nudité, estom... aux ombres du corps, semblait ...nir encore d'une vie jeune et ...e. Les seins s'étoilaient de cris...x et le ventre, au duvet d'oi...u endormi, avait la douceur de ...neige. »

Cependant, le présent ouvrage, ... Cène », n'appartient qu'obli...ment à l'imaginaire. Il est ac...dé, trait pour trait, image par ...age, à ce fait divers dont la ...tion complète fut faite par ...s Paul Read dans « les Survi...ts » (2). Il est inutile d'entrer ...s les détails de l'anecdote : il ...issait d'un groupe de jeunes ...guayens, joueurs de rugby, qui ...ent, avec quelques amis et ...iques supporters, dans un Fair...d de l'armée de l'air. L'avion ...rasera dans les Andes. Des se...nes et des semaines plus tard, ...e survivants seront découverts : ... vivre, ils ont mangé la chair ...morts. Piers Paul Read, choisi ... les rescapés pour donner de ...nture une version exacte, est ... scrupuleusement par Hubert ...dad : aucune circonstance, si minime soit-elle, décrite par le premier n'est omise par le second. Pourtant, voici que, du reportage avec Piers Paul Read, le lecteur passe, avec Hubert Haddad, à la littérature. Il y suffit de quelques traits plus délibérément soulignés, de quelques silences dénoncés, de deux personnages modifiés.

Le fait divers initial devient épopée. Ce qui, dans le vécu, relevait de l'évidence s'inscrit ici dans le domaine de l'emblématique. Le vrai, enfin, devient fabuleux. Une allégorie a pris la place de l'anecdote. Cependant, à lire conjointement les livres de Piers Paul Read et de Hubert Haddad, on conçoit que le second a « révélé » le premier. Des données théologiques valorisées par le romancier sont présentes, comme soumoisement, chez le journaliste. Le grand problème de ce que Haddad nomme la Cène : cette consommation de la chair humaine, on le découvre, au moins obliquement, chez Piers Paul Read. Simplement, Hubert Haddad radicalise la situation, la transpose au niveau du symbole. Et, du coup, son personnage central, un ivrogne, un peccamineux, un faible, et qui refusera jusqu'au bout de manger les cadavres, se nourrissant, jusqu'à en mourir, d'excréments, deviendra témoin de l'humain. Si l'on préfère : l'image du vrai Christ, qui est celui des faibles, contre l'autre Christ, qui est celui des églises et des castes. Les cannibales de Hubert Haddad diffèrent des survivants de Piers Paul Read en ceci qu'ils sont les incarnations de la force, de la fortune, et des aveuglements de la foi. Dans ce panorama de neige, ce que dessine, contre le clan des seigneurs, Hubert Haddad, c'est l'irremplaçable fragilité humaine.

HUBERT JUIN.

(1) Éditions Albin Michel.
(2) *Les Survivants*, par Piers Paul Read, traduit de l'anglais par Marcel Schneider. Bernard Grasset, 351 pages.

Marcel Séguier et l'ordre des couleurs

★ LA DENTELLIÈRE DU ROY, de Marcel Séguier. Fayard, 200 pages, 32 F.

MARCEL SEGUIER poursuit calmement son œuvre précise et pure, à une époque où l'attention générale et la sollicitude des éditeurs se portent sur les romans de journalistes, de reporters, d'acteurs de l'histoire, sur tout ce qui fait ressembler la littérature à la presse. Lui, avec les mots simples qu'il employait déjà dans *le Noyer d'Amérique*, le sens des formes qu'il montrait dans *la Reddition*, il dit sa dentellière du roy. Dentellière qui est un peu comme la « *fileuse au bleu de la croisée* » de Valéry. Absente et présente. Absente par le silence de l'écriture. Présente par le souvenir, et par tout ce qui se découpe, pour elle, dans la croisée.

Car il s'agit d'abord de voir. De voir ce qui se passe dans la rue. Les petites filles qui jouent. Les passants qui vont et viennent. Les hommes. Les bêtes. Les détails du pavé. Un enfant — l'enfant de cette femme, précisément — ouvre les yeux, et tout ce qui entre dans le champ de son regard va composer la matière de coloriages, découpages décalquages.

Or, il se trouve que cette construction coloriée est le principe même du livre, et ce n'est pas un hasard si le dessin, la peinture, le tracé des crayons de couleur, y tiennent un si grand rôle. Non seulement à travers des références implicites — jouant comme des « citations » dans le texte — à des tableaux de Renoir, d'Utrillo, de Picasso, de Delacroix, et bien entendu à cette *Dentellière* de Vermeer dont la douce lumière semble éclairer tout le roman, mais par une utilisation volontairement appuyée, presque systématique, des notes colorées.

Un extrait en donnera un exemple : « *Des nuages blancs, des nuages gris, ont fini de passer. D'autres sont en route. Un moment le ciel est vide comme la mer. La Dentellière du Roy est rose comme un gros poisson, comme un oiseau, comme des choses qu'on n'a jamais vues, qu'on sait, bleues ou vertes ou jaunes, couleur d'une souris trempée dans l'huile, de l'escargot tout chaud.* »

En quelques lignes, les touches *blanc, gris, rose, bleu, vert, jaune* « distribuent » les moments de ce texte concret-abstrait qui se termine dans des modulations de comptines. Tout le livre avance selon cet « ordre », qui est visiblement celui du peintre, doublure constante et exigeante du romancier (mais ordre aussi tout court, comme le suggère la dernière phrase du récit : « *Maintenant, il faut mettre de l'ordre dans tout ça.* »)

Roman, on l'aura compris, immobile, sans autre profondeur que visuelle ou colorée (si ce n'est celle, insistante, du souvenir « maternel »), mais par là même neuf, différent, prenant ses risques. Le très beau mot de Victor Hugo : « *L'enfant regardait cela et cela regardait l'enfant* », inscrit dans la tapisserie d'une écriture.

RAYMOND JEAN.

L'étrange lumière de Jean Joubert

★ L'HOMME DE SABLE, de Jean Joubert. Grasset, 254 pages, 29 F.

MALGRE deux romans, *la Forêt blanche* (Grasset, 1969) et *Un bon sauvage* (Grasset, 1972), où s'allient la rigueur et le lyrisme, malgré une demi-douzaine de recueils de poèmes, qui pour le moins font l'admiration des spécialistes, Jean Joubert, est à quarante-sept ans un écrivain que le large public n'a pas encore découvert. Professeur à la faculté des lettres de Montpellier, il ne participe à aucun tapage, et son intériorité exige de lui qu'il se refuse, dans l'écriture comme dans le comportement, à toute compromission. Cet homme n'est ni un sauvage ni un aigri cependant. L'occasion nous est offerte, avec *l'Homme de sable*, de saluer un talent où tout est mesure, gravité et ouverture sur le mystère.

Le narrateur revient sur le lieu de sa jeunesse et de ses ambitions. Jadis, avant la guerre, dans ce coin déshérité de la côte, il fut le collaborateur d'un architecte ambitieux, Simon Durbain, chargé par des intérêts divers de construire une cité révolutionnaire, Callages. Des pyramides, des habitations aux formes étonnantes, un port, une communauté solide et sans précédent : c'est cela que devait devenir cette sorte de Grande-Motte avant la lettre. L'enthousiasme a d'abord produit des miracles : travail, invention, sacrifice. Mais est-il possible d'improviser de toutes pièces un état d'esprit ? Bientôt, les promoteurs et les chefs d'entreprise ont dû se heurter à des résistances diverses.

La nature elle-même n'a pas cédé : les vents, les pluies, les sables, les marais, avaient comme la secrète intention de reprendre leur bien. Le narrateur fit, à cette époque-là, la connaissance de quelques autochtones pour qui le silence, la magie, l'équivoque étaient une manière de vivre supérieure aux résolutions trop concrètes et trop péremptoires d'un architecte de talent. Le narrateur se souvient de dialogues mystérieux, de gestes gratuits, de sourires gênants, de quelques amours ennemies de la raison : simple contrepoint à son travail de jadis, ou maléfice dont il ne s'était pas rendu compte autrefois. Aujourd'hui, son esprit a quelque mal à faire la part des choses, et cette perpétuelle hésitation n'est pas sans charme pour lui.

Le jour vint où mille forces se liguèrent contre Callages. Il y eut des accidents, des incendies, la lassitude, l'hostilité des autochtones. Surtout, les autorités de la capitale, alertées par des adversaires de la cité en construction, accumulant les obstacles, ont fini par couper les vivres à l'ensemble de l'équipe. Il a fallu fuir. D'ailleurs, la guerre était proche, et il y avait autre chose à sauver qu'une ville chimérique. Il ne reste de Callages que de belles ruines. Les souvenirs sont à la fois vifs et fébriles au point d'ajouter à la réalité une dimension rêveuse. Les profils ne sont plus que la ligne imprécise de visages disparus. Les amours défuntes ne sont belles que de ce qu'on leur prête. Simon Durbain est mort à la guerre, et à quoi bon se demander ce qu'est devenue sa famille ? Sur les débris de *Callages* va-t-on édifier d'autres monuments dérisoires ? En tout cas, la nature forte et impitoyable dans sa beauté est plus présente que jamais, avec ses bourrasques et ses douceurs soudaines.

Ce beau roman a l'ampleur d'une parabole : lutte de la volonté et de l'instinct, du paysage et du béton, de la lumière et des ténèbres, du passé qui se déforme et du présent qui se teinte d'indifférence. Il serait bon qu'on remarque cette œuvre digne et admirablement écrite.

ALAIN BOSQUET.

Vivre ou mourir à Auroville

★ LES REMPARTS D'ADRIEN, de Nicole Avril. Albin Michel, 242 pages, 27 F.

DANS l'île où elle tourne un film, Lucile, comédienne, fait la connaissance d'Adrien, pianiste. Ils s'aiment, le temps d'une passion. Mais Adrien fuit. Elle le poursuit, de Paris où il a fait escale, jusqu'à Pondichéry où il semble qu'il veuille jeter l'ancre. Et le mystère se dévoile. Adrien a été marié à Lilas qu'il continue d'aimer mais qui lui a préféré la vie à Auroville, ses philtres, ses encens, dans l'obédience d'Aurobindo et l'obéissance absolue à la Mère. Lucile, trop humaine réplique de cette Lilas aux frontières de l'évanescence et du mystique, sera vaincue.

On se souvient de l'excellente émission télévisée que J.-P. Elkabach et Nicole Avril avaient en février 1973 précisément ramenée d'Auroville et de son climat de liturgie païenne. On sait d'autre part que Nicole Avril avait fait, voici deux ans, des débuts remarqués avec deux romans, dont l'un, *les Gens de Misar* (1), cultivait le genre de la politique-fiction, et dont l'autre, *l'Été de la Saint-Valentin*, s'inscrivait dans une ligne plus sentimentale et psychologique. Ces deux veines se retrouvent ici, se recoupent sur un fond de reportage documentaire. Cette seconde partie du roman est remarquable avec son bestiaire insolite d'épaves, d'illuminés, de croyants, de naufragés à la recherche d'un havre. Fallait-il qu'elle fût précédée de cette trop longue séquence insulaire dont la qualité d'écriture ne fait pas oublier le convenu ?

Le talent de Nicole Avril est trop incisif, son esprit trop ouvert aux préoccupations modernes pour qu'elle ne tente pas de privilégier davantage dans une synthèse plus harmonieuse ce qui, dans son inspiration, lui appartient en propre : une prospection du bonheur collectif, sur ce qu'elle partage avec tellement d'autres, la quête de l'amour quotidien : le sacré et le profane.

(1) « Le Monde des livres » du 22 septembre 1972.

Cette nuit qu'est l'adolescence

(Suite de la page 15.)

L'enfant est entouré d'adultes qui l'aident à devenir un homme. « J'appartiens à tous ces gens de la rue, ma vie est avec eux et mon père est très loin. » Des portes grandes ouvertes, un regard tourné vers le monde, non vers soi.

Autour de lui la violence règne, la vraie, pas cette terreur feutrée qui paralysait Philippe : éclats du père qui facilitent la rupture, vols et crimes, explosions des bandes de jeunes, racisme blanc et noir. Une seule peur, plus saine : la police. Dans ce climat on a toujours maille à partir avec elle. Un riche protecteur rencontré par hasard sauvera Baldwin de ses griffes. A quelles fins ? Le doute plane, mais l'histoire s'arrête là. On reste à nouveau sur sa faim.

Pour ma part, je miserais plus sur l'avenir de Baldwin que sur celui de Philippe.

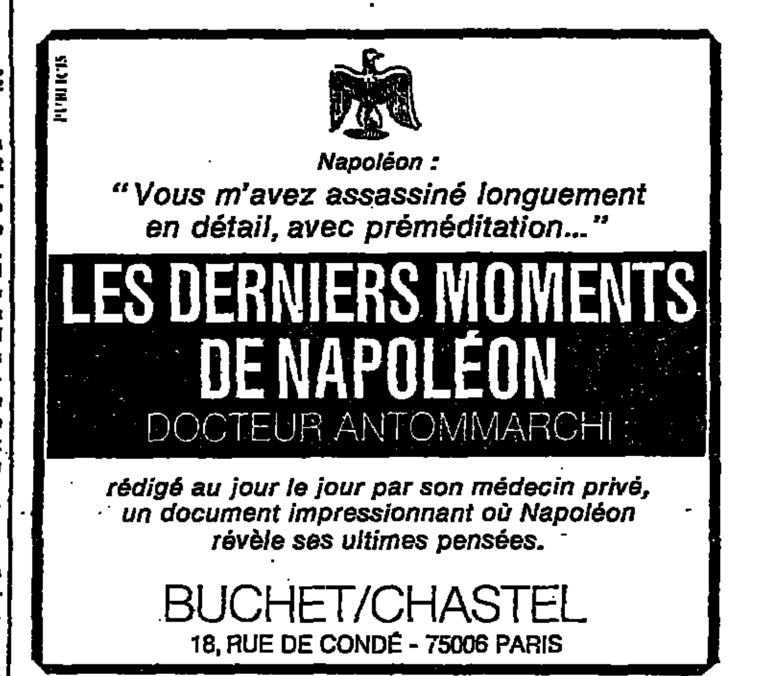
Les deux récits ont le même tempo rapide, le même style d'une extrême simplicité. Une poussière de faits présentés sans aucune perspective, comme dans les peintures naïves où le détail a autant d'importance que le motif principal. Henriette Jelinek y réussit bien. Mais sans doute est-ce pourquoi son dessein profond échappe.

On ne peut s'empêcher de rapprocher ses Philippe et Baldwin du Momo d'Emile Ajar, le gosse de la Goutte-d'Or. Tous les trois, au même âge, « parlent » le monde qu'ils ont sous les yeux et leur grande affaire est de s'y insérer. Un style de constat d'un côté, que trouveront criant de vérité ceux qui reprochent à Ajar ses artifices, ses clins d'œil, sa manière de faire déraper le langage pour mieux atteindre son but — qui est d'un moraliste. En cela, Ajar est beaucoup plus conforme à la tradition française qu'Henriette Jelinek. Et il porte mieux. On s'attache plus à Momo qu'à Philippe ou à Baldwin, qui hésitent entre le type et l'individu.

Peut-être qu'en littérature un excès d'objectivité, qui se traduit toujours par une froideur ou une incertitude, ne vaut pas l'investissement d'un auteur dans son œuvre. En lisant un livre, avec qui parle-t-on ?

JACQUELINE PIATIER.







COURRIER DE L'HISTOIRE

Autour...

Le regard des écrivains

★ DOSSIERS H, 54, rue de Bourgogne. 336 pages gd format. Photos et fac-similés. 80 F.

LE dernier des « Dossiers H », paru à la veille de l'été, trouve malheureusement en ce début d'automne toute son actualité. Son titre seul, « les Ecrivains et la guerre d'Espagne », ne suffirait-il pas à rappeler que cette guerre vient d'entrer dans sa quarantième année ?

Réunis sous la direction de Marc Hanrez, cet ensemble d'études et de textes saisit à divers niveaux le problème de l'attitude, de l'engagement, de l'action et de la fonction d'hommes qui sont des écrivains ; et, par conséquent, de l'engagement, de l'action, de la fonction de la littérature qui non seulement exprime son temps mais peut « agir sur son temps ».

L'Angleterre en tête

L'examen de chacune des principales littératures européennes, et de l'américaine, est fort instructif ; il met en évidence des faits parfois surprenants, qui sont pertinemment analysés et interprétés. L'Angleterre, quantitativement, vient en tête, pour qui « la guerre d'Espagne a vraiment été une guerre d'écrivains » : M. A. Sperber a recensé 730 ouvrages pour 2 300 Anglais du front espagnol, soit une œuvre littéraire pour trois combattants.

S'étonnera-t-on que la tragédie espagnole, qui laisse peu de traces dans la littérature allemande, n'en laisse à peu près aucune dans l'italienne, même après la chute du fascisme et jusqu'à aujourd'hui ? L'ambiguïté de la littérature soviétique ne fait que refléter une ambiguïté politique et tactique. M. Heim montre que « le réalisme socialiste, fondamentalement autarcique et introverti », a maintenu la littérature intérieure « dans une quasi-ignorance de la guerre ». A l'inverse, elle fut décrite souvent plus complètement dans la presse « bourgeoise » que par la « Pravda » et les « Izvestia », dont les correspondants respectifs étaient Kolstov et Ehrenbourg. Celui-ci, comme d'habitude, ne subira pas le contrecoup qui allait frapper Kolstov.

Un surgissement de poésie

Et l'Espagne ? Bien sûr, il y a Alberti, Machado, et Lorca, annonciateur et symbole à qui le temps ne fut pas laissé d'être témoin. Mais la littérature de guerre — ce qui s'explique assez — est surtout d'après la guerre ; datée de l'exil, pour une moitié, la seule littérairement supérieure. Sur le moment, il y eut un surgissement de poésie populaire, auquel les poètes donnèrent son élan. C'est d'ailleurs à cause de leur « ralliement massif » à la République et de celui de tous les écrivains de sa génération, comme le souligne Marie Laffranque, que Lorca a été fusillé.

Il reste remarquable que les chefs-d'œuvre écrits à chaud sont tous étrangers ; français surtout, avec « l'Espoir », de Malraux, et « les Grands Cimetières sous la lune », de Bernanos ; américain aussi avec « Pour qui sonne le glas », de Hemingway. Les « autres » ne sont pas négligés dans le dossier, Drieu et Brasillach en tête ; ni les Espagnols, tous médiocres. — Y. FLORENNE.

UN NOUVEAU RÉC... APPUYÉ PAR L'IMAG...

★ GUERRE ET REVOLUTION EN ESPAGNE, de Georges Soria. Livre club Diderot, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. En souscription.

« DANS *la lutte actuelle, je vois du côté fasciste les forces périmées, de l'autre côté le peuple, dont les immenses ressources créatrices donneront à l'Espagne un élan qui étonnera le monde...* » Ce texte du peintre Miro, apposé au bas d'une affiche appelant à aider l'Espagne républicaine, date de 1937. Quarante ans bientôt ! Faut-il dire « déjà » ou « seulement » ? Presque les mêmes mots, les mêmes appels, le même manichéisme brutal, les mêmes émotions qui ont marqué pour toujours plusieurs générations, non seulement en Europe mais dans le monde. Peu de conflits contemporains sont chargés d'autant de puissance passionnelle que la guerre civile espagnole. Peu d'affrontements entre peuples ont conservé cette valeur symbolique qui la fait apparaître comme beaucoup plus proche dans le temps. Cauchemar toujours renouvelé ou « long rêve interrompu », comme le ressent Georges Soria, qui entame avec ce tome I — *la Genèse* — le récit minutieux, précis, documenté, appuyé sur une illustration puisée dans une masse innombrable de documents, de la guerre et de la révolution en Espagne.

Des fusils braqués, déjà, vers les poitrines des condamnés liés au poteau ; des suppliciés, le sourire aux lèvres, au-delà du temps, ou les yeux exorbités comme dans les peintures de Goya ; des gardes civile, avec leurs durs bicornes de cuir noir, au coin des villages blancs de la Manche ou de l'Andalousie ; ces cagoules d'inquisition en plein vingtième siècle ; ces couvents qui brûlent sans fin devant une foule indifférente ou étonnée ; ces *señoritas* aux cheveux calamistrés : l'Espagne est-elle si différente, si complexe ou trop simple, pour que tant d'historiens, d'écrivains, de philosophes aient tellement écrit sans parvenir encore à donner toutes les clés ?

On a plus écrit sur la guerre d'Espagne que sur la seconde guerre mondiale. Mais cet « Himalaya de papier » auquel le conflit a donné naissance n'a pas épuisé toutes les curiosités, les impatiences, le désir de comparer, de vérifier les sources, de mieux connaître les protagonistes. Quarante ans après, André Malraux, torturé, méditatif, s'interroge encore dans une préface brillante à l'ouvrage monumental de Georges Soria sur les causes réelles de la guerre : « *Je ne sais pas. Mais je crois que toutes les causes énumérées sont réelles et ont joué. Pourtant l'accumulation de toutes ces choses, ce n'est pas une addition ni le carré d'une somme. C'est quelque chose de plus...* »

Un point est acquis : l'Europe et l'Espagne des années 30 se sont définies par rapport à l'« antifascisme ». Cette notion simple, qui permettait à Dimitrov de substituer « *l'idée du peuple à celle du prolétariat* », a été assez forte pour que des hommes venus d'ailleurs se dressent jusqu'au sacrifice d'eux-mêmes. Et pour qu'un Jawaharlal Nehru puisse écrire, après son bref séjour sur le front aux côtés des Brigades internationales : « *L'Espagne n'était pas seulement l'Espagne. Elle représentait un monde nouveau engagé dans une lutte mortelle contre les hordes barbares de la réaction et de la violence la plus brutale...* »

L'Espagne est restée l'un des lieux privilégiés, géométriques, des passions du monde. La nation la plus secrète, la plus farouche, la plus excessive, la plus volontiers repliée sur elle-même, est aussi la plus universelle. Si cette guerre est encore l'affaire de tous les hommes, c'est bien que ses rictus et ses enthousiasmes ont des correspondances profondes et immédiates. Les Espagnols eux-mêmes n'y échappent pas. Quelques-uns des « best-sellers » dans les librairies de Madrid et de Barcelone, en 1975, sont des ouvrages sur la guerre civile. Les journaux, les magazines, multiplient les récits historiques, les témoignages, les portraits sur cette époque où la frontière de sang passait pourtant au milieu de chaque village. Et c'est un biographe de Franc..., ex-directeur de la culture au ministère de l'information, qui a préfacé avec objectivité une histoire des Brigades internationales.

La Deuxième République, la dictature de Primo de Rivera, la guerre du Maroc, les élections de février 1936 : Georges Soria ne se contente pas d'éclairer la genèse du dram... avec le rappel des événeme... l'ayant immédiatement précédé... expose avec clarté comment et p... quoi cette société espagnole ... l'avant-guerre civile portait en ... les germes de la violence. C... genèse s'achève sur une citatio... Franco. A un journaliste britann... qui lui demandait le 25 juillet 1... quels étaient ses plans, le Caudi... répondit : « *Je prendrai la capita...* — *Même si vous deviez pour cel... tuer la moitié des Espagnols ?* — *Je triompherai, quel qu'en soit le prix.* »

MARCEL NIEDERGANG.

LE MATIN BASQUE

★ LE MATIN BASQUE, OU HISTOIRE ANCIENNE DU PEUPLE VASCON, de Pierre Narbaitz. Librairie Guénégaud, 10, rue de l'Odéon, Paris 6e, 519 pages, 125 francs.

QUELLE joie que le « matin basque » pour ceux qui aiment comprendre !

Le chanoine Narbaitz, avec une patience bénédictine, s'est mis en tête, depuis des années, d'apporter quelques lumières dans ce que l'on appelle, historiquement, le mystère basque. Mystère il y a, bien sûr, bien que d'éminents préhistoriens aient cru résolue l'énigme de l'origine du peuple euskarien. Pierre Narbaitz ne remonte pas si loin. Il part du premier millénaire avant Jésus-Christ pour s'arrêter vers l'an 800, c'est-à-dire bien longtemps avant que le Pays basque espagnol ait conquis, en 1936, une autonomie de fait, dont on sait ce qu'elle est devenue sous Franco.

Cela lui suffit, puisqu'il entend surtout ne pas mettre le pied en terrain politique et se contenter de la dimension culturelle d'une histoire qui n'est pas ce que l'on a dit.

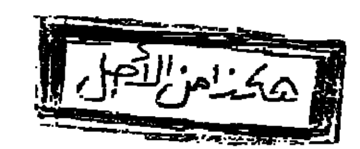
Du reste, on n'a rien dit su... l'histoire des Basques. Ou plutô... l'histoire enseignée dans les écol... n'en a jamais rien dit.

Le lecteur du *Matin basq...* sera étonné d'apprendre q... Roncevaux n'est pas une victoir... arabe et que le neveu de Charle... magne fut tué par les Basques. I... rêvera peut-être sur le temps où le territoire des Vascons s'étendait de part et d'autre de toute la chaîne pyrénéenne, et à ce prodigieux rétrécissement qui confine aujourd'hui leurs descendants aux Sept Provinces.

Qu'il ne s'arrête pas là pourtant ! Qu'il aille avec Pierre Narbaitz découvrir la Dame d'Elche, « *cette énigmatique Joconde espagnole* », qu'il écoute la danse souletine, cette musique qui est « *pure décoration rythmique dans son aérienne simplicité* », qu'il soit sensible au message des dieux païens et de ces missionnaires chrétiens dont le sang versé, dit-on, se transformait en source, que lui parvienne le cri de... rebelles crucifiés...

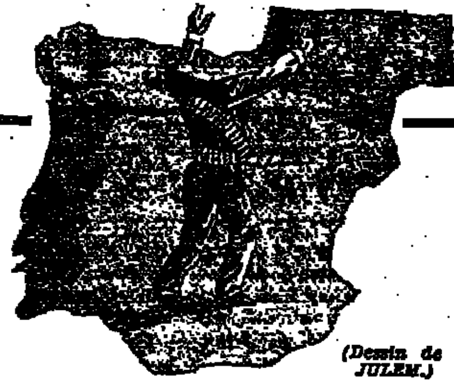
Une belle et « *lointaine histo... de pêcheurs et de saints* ». — P.





[L]a guerre d'Espagne

L'ATTITUDE DES FRANÇAIS



(Dessin de JULEM.)

« Cette ligne de sang noir »

LES FRANÇAIS ET LA GUERRE [D'ES]PAGNE, de David Wingeate [Pike]. PUF, 467 pages, 160 F.

[P]OUR saisir ce que fut l'attitude des Français durant les trois mortelles années de guerre civile, de 1936 à mars [193]9, David W. Pike s'est [intére]ssé à la presse de l'époque, [d]ans la presse à ce que l'on a [m]oins coutume d'interroger, les [édit]oriaux. L'idée a d'abord de [quoi] surprendre. D. W. Pike [pré]cise qu'il ne s'agit pas de véri[fier] des informations ni d'établir [des] faits, mais de saisir une réa[lité] plus impalpable, plus fuyante : [les] états d'esprit.

[P]romus à la fonction de révéla[teur]s, les éditoriaux du « Petit [Pari]sien », du « Matin », de [l']Humanité », de « l'Œuvre », [de] « l'Ordre », de « l'Action [fran]çaise », de « Paris-soir », de [la] Dépêche » de Toulouse, du [« N]ouvelliste » de Lyon, ou de [«]la Petite Gironde » vont-ils [nou]s nous faire pénétrer dans le [fo]nds des âmes ?

[N]ous allons y trouver de dou[loure]ux cheminements, ceux d'un [Ma]uriac ou d'un Bernanos, ceux [d]e Simone Veil ou des petits [cou]sins des étudiants d'Oxford qui [pro]clamaient en 1933 : « Nous [ne] combattrons jamais plus pour le roi et la patrie », pacifistes qui furent les premiers à s'engager derrière les républicains ; des mots à qui il n'a manqué pour devenir historiques que d'être prononcés un peu plus fort (d'Herriot à Blum : « Surtout, mon petit, ne vas pas te fourrer là-dedans ») ; la trace des pauvres prétextes (d'Yvon Delbos : « Le gouvernement français eût pu donner des armes au gouvernement espagnol, puisqu'il s'agissait d'un gouvernement régulier. Il ne l'a pas fait pour des raisons de doctrine et d'humanité, et aussi pour ne pas fournir des excuses à ceux qui voudraient porter secours aux insurgés ») ; la spontanéité des indécences (de Gustave Hervé : « Nous assistons depuis quelques jours à une des plus belles guerres civiles qu'il y ait jamais eu en Espagne. ») Du comte de Saint-Aulaire : les victoires de Franco figurent « la supériorité de l'amour créateur sur la haine destructrice. » Mais toute l'histoire connaît la cruauté de tels rappels.

Plus significative est la façon dont les événements furent immédiatement utilisés comme tremplins par les doctrines respectives, catalyseurs pour les doctrines elles-mêmes, chacun se trouvant pressé par eux de choisir son camp et de préciser son option.

Le clivage aurait pu se faire sur l'intérêt national. Mais les protagonistes voyaient l'intérêt national à leur porte : Léon Daudet craignait que la France ne doive se battre un jour sur les Pyrénées, au lieu du Rhin ; Gabriel Péri écrivait : « Il ne nous est pas indifférent que la France ait demain une frontière à défendre au sud-ouest. » Mais les politiques de l'un et de l'autre étaient radicalement opposées.

Les saints se taisaient

En réalité, au-delà des conceptions différentes de l'intérêt national se cristallisait le grand combat qui fut celui des années 30, non sans qu'ait été perçu dès le début, par tout le monde, ce qui accroissait encore le dramatique de la situation, le danger que « l'Aube » pressentait en ces termes : « Prenons garde à l'effroyable conflit qui pourrait survenir le jour où s'affronteraient, à propos d'un seul pays, ou à propos du continent entier, une sainte alliance fasciste et une sainte alliance antifasciste. Oui, prenons garde, car ces deux groupements ne sont pas loin d'être constitués. »

Fascisme, antifascisme, droite, gauche, puissante simplification qui tranchait comme épée dans de séculaires nœuds gordiens de chair vive ! Qu'elle soit rendue un peu abusive par notre propension à ne regarder que les extrêmes, le livre de D. W. Pike le donne clairement à penser. La droite n'était pas ce camp monolithique que la gauche désignait, ni la gauche ce bloc unifié par les hantises de M. Wladimir d'Ormesson. L'une et l'autre se fissuraient, parfois se déchiraient, et davantage la gauche que la droite. Louvoiements entre l'intervention et la non-intervention, contradiction entre les attitudes française et anglaise, manœuvres de l'Axe, politique étrangère de Staline qui « ressemblait tout-à-fait aux entrelacs compliqués d'un tapis persan », influençaient les positions. Mais cet aspect des choses était probablement plus sensible aux auteurs des éditoriaux qu'aux Français en général. Pour ceux-ci, la trame était moins subtile.

Du drame des catholiques témoigne le cri mauriacien, après Guernica : « De ceux qui furent égorgés ou exécutés par les foules furieuses et par les chefs du Frente popular, ou de ces victimes de bombardements médités et accomplis à froid, sans plaisir ni haine, par des étrangers en service commandé, lesquels, croyez-vous, éveillent le plus de pitié dans le cœur de Dieu ? Qui le sait ? Les saints peut-être le savent. » Mais le ciel était noir et les saints se taisaient. « Nous n'avons plus le droit d'être heureux. »

Du drame qui se jouait dans le Frente popular lui-même et de son écho en France, de cette « guerre civile dans la guerre civile » qui fit se dresser les communistes staliniens contre tous les autres, poumistes, trotskistes ou anarchistes, souffle glacé d'une lointaine raison d'Etat sur les ardeurs d'une révolution, nul éditorialiste ne s'est fait le héraut. Du moins dans cette presse qui pétrit l'opinion et n'est pas toujours, n'en déplaise à D. W. Pike, son reflet. Du moins avec une force telle que la voix s'en entende encore aujourd'hui. Il y eut des consciences claires, qui ne s'exprimaient d'ailleurs pas dans les journaux étudiés par D. W. Pike mais dans d'autres plus confidentiels.

Un Julien Benda, un Thomas Mann dans ses articles de « la Dépêche », ont senti ce qui se passait dessous, ce que signifiaient « le mensonge savamment organisé par les dictatures et l'effacement de l'individu dans la masse, et ses conséquences pour la civilisation ». Mais il manquait un tonnerre pour déchirer la trame serrée des idéologies. Et éclairer de feu la lutte eschyléenne de ce peuple hurlant et muet, derrière « la ligne de sang noir » comme disait Eluard.

PAUL GILLET.

Trotski et leur révolution

★ **LA REVOLUTION ESPAGNOLE, 1930-1940, de Léon Trotski. [Te]xtes recueillis et présentés par Pierre Broué. Éditions de Minuit, [...] pages, 160 F.**

[Q]UELLE place a tenue l'Espagne dans les préoccupations et la pensée de Trotski ? Plus grande que ne le donnent à penser parfois ses biographes, ainsi que le montre ce [rec]ueil de brochures, lettres et articles réunis par Pierre Broué. Il a le mérite de replacer la guerre civile espagnole dans [so]n véritable contexte, non seulement celui d'un affrontement [av]ec le fascisme, mais celui d'une révolution contre laquelle [s'a]charne une coalition de forces internationales, fascisme [co]mpris. C'est à ce titre que le leader bolchevik exilé s'y inté[re]sse, avec une ardeur décuplée par l'espoir qu'une victoire [ré]volutionnaire en Espagne pourrait « *interrompre et renverser [le] cours de la dégénérescence de l'Union soviétique et de la [ma]rche vers la deuxième guerre mondiale* », comme l'écrit [Pi]erre Broué.

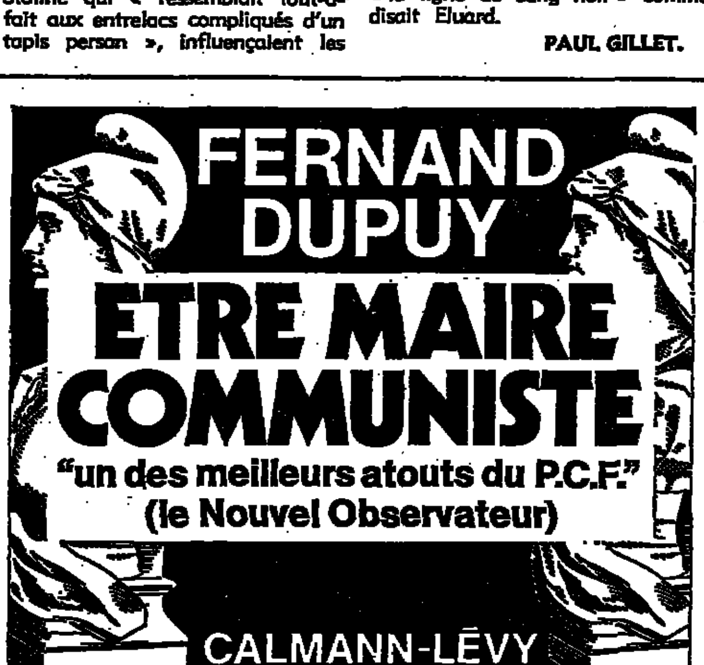
Pour Trotski, le prolétariat espagnol ressemble au prolé[tar]iat russe de 1917, nouveau, inexpérimenté, encore lié au [mo]nde paysan, aussi combatif que misérable. Comme le prolé[tar]iat russe, il aspire spontanément à détruire le vieux monde. [Ma]is il lui manque ce qu'avait le prolétariat russe, une direction, [un] état-major, un parti qui sache déblayer devant lui la route [du] pouvoir.

C'est bien tout le sens de l'intervention de Trotski en [Esp]agne, retracée ici au jour le jour, par des documents dont [cer]tains étaient destinés, non pas au grand public, mais aux [com]pagnons proches, et n'étaient donc connus que par un [cer]cle restreint.

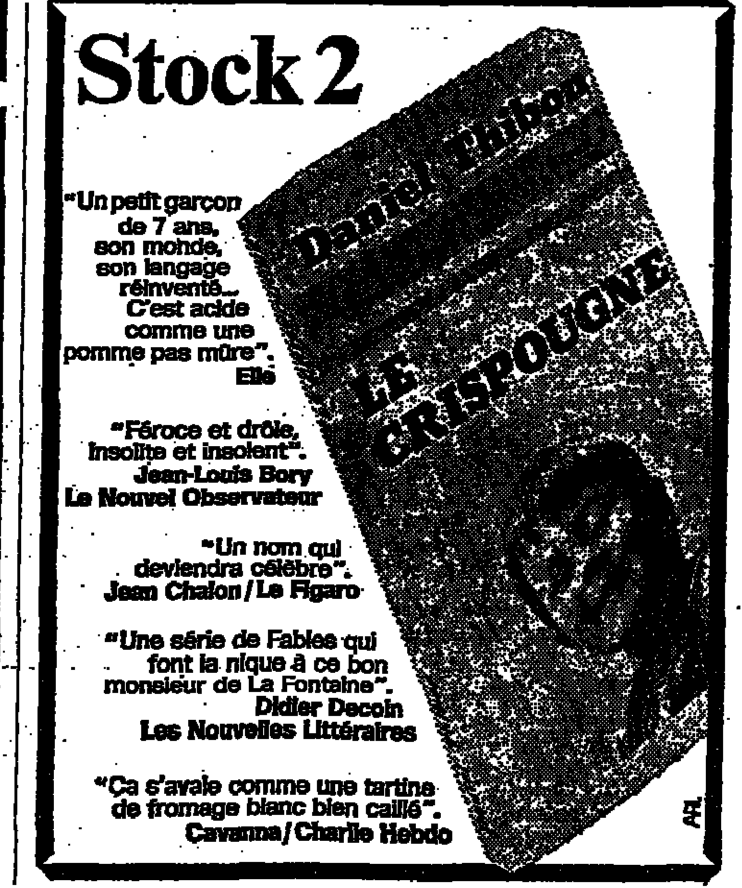
Deux grandes périodes déterminent deux lignes politiques [dif]férentes. La première vise au redressement, considéré comme [pos]sible, du parti communiste espagnol ; la seconde, après la vic[toir]e du fascisme en Allemagne et le passage de la III[e] Interna[tion]ale stalinisée « *du côté de l'ordre bourgeois* », est dominée [par] la tentative de construire un nouveau parti. Mais l'objectif [est] le même : donner une direction au prolétariat espagnol.

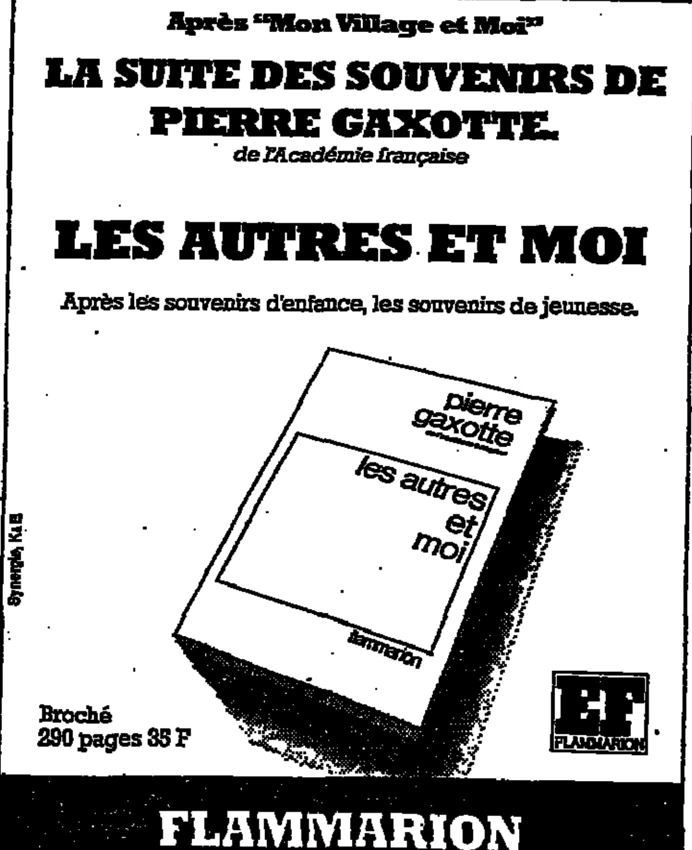
Dans cette seconde période se place un épisode dont l'impor[tan]ce fut considérable pour le déroulement de la guerre civile [esp]agnole : la rupture entre Trotski et ses anciens camarades de [l'op]position à Staline, Andrès Nin en tête, les organisateurs et [diri]geants du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM). On [t]rouvera retracé dans ce recueil du point de vue de Trotski, [bien] que les commentaires de Pierre Broué fassent leur place au [poin]t de vue adverse.

Peut-être pourra-t-on lire, d'autre part, entre les textes, un [dra]me, un de plus, dans cette péripétie espagnole du mouvement [ouvr]ier, le heurt irrémédiable entre des hommes qui continuaient [«]*se tenir pour des frères d'armes* » et qui avaient les mêmes [enn]emis mortels. — *P. G.*









ENTRETIEN

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR DE « LA VIE DEVANT SOI »

La maison d'Ajar

EMILE AJAR entrouvre la porte d'une maison petite et basse, c'est soudain, dans une banlieue de Copenhague, comme retrouver l'Europe centrale — la dentelle des rideaux et les housses, le sofa et le piano, la théière et les cuillers d'argent inventent le décor de cette maison qui pourrait être en Russie, en Pologne (où sont nées, où ont vécu la grand-mère, la mère de l'écrivain).

Un décor, plutôt un climat de chaleur calme, un salon-véranda, et les bougies qui allument les gitanes jaunes, qui empêchent que la lumière ne décline. Et puis là, en face, un homme de trente-cinq ans, une voix, irradient, une présence bouscule en douceur la perception, la sensibilité de qui demande, de qui écoute, de qui mesure cette confiance. Des mains se croisent sur un front pensif, le regard (« Il y a tout dans les yeux », dit Ajar) a la couleur du thé qui brunit dans les tasses, et le sourire un éclat d'enfance.

Non, il n'est pas Momo, oui, il s'est senti « porté » quand il s'est mis à « la Vie devant soi » (1), c'est toujours « les Misérables » qu'on veut écrire, il aime « Au-dessous du volcan », de Malcolm Lowry et Henri Michaux, mais on ne va tout de même pas établir des listes. Nice, oui, c'est comme le trou juif et c'est toujours la même histoire du paradis, c'est le pays où on n'a pas peur et c'est — « Ne voulez-vous pas un peu de thé ? » — c'est pour Momo l'éternel Corso fleuri, mais peut-être que Momo se trompe et que Nice n'est qu'une vieille femme ravalée, enfin, des femmes Ajar voudra, voudrait (bien) parler, il s'éclaire, plus difficile est d'aller dans les souvenirs, quand il se souvient, ou quand il réfléchit, il quitte le fauteuil, il va vers le ciel (silhouette presque frêle, presque frileusement refermée sur des blue-jeans, sur une veste de velours côtelé, blanche près du visage mat, des cheveux noirs), il doit avoir besoin d'espace, de cet espace qui varie à la cadence du travail et qu'il choisit pour vivre, nomade, solitaire : « Les écrivains doivent vivre seuls », dit-il.

Aujourd'hui à Copenhague, il sera cet hiver dans le nord du Danemark et, probablement, il restera ensuite en Europe. Partout Ajar peut avoir sa maison, peut entrouvrir ou ouvrir sa porte, et il peut préserver, quelque part où nul ne saurait l'atteindre, ses secrets. — Y. B.

(1) Voir l'article de Jacqueline Piatier dans *le Monde* du 17 septembre.

● *On commence ?*

— Par le commencement. L'ensemble de la famille a atterri à Nice, entre les deux guerres. Oui, l'ensemble, parce qu'il y avait des branches de tous les côtés. Ces gens sont venus d'Europe centrale, comme vous dites. Mon père n'a pas d'importance, non, du côté de ma mère, ils sont slaves du Sud et du Nord, mélangés. Je crois que mon grand-père était du Monténégro, il n'était pas juif, ma grand-mère était juive, oui, elle était extrêmement orthodoxe, pratiquante. Je l'ai connue très très bien. C'est elle qui tenait ma mère en existence. Elle ne ressemblait pas à une juive, elle a toujours eu les cheveux blancs, elle avait les yeux bleus, elle était superbe.

» Ces gens sont arrivés en ordre dispersé en France — d'abord c'était ma mère, — ils ont fait le circuit de tous ceux qui sont partis après la première guerre mondiale, voilà. Les parents de ma grand-mère étaient des marchands de bois, mon grand-père avait la réputation d'un bon à rien. Ma grand-mère était de Wilno, avec son mari elle s'est installée à Saint-Pétersbourg, ensemble, là-bas, ils ont ouvert une bijouterie, puis ils sont allés à Moscou. Je vous raconte ce que je sais, ils sont restés quelque temps à Moscou, et ils sont passés en Pologne comme tous les bourgeois de la ville. Ils avaient avec eux ma mère, leur fille, née aussi à Wilno, ils ont eu une vie épouvantable, comme tous ces réfugiés russes, vous comprenez, non seulement ils étaient Russes mais juifs. Dans les années 20, ma mère a émigré en France toute seule, elle avait quinze ans, et elle a atterri à Nice.

» Ma mère a commencé à travailler dans les hôtels, elle savait le français, l'allemand, et j'imagine qu'elle était à la réception, quelque chose comme ça. Et elle est tombée malade, elle est partie pour l'Angleterre, fille au pair, bonne à tout faire, quoi. Puis il y a eu quelques années où elle s'est débrouillée, elle a un très mauvais souvenir des Anglais, et elle est rentrée à Nice, et c'est là qu'elle a rencontré mon père.

» Ma mère avait les cheveux entre auburn et rouge, et une peau très blanche, elle mettait un bout de carton sur son nez pour pas que ça pèle. Mes parents se sont mariés vers 1929, ils sont restés ensemble longtemps, oh oui, je crois jusqu'en 1948, et, après, ça n'allait pas. Ils avaient fait trois enfants, on est restés tous les trois avec ma mère, et c'est là où je commence à apparaître. Je suis né à Nice pendant la guerre, voilà, c'était la guerre avec ce que ça a de dangereux pour ce genre de gens, mais ils se soutenaient entre eux. Si ma mère n'avait pas eu ma grand-mère, elle aurait été morte beaucoup plus tôt.

On maintenait, si vous voulez

● *Et vous dans tout ça ?*

— J'étais à l'école et puis ma grand-mère est morte, et après, c'était vraiment au jour le jour. On maintenait, si vous voulez, on maintenait au jugé, voilà. A titre personnel, je ne fais pas de différence entre grand-mère et mère, c'est vraiment du pareil au même.

» Tant qu'il y avait ma grand-mère, les choses avaient un minimum de forme, elles étaient normales. J'avais onze ans quand ma grand-mère est morte, et après, ça a été la détérioration, d'abord lente, puis les choses prennent une vitesse, et voilà. Je grandissais, si vous voulez. Je suis parti à dix-sept ans, ce n'était pas possible, il y avait un surplus de densité dans l'appartement, c'était dans les années 50, il n'y avait plus de place pour personne. J'ai fait une danse d'école en école, j'étais vraiment odieux, très en dessous de mon âge, totalement infantile. Puis j'ai fait le plein, question famille, c'était la fin des études secondaires, et je suis parti pour Toulouse. Vous connaissez ce jeu : une raquette et une balle attachée à un élastique, vous lancez la balle et elle revient toujours. C'était exactement ma situation, sauf que je résistais à l'élastique et que je ne suis plus revenu à Nice.

» A Toulouse, je me suis maintenu comme beaucoup de gens le font. J'avais une idée précise; je voulais devenir docteur, médecin généraliste. Je me suis inscrit à la fac de droit et, en deuxième année, j'ai commencé à préparer l'entrée à la fac de médecine. J'avais une bourse, j'ai réussi le P.C.B. et largué le reste. Ça a duré quatre ans, oui, et en quatrième année de médecine, j'ai abandonné. C'était en 1963, ça a été un arrachement.

» Et alors là, j'ai tourné littéralement en rond, ensuite ça n'a pas vraiment d'intérêt, je peux vous donner des repères. J'ai habité un bon moment à côté de Grenade, en Espagne, je suis redescendu en France assez souvent puis je suis passé au Maroc. De tout ce temps, il y a eu deux trucs, les deux seuls, je crois bien, vraiment très pénibles: d'être parti de Nice, d'être parti de la médecine. Avec ma mère, j'ai gardé une relation totalement muette, mais totalement intense.

» Quand je suis allé en Espagne, j'ai décidé de ne rien décider, de laisser courir parce que j'avais fait le plein des échecs — j'ai deux échecs, je les ai toujours.

» Après le Maroc, je suis revenu à Paris, entre 1965 et 1967, j'ai fait des petits boulots officiels, j'étais « dispatcher » dans un radio-taxi, c'était très bien, c'était les trois huit, puis j'ai fait un peu de montage de films. A la même époque, j'ai commencé à travailler pour les encyclopédies hebdomadaires, vous savez, « le monde entier chaque semaine », et c'est là que j'ai commencé à tripoter les écritures. J'ai fait des petits articles — ces pilules condensées — et j'ai pu avoir des petits boulots de nettoyage dans les maisons d'édition, vous savez, rewriter. Tout ça se chevauchait un peu, tout était ensemble, le montage et radio-taxi, et l'édition. A cette époque, j'ai retouché ma mère, c'était sa fin, voilà. Et elle est morte.

» Puis je suis redescendu en Espagne et au Maroc, et je suis allé au Brésil en 1971. C'est là où les choses peuvent commencer à intéresser les gens, pour de bon. J'imagine que c'était nécessaire que je reste deux ou trois ans sans rien faire après la mort de ma mère parce que je ne faisais plus le point sur rien du tout.

C'est Momo, en sens contraire

» Au Brésil, entre 1971 et 1973, j'ai commencé *la Vie devant soi* et ça n'allait nulle part, c'était trop frais comme on le dit d'un bifteck, un peu dur. C'était un truc mort-né, vous comprenez.

● *Mais il y avait l'idée d'écrire.*

— C'était une vieille idée, c'était une illusion, vous savez ce que c'est avec les illusions : elles ne bougent pas tant qu'on ne les transforme pas. Mais écrire, ça vient ou ça ne vient pas. En 1972-1973, j'ai laissé très vite *la Vie devant soi* et je suis parti sur *Gros-Câlin*, qui a été relativement facile à faire parce que c'était une manière de prendre mes distances par rapport à l'autre livre, qui était l'important. Ce qui explique la chair de *Gros-Câlin*, de ce livre que j'ai fait avec pas mal de sang-froid. C'étaient un peu mes gammes. D'ailleurs, s'il a cette couleur, *Gros-Câlin*, c'est parce que, ça, dans ma vie à ce moment-là, c'était un soulagement par rapport à *la Vie devant soi*. Vous savez comment ça se passe : un type veut sauter un truc, n'y arrive pas dans l'instant, alors il peut prendre l'escalier, ou faire autre chose. Ce qui explique que *Gros-Câlin* est relativement décharné, et quand je me mets à réfléchir, je m'aperçois que c'est toujours la balle avec un élastique. *Gros-Câlin*, c'était comme moi essayant d'ouvrir une porte sans l'ouvrir totalement, empêchant que les autres suivent. *Gros-Câlin*, c'est Ajar, en anglais : entrouvert (« A door is ajar »).

» Et puis le bouquin est passé chez Gallimard, qui l'a donné au Mercure.

● *Mais Madame Rosa a peur.* [see below]

« J'ai pensé à la Goutte d'or »

● *Et puis finalement vous avez sauté.*

— C'est ça. J'ai passé encore quelques mois au Brésil puis je suis revenu en Europe. Il y a eu cette opération du Saint-Esprit, ce truc mystérieux qui fait que j'ai trouvé le niveau où je pouvais sortir *la Vie devant soi*. Ce n'est pas exactement une opération instantanée, ça c'est fait au temps de *Gros-Câlin* — j'avais toujours une page d'avance sur *Gros-Câlin* comme on regarde par-dessus quelqu'un qui est devant vous. Dans ma tête, quand j'avais largué ce livre, je m'étais rendu compte que c'était celui-ci qui était important. Je ne crois pas que je pourrai avoir la même chance deux fois, pas chance, la même nécessité. Je crois, au moins pour moi, que *la Vie devant soi* restera à part. Et puis je me suis forcé la main.

» Quand j'étais gosse, j'avais un cousin qui m'a dit quelque chose qui m'avait frappé beaucoup, il m'avait expliqué pour me rassurer qu'il fallait savoir perdre le temps jusqu'à ce qu'arrive ce moment où vous êtes dans votre temps personnel. Et c'est à ce moment-là qu'il faut ramasser ses cliques et ses claques et faire quelque chose. C'est pourquoi je me suis un peu poussé, ce qui veut dire simplement que c'était mon moment, c'étaient les premières retrouvailles — pas retrouvailles parce que je ne m'étais jamais trouvé. Je crois que je suis assez exemplaire des gens qui sont très en retard, c'est Momo, en sens contraire. Enfin, à cet instant-là, j'ai vraiment voulu attraper *la Vie devant soi*, la coincer, et puis alors j'ai écrit, ça a duré un peu plus de quatre mois. Vous savez, soit quand on pleure, soit quand on a l'œil gêné, ou la paupière, les choses se dédoublent et j'étais persuadé qu'elles arriveraient à se recouper et que chacune serait à sa place, et moi, à la mienne. Que je sache où je suis, c'est l'histoire du bouquin, c'est tout, enfin, c'est mon histoire par rapport à *la Vie devant soi*.

» Je ne sais pas si c'est passé dans le livre, mais ce que je veux dire, c'est que le temps, c'est le temps qu'on peut vivre dans la vie, des fois, il est lourd, des fois, il n'est pas là du tout. Je vous disais tout à l'heure que Madame Rosa a pris plus de dimension au fur et à mesure que Momo en avait besoin. On ne peut pas dire qu'il y a d'abord Momo ou d'abord Madame Rosa, ils sont tous les deux ensemble : quand Momo a froid, son premier réflexe est d'aller couvrir Madame Rosa parce qu'autrement lui aurait froid, vous comprenez. Il ne s'agit que de ça, c'est leur chance totalement irremplaçable. Il n'y a rien qui vaille ça. C'est deux tribuns. Sauf que Momo a peur quand même, ça c'est inévitable, c'est pour ça qu'il pige tout, qu'il est comme ça, je ne sais pas quoi vous dire d'autre.

● *Mais Madame Rosa a peur.*

— Oui, elle a peur, mais elle vient de loin. Madame Rosa a surtout peur, à mon idée, comme toutes les femmes, c'est une peur parce que... Je crois, moi, que c'est les femmes qui sont la vie, d'une certaine manière. Vous comprenez, Madame Rosa c'est une vieille bête, c'est quand même la beauté, c'est une femme, quoi, si tout tient c'est à cause des femmes, les choses ne tiennent pas en place par les hommes, c'est vraiment pas leur boulot, leur boulot c'est de tout foutre en l'air, et de se retrouver tout cons parce qu'ils n'ont pas vu ce qu'il y avait en dessous, parce qu'ils n'ont rien trouvé. Ils cherchent des trucs qui n'existent pas, c'est vraiment ma conviction.

» C'est pour ça que Madame Rosa a peur, elle sait de quoi il s'agit, mais on lui a fait faire le grand tour, le tour qui était combiné par les hommes. Ce que je pense c'est que Momo et Rosa en sont exactement au même point.

Les seules juives au monde

● *Madame Rosa est juive.*

— Je crois moi que les femmes sont plus juives que les hommes, les seules juives au monde. Chez les mecs, il y a des perdants, des gagnants, je crois que les hommes essaient toujours de gagner. C'est peut-être une impuissance personnelle, mais je crois que les hommes sont très dangereux, ils me font relativement peur. C'est pour ça que, dans la vie courante, je les évite. C'est parce que j'ai les foies. En ordre général, en particulier, ici et ailleurs, en permanence.

● *Et le trou juif ?*

— C'est la tanière à laquelle tout le monde a droit. C'est pour ça que Momo ne pose pas de questions. Il n'a pas besoin de savoir les histoires des juifs pour comprendre cette nécessité. De toute manière, lui, c'est un juif puisque c'est un Arabe.

● *Vous pensiez à un autre titre.*

— Je pensais à plusieurs titres. Il y avait *Quelqu'un à aimer*, il y avait *Rien*, il y avait *les Epaules lourdes*. Et, en fait, aucun des trois n'était possible, surtout le dernier. Trop tard, j'ai pensé à *la Goutte d'or*. Je crois que c'est un titre perdu, il est dans le domaine public, il est à qui le veut. Je le regrette un peu, parce que je trouvais que c'était ça, le livre.

» Dans la mesure où on me dit que la vraie vie est à reculons, il y a encore là, tout simplement, une histoire de sens contraire. Là on est en plein dans les mots. Les mots, c'est fait pour ça. C'est une urgence pour moi, je ne cherche pas à démonter les sens, ce que j'essaie, c'est que les mots pèsent un poids qui ne soit pas celui de l'état d'habitude. Il ne s'agit pas de retrouver une innocence des termes ni de jongler comme un grand maître des sens et des contresens — j'en suis incapable, je le crois. Dans cette histoire, les mots suivent autant que moi j'ai suivi. Pour moi, les mots c'est à la fois des murs, je veux dire des obstacles, par exemple, Madame Rosa sait bien que c'est la Gestapo si elle doit mourir à l'hôpital. Madame Rosa et Momo essaient de préserver une vie, Madame Rosa essaie de mourir, mais c'est la même chose. Et tous les deux sont au moment où ils ne peuvent plus se défendre contre les mots des autres. Les mots, c'est certaines fois, des obstacles insurmontables, puis d'autres fois c'est la Foi. Je pense que Momo a pigé profondément la puissance insensée de la parole. Je le soupçonne de savoir tout à fait ce qu'il dit parce qu'il doit se défendre. Il est au pied du mur, c'est déjà un type sauvé par son besoin de tendresse.

» A côté d'eux, Momo et Rosa, il y a Monsieur Hamil, il est le sage et l'imbécile, pas l'idiot au sens sacré, l'imbécile au sens courant. Derrière tous ces gens — aussi bien les nègres de la rue Bisson que tous les autres, que Monsieur Charmette, le Français véritable —, derrière toute cette bande, il y a quand même, en coulisse, la grande agitation du Dieu de la connerie, du Dieu de la jalousie — la liste n'est pas limitative, — de tous ceux qui soufflent aux personnes humaines les recettes, les moyens de leur perte. Mais Momo, Rosa et tous les autres sont protégés. Pour en finir avec les mots, tout est possible, non pas en tant qu'écrivain mais à usage de consommation courante.

» Je voudrais dire aussi que cette histoire de mots c'est la même histoire que celle du temps, c'est des fois élastique, c'est des fois rigide. Il faut se défendre.

Les écrivains doivent vivre seuls

● *Et s'isoler.*

— Oui. Ecrire est incompatible. Invivable. Il y a le type qui veut écrire, qui espère qu'il s'agit de travail. Il s'agit effectivement de travail, vous parliez d'isolement, et moi, je pense qu'il s'agit d'une mort provisoire. Je crois que les écrivains doivent vivre seuls, je crois qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Je pense qu'un écrivain ça bouffe tout et que seuls les lecteurs croient qu'ils s[ont] généreux. Les écrivains sont égoïstes, comme di[t] Momo, ce sont des sales cons d'égoïstes. Il [y a], je crois, une part d'irresponsabilité pardonna[ble]. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait quelque ch[ose] de risible dans cette création. Et pourtant, [tenir] à jour l'écriture du monde, c'est indispensa[ble] mais ce devrait être une profession courante. [Les] humains qui écrivent non seulement tiennen[t à] jour, mais rendent des comptes. Les artistes [sont] à la fois courageux et pompeux, définitivem[ent] pompeux. Et, ça, c'est une histoire de gratificati[on], de tous ces honneurs, de cette position d'étende[ndard]. Les artistes mènent au combat les gens qui n'[ont] pas du tout envie de se faire tuer. Tout ça p[eut] dire qu'ils sont les alibis des pouvoirs. Il n'[y a] pas de place pour les artistes parce qu'elle [est] prise par l'Art, c'est-à-dire par le fric.

● *Vous travaillez comment ?*

— A propos de ces deux livres, si on veut pa[rler] d'effort, alors oui, mais si on veut parler de [mise] en place, d'organisation et de carrière, je ne [peux] rien répondre. Parce que écrire c'est très fatig[ant] mais ce n'est pas un boulot. Quand j'entends [des] écrivains s'étendre sur leur travail, ça fait pa[rtie] du risible, justement. Moi, j'écris tout, et [...] j'arrête, et je recommence autrement, et je reg[arde] autrement. C'est là qu'il y a une part de [...] travail. Je retire ce qu'il y a en trop, je [...] Dans les deux cas, je n'ai jamais ajouté, [...] reconstruit, un peu. Les écrivains sont des tra[vail]leurs uniquement parce qu'ils sont les seu[ls à] pouvoir travailler sur ce qu'ils ont d'abord [...]

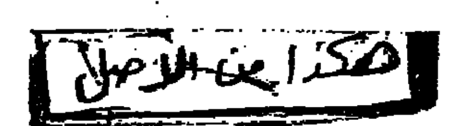
» Ecrire c'est très fatigant mais ça fait pa[rtie] de cet immense plaisir qui est tout bénéfice. A[...] il faut faire propre, c'est-à-dire s'écarter. Ça [n'est] pas drôle du tout, mais on ne peut pas le s[...] comme ça, ce travail brut. C'est une histoire [de] décence.

● *On parlait des femmes tout à l'heure.*

— Je ne pourrai pas m'arrêter parce que il [n'y] a vraiment que ça qui compte. Comment pou[vez-vous] dire que je n'aime que les femmes. Non pas [que] je n'aime que les femmes, parce que c'est [...] une limite. Il ne s'agit que d'elle. C'est la vi[e, l']histoire de l'espoir. Je suis ravi que les fem[mes] soient en train de naître. En même temps, je [ne] sais pas ce qu'elles vont devenir, je ne sais [pas] quelle sera la place des hommes. Mais ils n'[ont] rien à y perdre. Je suis bien obligé de dire q[u'il] s'agit là d'une adoration aveugle, d'une hist[oire] de confiance. Je ne sais pas s'il s'agit d'esp[oir], s'il s'agit de la tendresse présente au mo[...] vieillesse y compris n'y peut rien. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

André François a illustré la couverture du l[ivre] d'Emile Ajar.



CARNET

Réceptions

A l'occasion de la visite à Paris [de] M. le ministre S.D. Sharma et de [plu]sieurs hautes personnalités, l'am[bass]adeur de l'Inde et Mme Chat[...]e ont offert une réception le [mer]credi 8 octobre.

Mariages

M. Bernard Abadie,
et Mme Eugène Le Targat,
[ont] le plaisir de faire part du [mari]age de leurs enfants
Cécile
et
Michel,
[qui] sera célébré le 18 octobre, à [..h.] 30, en l'église Sainte-Berna[dette] à Champigny-sur-Marne.
[..,] rue Généraux-Duché,
[33]00 Bordeaux.
[..,] chemin du Buisson,
[94]500 Champigny-sur-Marne.

[M. et] Mme Raoul Dussarp,
[M.] et Mme Roger Gervy,
[n]ée L.-M. Mercier,
[M.] et Mme Gilbert-Jean Roux,
[sont] heureux d'annoncer le mariage [de le]urs enfants
Catherine
et
Patrice.
[La] bénédiction nuptiale leur sera [donn]ée le mardi 14 octobre, à [..h.] 30, en l'église de Saint-Lambert [(Yve]lines).
[..,] rue de Boulainvilliers,
[750]16 Paris.
[..]10 Saint-Paul.

Annie Pivot
[et Jea]n-Yves Tamet
[sont] heureux de faire part de leur [mari]age.
[Ma]irie de Saint-Chamond.
[Sa]medi 11 octobre 1975, à 11 heures.
[M.] et Mme Tamet-Pivot,
[..,] rue Seignemartin,
[690]08 Lyon.

Décès

On nous prie d'annoncer le [décès] de
M. Lucien ALLARD,
[che]valier de la Légion d'honneur,
[surve]nu le 14 août 1975, à Sarajevo [(You]goslavie).
[De] la part de
[Mm]e Lucien Allard, née Contresty, [son é]pouse.
[Mm]e Georges Baldenweck, née [...]d, sa sœur,
[M.] et Mme André Baldenweck, [ses n]eveu et nièce,
[M.] et Mme Claude Rocha, son [beau-]fils et sa belle-fille,
[Et] les familles Allard et Contresty.

On nous prie d'annoncer le [décès] du général d'aviation
Raymond BONNEAU.
[L'in]humation a eu lieu, selon ses [derni]ères volontés, dans la plus [strict]e intimité.

[L]e contre-amiral et Mme Marcel [...]y, leurs enfants,
[M.] et Mme Christian Chatinières, [leurs] enfants,
[ont l]a douleur de faire part du décès [de]
Mme Paul CHATINIÈRES,
née Isabelle Mir,
[leur] mère, belle-mère et grand-mère, [surve]nu le 30 septembre 1975, dans [sa q]uatre-vingt-unième année.
[Les] obsèques ont eu lieu dans [l'inti]mité, à Meudon.
[..,] rue A.-Guilmont,
[921]90 Meudon.
[..,] rue de-Lattre-de-Tassigny,
[6440]0 Oloron-Sainte-Marie.

— M. et Mme Charles Hourdequin et leurs enfants,
M. et Mme Adonis Delefosse et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel DELEFOSSE,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,
survenu subitement le 7 octobre 1975.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Dinard, le vendredi 10 octobre 1975.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Les associés et le personnel du bureau d'études Delefosse
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel DELEFOSSE,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,
survenu subitement le 7 octobre 1975.
19, avenue Parmentier,
75011 Paris.

— M. et Mme Jean-Claude Descaves, ses enfants,
Mme Marie-Thérèse Hoffmann, sa sœur,
Agnès, Delphine et Aline Descaves, ses petits-enfants,
Et tous les autres membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Victor-Max DESCAVES,
née Marcelle Drouot,
survenu dans sa soixante-quatorzième année, à la suite d'une longue et cruelle maladie, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale, le mercredi 8 octobre 1975, à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris (16e), sa paroisse.
L'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille.
5, rue Raffet,
75016 Paris.
31, rue Clemenceau,
29200 Brest.

— Mme Yves Feutren,
Mlle Claudine Feutren,
M. Denis Feutren,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Yves FEUTREN,
leur époux, père et parent,
décédé le 6 octobre 1975, à l'âge de cinquante-huit ans, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le jeudi 9 octobre 1975, au cimetière de Michery (Yonne), dans la plus stricte intimité.
30, rue des Benards,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel de l'U.C.P.A.,
font part du décès de leur collaborateur et ami
Yves FEUTREN,
à l'âge de cinquante-huit ans.
Artisan, dès les premiers jours, de l'Union nationale des centres de montagne (U.N.C.M.), puis de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.), il y assurait notamment la responsabilité des équipements et investissements.
Il a été inhumé à Michery (Yonne), le 9 octobre, dans l'intimité familiale.

— M. et Mme Guy GILBERT,
Patricia, Perrine, Bérangère,
M. et Mme Noël Gilbert, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Gabriel Henry, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour au ciel de
Pascal,
décédé accidentellement le 8 octobre, dans sa dixième année.
Le service religieux aura lieu à l'église de Saint-Louis de Port-Marly, le vendredi 10 octobre, à 11 h. 45, où l'on se réunira.
29, route de Versailles,
Port-Marly.

— Mme Alberto Hemsi,
M. et Mme Henri Bennoun et leurs enfants,
M. et Mme Victor Menasce,
M. et Mme Léon Cohen et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté époux, père, beau-père et grand-père
Alberto HEMSI,
survenu le 8 octobre.
L'inhumation aura lieu le vendredi 10 octobre, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du gouverneur général honoraire de la France d'outre-mer
Léonce JORE,
officier de la Légion d'honneur,
intendant militaire honoraire,
membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
survenu à Vevey (Suisse), le 29 septembre, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
De la part de
Mme René Rassicod, sa sœur,
M. et Mme André Plas, ses neveux,
M. et Mme Henri Douzon et leurs enfants,
M. et Mme Manuel Plas,
M. et Mme François Artiges,
M. Joël Plas,
Ses petits-neveux et arrière-petits-neveux,
Et toute la famille.
Selon le désir du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Cussac (33).
401, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
95, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

[Né à Nossi-Bé, dans l'océan Indien, en mai 1882, Léonce Jore a fait toute sa carrière administrative outre-mer. Il a notamment servi en Côte-d'Ivoire et en Océanie, où il fut haut commissaire de France dans le Pacifique. Auteur d'une thèse de doctorat sur « la République du Liberia », en 1912, il a écrit de nombreux ouvrages, dont deux textes partiellement autobiographiques, intitulés : « Quatre siècles d'histoire d'une famille française » et « Mes ancêtres acadiens », et une étude sur « George Pritchard, adversaire de la France au Pacifique ».]

— Mme Bernard Lavergne,
M. Marc-Etienne Lavergne et ses enfants,
M. Robert Lavergne et ses fils,
M. et Mme Olivier Lavergne et leurs filles,
M. et Mme Edouard Negre et leurs fils,
M. et Mme Edouard Loup, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Roy,
M. et Mme André de Rouville,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard LAVERGNE,
professeur honoraire
à la faculté de droit
et des sciences économiques de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et frère que Dieu a rappelé à lui le 8 octobre dans sa quatre-vingt-onzième année.
« Aujourd'hui nous voyons au moyen d'un miroir d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face. »
I Cor. XIII - 12.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 octobre, à 14 h. 15, à l'oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.
(Lire page 22 la biographie de M. Bernard Lavergne.)

— La Fédération nationale des coopératives de consommateurs,
L'Institut français de la coopération,
La Revue des études coopératives, ainsi que le Mouvement coopératif de consommateurs tout entier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard LAVERGNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
des sciences économiques
de la faculté de droit de Paris,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.
Ses obsèques auront lieu le lundi 13 octobre, à 14 h. 15, à l'église réformée de l'oratoire du Louvre.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Jacques Meyniel,
M. et Mme Géraud Meyniel et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu accidentellement à Bordeaux, le 29 septembre 1975, de
Frédéric MEYNIEL,
leur fils, frère et oncle,
âgé de vingt-deux ans.
Les obsèques et l'inhumation dans la sépulture familiale ont eu lieu à Freix-Anglards (Cantal), le 2 octobre 1975.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, allées d'Orléans,
Bordeaux.
2, place de la préfecture,
Aurillac.

— Mme Lucien Neugnot, née Naigeon, son épouse,
M. Jean Yoccoz, directeur scientifique de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, et Mme Jean Yoccoz, ses enfants,
Jean-Christophe Yoccoz, élève à l'Ecole normale supérieure, Serge et Gilles, ses petits-fils chéris,
Le colonel Louis Naigeon, ancien élève de l'Ecole polytechnique, et Mme Louis Naigeon,
Me Sabatier et Mme Sabatier,
Le commandant et Mme Mascaro,
M. et Mme Sandri,
Mlle Hélène Naigeon,
M. Philippe Naigeon, ingénieur des ponts et chaussées,
Mlle Cécile Naigeon,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Lucien NEUGNOT,
agrégé de l'Université,
officier des Palmes académiques,
ancien combattant
et ancien de l'Oflag II B,
croix de guerre
avec étoile de bronze,
enlevé à l'affection des siens, le 5 octobre 1975, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 7, en l'église Saint-Bernard, dans l'intimité de la famille.
Ni fleurs ni couronnes, des prières seulement.
Le deuil ne sera pas porté.
Route de Châteaufort (ABC),
91190 Gif-sur-Yvette.
20, rue Nicolas-Berthot,
Dijon.

— Le professeur Paul Ponthus,
M. et Mme Ralph Bistany et leurs enfants,
M. et Mme Louis Gemayel et leurs enfants,
M. et Mme Michel Ponthus et leur fille,
M. et Mme Robert Ponthus et leurs filles,
M. et Mme Jean Senn,
Mme Juliette Francisque-Ponthus,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part de la disparition, en vue du littoral libanais, près de Beyrouth, de
Mme Paul-Yvonne PONTHUS,
victime de la catastrophe aérienne du 30 septembre 1975.

— Mme Gaston Scher,
Michèle et Bertrand Leblanc,
Liliane Scher,
Les familles Scher, Bidel, Ohrenstein, Rapaport,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston SCHER,
vice-président de l'Appel unifié juif de France,
leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et allié,
survenu le 8 octobre à Paris à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 10 octobre.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
9 bis, boul. des Filles-du-Calvaire,
75011 Paris.

— L'Appel unifié juif de France a le regret de faire part à ses volontaires et donateurs du décès de
M. Gaston SCHER,
membre du comité exécutif,
ancien président du comité du Marais.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le vendredi 10 octobre, à 11 heures.

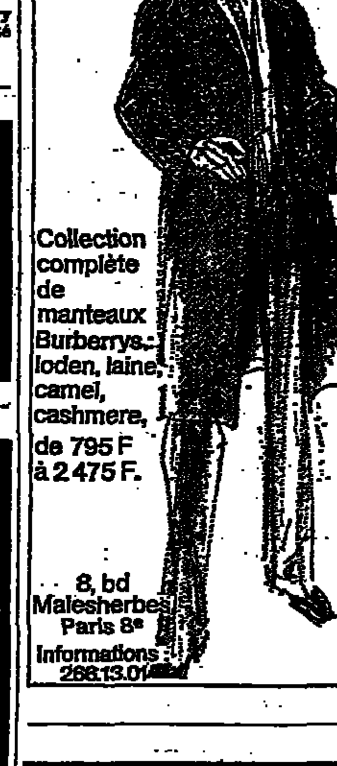
Prières

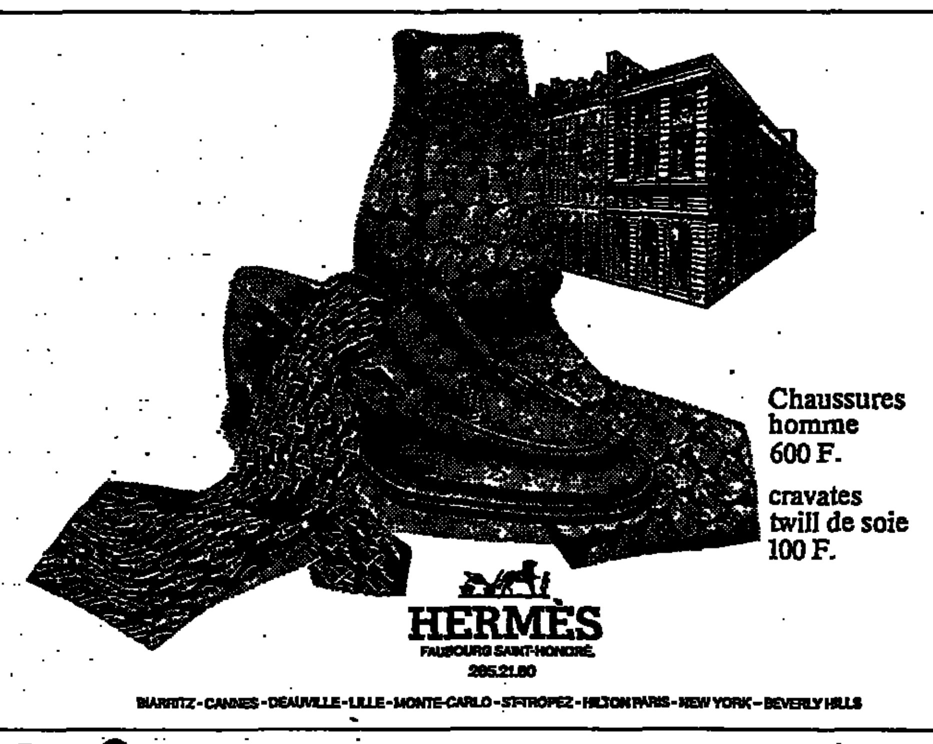
— Les familles Koskas, Mimouni et Taleb
font part des prières de fin d'année à la mémoire de
M. Emile KOSKAS,
qui auront lieu le samedi 11 octobre 1975, à 11 heures, à la synagogue, 63, rue Vergniaud, 75013 Paris.

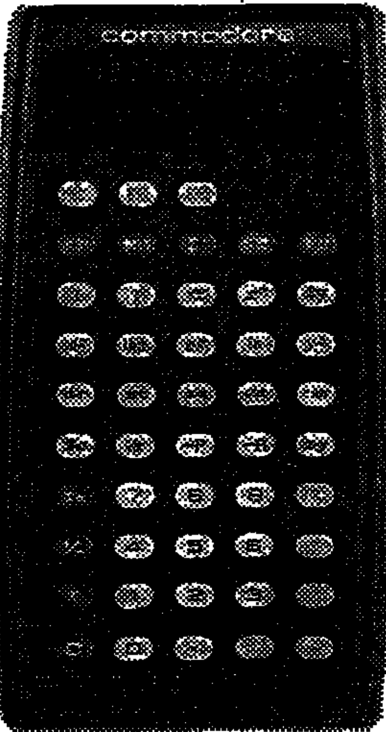
Remerciements

— M. André Flamand, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marc Démignot,
M. Jacques Démignot,
ont été extrêmement sensibles aux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de
Mme André FLAMAND,
née Simone Démignot,
et expriment ici leurs plus vifs remerciements.

— Mme Henri Puissant,
Ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous expriment leurs sincères remerciements.





SCIENCES ÉCONOMIQUES

Mort de M. Bernard Lavergne

Un socialiste dans le désert

M. Bernard Lavergne, professeur honoraire à la faculté de droit de Paris, est décédé le 8 octobre, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année. Ses obsèques auront lieu lundi 13 octobre, à 14 h. 15, à l'oratoire du Louvre.

Bernard Lavergne était de ces hommes qui consacrent leur vie et leur talent à étudier les moyens d'améliorer le sort de leurs semblables et qui pourtant n'en reçoivent de leur vivant aucune marque de reconnaissance. Sans doute parce qu'une certaine naïveté, une absence totale de réceptivité à la mode, un non-conformisme absolu, font d'eux des marginaux. On les considère avec une tendresse mêlée d'agacement. Puis, parfois longtemps après leur mort, on les « découvre ». C'est un peu tard, car le penseur même révolutionnaire travaille pour son temps.

A quatre-vingt-dix ans, Bernard Lavergne, ancien professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, écrivait encore des commentaires sur l'activité nationale et internationale dans une revue qui eut son heure de gloire et dont il était devenu le seul rédacteur : « l'Année politique et économique » *(1). Aux visiteurs qu'il recevait, parfois illustres, il confiait son pessimisme sur la situation monétaire internationale, sur la crise du capitalisme et reprenait inlassablement son thème favori : le socialisme sera celui des consommateurs ou ne sera pas, Etant entendu que pour lui le socialisme préserve les libertés.*

Le capitalisme est condamné et sombrera dans l'anarchie, puis le dirigisme, si les dirigeants du monde occidental ne modifient pas en profondeur leur politique. La crise se reconnaît en particulier, disait-il, à la multiplicité des entraves apportées par l'Etat, d'un côté, et par les syndicats, de l'autre, au fonctionnement des entreprises. Une transformation totale du système est nécessaire. Mais le modèle soviétique est à rejeter. Le bureaucratisme pléthorique du centralisme d'Etat ne donne pas de bons résultats sur le plan économique. De plus, l'homme perd une grande partie de sa liberté. Les classes sociales reparaissent sous une autre forme.

Bernard Lavergne n'était pas plus tendre pour les partisans de l'autogestion. « C'est vouloir ignorer l'étendue de la technicité nécessaire aux ingénieurs, les connaissances économiques et financières indispensables pour prendre les options décisives.

« Ouvrir les yeux à la classe ouvrière »

Pour Bernard Lavergne, l'évolution du monde depuis la première guerre mondiale illustrait la pertinence de la théorie qu'il a élaborée dans les années 20 : le « socialisme coopératif », ou, dans un langage peut-être plus moderne, le socialisme des consommateurs : une doctrine que la C.G.T. de Léon Jouhaux avait officiellement adoptée en 1920, avant que le succès de l'expérience soviétique ne la relègue à l'arrière-plan. En 1948, Paul Ramadier tenta de la ressusciter et de lui trouver un premier point d'application dans la composition du conseil d'administration de l'E.D.F.

« Le socialisme coopératif est le système dans lequel la propriété des principaux moyens de production appartient à la collectivité des consommateurs et où la gestion est assumée à égalité par les délégués directs ou indirects des consommateurs, de travailleurs et de l'Etat. » *Les entreprises sont gérées par un conseil d'administration tripartite, les consommateurs étant représentés par les principaux clients et des associations ou des syndicats.*

« Les ouvriers sont doublement satisfaits, *expliquait Bernard Lavergne*. Ils participent à la gestion et en voient les résultats. Tandis qu'aujourd'hui ils s'en désintéressent, ne cherchent qu'à augmenter leur salaire et croient que le profit leur échappe. Le socialisme des consommateurs ouvre les yeux à la classe ouvrière. »

On regrettera que Bernard Lavergne n'ait pas complètement évité l'esprit de système dans le détail de son exposé doctrinal. Il faut rappeler aussi la vigueur avec laquelle il prit parti contre le projet de Communauté européenne de défense (C.D.E.), puis contre le Marché commun. Son langage est parfois désuet. On décèlera sans mal une vision du monde imprégnée de l'idéalisme des grands intellectuels de la IIIe République. Il reste que la lecture d'une œuvre aussi originale peut être recommandée sans crainte de décevoir

OLIVIER POSTEL-VINAY.

[Né en 1884 à Nîmes, Bernard Lavergne, agrégé de droit, fut chargé de cours à Alger, professeur aux facultés de droit de Nancy, Lille, Alger et enfin Paris, de 1945 à 1957.

Directeur fondateur de la *Revue des études coopératives* et de *l'Année politique et économique*, il a publié de nombreux ouvrages : *le Régime coopératif, le Gouvernement des démocraties modernes, Munich, la défaite des démocraties, la Révolution copérative, le Plan Schuman, l'Armée dite européenne, Afrique du Nord et Afrique noire, l'Hégémonie du consommateur, Individualisme contre autoritarisme, Pourquoi le conflit Occident-Union soviétique*, et ses souvenirs sous le titre *les Idées politiques en France de 1900 à nos jours*.

Il avait publié dans *le Monde*, il y a une vingtaine d'années, de nombreux articles.]

(1) 19, quai Bourbon, Paris-IVe.

PRESSE

● *Une Association de recherche et d'étude pour la presse régionale objectif 2000* (AREPRO 2000) vient d'être créée à Toulouse. Bien que fondée au titre de la formation professionnelle continue — qui permet de solliciter le bénéfice de congé-formation, — AREPRO n'a nullement l'ambition de concurrencer le C.P.J. et les autres organismes de formation, mais elle souhaite intéresser un grand nombre de journalistes à la recherche en matière de presse.

Pour l'année 1975, AREPRO 2000 a choisi comme thème de réalisation la page locale. M. Roland Barthes participera notamment à la première session, organisée les 27, 28, 29 octobre à Toulouse.

★ Renseignements : AREPRO 2000, 57, rue Bayard, 31000 Toulouse (tél. : 62-59-51).

SPORTS

LA SÉLECTION DU SUD-OUEST BAT L'ARGENTINE : 27 A 14

Pour le premier match de sa tournée en France, l'équipe d'Argentine de rugby a été battue 27 à 14 par une sélection du Sud-Ouest, le mercredi 8 octobre à Bayonne. Après une bonne première mi-temps, les Argentins menaient 10 à 9. La valeur de la sélection du Sud-Ouest, qui comptait dans ses rangs sept internationaux « A », et les fatigues du voyage expliquent sans doute l'effondrement des Argentins en fin de match. Le premier test contre l'équipe de France est prévu le 19 octobre à Lyon.

Pour cette rencontre, l'équipe de France aura la composition suivante : Droitecourt (Montferrand), Pecune (Tarbes), Bertranne (Bagnères), Sangalli (Narbonne) ou Badin (Brive) et Averous (La Voulte), Romeu (Montferrand), Fouroux (La Voulte, capitaine), Skrela (Stade Toulousain), Bastiat (Dax), Rives (Stade Toulousain), Palmie (Béziers) et Haget (Agen), Cholley (Castres), Paco (Béziers) et Paparemborde (Pau).

Agen a gagné le 8 octobre à Toulouse la sixième finale du Bouclier d'automne aux dépens de Béziers, le détenteur précédent, par 23 à 22.

FOOTBALL. — *Après Larqué, Jodar, Bereta et Jouve, le Niçois Jean-Noël Huck, qui souffre d'une tendinite, a déclaré forfait pour le match R.D.A.-France. Pour le remplacer, Stéphan Kovacs a fait appel au Stéphanois Dominique Bathenay, qui pourrait jouer au milieu du terrain ou en défense si Marius Trésor, victime d'une élongation à l'aine, devait aussi s'abstenir.*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 273

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III				■			■		
IV		■						■	
V									
VI				■	■				
VII			■			■		■	
VIII									
IX	■		■						
X		■		■				■	■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Natures mortes. — II. Il suffit parfois qu'il s'étende pour que d'autres aient envie de dormir. — III. Un vrai poème ! ; Deux consonnes ; Ses points noirs ne partent pas facilement. — IV. Cherchée en de noirs desseins. — — V. Pour les vider, il faut d'abord les agiter. — VI. Simples ; Conseiller d'un étourdi. — VII. En soie, en toile ou en laine ; Indique que tout n'est pas dit. — VIII. Charme parfois dangereux. — IX. Lieux de tempêtes. — X. Fille ou garçon. — XI. Séducteur né.

VERTICALEMENT

1. Incitent à utiliser au maximum les commodités d'un appartement ; Dans leur genre, ils sont uniques. — 2. Se voit de loin : Souvent sacrée en des harangues parlementaires. — 3. S'intéressent à des porteurs de bois ; Très long ruban plus ou moins large. — 4. Ne se signe jamais (épelé) ; Eléments d'une charpente ; Abréviation. — 5. Recouvrit ; Verbe familier aux chasseurs. — 6. Ses enfants trouvent que le commissaire n'est pas toujours bon enfant ; Dans l'Aisne. — 7. Symbole chimique ; Est incontestablement dans le vent. — 8. Abreuve des buffles ; Divinités. — 9. Momentanément absentes.

Solution du problème n° 1 272

Horizontalement

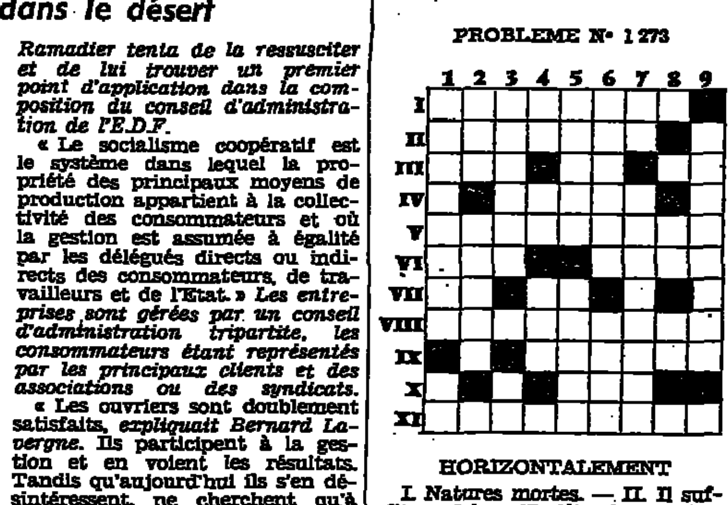
I. Haie ; Deva. — II. Abel ; Erin. — III. Ri ; Basset. — IV. Euterpe. — V. Poste. — VI. Quiet. — VII. Our ; Géant. — VIII. Coudes ; Da. — IX. Ris ! ; Ver. — X. Mine. — XI. Starlette.

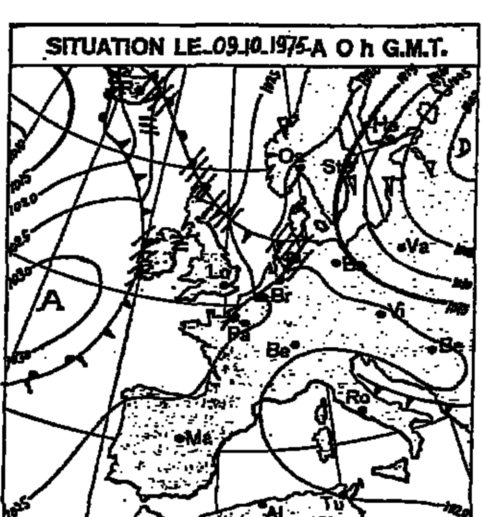
Verticalement

1. Harem ; Ocres. — 2. Abiu ; Quoi ? — 3. Ie ; Taurus. — 4. Elbe ; Or. — 5. Arpèges. — 6. Despotes ; Me. — 7. Erses ; Vit. — 8. Vie (la bourse ou la vie !) ; Tondent. — 9. Antre ; Tarée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 octobre à 0 heure et le vendredi 10 octobre à 24 heures :

Circulant dans le flux de vents de nord à nord-est, établi entre les hautes pressions du proche-Atlantique et les basses pressions de Russie, une faible perturbation affectera passagèrement nos régions du Nord et de l'Est.

Vendredi 10 octobre, de la frontière belge à l'Alsace au nord des Alpes et au Morvan, le ciel sera très nuageux le matin, et quelques très faibles pluies éparses sont possibles Ardennes aux Vosges. L'après- des éclaircies apparaîtront.

Sur le reste de la France, une matinée brumeuse, surtout l'Ouest et le Sud-Ouest, le t sera généralement ensoleillé. Da Nord et l'Est, les températures males seront en légère hausse, les maxima s'abaisseront. Enfin tout le pays, les vents, faibles modérés, viendront du secteur

Jeudi 9 octobre, à 7 heures pression atmosphérique réduite niveau de la mer était, à Paris Bourget, de 1 024,3 millibars, 768,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier c indique le maximum enregistr cours de la journée du 8 octobre second, le minimum de la nui 8 au 9) : Ajaccio, 33 et 15 de Biarritz, 18 et 15; Bordeaux, 21 e Brest, 18 et 11 ; Caen, 15 e Cherbourg, 14 et 7 ; Clerm Ferrand, 17 et 6 ; Dijon, 15 e Grenoble, 14 et 8 ; Lille, 14 e Lyon, 11 et 5 ; Marseille, 21 et Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 17 e Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourge et 3 ; Pau, 18 et 13 ; Perpigna et 17 ; Rennes, 15 et 4 ; Strasb 13 et 3 ; Tours, 16 et 4 ; Toulous et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'ét ger : Amsterdam, 14 et 7 deg Athènes, 24 et 16 ; Bonn, 13 e Bruxelles, 13 et 7 ; Le Caire, et 19 ; Iles Canaries, 26 et Copenhague, 13 et 5 ; Genève et 7 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londre et 4 ; Madrid, 29 et 9 ; Mosco et 4 ; New-York, 22 et 13 ; Pa de-Majorque, 25 et 14 ; Rome et 15 ; Stockholm, 9 et 3.

Visites, conférences

VENDREDI 10 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., 21, rue Méchain, Mme Pennec : « Le couvent des sœurs de Saint-Joseph de Cluny ». — 15 h., façade, Mme Puchal : « L'église Saint-Etienne-du-Mont ». — 15 h., 76, rue de la Verrerie, Mme Saint-Girons : « Autour de Saint-Merri ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 14 h. 30, 15, avenue Montaigne : « Théâtre des Champs-Elysées » (Mme Hager). — 15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche). — 15 h., 30 bis, rue de Paradis : « Baccarat : un jeu de lumière » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 252, rue Saint-Jacques, Père D. Dubarle : « Phusis-Ousia » (Entretiens du Haut-Pas). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Serge Hutin : « Les secrets de l'alchimie » (L'homme et la connaissance). — 21 h., 16 bis, avenue Jean-Moulin : « Les Rose-Croix et la Bible » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or). — 21 h., 50, rue de Varenne : « Michel-Ange » (Institut italien de culture).

Circulation

● LA ROUTE, LA NUIT. — Le comité de sécurité routière indique qu'en 1974, sur 260 000 accidents de la circulation, 72 % se sont produits le jour et 28 % la nuit.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Meubles et Objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 7 - Timb., gravur., livres. M. Robineau, Mlle Rousseau. MM. Coulet, Faure. Me Oger.

S. 14 - Tablx, Obj. d'ameubl. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN C.P. ass. 950-58-03
DIMANCHE 12 OCTOBRE
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
10 h. : Lithographies modernes.
14 h. : Argenterie, Bijoux.
Exposition vendredi et samedi

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F.
1	411	tous groupes	500
	2 501	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	09 671	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
	70 651	groupe 3	1 500 000
		autres groupes	15 000
2	2	tous groupes	50
	0 442	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	1 042	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	70 652	tous groupes	5 050
3	5 243	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 903	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	70 653	tous groupes	5 000
	6 483	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
4	54	tous groupes	100
	324	tous groupes	200
	464	tous groupes	200
	954	tous groupes	300
	994	tous groupes	200
	254	tous groupes	600
	1 684	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 124	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 624	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 654	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	70 654	tous groupes	5 100
	73 654	groupe 4	100 100
		autres groupes	10 100
5	685	tous groupes	200
	905	tous groupes	200
	3 165	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	3 775	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 825	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 585	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	7 925	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	70 655	tous groupes	5 000
5	2 395	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
6	66	tous groupes	100
	0 086	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	0 606	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	4 156	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	70 656	tous groupes	5 000
	75 436	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
7	70 657	tous groupes	5 000
	36 327	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
8	98	tous groupes	100
	2 848	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	5 848	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 628	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 608	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 928	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	70 658	tous groupes	5 000
9	99	tous groupes	100
	909	tous groupes	200
	4 679	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 839	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	70 659	tous groupes	5 000
	04 919	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
0	0	tous groupes	50
	10	tous groupes	150
	9 600	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	70 650	tous groupes	5 050

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE
TIRAGE DU 8 OCTOBRE 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 15 OCTOBRE 1975 à PARIS (7ème) 29 Quai Branly — 47e

Journal officiel

Sont publiés au *Journal off.* du 9 octobre :

DES DECRETS

● Relatif aux centres de tion agréés ;

● Portant création de l'uni sité du Haut-Rhin.

UN ARRETE

● Relatif au dossier à prod par les établissements d'hosp lisation privés relevant des di sitions de l'article L-176 du de la santé publique.

UNE LISTE

● Des élèves des unités péd giques d'architecture ayant ob le diplôme d'architecture D.P.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
90 F 160 F 232 F 308 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 530 F

ETRANGER par messageries
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F

II. — TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

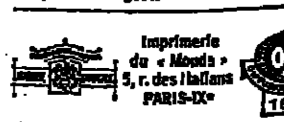
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

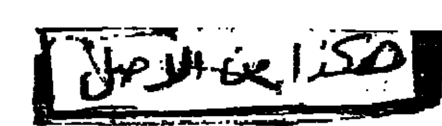
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.





ARTS ET SPECTACLES

…inéma

…es cinéastes contre … « répression »

…A l'annonce du projet de …rme du contrôle cinématographique, au mois de mars, la …iété des réalisateurs de films (…R.F.) avait répondu par une …ion qui exprimait son opposition à ce qu'elle considérait …me une attaque à la liberté …pression. Aujourd'hui, au …rcissement des pouvoirs …lics vis-à-vis de la violence … de la pornographie au …ma, la S.R.F. oppose un …s catégorique de « caution… » une politique qu'elle juge …pressive ». Dans une motion …ptée ces jours-ci au cours …e assemblée générale, la …F. rappelle que « la lutte …tre toutes les formes de …sure est la base intangible …son action ».

…a S.R.F. rejette tout argu…t moral et raisonne en …nes économiques : « La res…sabilité de l'envahissement …écrans par un type uniforme …productions, généralement …lifiées de pornographiques, …se sur un appétit débridé …rofit, que vient encore aug…iter l'entrée en lice des …nds circuits de distribution d'exploitation. »

…Pour la S.R.F., l'augmen…ion de la taxation et la …ise en cause du soutien …ncier sont des mesures …a fois hypocrites et déri…s » : « hypocrites », car …st le gouvernement qui a …ragé les monopoles en …ant au secteur privé …C., instrument de distri…n et d'exploitation qui …t pu servir de correcteur …le régulateur s'il avait …nué à le contrôler » ; …isoires », car « seule une …ique culturelle, avec des …ens adaptés », pourrait …er la pornographie et …ver « la démarche mono…e ».

La Société des réalisateurs …ms propose quelques solu… qui pourraient être les … principaux d'une telle …que : entre autres, « aide …création d'un circuit de …ection d'un public popu…au moyen d'un abaisse… drastique du prix des …, dans le cadre d'un …e s'inspirant des expé…s du T.N.P., des livres du …t de poche et des cinémas … et d'essai » et, surtout, …tion d'un système d'aide … diffusion, distribution et …tation, symétrique du sys… d'avances sur recettes. …les moyens de minimum …i pour les salles, d'avan…r les frais d'édition, cela …ttrait aux films que leur …on, leur qualité, leur …, écartent, pour des rai…le politique commerciale …te vue, des circuits et des …, d'y avoir accès ».

…n ce qui concerne l'an… par les pouvoirs publics … mise en place d'un office …ation cinématographique, …R.F. estime le principe …nnable » à condition que …ice soit autonome.

… en réaffirmant que … aide à la création est …e et devrait pouvoir aider …r contre la dictature du …me de profit sur le …», la S.R.F. met en garde … la « diversion » que …uent les mesures actuel…t l'efficacité « illusoire » …el office de création, si …ela ne s'accompagne pas … « véritable politique …lle démocratique ».

…'autre part, la S.R.F. a … de se retirer du Conseil …ur de la production, qui … les principales organi… professionnelles et syn… de l'industrie cinéma…ique. Elle a annoncé …écision, motivée par le …les producteurs de films …er un contrat type. La …a également décidé de …s siéger à Unifrance. — Cl. D.

LE GOUVERNEMENT ET LES « EXCÈS » DE LA LIBERTÉ

Une « concertation », trois taxations

L'émotion suscitée dans la rue, dans la presse, dans l'opinion et au sein même du gouvernement — M. Fourcade se proposant de partir en croisade sur le terrain fiscal — par la multiplication des films pornographiques, conséquence indirecte de la libéralisation de la censure depuis un an et demi, a amené le président de la République à constater publiquement que la « liberté » avait conduit à des « excès ».

Cette « liberté » instituée au cinéma, conformément au programme présidentiel, consiste, dans l'attente du vote — vers la fin de l'année — d'une nouvelle loi sur le contrôle des films, à ne pas suivre les avis de la commission consultative (1), statuant auprès du secrétariat d'État à la culture, lorsqu'elle conclut à l'interdiction totale d'un film. (A une exception près, semble-t-il, un long métrage japonais intitulé « L'aubergine est farcie »). Liberté relative qui, rappelons-le, ne concerne que le secteur de la distribution et de l'exploitation, la production et la réalisation restant soumises aux lois du marché, un marché en « crise » bien avant d'autres ensembles économiques; et qui exerce la plus efficace des « censures », une censure sans nom, fondée sur l'idée de rentabilité : le cinéma qui est à la fois un art et un commerce a de plus en plus de difficultés à être un art.

Le laxisme de la censure a permis à quelques distributeurs et à beaucoup d'exploitants de garnir leur trésorerie ; quelques producteurs opportunistes en ont fait autant. Mais, à nombre de films égal, la production française en 1975 comptera un long métrage « pornographique » sur trois ; c'est-à-dire que la liberté de création d'un cinéaste sur trois sera définie par les règles précises d'un marché spécialisé.

Conscient, dès la « libéralisation » de la censure, de ses répercussions possibles sur le marché cinématographique, M. Michel Guy s'était proposé, en échange, de contrôler la publicité et l'affichage, et de supprimer l'aide automatique (comme son nom l'indique celle-ci est attribuée à l'ensemble des productions) dont bénéficient actuellement les longs métrages de caractère « pornographique » ou « violent ». Aussitôt la profession cinématographique s'est émue de ce qu'elle considérait comme une censure économique, et mettait en doute la possibilité d'apprécier la nature d'un film « a priori ». De nouvelles modalités étaient recherchées, mais, en tout cas, pareille mesure, à condition qu'elle soit efficace, ne le sera qu'à terme, et ne concerne que la production française, pour l'instant minoritaire au cœur de ce qu'on est convenu d'appeler le « raz-de-marée » pornographique. D'autres types de dissuasions sont envisagés ; ils sont eux aussi d'ordre économique et toucheraient essentiellement les activités d'exploitation des films :

— M. Fourcade a fait connaître son désir de porter la T.V.A. à son niveau le plus élevé (33 %) pour les films interdits aux moins de dix-huit ans.

— Une taxe fixe forfaitaire (150 000 francs pour les longs métrages; la moitié pour les courts) frapperait à la base les films « pornographiques » ou « violents », mesure qui vise principalement les importations.

— Des sanctions administratives — de l'amende à la fermeture — frapperaient les exploitants dont plus de la moitié des projections serait constituée par ces films.

Ces trois mesures représentent un nouvel arsenal répressif. Puisqu'il s'agit de « concertation », que peut offrir le gouvernement, en échange ? On envisageait, il y a quelque temps, au secrétariat d'État à la culture, de donner un caractère parafiscal à la surtaxation imposée sur les billets d'entrée aux films « pornographiques » ou « violents » ; les sommes ainsi perçues seraient redistribuées à la profession cinématographique par le biais du Fonds de soutien. Mais le ministère des finances laissera-t-il échapper une recette inespérée ?

La profession, elle, sera divisée. Les grands circuits d'exploitation, qui disposent d'un éventail de salles suffisant, respecteront sans mal les quotas institués, sans avoir à renoncer aux bénéfices que leur fournit ce type de films. Les « indépendants », en revanche, qui, pour survivre à la crise de la fréquentation des salles, se sont « spécialisés » (dans les films « pornos » et de « karaté » en particulier) se sentiront directement menacés dans leur lutte pour la survie. C'est le cas, notamment, d'un grand nombre d'exploitants dans les petites villes de province : les mesures que le gouvernement se propose de prendre accéléreront le phénomène de concentration des salles autour des grands circuits (Pathé-Gaumont, U.G.C., Parafrance, etc.).

Ces mesures, enfin, font craindre à certains cinéastes la réapparition masquée d'une censure politique : si l'interdiction aux moins de dix-huit ans est utilisée comme critère objectif de « pénalisation » fiscale, la projection d'un film essentiellement politique (même s'il comporte des scènes violentes) comme « le Chant du départ », de Pascal Aubier — dont la sortie est annoncée — pénaliserait autant les exploitants que la diffusion d'un « porno » aux recettes assurées.

MARTIN EVEN.

(1) La commission de contrôle des films cinématographiques, présidée par M. Sondet, composée de personnalités désignées par le gouvernement et parmi les milieux « professionnels » et « représentatifs », rend des avis consultatifs auprès du secrétariat d'État à la culture, seul maître de ses décisions.

LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a lu mercredi, à l'issue du conseil des ministres, la déclaration suivante qu'a faite M. Giscard d'Estaing à propos de la libéralisation de la censure cinématographique et des « excès » qui en ont découlé :

« La suppression de la censure politique au cinéma décidée l'an dernier est une décision libérale définitivement acquise.

» Mais la libéralisation ne doit pas conduire à la multiplication de productions étalant la violence ou la perversion, et dont la commercialisation n'est évidemment dictée que par la recherche exclusive du profit.

» Qu'on évite, pour justifier de tels abus, d'invoquer la liberté de création artistique : ils n'ont rien à voir avec les Fleurs du mal, *ou* Madame Bovary.

» J'invite le gouvernement et la profession à se concerter pour prendre à bref délai les mesures nécessaires en vue de remédier aux excès actuels et concilier la liberté d'expression au cinéma avec le respect de la dignité de la personne humaine et la liberté de choix du spectateur. C'est d'ailleurs à cette seule condition que pourra être assurée la survie du cinéma français ».

LE P.S. : c'est l'État qui doit aider l'art cinématographique.

M. Dominique Taddei, secrétaire national à l'action culturelle au parti socialiste, a publié un communiqué où il commente les déclarations présidentielles :

« Le président de la République vient de découvrir que « la commercialisation cinématographique n'est évidemment dictée que par la recherche exclusive du profit ». *Pourtant son successeur, M. Fourcade, semble moins s'indigner des abus que cela provoque, puisqu'il compte bien y trouver matière à impôts nouveaux en surtaxant les films interdits aux mineurs.*

» En dehors de cette mesure qui entraîne une ponction des ressources du cinéma au bénéfice de l'État, le communiqué du président de la République signifie-t-il que le projet de loi de M. Guy visant à la pénalisation du cinéma de violence et de pornographie est abandonné, et que l'on va substituer, une fois de plus, au débat public, des mesures réglementaires ?

» A nos yeux, c'est l'État qui doit aider l'art cinématographique, lui permettre d'échapper à la logique du profit et assurer la nécessaire conciliation de la liberté de création et de la liberté de choix des spectateurs. »

■ Le Centre d'information civique (CIC) annonce, dans un communiqué, que des lettres plaidant en faveur du projet de loi gouvernemental contre le cinéma pornographique allaient être adressées aux parlementaires. Cette initiative a pour but de contrecarrer l'action de « groupes de pression » qui, selon le CIC, « préparent la lutte contre le projet gouvernemental ».

■ Le cartel d'action morale et sociale s'élève contre le principe d'une taxation des films pornographiques, qui constituerait de la part de l'État une reconnaissance et une aprobation de ce commerce avilissant qui cause une offense à la condition humaine.

Théâtre

« LES TROYENNES » au Festival d'automne

Prenant pour schéma *les Troyennes* d'Euripide, le metteur en scène Andrei Serban, Roumain d'origine et travaillant à New-York avec La Mama Experimental Theatre Club, semble avoir voulu, dans son adaptation libre, suggérer les bienfaits de la captivité. Les femmes de Troie, faites prisonnières, objets de violences, parcourent un calvaire au terme duquel elles sont, apparemment, touchées par la grâce, habitées en tout cas par une paix qu'elles n'auraient peut-être pas connue si elles étaient restées libres. Voilà une vue des choses un peu déconcertante.

Invités par le Festival d'automne, les actrices et les acteurs de La Mama Experimental exploitent habilement les couloirs, escaliers, lucarnes, échelles de secours, corniches, du Théâtre des Bouffes du Nord. Ils sont partout, courent partout, bousculant sévèrement, au besoin, les spectateurs, qui ont été priés de rester debout sur le ciment du parterre.

Séduisant, coloré, ce spectacle emprunte avec dextérité au folklore et à des cérémonies de provenances très diverses : Inde, Cogno, Guatemala, Khitechapel, Amazonie, boulevard du Crime avec ses saltimbanques, couvents cisterciens, Mexique d'avant Colomb, on n'en finirait pas d'énumérer les échos que l'on perçoit au passage ; ces emprunts sont choisis avec à-propos, collés avec bonheur, et le climat d'ensemble de cette corrida planétaire est une nostalgie tibétaine-new-yorkaise, plus tout à fait dans le vent mais presque, avec des trouvailles d'une évidente poésie. L'art d'Andrei Serban est ici trop suiveur et rusé pour créer une vraie émotion, mais il suscite plus d'une fois un frisson agréable. Chants et musique, œuvre d'Elisabeth Swados, sont aussi pittoresques et cosmopolites que l'élément visuel : on dirait un épais carnet de croquis sonores métamorphosé après coup en psaumes.

On ne s'ennuie pas à ces *Troyennes*, au contraire. C'est gestuel, harmonieux, surprenant, c'est comme le dépliant touristique d'une région imaginaire. C'est un spectacle qui fait les yeux doux au public, mais dans le style essai, le style penseur. Bref, c'est très épatant.

MICHEL COURNOT.

★ Bouffes du Nord, 20 h. 30.

Concerts

« Musique vivante » à Montparnasse

Pour cinq jours, jusqu'à samedi, Diego Masson refait au Théâtre Montparnasse une expérience qui n'avait malheureusement pas été concluante naguère au Palace : d'excellents programmes alliant classiques et avant-garde, avec son ensemble Musique vivante et d'excellents solistes rompus à la musique contemporaine.

On commençait audacieusement par une création de vingt-trois minutes de Patrice Mestral (fils d'Armand), fort bien dirigée par l'auteur, Focales, *qui a de la vitalité et un dynamisme assez électrisant, prend plaisir à faire de somptueux vacarmes proches du free jazz, joue à la manière de musiques répétitives et non synchrones, ou se réduit à de rêveurs et mélancoliques dessins de contrebasse (J.-F. Jenny Clarke) pizzicati. Un accent très musical et authentique.*

Le saut était rude ensuite pour Jacques Ghestem et Gérard Causse, qui jouaient, d'abord de façon un peu bruyante et grinçante, puis avec tendresse et un sens plus intérieur du chant, le Duo en sol pour violon et alto, *K. 423, écrit par Mozart pour dépanner son vieil ami Michel Haydn malade. Bienheureuse charité : les lignes merveilleuses s'entrelacent comme, sur un habit de cour, un beau galon brodé, l'écriture est soignée et riche comme celle d'un quatuor et les instruments s'embrassent en un chant alterné d'une grâce divine.*

On n'est pas loin de Mozart dans la Sonate pour flûte, alto et harpe, *de Debussy, si raffinée et rêveuse, pleine de clair de lune, mais moins impressionniste que d'une nostalgie à la Paul Klee. Le froid approche, on se rappelle le bon temps et le bon vent passés pour se donner du courage. Renaud François, Gérard Causse et Brigitte Sylvestre l'ont dit très justement.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre Montparnasse, 18 h. 30, le 9 : Alsina, Drouet ; le 10 : Eloy, Berg, Brahms, Rossini ; le 11 : Varèse, Mozart, Scarlatti.

MORT DE W. FELSENSTEIN METTEUR EN SCÈNE LYRIQUE

Le metteur en scène de théâtre lyrique, Walter Felsenstein, est mort à Berlin, en R.D.A. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

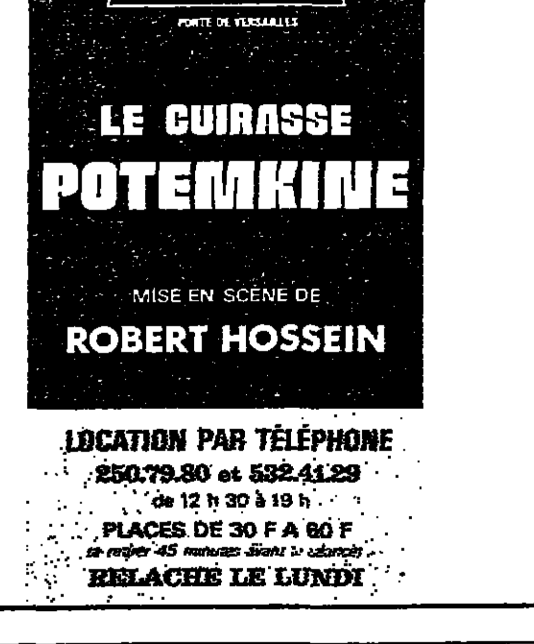
On n'avait guère eu l'occasion de connaître, en France, ce grand metteur en scène réaliste, le « Brecht de l'Opéra », bien qu'il ait présenté en 1959, au Théâtre des Nations, le Petit Renard rusé, *de Janacek, et* les Contes d'Hoffmann. *Il n'avait pas, d'ailleurs, acquis en Europe une réputation comparable à celle, par exemple, de Wieland Wagner, dont il possédait cependant la stature.*

Né en Autriche, il avait débuté comme acteur, avant de prendre — pour ne plus la quitter — la direction de l'Opéra-Comique de Berlin, en 1949. Peu de créations (le Jeune Lord *et* Ondine, *de Henze), mais un approfondissement constant, année après année, des œuvres du répertoire, celles de Wagner mises à part : Walter Felsenstein représentait la tradition, à peu près disparue, des « entrepreneurs de spectacles » dont le travail s'exerce en profondeur, là où ils se trouvent. Minutieusement pensées, travaillées pendant des mois de répétitions, toutes ses mises en scène étaient devenues des références, et en particulier celles de ses quatre ouvrages préférés :* Carmen, Falstaff, les Noces de Figaro, Don Giovanni.

Sa direction d'acteurs, très expressionniste, visait à éclairer toutes les facettes sociales du personnage. Son maître-mot : l'intelligibilité. — A. R.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois (salle réservée).
Odéon, 20 h. 30 : Il Campiello.
TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : Concert Frédérique et Renaud Fontanarosa. — Salle Papin, 20 h. 45 : Folk (Philippe et Emmanuelle Fromont).
Théatre de la Ville, 20 h. 30 : Paul Taylor and Dance Company (second programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille.
Centre américain, 20 h. 30 : Bajazet.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Safari dans un placard.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. 15 : Sade ; 23 h. : Pando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Ensemble de musique vivante de Diego Masson ; 21 h. : Roger Siffer.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 15 h. et 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Récamier, 20 h. 30 : Kennedy's Children.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Solitude d'un gardien de but.
Studio-Théâtre, 21 h. : Œdipe roi.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipe ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — Fondation Henrich-Heine : le Virage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Bilitis. — Salle II, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre Oblique, 21 h. : l'Ile des Morts. — Petite salle, 21 h. : la Danse de mort.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Hinkemann.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 9 octobre

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus, le héros national.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : Du côté d'ailleurs.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl, avec J. Vandeville, hautbois, et M. Le Dizes, violon (Mozart, Rameau, Leclair, Vivaldi).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Rashomon.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : Ça va pas mieux ; 23 h. : Frissons sur le secteur ; 24 h. : Poker Boys.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : En ce temps-là, les gens mouraient ; 22 h. : P. Font.
Bar du Marais, 21 h. : Momo one man show.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : J. Villeret ; 21 h. 45 : Douby ; 22 h. 45 : P. Tisserand.
Café de la Gare, 18 h. 30 et 22 h. : le Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Caveau Henri-IV, 21 heures : A. Isnard et M. Ypar.
Le Fanal, 20 h. 45 : Jacques le Fataliste ; 22 h. 30 : la Petite Mécanique
Hôtel Héronet, 20 h. 30 : Amour toujours.
Le Jour-de-Fête, 20 h. 45 : J. Mauzac ; 22 h. : Parodie perdue.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ! ; 22 h. 30 : Cami.
P'tit Théâtre, 22 h. : Frank Einstein à Paris.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière. — Salle II, 20 h. 30 : G. Gaël ; 23 h. 30 : Peau d'homme.
Vieille-Grille, 21 h. 30 : Aristide Demonico.

Festival d'automne

Voir Théâtre de l'Odéon (salles subventionnées).
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : les Troyennes.
Cartoucherie de Vincennes Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Toro.

Surfaces 75

Grand Palais, 18 h. : Katiana Kowalsky, Théâtre d'Fannah ; 20 h. 15 : Concert vocal et extraits de la Messe de Komitas par la Chorale arménienne Sipan Komitas, dir. G. Aprikian.

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première et Théâtre de la Ville.
Centre américain, 20 h. 45 : Ballets de Didier-William Lepauw.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : Ballets Roland Petit (Coppélia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérasade.

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir de 14 h. : Espagne (la Manifestation des femmes à Hendaye, par D. Seyrig).





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont [in]terdits aux moins de treize ans, [(**)] aux moins de dix-huit ans.

[C]inémathèque

[...]ot, 15 h. : Le soleil brille pour le monde, de J. Ford ; [...]h. 30 : la Bête humaine, de [...]enoir ; 20 h. 30 : Mademoiselle [...] femme, de V. Minnelli ; [...] 30 : Ballade of Silk-Tree, de [...]Miyagi.

exclusivités

[...]RRE, LA COLERE DE DIEU [...] vers. ang.) : Studio de la [...]e, 5e (033-34-83), U.G.C.-Mar[beuf], 8e (225-47-19).
[...]LA DE LA PEUR (Fr.) : Li[...], 12e (343-01-59), Normandie, [8e (3]59-41-18), Capri, 2e (508-11-69).
[...]TE (Fr.) (**) : Quintette, 5e [(033-]35-40), Montparnasse 83, 6e [(544-]14-27), Balzac, 8e (359-52-70), [...]la, 2e (231-39-36).
[...]K MOON (Fr.) : Bienvenue-[Mon]tparnasse, 15e (544-25-02), Bo[na]parte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e [(0]97-52), Studio Médicis, 5e [(6]25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
[...]LIE ONE EYE (A., v.o.) : Ac[tion] Christine, 6e (325-85-78).
[...]HAT ET LA SOURIS (Fr.) : [...] 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, [6e (3]25-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), [...]mar, 14e (326-41-02), Images, [18e (]522-47-94), Elysées-Cinéma, 8e [...]37-90), Liberté, 12e (343-01-59), [...]déon, 17e (380-41-46), Magic-[Conv]ention, 15e (828-20-64).
[...] (Chil, v.o.) : Le Seine, 5e [(325-]92-46).
[C]LEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le [Sein]e, 5e (325-92-46) à 17 h. 15 et [...] 15.
[...]OIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e [...]39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e [...]47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
[...]ER POUR MISS JONES (A., [...]) (**) : Saint-Germain Studio, [5e (]033-42-72) ; v.f. : Balzac, 8e [(359-]52-70), Gaumont-Théâtre, 2e [...]33-16), Fauvette, 13e (331-[...]), Magic-Convention, 15e (828-[...]), Paramount-Montparnasse, [14e (]326-22-17), Paramount-Maillot, [17e (]758-24-24).
[...]STORY (Fr.) : Ermitage, 8e [(359-]15-71), Rex, 2e (236-83-93), [...]al, 14e (734-20-70), Bienvenue-[Mont]parnasse, 15e (544-25-02), Mu[...] 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e [...]48-29), Publicis Champs-Ely[sées], 8e (720-76-23), Paramount-[Opér]a, 9e (073-34-37), Paramount-[Gobe]lins, 13e (707-12-28), Moulin-[Roug]e, 18e (606-34-25).
[...] A TUER (Fr.) (*) : Français, [9e (7]70-33-88), Marignan, 8e (359-[...]), Athéna, 12e (343-07-48).
[...]GUE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e [...]37-23), Publicis-Matignon, 8e [...]-95) ; v.f. : Grand-Pavois, [...](531-44-58), Paramount-Opéra, [9e (0]73-34-37).
[...]ALETTES DE PONT-AVEN [...] (*) : La Clef, 5e (337-90-90), [...]mar, 14e (326-41-02), Biarritz, [8e] (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e [(325-]71-08), Royal-Passy, 16e (527-[...]), Capri, 2e (508-11-69).
[...]E PROFONDE (A., v.o.) (**) : [Quin]tette, 5e (033-35-40) ; v.f. : [Sain]t-Lazare-Pasquier, 8e (387-[...]), Balzac, 8e (359-52-70), Om[...] 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) (***) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HU-MAN (Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45 et 20 heures.
LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAIS (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) (***) : Marignan, 8e (359-92-42). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Cambronne, 15e (734-42-96).
LEÇON D'HISTOIRE et MACHORKMUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MADINGO (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Mercury, 8e (225-75-90). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MOISE ET AARON (Fr.) : Marais, 3e (278-47-86), Pagode, 7e (551-12-15).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v. o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.). V.f. : Nations, 12e (345-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97).
PAS DE PROBLEME (Fr.) (***) : Le Paris, 8e (359-53-99), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-10-86), Haussmann, 9e (770-47-55), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
PIROSMANI (Georg., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-81-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Caravelle, 18e (387-50-72), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e (770-40-04).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN-FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (387-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

Les films nouveaux

LA COURSE A L'ECHALOTE (***) film français de Claude Zidi, avec Jane Birkin et Pierre Richard. — Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Panthéon, 5e (033-15-04), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

HISTOIRE D'ADELE H, film français de François Truffaut, avec Isabelle Adjani. — Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUR DE L'AMOUR, film Mexicain d'Alberto Isaac. — V.O. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SANJURO (réédition), film japonais de Akira Kurosawa. — V.O. : Dragon, 6e (548-54-74).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. amér.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VASE DE NOCE (Belg.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Bastille, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
L'AMOUR C'EST GAI, L'AMOUR C'EST TRISTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA CHIENNE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE DICTATEUR (A.), v.o. : Templiers, 3e (272-94-56) (v.f. le dim.).
DEEP-END (A.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA DERNIERE SEANCE (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES FILLES (Suéd.), v.o. : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h.
LITTLE BIG MAN (A.) (**), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-72).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Marais, 4e (272-47-86).
LES SEPT MERCENAIRES (A.), v.o. : Studio République, 11e (705-51-97).
UNE ETOILE EST NEE (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Qu'est-ce à dire...

Deuxième numéro, mercredi, de « C'est-à-dire », le nouveau magazine de l'A 2. Enfin un rédacteur en chef attitré : Jean-Marie Cavada, désinvolte, abrupt et réjoui. Rédacteur en chef improvisé : un brave homme d'instituteur à la retraite, maire de Vitry-lès-Nogent, qui vient de partager le Prix de la vie avec Jean Rostand. Format : mélange de direct et de différé. Le studio 101 ouvert au public côté salle, transformé côté scène en classe de communale avec figurants en culottes courtes. En guise d'introduction, une dictée interminable et déplacée. Ces enfants auraient mieux fait d'aller se coucher. Quid de la réglementation interdisant leur passage après certaines heures à la télévision ?

Au sommaire, séquence très attendue, les accidents du travail. Le bruit avait couru qu'on y verrait MM. de Charette, Chapron et Durafour. Faux. Ce qu'on a vu en duplex de Nancy-Vandœuvre, c'est une interview lénifiante des dirigeants de l'Institut national de recherches et de sécurité. Rassurez-vous, tout va bien, les statistiques stagnent, je cite, on ne dépassera pas l'an dernier. Autre bruit : on ne verrait pas les responsables C.G.T., C.F.D.T. de l'IRNS. Vrai. Ils n'étaient pas là. Ils avaient pourtant des choses à dire sur l'absence de pouvoirs et de moyens de l'institut, sur le partage des responsabilités en matière de prévention. Ils les ont dites à la presse écrite. Prière de se reporter à son journal habituel, et d'applaudir bien fort — je cite encore — nos invités.

Toujours au chapitre de la justice, et en prélude au procès d'assises qui doit s'ouvrir le 14 octobre à Versailles, histoire sans doute d'influencer le jury, les confidences de Jacky Pietkiewicz, « l'assassin de l'assassin de son père ». Un très gentil garçon. Le lauréat du Prix de la vie lui a donné son absolution. Et l'assistance, priée de manifester sa satisfaction, s'est bruyamment exécutée.

* * *

Troisième titre : Mme Golda Meir. Un portrait-montage : bribes de conversation dans son deux pièces-cuisine à Ramat-Aviv et bouts de films d'actualité. Un portrait express : quand, comment, pourquoi, est-elle venue en Israël ? Quand, comment, est-elle entrée au gouvernement ? Et pourquoi l'a-t-elle quitté ? Questions sans réponse. On n'est pourtant pas censé le savoir ou se le rappeler. Un homme d'Etat de cette envergure, de ce poids, méritait mieux. M. Ben Nathan, ambassadeur d'Israël à Paris, aussi. Au lieu d'interrompre une soirée d'adieu (il quitte son poste à la fin de ce mois) et de le faire poser assis dans un fauteuil, entouré d'une haie d'honneur, on aurait mieux fait de le laisser à ses amis et de lui demander son sentiment sur Mme Meir à un moment plus opportun. C'était ridicule. Quand on pense à la façon dont « Cinq colonnes à la une » aurait traité pareil sujet !

On ne pensait qu'à cela d'ailleurs, tout au long de l'émission.

Elle s'est enlisée ensuite, en présence de M. Roger Wybot, dans les résultats d'un sondage sur la façon dont les Français voient les agents de renseignements. A l'image de James Bond ou de Belmondo, de Sapritch ou de Girardot ? Convié à soulever le problème des « plombiers » avec l'ex-patron de la D.S.T., le Canard enchaîné s'était excusé. On aurait aimé savoir en quels termes. Et, pour finir, un entretien, encore un, avec Michel Polnareff à Los Angeles. De tous nos auteurs-compositeurs, il est le seul à s'être imposé outre-Atlantique. Les Américains l'adorent. Il va bien, au revoir et merci. Après avoir dégusté ces confidences filmées, on s'est aperçu au studio qu'on avait oublié de lui demander quel temps il faisait en Californie. Alors on l'a appelé au téléphone. Il faisait beau. Et à Paris ? Frais.

Passionnant. Un grand bravo pour nos amis sur le plateau.

CLAUDE SARRAUTE.

LA SUÈDE BOYCOTTE LE CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON

● La radio et les deux chaînes de télévision suédoises ne participeront pas au concours « Eurovision » de la chanson, au printemps prochain, estimant que le niveau des chansons présentées est devenu particulièrement médiocre, et que la compétition devient de plus en plus une entreprise commerciale. La deuxième chaîne de télévision s'est déclarée prête à discuter, avec d'autres membres de l'Union européenne de radio, d'une refonte de ce concours.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 OCTOBRE

— *M. Michel Durafour*, ministre du travail, est l'invité de Jean-Michel Desjeunes sur Europe 1 à 17 h. 30.

— *MM. Roger Chinaud* (R.I.) et *Claude Estier* (P.S.) débattent sur le thème : « Union de la gauche et gouvernement dans l'Europe du Sud » sur Radio-Monte-Carlo à 18 h. 30.

VENDREDI 10 OCTOBRE

— *M. Dominique Busssereau*, président de la Génération sociale et libérale, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter à 17 heures (à la place du chef d'orchestre D. Barenboïm).

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 9 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, (R.), Série : Salvator ou les Mohicans de Paris ; 21 h. 30, Magazine de reportage : Satellite.

Spécial police ; Portugal : l'affrontement.

23 h. 25, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Film : « le Cercle rouge », de J.-P. Melville (1970) ; avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, G.-M. Volonte.

Deux truands et un policier déchu, qui ne se connaissaient pas, se rencontrent, comme guidés par la fatalité, préparent un hold-up ensemble et tombent dans un piège.

22 h. 45, Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot : Films d'horreur et films fantastiques ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Il faut marier papa », de V. Minnelli (1962) ; avec G. Ford, R. Howard, Sh. Jones, St. Stevens.

Comment un jeune garçon, dont la mère est morte, intervient pour que son père se remarie avec une femme de son choix.

22 h. 30, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique : « Toujours et jamais », de P. Vincenzini, réal. E. Frémy ; 22 h. 35, Entretiens avec Bertrand de Jouvenel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Concert du Festival estival de Paris avec R. Jacobs, haute-contre, et K. Gilbert, clavecin : œuvres de Couperin, Frescobaldi, Vecchi, Lambert, Purcell, Bach ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musique non écrite : L'Iran ; 1 h., Plans sur plans.

VENDREDI 10 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Quelqu'un derrière la porte, de J. Robert, mise en scène de A. Villiers, avec J. Topart, H. Manesse, F. Darbon.

Un romancier en mal d'intrigue reçoit, à point nommé, la visite d'un amnésique qu'il manipule pour obtenir un dénouement intéressant.

22 h. 30, Portrait : Jiri Pelikan, l'un des artisans du printemps de Prague (première partie) ; 23 h. 25, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste, avec M. Creton ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Que reste-t-il de la noblesse ? »

A propos du livre « la Fin des hobereaux », de Willy de Spens ; et avec la participation de François de Negroni, pour son livre « la France noble » ; de Ghislain de Diesbach, auteur de « l'Histoire de l'émigration » ; de Fernand de Saint-Simon, auteur du « Dictionnaire de la noblesse française ».

22 h. 35, Ciné-club : « les Poupées du diable », de T. Browning (1936), avec L. Barrymore, R. Craig, M. O'Sullivan, R. Ottiano (v.o. N.).

Un ancien banquier, évadé du bagne après dix-sept ans de calvaire, se venge de ceux qui l'ont fait injustement condamner en se servant d'êtres réduits à la taille de minuscules poupées.

23 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (Protestation et communication) ; 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit (son vrai nom est violence) ; 22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard ; 22 h. 35, Entretiens avec Bertrand de Jouvenel ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Orchestre lyrique de Radio-France, direction D. Chabrun : Diptyque dit « De l'homme occis », opéra en un acte et douze variations, livret et musique de C. Prey, avec A. Prucnal, B. Antoine, A. Bartelloni, L. Masson, J. Giraudeau, et « la Noirceur du lait », de C. Prey, avec B. Antoine, N. Oxombre, L. Masson ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret du jazz ; 24 h., Plans sur plans.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Société Pétrolière

RECHERCHE

pour ses chantiers sahariens

GÉOLOGUES

de Surveillance Géologique

Niveau Ingénieur

ou

Licencié en Géologie

Expérience professionnelle exigée

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions à ALCORE S.A., 10, rue du Sahara Hydra - ALGER/ALGERIE

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche

H.E.C., E.S.S.E.C., D.E.S., SC. ÉCO.
OU EQUIVALENT

Le jeune candidat devra avoir de préférence une expér. immobilière et commerciale, acquise dans le secteur : Banque, Promot ou agence Immobil.

Le poste à pourvoir est à vocation essentiellement commerciale.

Ecrire avec C.V. et photo, à M. LE DISSEZ, n° 3040 - B.P. n° 5 - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin.



emplois régionaux

Filiale Française d'un important groupe européen produisant des machines agricoles, LELY - FRANCE

recherche

UN INSPECTEUR RÉGIONAL

résidant dans l'un des départements : 16 - 17 - 23 - 36 - 37 - 79 - 86 ou 87.
Il sera chargé d'animer le réseau de ventes existant dans son secteur, et d'y développer le réseau de concessionnaires.
Nous désirons un homme dynamique, possédant une expérience confirmée dans la branche.
Nous offrons le statut cadre :
- rémunération fixe + commissions ;
- fourniture éventuelle de la voiture ;
- remboursement des frais de route ;
- possibilité d'avenir dans Société en expansion.

Ecrire avec curr. vitae (impératif) et photo à : LELY-FRANCE, B.P. 126, 61004 ALENÇON.

IMPORTANT GROUPE PRIVE DE COMPAGN. D'ASSURANCES

recherche pour portefeuilles d'assurances à STRASBOURG, LONGWY, CHAUMONT

AGENTS GENERAUX

Cette proposition s'adresse à des hommes *ayant la pratique de la vente*, particulièrement aptes à traiter des problèmes d'assurances au niveau industriel et attirés par une profession à caractère libéral.

REVENU DE BASE NET DE 50.000 A 150.000 F suivant les portefeuilles.

Ecr. manuscr. avec C.V. détaill. et photo à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, sous n° 582, qui transmettra.

L'I.U.T. de Lannion recherche 1 assistant en Informatique profil souhaité : Analyste de gestion et Programmation. Candidature à envoyer à I.U.T., 22.302 Lannion.

Groupe Imprimeries Edition recherche

ATTACHE COMMERCIAL

Il est demandé :
- Une format. supér. (ESSEC, ESCAE, Sc. Po, lettres éventuellement) ;
- Une forte personnalité ; Age : 30 ans minimum
- De résider à Paris avec tél.

Il est offert :
- Un poste évoluant vers la direction commerciale avec une rémunérat. correspond. à l'importance du poste.

La fonction consiste à assurer la liaison techn.-commerciale entre les imprimeries (3) et les principaux éditeurs parisiens.
La format. techniq. sera donnée par stages de plusieurs mois.
Une connaissance des milieux de l'édition et de l'imprimerie sera appréciée.
Env. C.V. manuscr. et prétent. au n° 7.476, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

RECRUTE

DIRECTEUR

DE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
- Age 30 ans min., répondant aux conditions fixées par décret n° 72.280, art. 27, « Journal officiel » du 13 avril 72 ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat d'enseignem. général ou d'un baccal. de technicien ;
- Avoir rempli pendant 4 ans au moins des fonctions d'enseign. techniq. publ. ou privé.

Adr. C.V. avec photo récente à M. le Président de la Chambre de Métiers de la Haute-Loire, 2, rue des Tanneries, LE PUY. B.P. 104-43002.

Groupe National de Distribution rech. pour son concessionnaire de la région bordelaise

UN HOMME DYNAMIQUE AVEC OU SANS DIPLOME.
Mais ayant grande expérience du terrain.

Il sera chargé d'organiser et animer des équipes de vente, préparation des commandes et livraisons.

La rémunération est stimulante et proportionnelle au résultat.

Ecr. avec C.V. et photo à Mme Touraine, entrée A, 8e ét., 150, les bureaux de la Colline, 92.213 Saint-Cloud. Discrétion assurée.

GRENOBLE
ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son service commercial (prêts immobiliers et professionnels)

1 JEUNE DIPLOME

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL
Le candidat devra posséder au moins un an d'expérience, aimer la vente et être libéré des obligations militaires.
Joindre C.V. et photo.
Ecr. Havas Grenoble, n° 12.626.

CERIB

(Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton) recherche

INGENIEUR DIPLOME

ayant sens des contacts hum., connaissant industrie de la construction, bonnes connaissances allemand - anglais pour réalisation information écrite et parlée à partir d'études de synthèse ou documentaires.
Déplacem. relativem. fréquents.
Lettre manuscr., C.V., photo et prétentions à CERIB, B.P. 42, 28230 EPERNON.

RHÔNE-ALPES

Import. Sté métallurg. rech. pr UN CONTRAT PROVISOIRE jusqu'à fin juillet 1976

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

E.N.S.A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., ayant de solides connaissances en physique générale pour travaux de recherches dans le domaine de la mécanique, appliqué aux problèm. de flottement.

Ecrire avec C. V. n° 25.517, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Industrie des Câbles — Un Marché à développer

Après des recherches approfondies et couronnées de succès, une importante compagnie européenne introduit sur le marché un nouveau matériau de base.

UN DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

sera recruté pour exploiter ce produit en Europe occidentale

Les candidats doivent être âgés de plus de 35 ans, techniquement qualifiés, posséder une connaissance des aspects commerciaux de l'industrie des câbles, le sens des affaires et une appréciation générale du marché pour l'application des matériaux plastiques et chimiques. Il faut résider au centre du marché, car d'importants voyages seront nécessaires.

La rémunération sera en rapport avec l'importance de ce poste et le rang de la Société qui est déjà la première dans son secteur.

Adr. les réponses sous le n° A GC 5.115 - AUSTIN KNIGHT Limited, LONDON WIA 1 DS England, qui transmettra.
Indiquez avec précision les Sociétés auxquelles vous désirez que votre candidature ne soit pas transmise.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Banlieue Sud-Ouest Paris
recherche

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

ARTS et MÉTIERS - Débutant

Pour conception de matériels destinés à l'aéronautique.

Adresser C.V., prétentions et photo à n° 25.376, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CAISSE DE RETRAITE PARIS.
370/115 98K DOS/VS
recherche

1°) PROGRAMMEUR-ANALYSTE
- maîtrisant l'Assembleur,
- connaissant DOS/VS, COBOL ANS,
- *expérience 3 ans.*

Salaire annuel de l'ordre de 47.000 F.

2°) OPÉRATEUR PUPITREUR

ayant environ 1 année d'expérience IBM sous DOS
Salaire annuel de l'ordre de 31.000 F.

Ecrire n° 68268 PUBLIPRESS
31, bd Bonne-Nouvelle - 75082 PARIS Cedex 02.

---

sema

Première Société Européenne de Conseil

recherche pour sa Division
INFORMATIQUE

ingénieur commercial

pour participer à la prospection de sa clientèle. Il aura :
- fait ses preuves pendant plusieurs années dans la vente de services informatiques (de préférence l'assistance),
- un niveau de formation Grande Ecole ou équivalent,
- des connaissances techniques à jour en informatique.

Rémunération élevée en fonction de l'expérience du candidat, comportant une partie variable. (Réf. 4010/M)

ingénieur programmeur

pour participer initialement à des études et réalisations informatiques en clientèle.
- formation Grande Ecole, INSA, Ing. Montpellier IMAG,
- expérience de la programmation en langage évolué ou en assembleur.

Des séjours en province ou à l'étranger doivent être envisagés. (Réf. 4014/M)

Adresser CV et photo, en rappelant la référence choisie à, R. LELEU

sema selection — 16-18 rue Barbès - 92128 Montrouge
(Membre de l'ANCERP)

ALLEN-BRADLEY
leader mondial de l'appareillage électrique de commande recherche :
TECHNICO-COMMERCIAL
spécialisé vente contacteurs, relais, fins de courses, etc., connaissances anglais.
Envoyer C.V. et prétentions : ALLEN BRADLEY, 33, av. Valvein, 93 Montreuil.

Institut de Sondages recherche pour son départem. enquêteur Assistante expérimentée au niveau de l'organisation et de l'administration d'un réseau national.
Tél., pour R.-V., Mlle Devlack : 824-67-40.

F. I. T. ch. animateur (trice), sérieuses références. Ecrire : 25, av. Karl-Marx, 93-Bobigny.

Association de tourisme social recherche :
ANIMATEURS (TRICES)
ayant déjà une formation et *une spécialisation audiovisuelle, sportive, animation générale ;*
ACCOMPAGNATEURS (ICES) de circuit expérimentés (ées).
Ecrire n° T 076.234, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

DIRIGEANT

Petite Société de Promotion PARIS - COTE D'AZUR recherche pour le seconder et éventuellement lui succéder

COLLABORATEUR

ayant solide expérience de la profession, fortes connaissances juridique et fiscale de base *indispensables.*

Adresser C.V. et prétentions à N° 25.285, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Direction éducation surveillée de l'Essonne, recrute d'urgence Candidats Educateurs Bachel., lib. O.M. et Candidates Educatrices, 24 ans au moins. Téléphone : 909-17-45 et 909-11-04, pour un rendez-vous.

MEASUREX

recherche

Un Responsable d'administration financière

Le candidat devra avoir :
- 27 ans minimum.
- Un diplôme d'une école administr. ou financ.
- Des notions juridiques.
- Une expérience de gestion dans une entreprise internationale.
- Une connaissance parfaite de la langue anglaise.
- Etre libre rapidement.

Le poste qui est à créer par le candidat retenu sera directement sous la responsabilité du directeur général.
Ce poste englobera toutes les responsabilités administratives, financières et comptables et, à long terme, aussi le domaine du personnel (politique, gestion, réglementation, informations, relations sociales).
La carrière du titulaire du poste sera en fonction avec ses capacités dans le cadre d'un groupe international ayant une expans. annuelle de 50 %.
Lieu de travail : PARIS, mais des déplacements à l'étranger de courte durée sont à prévoir.

Ecrire C.V. en français avec lettre man. en anglais, prétentions à MEASUREX S.A.R.L. (réf. R.F.), 22, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE RECHERCHE

CADRE

RESIDANT A PARIS
40 ans minimum. Bon esprit de synthèse. Informé de la technique automobile. Aimant les contacts humains et le travail en équipe. Acceptant de fréquents déplacements en province. Allemand apprécié.
Rémunération envisagée : 70.000 F/an.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo réc. s/réf. 2931 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC recherche

UN SPÉCIALISTE d'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

pour travaux d'études.
Conditions :
DOCTEUR ES SCIENCES ECONOMIQUES ou SCIENCES PO, H.E.C. + Licence Sciences Eco.
Expérience minimum 2 ou 3 ans.

Env. curric. vitae sous n° 122.684, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE FRANCAIS
recherche pour USINE
REGION PARISIENNE (700 personnes)

chefduserviceedupersonnel

Le poste englobe tous les aspects de la fonction Personnel et bénéficie d'une très large autonomie dans le cadre de la Direction du Personnel de la Société.
Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes :
- Formation supérieure (Sciences Humaines),
- Age : 30 ans minimum,
- Expérience de 4 à 5 ans dans la fonction Personnel de préférence en milieu usine.

La primauté sera donnée aux qualités humaines nécessaires à la fonction sur les connaissances administratives ou techniques.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3.459
168 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

Entrepr. Gle de Bâtiments rech.
1) Pour son siège social PARIS 13e
1 ADJOINT au Chef Comptable
niveau D.E.C.S., expérience bâtiment souhaitée.
2) Pr impt chantier AFRIQUE NOIRE
1 ADJOINT au Chef Comptable
expér. bâtiment, parfait. biling. anglais, célibataire de préfér.
Adr. C.V. man. et prét., s/réf. 1.159, à Publicité LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

URGENCE

ATT. COMMERCIAL

région parisienne

poste à pourvoir de suite, stage rémunéré 27 octobre - prise territoire immédiat, après fixe, pourcentage. Voiture fournie. Position cadre après 1 an max.

C.B. CONSEILS N.R. 1471, 29, rue Jules-Massenet, 78530 Buc.

Bureau National d'Etudes Economiques et Techniques

RECRUTE
- **INGÉNIEURS : V. R. D. BÉTON ARMÉ CIRCULATION DES SOLS.**
- **ARCHITECTES.**
- **URBANISTES.**
- **SPÉCIALISTES POUR RÉNOVATIONS.**

Expérience minimum : 3 ans.
Logement assuré.
Lieu de travail : Oran, Annaba.

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à ECOTEC - Mission D.E.G. 26, boulevard Benadda Benaouda, ORAN.

Vous êtes

JEUNE PSYCHOLOGUE

connaissant les techniques de recrutement.

Vous avez,
- une formation de graphologue
- le sens de l'organisation.

Vous êtes,
- disponible pour les déplacements en province
- désireux d'évoluer vers des fonctions de Direction.

SODIPHARM souhaite vous intégrer rapidement dans son département Sélection pour vous en confier à terme la responsabilité.



Envoyez votre c.v. accompagné d'une photo, sous réf PSY. 10, à : *SODIPHARM, 144, bd Masséna, 75013 Paris.* Tél. 583.88.92.

HAVAS CONTACT

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE (5 usines) filiale d'un groupe multinational recherche pour son Siège Parisien un

INFORMATICIEN CONFIRMÉ

qui créera la fonction

AUDIT INFORMATIQUE

Le candidat retenu, d'au moins 33 ans, d'une formation supérieure, aura essentiellement une expérience pratique de plusieurs années de l'analyse/programmation et des systèmes d'organisation et de gestion financière et comptable, acquise soit au sein d'un Département Informatique, soit dans un Cabinet d'Organisation réputé. Il devra être capable d'étudier les systèmes existants dans leur ensemble (IBM 370/145 sous DOS) et de pouvoir approfondir des investigations détaillées sur des applications spécifiques.

De sérieuses connaissances en comptabilité (générale et analytique) et en gestion seraient particulièrement utiles pour pouvoir dépasser l'approche informatique et aborder des contrôles plus généraux.

Ce poste conviendra bien à un informaticien de valeur désireux d'orienter sa carrière vers des responsabilités moins techniques et plus axées vers le management.
Rigueur et diplomatie seront les caractéristiques personnelles nécessaires pour réussir dans ce poste délicat mais ouvrant d'excellentes perspectives au sein d'un Groupe réputé.

Ecrire C.V. ss réf. IO/RB T.A.S. 77, rue La Boétie, PARIS (8e).
Nos Conseillers vous garantissent une discrétion absolue.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche

H.E.C. J.F. - SC. PO.
OU ÉQUIVALENT

pour un poste administratif et commercial.
La candidate devra obligatoirement être à même d'assurer son propre secrétariat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à M. Le Dissez. N° 1.000 - B.P. n° 5 - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin.

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SON LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT

TECHNICON INDUSTRIE

recherche

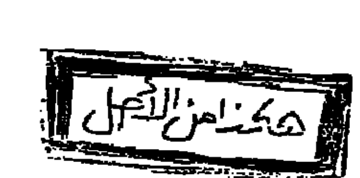
pour compléter son équipe technique :

CHIMISTE ou PHYSICO-CHIMISTE

de formation IUT - BTS - DEST ou équivalent.
- une grande disponibilité,
- une expérience de la chimie analytique,
- une bonne connaiss. de l'instrumentation,
- la connaissance de la langue anglaise.

seront des critères appréciés.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à

TECHNICON INDUSTRIE
B.P. 10 - 95330 DOMONT



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	25,00	29,19
Achat-Vente-Location	30,00	35,03
EXCLUSIVITÉS		
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE ECONOMIQUE

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

chargé de traiter au plus haut niveau avec la direction des entreprises clientes.

Nous offrons :
- un cadre, une ambiance et des conditions de travail très agréables ;
- une rémunération élevée : plus de 10.000 F par mois, composés d'un fixe et d'un intéressement ;
- de larges perspectives d'avenir.

Nous demandons :
- un excellent sens du contact ;
- l'habitude des affaires au plus haut niveau ;
- dynamisme et volonté de réussir.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à : M. C. CUMAN, « Le Nouvel Economiste », 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE

RECHERCHE

COMMERCIAUX

...ant 27 ans minimum et une première expérience ... la vente (produits financiers, assurances, ban... ...res, etc.).

MISSION :

...évelopper et conseiller une clientèle de standing ... disposant de l'ensemble des services bancaires.

NOUS VOUS PROPOSONS :

Un salaire fixe de 3.000 francs par mois et une rémunération importante sur l'effort personnel ;

un poste qui évoluera vers des fonctions d'encadrement ou de chargé de mission ;

une position cadre.

...rriculum vitae à adresser à : S.I.C., 78, rue ...njou, Paris, qui transm. - Discrétion assurée.

Important Organisme (plus de 2.000 personnes) recherche

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

...ecouvrant l'ensemble des missions habituelles ...formation, carrières, recrutement, paye et ...dministration services généraux).

...ependant, l'accent est mis sur une bonne ...atique des relations avec un service informatique, jointe à de bonnes connaissances de ...atique ...se en matière législative et comptable.

...eu de travail : PARIS.

...voyer lettre manuscrite avec C.V. sous n° 25.239.

...inet ...leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

...e médicale avec service ...ation, banlieue Ouest de ...cherche INFIRM. D.E., ...but 2.900 F, logt gratuit ...ors de la clinique. Prime ...an. Reprise. Très bonnes ... de trav. Hor. aménagé, ...sur/2 trav. Long. w.-e. ...s (4 ou 5 jrs). Mutuelle. ... avec références à : ...CONTESSE Publicité...

POUR LA DIRECTION D'UNE USINE DE SYNTHESE DE PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES recherchons

UN INGÉNIEUR CHIMISTE DIPLÔMÉ

secrétaires

Secrétaires de direction

Importante Société industrielle du SUD-OUEST recherche SECRETAIRE DE DIRECTION. Sténodactylo, anglais courant, allemand apprécié, plusieurs années d'expérience confirmée, forte capacité de travail et d'organisation. Age minimum 30 ans. Ecrire avec C.V. détaillé et photo. Ag. HAVAS PAU D 11.689, q. t.

Secrétaires

ALLIANCE FRANÇAISE cherche SECRETAIRE ARCHIVISTE immédiatement disponible, sachant taper, cultivée, apte synthèse, goût du classement, ordre, méthode, mémoire indisp. Tél. 222-25-26, poste 94.

Quartier INVALIDES INGENIEUR recherche pour son bureau d'études

SECRETAIRE

Age indiff., bac math. exigé, lic. math. ou sc. appréciée. Dactylo indispensable, sténo souhaitée. Horaire souple pouv. aller jusqu'à 18 h. 30/19 h.

Adr. C.V. man. et prétentions à B.E.O. (réf. 6328), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Centre socio-culturel recherche pour emploi de SECRETAIRE à tps complet dactylo confirm. Initiative et esprit d'équipe demandés. Ecrire ou se présenter aux Ateliers de Recherche et de Création, 3, rue du Docteur-Calmette, 92110 Clichy.

Secrétaire-Comptable

ZODIAC SAINT-CLOUD ...

SECRETAIRE COMPTABLE

... au sein du service comptable en liaison avec des services ...ciaux. Notions informatique souhaitées. Env. C.V. et prétent. ...1, quai du Président-Carnot, 92 210 SAINT-CLOUD.

Sténos et dactylos

PONT DE NEUILLY ...r. BNES STENODACTYLOS ...bres de suite, travx variés, ...dit secrétar. Places stables. Référ. exig., min. 20 ans. ...vantages sociaux, 5 x 8. Se ...rés. P.M.E., 18, r. Fortuny-17e, ...e Monceau ou Malesherbes. CAR. 95-93.

travaux à façon

Sculpteur s/bois rech. travaux Décoration, Agencement ou autr. Ecr. n° 6.060, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

CABINET FORMATION

cède portefeuille clientèle (moyennes, grosses sociétés) Tél. à M. HERVE : 260-19-71.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e) - Téléph. : 326-68-28.

ACHETONS PIANOS Dauda, 73 bis, av. Wagram-17e. WAG. 34-17 - Vente, Location.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut MER. 26-73

animaux

représent. offre

autos-achat

Particulier rech. JAG. 4 L. 2. B. AUT. 1974. Tél. (37) 21-04-57.

deux roues

PARTICULIER VEND 125 Vanvan Prix Argus 2.000 F. Téléph. : 875-50-30.

formation profession.

FAX

demandes d'emploi

Technicien froid ccial industr., climatisat., 14 a. expér. (4 a. Afrique), marié, 2 enfts, empl. actuell. agent techn. maîtrise. responsab. serv. froid ccial et industr., niv. BP, cherche poste respons. outre-mer, préf. Côte-d'Ivoire, étud. ttes propos. Ecr. n° 21.252, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE PARTICULIERE pr personnal. impte habit. cont. hts nivx, ch. poste équivalent. Ecr. n° 488, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire dactylo ch. emploi, préfér. 17e ou 8e. - 267-10-48.

Jeune Cadre, DES SC. ECO + IAE, 26 a., dég. O.M., ch. 1er empl. resp. et init., lieu de trav. indiffér. M. Borel, la Verrerie, appt 59. — 33400 TALENCE.

Journaliste, 35 a., form. univ. act. chargé de presse et resp. inform. int. et ext. ds import. organ. sect. indus., réd. en chef rev. éco., étud. ttes prop. av. perspect. N° 749, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 ans, dégagé O.M., licence Eco. + Institut Eco. gest. + MBA, angl. cour., rech. poste cadre fin., France/étrang. Ecr. n° 480, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dessinateur en publicité (Ecole des Arts appliqu.), lib. O.M., 20 a., ch. 1er empl. M. Paslé, 79, r. Massenet-75016. 527-32-76.

Directeur, ingénieur, cinquantaine, technique, commercial, gestion, direction, expérience confirmée, industries matières plastiques, caoutchouc, chimie, fils et câbles électriques, bâtiment, aériennes références, recherche poste direction, régions indifférentes. Ecrire, n° 7.473, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Commercial, 31 a., bil. angl., expér. gestion et animat. des ventes de matières plastiq. et produits chimiques dans une importante société de distribut. cherche poste responsable commercial ou de vente.

EXPERT FINANCIER

et gestion d'entreprise, 36 ans, efficacité prouvée, propose : collaboration TEMPORAIRE. Ecr. n° 478, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANQUE CLASSE VII

34 ans, formation commerciale, recherche POSTE direction province. Ecrire, n° 234, à SNP-HAVAS. — 76000 ROUEN.

POUR MIEUX VOUS SECONDER 51 CADRES

SANS EMPLOI REACTUALISENT LEURS CONNAISSANCES DANS LES FONCTIONS
— ADMINISTRATIVES
— FINANCIERES
— TECHNIQUES
— COMMERCIALES

C.V. et photo sur simple demande A.N.P.E. - B.P. 1232 34008 MONTPELLIER ou Tél. : CREUFOP (67) 42-28-86 (poste 417).

J. F., 25 a., lic. droit privé, conn. dact., étud. ttes propos. Paris/banl. S'adr. Mme Duclos, n° 713, 4, rue de Cîteaux, 75012 Paris, qui transmettra.

autos-vente

VOLKSWAGEN PASSAT LS Première main - 2 portes Bon état. 1974. - Tél. 254-11-33.

Part. vend FIAT 500, Px 500 F. Tél. : MIR. 53-64.

...

GARANTIE DE L'IMPORTATEUR 53, rue Mariotin, LEVALLOIS. 739-97-40

Vds CITROEN SM 71, 54.800 km, marron métall., intér. cuir noir, climatisation. Prix sous Argus. S'adress. 4 av. Docteur-Postel, 27400 Louviers, ou tél. 40-61-71.

L'immobilier

appartements vente

Paris-Rive droite

ILE DE LA CITE - Toutes fenêtres sur Seine - Soleil Aucun intermed. Appt + stud. Tél., sauf entre 12 h. et 15 h. : 15 (58) 71-83-88 ou PARIS : 633-02-54.

MUETTE Immeuble standing Possib. profession libérale Magnifique appartement, récept. état impeccable. Prix à débattre. Tél. : 306-31-69

M° NATION Bel immeuble p. de t., ravalé Gd 3 P., tt cft, tapis escalier. Prix 210.000 F. - Tél. : 343-62-14.

16e PRES TROCADERO IMMEUBLE RENOVE Occupés, 2 pces, dépendances. Tél. : 622-16-98, P. 26

HENRI-MARTIN Le plus beau pied-à-terre de PARIS, standing exceptionn. Dernier étage. Sél. + ch. 54 m2 + terrasse 20 m2. 850.000 F. Tél. : WAG. 91-13

LOUVRE Dans immeuble ravalé, studio, bns, w-c. à rénover. - 76.000 F. 033-06-03

LAMARCK-CAULAINCOURT Propr. vd direct. appart. dans b. imm. P. de T., rénové, av. asc. 2/3/4 PIECES et STUDIOS. A partir de 89.000 F. - Avec 20.000 F compt. - Jeudi, Vdi, Sam., 14 h.-18 h. 30, 113, RUE CAULAINCOURT.

8e MONCEAU Près et 17e RESIDENT. DS BEAUX IMM. GD STANDG 5 et 7 P. Parking. Possibil. professionnel.

AVENUE MOZART IMMEUBLE ANCIEN 5 P., cuisine, 2 bains, tout conft, tél. Excellente distribution, double exposition. 105 m2 env. + chambre service. Pr renseig. et visites : 755-98-57.

9e PART. vend 200 m2, beau 7 pces, 4e ét., asc., soleil. Prix intéress. - 878-36-54.

VENDS DIRECTEMENT **MUETTE** Splendide 6 pièces. 2 bains, cab. toil., cuis., 2 serv. - Tél. 870-68-56.

INVESTISSEURS

MARAIS - Rue TURENNE Bel immeuble ancien restauration de Prestige Reste quelqu. STUD., 2 Pièces.

GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix - PARIS-2e, 073-75-51 - 073-80-23.

Près av. St-Mandé, imm. neuf, 9e ét., liv. + 2 ch., 88 m2, terrasse 150 m2, exception. 590.000. FONCIAL. 966-82-35.

BD MURAT, imm. récent, BELLE CHBRE, chauf. cent. 54.000 F. 288-07-45.

MAISON RADIO. Propriétaire vd TR. BEAU DUPLEX 4 P. tt cft. LUX. REFAIT NEUF. Tél. hres bur. : 924-10-06.

MAISON RADIO. Prop. vd liv. + ch. bns., cuis. éq. LUX. REF NEUF. Hres bur. : 924-10-06.

Exelmans agréable studio à rénové. Tél. : 520-39-62.

MARAIS. Part. vd Splend. 2 P. de caractère, cuis., s. de bs., tt cft., poutres, chem., moquette, chauf. central gaz. Imm. ancien. Prix 300.000 F. Tél. : 272-38-33, matin.

VD DUPLEX 140 M2 tr. grand stand. Tél. apr. 19 h. 969-92-14.

AUTEUIL, prop. vd duplex 220 m2 gd stdg. 1.500.000 F. Tél. : 533-25-64 pour rendez-vous.

MONCEAU. P. de T., stand., terrasse, 5e ét., asc., double récept. + 3 ch., ch. serv., 2 bs, cuis., tél., pos. prof. 524-35-06.

16e, SUD, imm. récent, liv. 54 m2, 3 ch., cuis., office, 2 bns, 2 w.-c., ch. serv. 190 m2, 950.000 F. 288-27-45.

S/PARC BUTTES-CHAUMONT, splend. 5/6 p., 2 bns., 2 w.-c., 135 m2, 5e ét. balc., 27 m2, 2 box réc., gd stdg. 730.000. RIC. 67-54.

VOLTAIRE, 39, r. Rich.-Lenoir, ds imm. rénové luxueusement 2 p. tt cft., cuis. équip., s. bns, moquette, tissus penderie. Vis. sur place du lundi au samedi de 14 h. 30 à 18 h. 30.

3, cité CARDINAL-LEMOINE. Part. à Part., gd 3 Pces, imm. rénové, calme, living 25 m2 + 2 ch., cuis. éq., v.o., asc., terr. de 20 m2. Sur/pl. Tél. 325-87-13.

17e - FACE SQUARE PETIT IMM. RESIDENT. STUDIOS et 2 PIECES de CARACTERE. Rens. 34, RUE EMILE-LEVEL - 627-78-84.

PRES PLACE PEREIRE Imm. P. de T., tt cft. 60 m2, tél. Et. élevé. 734-16-97 - 752-49-09.

GARE de LYON. Imm. standing asc., 3 P., balc., tt cft. + chbre service. 270.000. Tél. 344-43-87.

M° Wagram, 2 gdes pièces, ent., cuis., wc., bs. Imm. P. de T. à saisir. 150.000. Ame. 18-33.

17e près rue Prony, imm. P. de T., salon, s. à manger + 3 ch., cuis., gd hall d'ent., bns + cab. toil., 2 w.-c., chbre serv., gar. 325-34-52.

2e - BOURSE PLACE DES VICTOIRES

Pour vous loger, alliez le charme exceptionnel de très bel ancien (poutres, pierres, 4 m sous plafond) au plus grand conft moderne (cuisine équip., bains, moquette, interphone, appts en duplex). Il me reste :

2 STUDIOS UN 2 PIECES UN 3 PIECES

Contactez le propriétaire rapidement pour R.-V. au 225-56-78 + 25-25.

LEDRU-ROLLIN

Ds imm. de standg, 5 P. tt cft, tél., tr. belle chbre serv., cave, profession. Prix intéressant. 763-06-68 et 05-87.

XVIe métro POMPE. Très bel appart 5 p. principales 200 m2 av. terrasse, imm. nf, gd stdg, tt cft. SADIMO. T. : 636-49-58.

Paris-Rive gauche

Cité universitaire, direct. sur ...

QUAI DE LA TOURNELLE Imm. tr. gd stdg, vue s/Seine, magnif. appt, récept. 200 m2 + balcon, ascens. dans appart. Px élevé justifié. Tél. : 325-40-66.

Pr. Bon Marché, ODE. 42-78. Séjour, 2 ch., 2 bns, asc., tél. Terrasse, verdure.

PRES SORBONNE ODE. 95-10 STUDIO LUX. RENOVE, TEL., 1gne et A AMEN. 2 P., 22m2.

MONTPARNASSE appartem. de prestige, 7/8 P. + service, état rare, idéal pr profess. libéral. Prix élevé justifié. - PROMOTIC : 325-15-89.

5e - BD ST-GERMAIN même. — Habiter une telle adresse, dans un immeuble classé monument historique OU TOUTES SURFACES SONT DISPONIBLES ENTRE 30 ET 200 M2 qui sera la plus belle rénovation jamais réalisée à Paris, et qui sera un placement d'argent que vous pourriez faire, mérite bien que vous appeliez le propriétaire directement au : 225-56-78 + 25-25.

RUE DE RENNES, 6e, 5/6 p., bs. 175 m2, 2e ét., tt cft, Prof. libér. Parfait état. Michel & Reyl. Tél. : 265-90-85.

S/BD MONTPARNASSE (PR. RASPAIL), 5e étage avec balc., ds imm. asc., 1re catég., beau liv., 2 fenêt. et 2 chbres dt 1 s/cour, cus., bns, chauff. centr., tél., 80 m2 env., sans ascens. 350.000 F. Tél. 766-35-22.

M° GENTILLY Immeub. récent, superbe appartement, luxueusement décoré : 80 m2, triple living + chbre, cuis. équip., garage, except. : 250.000 F. Téléphone : 286-15-58.

CARDINAL-LEMOINE (Près SEINE) Immeuble classé, rénové, STUDIOS et 2 PIECES, tout confort. - Tél. : 722-38-74.

15e BOUCICAUT Magnif. 4 pces gd conft. 95 m2, impeccable. - 567-22-88.

XIVe Immeuble ravalé 2 pièces, cuis., bains, ref. neuf. 130.000 F. - 633-06-03.

CONVENTION 2 Pces tt conft, 6e ét., ascens. Px 145.000. Vis. sam. 14-18 h : 59, rue BRANCION.

VANEAU Imm. pierre de taille Bel APPT ... DEGOVE. 540-55-31.

CENSIER 2 Pces Caractère, cuis. éq., bains + jardinet. - 924-92-45.

7e - EXCEPTIONNEL Appartement de rêve, 260 m2, dans immeuble classé. **JARDIN 1.000 m2** FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

Région parisienne

CHILLY-MAZARIN. Part. vend appart. 5 p. aménag., tt cft, ... pisc., tennis, tél., étage ... Px 180.000 F. T. 909-67-71, le soir, ou 346-13-60, p. 57-74 (bur.).

Pr. VERSAILLES (5 km.), 4 P. 80 m2, 2e et dern. étge, chem., parf. ét., 215.000 F. 460-31-22.

ENGHIEN. Très belle villa sur 3 niveaux, avec 2 chbres, salle de séjour double, cuisine, salle de bns, w.-c., surface 85 m2, le tout neuf. Jardin de 300 m2. Prix : 800.000 F. Tél. : 822-52-36 ou 828-96-64, après 20 heures.

ENGHIEN BORD DU LAC

Résidence neuve, gd standing, 4 p. 110 m2 + gd balcon. Liv. 3 ch., 2 bns, cuis. équip., dress. 989-34-73, de 14 à 18 h et sur place : sam., et dim., 14 à 18 h, 67, rue Sœur-Angèle SAINT-GRATIEN.

BOUGIVAL, près gare, 5 p., ét. élevé, b. état, sur forêt, calme. Prix : 270.000 F. T. : 460-31-22.

Porte Pantin. M° Hoche, 5 P. neuf bns, asc., cuis. équip., 1 s. de bs, 1 s. dche, moquette, fac. crédit. Tél. 360-38-22. Bernard Pytel, heures bureau.

Fontainebleau-Avon, résid. gd standing STUDIO 45 m., cuis., s. de bs + poss. gar. 142.000 F. 422-25-92.

CHAMPIGNY, bord de Marne, Liv. dble + 2 ch. Px. 155.000 F Exclusivité S.N.E.C. : 366-25-02.

BOULOGNE ds imm. gd stand. s/jard. très beau liv. + chbre, cuis. équip., s. de bns, gar. 270.000 F. MIR. 59-95.

TRES URGENT part. vd 5 P. 120 m2 Versailles. Px. 385.000 F à débattre. Tél. : 950-87-27.

ANTONY Quart. calme. Pet. imm. Beau studio + cuis., s. bns, balc. Prix : 119.000 F - 666-56-98.

PTE ST-CLOUD MARCEL-SEMBAT Im. récent. 7e ét., balc.-terrasse Plein soleil - Vue panoramique Charm. 2 p. bien décoré, bains, cuis. équipée. Etat impeccable. Très calme. Park. Px 220.000 F. FRANK ARTHUR - 924-07-69

Propriétaire vend directement **BOULOGNE** 12e étage Imm. standing Entrée, living, 1 chambre, cuis., salle de bains 40 m2, tél., park. Px 195.000 F. — Tél. 603-09-34.

LE RAINCY Quartier résidentiel Appt 5 p., cuis., 2 bains, 142 m2 + chbre bonne. Prix 450.000 F. SOGEPA - 936-20-89

ST-CLOUD Vue panoramique Imm. récent 5 P. (Magnif. liv. dble+3 ch., cuis. éq., 2 bs, 2 wc. Tél. Gde terrasse. Impeccable. BOX. Px 680.000. - VERNEL. 526-01-...

12 KM PARIS BANL. OUEST ... LUX. APPT 6 P. ...

PARLY II B. appt 2/3 P., balc., calme, soleil, piscine. Prix 185.000 F - Tél. 954-40-67.

Province

AIME-LA-PLAGNE. Sup. studio 135.000 F ; 2 p., 165.000 F, poss. juin. JOURDAIN, not., 27 BEAUMONT-LE-R. T. 44-20-07.

constructions neuves

SUR LE VERSANT OUEST DU MONT VALERIEN

appartements en duplex avec jardin privatif.

- 4 et 5 PIECES grandes surfaces
- LIVRAISON immédiate
- 2.800 F/m2
- PRIX ferme et définitif

LES TRIADES

Rue Pierre Larousse - NANTERRE

VISITES :
samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 19h
lundi et mercredi de 14h à 19h

GROUPE ILE-DE-FRANCE
24, rue du Sentier - 75002 Paris
233 77 40 / 508 82 70

(XIIe) RUE DE PICPUS Studios, 2 et 4 pièces Livrables 4e trimestre 1976 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

(XVe) DUPLEIX - LOURMEL Studios, 2-3 et 5 pièces Habitables 1er trimestre 1977 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND ...

LES JARDINS DE GARCHES **GARCHES (92)** RESIDENTIEL 29/33, rue Henri-Regnault

3 petits imm. jard. de 2 étages Du studio - 5 pièces gd standg

Constr. pierre de taille, confort total élect. Px moy. 4.200 F/m2. Livraison été 1976

Bureau vente sam. et dim., de 11 à 18 h., ou GECOM 747-59-50.

NEUILLY

65, BD DU CHATEAU DU STUDIO AU 6 PCES TRES GRAND STANDING

Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 h. 30 à 18 h. 30. Téléph. 553-16-62.

MASSY M° MASSY-VERRIERES

STUDIOS, 2, 4 et 5 PIECES. Terminés octobre 1976.

2.200 F le m2 valeur octobre 1974.

PRET P I C 20 ans

...

LES HAUTS DE PARIS

PARIS (20e) 9-11, rue du Télégraphe.

Du studio au 4 pièces gd stand. Pierre de taille, chauff. électrique intégré. PRIX FERME ET DEFINITIF. Livraison hiver 75.

Bur. vte s/pl. sam. et dim., de 11 à 18 h., ou GECOM, 747-59-50.

EXCELLENT PLACEMENT

PARIS (Porte des Lilas) - Du studio au 4 pièces. Livraison novembre 1975. - Prix ferme. S/pl. ts les jrs 14 à 19 h., 49/55, rue de Romainville (19e), ou tél. : 727-48-86.

ARAGO RESIDENTIEL Petit immeuble très grand standing ... 12 APPARTS ...

... C'est mieux - ... PLUS PRES DE PARIS « CHATOU NOUVELLE VILLE » 2.700 F LE m2 ET + **2 A 7 PIECES** « LE BELVEDERE » Appartem. en direct. ... Après PONT DE CHATOU à droite suivre ... Visite tous les jours ... H. LE CLAIR. ...

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 392.

Voir la suite de notre immobilier en page 28

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartem. achat

Ch. à Paris 3/4 p., même sans confort. Téléph. : OPE. 40-06.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT, VILLA, PARIS, BANL. PAIEM. CPT 28, RUE SAINT-CHARLES XVe. TEL. : 577-46-70.

Sté rech. à acheter appt. stdg 11e, 12e, 20e. Tél. : 343-62-14 ou Ecr. GIERI 7, av. Ph.-Auguste.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

locations non meublées Demande

Paris

Part. rech. à louer Studio ou Appt 50-60 m2, r.-d.-ch. de préf. ou ét. avec ascenseur, 15e obligatoire pour exercice profession médicale. Téléph. 903-19-63 ou 903-09-40, après 18 heures.

Région parisienne

Rech. SS AGENCE, PAVILLON banlieue OUEST - 578-25-91.

ING. ch. SS AGENCE 3 à 5 P., VERSAILLES ou env. 950-36-70.

locations meublées Demande

Paris

Marchand Biens rech. toutes locations Paris-Banl. - 504-63-80.

fermettes

Fermette à amén. Sortie autoroute Ury, sur caves voûtées. Cuis., 3 gdes p., dépend., terr. 158.000 F. Urg. Foncia, 422-42-02.

locations non meublées Offre

Paris

Propr. off. du Stud. au 5 Pces, PARIS - Banlieue. Seul frais : 450 F - ALM. 66-66.

TOLBIAC. B. STUD., cuis, bns. BALC. MOQU. 800 - LAB. 41-01.

PTE MAILLOT. Tr. beau 6 P., 160 m2, tout confort. 3.300 F. Téléph. 265-77-90 et 265-32-98.

BOURSE. Ref. nf. Studio, cuis., bains. MOQ. 700 - EUR. 82-45.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 9, rue de Hanovre (Mo Opéra), 45, rue Héricart - 577-70-08.

AUTEUIL. Gd stdg., livg., chbre, tt cft. Boxe. Tél. 2.000, chges comp. 288-27-45.

16e 8e et 9e étage Ascenseur - TERRASSE 85 m2. Bel appart. 320 m2. Gde cuis., 4 s. de bns. Tél. Parking 3 voit. 7.500 F H.C. - 755-63-86.

Région parisienne

COURBEVOIE ss comm., 2 p. nf, parkg, tél., 1.030 F + ch. 11 h. à 19 h. Tél. : 774-53-93.

MONTLIGNON (14 km Porte Asnières). Villa mod., séj., 3 ch. sous-sol tot. Sup. jard. 2.000 m². 2.700 mens. 989-31-74.

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET **TIFFEN**

SAINT-MANDE
2' Mo Saint-Mandé-Tourelle
Au calme - Dans verdure
(Première OCCUPATION)
STUD., 2, 4, 6 PIECES
Téléphone - Cave - Parking

APPART. TEMOIN : 5-7, rue Amiral-Courbet, Saint-Mandé, samedi, 10 à 17 h - 808-05-91.

Et les autres jours : J.A.T., 174, bd Haussmann, Paris (8e), 622-03-30 et 924-93-33.

bureaux

A vdre très beau local ccial, quartier Panthéon Mouffetard, 320 m², brut de béton. R.-de-ch., rue et jardin et 1er ss-sol. Lib. imméd. 850.000 F. T. 707-02-30.

Xe - PRES GARES, Propriétaire vend bureau tout confort. 121, rue Lafayette - 203-59-54.

MAILLOT. Loue sans p.-de-porte TTES SURFACES, TS QUART. 293-45-55 + 522-19-10.

7e AV. RAPP
DANS IMMEUBLE STANDING
1.272 m² à louer Bureaux
cloisonnés, s. de conférence
FONCIP - ANJ. 98-73

ENTREPRISE DE 1er PLAN rech. TERRAIN important avec possib. construire env. 20.000 m2 Bureaux NORD ou N.E. Paris, périphér. Etudierait projets en cours. **ETRESA** 776-07-38 776-41-41

locaux commerciaux

CHAMPS-ELYSEES

Vds à Paris cause familiale boutiq. 30 m², propr. ou bail. Adresse de prestige pour société de marque, agence, etc. Ecrire M.A.H., B.P. 55, 59405 CAMBRAI.

hôtels-partic.

(16e) MAISON DE LA RADIO Propr. vend Hôtel partic. R + 3 LUX. REFAIT NEUF, 7 PCES, 3 s. bains, cuisines équipées. Tél. heures bureau : 924-10-06.

SPLENDIDE H.P.
Jardin. Villa Montmorency. 742-03-11 — 742-87-66.

ST-CLOUD. Elég. H.P. 8 pces. Soleil. Terrasses. Beau jard. 1.050.000 F. — Tél. : 602-16-03.

fonds de commerce

5e ARRT 45, rue Bonaparte angle place **ST-GERMAIN-DES-PRES**
A vendre murs de boutique Café-Tabac - Vêtem. de luxe. 387-14-63 et 387-57-84

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPTANT immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préf. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, TÉL : 225-09-21 - 359-83-67.

ASSUREUR ch. plus. immeubles P. de T. PARIS seulement. Fre offre : Sté ST-BRICE, 43, av. Suffren, Paris-7e - 734-99-42.

domaines

PLACEMENT PRES LISIEUX
104 ha. D'HERBAGES bordure rivière. Revenu assuré. M. MABILLE, administrateur de biens, 14103 LISIEUX - Tél. 62-08-23.

LOIRET, 18 km, sortie autoroute **BOIS** 25 HA et 38 HA
Bonnes chasses bien situées Possib. location plaine en sus

ALLIER 102 HA PLACEMENT
Bonne Ferme mixte bien tenue. Prix 11.000 F l'ha. Loyer 350 F.

Cabinet X. BERNIER et A. de ROCQUIGNY S.A. 22, place du Vieux-Marché 45 Orléans - Tél. (38) 87-57-42

maisons de campagne

ARDECHE
Maison régionale à restaurer. Terrain attenant, eau, électric., 40.000 F. AG. DU PONT-D'ARC, 07150 VALLON-PONT-D'ARC. Tél. (75) 37-04-31.

propriétés

Part. vend propriété, agrément, rapport, envir. Uzès. Belle construction, terrain au choix, de 1 ha. à 30 ha. Prix à débattre. Ecr. à 481, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REGION BRETEUIL
90 km. Paris, tr. bel. maison entièrement restaurée, 4 ch., cuis., séj., salon, bs, wc, chauffage, verger, jardin 2.700 m². Accès facile. A SAISIR. Prix 125.000 F. Avec 25.000 F comptant.
CHARON 448-84-27 ou 887-26-76.

150 km. SUD, près GIEN joli village, bord LOIRE, style contemporain, gd séjour, 3 chbres, cuis., bains, garage, tout cft, gros cachet, impecc. 3.400 m². 180.000 F - 424-30-36.

NEMOURS. 4 km. Prop. rénov., ch. cent., tél., salon 50 m², cheminée, boiseries, 2 cuis., 2 bs, 8 chbres, parc clos 4 ha., tél. du 9 au 13 oct. 428-02-87.

75 ha. SOLOGNE Est. Excellent territoire enclavé, mél. Bois, terres pr cultures, chasse. Bel étang. Possib. construction (eau, électricité). Recomm. IMMOBILIERE REMANGEON 18704 VIERZON - B. P. 132 Tél. (36) 75-39-91 +.

40 KM. PARIS AUTOR. SUD GENTILHOMMIERE 17e siècle, 8 pièces, logis garde, GARAGE - Décor soigné. PARC 12.600 m² - TENNIS. A. DUSSAUSSOY « NADEL », 073-97-27 - 073-36-93.

Entre NEVERS ET MOULINS château caract., 14 p., dépend., pigeonnier, parc 5 ha. ou +, occasion 400.000 F. Tél. PARIS, 757-17-01, après 17 heures.

27-BEAUMONT-LE-R. Lux. ppté 350 m² hab., construt. 65, dép. (vds en dessous val.), 700.000 F. Me JOURDAIN, notaire, 27170 BEAUMONT-LE-R. Tél. 44-20-09.

FONTAINES-St-MARTIN, 11 km. Lyon, belle propriété, très calme vue imprenable, excellent état, 7 p. + c., dont salon-séj. 86 m². Dépendanc. tout confort, parc 4 ha., très beaux arbres, px élevé justifié. Mandataire exclusif.
CREPIEUX, 7 km. Lyon, belle propriété caract., excellent état, vue panoram., 10 p. + c., tout cft, tennis, maison gardiens, 7.700 m² parc dessiné clos murs, beaux arbres. Prix élevé justifié. Mandataire exclusif.
SIMON CHOFFEE, 17, r. Neuve, 69001 Lyon. T. 16 (78) 28-94-38.

propriétés

67 km OUEST - Rav. maison ancienne, tout confort, calme, hameau. Rare. 033-73-37.

Rég. **DREUX** Part. vd b. ppté de caractère neuve, dble living av. poutres, loggia, cuis. équip., 7 P., 180 m2 sur ss-sol, étage aménageable. Terr. 2.500 m2 planté. 500.000 F. Tél. (37) 84-63-49

VESINET prox. R.E.R., Grande PROPR. Mansart parf. état, récept. 88 m2, 7 ch., 3 bains, tt cft. S. jard. 2.000 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

Pr. **GISORS** ANC. CORPS DE FERME pierres, ent., gd séj. 36 m2, cheminée, sal. commune, 3 ch., sal. d'eau, belles dépendances. Terrain 2.300 m2. Prix 200.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, GISORS Tél. 628 (16-32-30-91-71)

10 km MER CALVADOS Rég. HOULGATE BELLE MAISON NORMANDE 3 p. + 3 poss. Eau, Elect. Clos planté 3.000 m2. Prix 77.000 F. av. 25.000 F cpt. - 887-71-24.

4 km ETREPAGNY CALME
Maison normande ancienne, 3 gdes p., grenier facil. aménag., 2.200 m² terr. 115.000 av. 25.000. Agence du VEXIN NORMAND, 27150 ETREPAGNY. Tél. : 347 (16-32-02-91-11).

pavillons

FONTENAY - SOUS - BOIS Près centre
5' R.E.R. 5 pces, cuis., entrée, w.-c., s. de bs, ch. cal mazout. Jardinet. Prix 280.000 F, Crédit Foncier possible. - Tél. 876-24-44.

AULNAY - SOUS - BOIS S. terr. 500 m2
4 p., cuis., s. de bs, w.-c., gar. Px 270.000, Crédit Fonc. possib. Tél. : 876-24-44

LE RAINCY TRES BEAU PAVILLON
AUCUNS FRAIS. Ttes commod. s/pl. S/sol total, hall, vaste séj., salon, b. cuis., chbres décorées, bur., terrasse, wc, bains, ch. cl, buand., cave. Jard. agr. 400 m2, gar. Seul. 270.000 av. 54.000 F. 60, rue Jules-Guesde **ACB** BONDY - T. 847-28-09

terrains

CAS FORCE MAJEURE Prox. BIARRITZ (64). Terrain viabilisé en partie, 32.000 m², Possibilité 33 lots, vaut 80 F le m². A saisir, 780.000 F. Ecr. : COLLEE, 40-LABENNE.

Commune Picardie désire concéder terrain 8 ha. pour sports, camping, pêche. Documentation sur demande. Ecr. à 7.477, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

11 km Deauville. Dom. Club Mont-St-Léger. Part. vd terr. à bâtir 6.800 m2, ttes viabilités. Tél : 555-13-18.

VERRIERES-LE-BUISSON
Mise en vente lotissem. 600 m², façade 25 m², 170.000 F. FERRE : tél. 920-80-08.

BOURG-LA-REINE
Près Mo, calme, beau terrain 800 m², façade 21 m., clos de murs. Permis de construire. Prix : 320.000 F. 350-42-43.

44-ANGLET. Pr. Biarritz, 2 km. de la mer, 1.000 m², Ttes viabil. Ecr. à 6.059, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Près LIMOURS
Dans secteur protégé, magnif. terrain clos à bâtir, plus de 2 ha., en partie boisé. Prix : 330.000. Tél. 491-00-15 ou 04-54.

NOISY-LE-SEC
CENTRE. 1.600m², C.O.S. 1,40 av. bâtiments conv. pr chantier ds attente construct. collective. AGENCE REGNIER, Pont de Bry, Perreux. 324-17-63.

TERRAIN VIABILISE 5.000 m², rivière à 300 m., Méditerranée à 30 km. Px 50.000 FF. Ecrire GUY VIGNAL, route d'Uzès, 30250 Villevieille-Sommières.

manoirs

Morbihan. Petit manoir XVIe s. à restaurer. Caractère.
Manche. Château XVIIIe, bon état. Parc 12 ha. Prox. mer.
Région Redon : petit château Directoire. Parc 3 ha. Vue
Plusieurs autres châteaux et manoirs dans tout l'Ouest.

Forêts et Manoirs de France, Les Nétumières, 35500 Vitré. Téléphone (99) 75-22-01 +.

villas

CHATOU. - VILLA NEUVE 6-7 p., ss-sol, garage, jardin, cft, électr. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou. 976-38-02.

VALLEE de CHEVREUSE. Imp. villa moderne sur terr. 1.600 m², vue imprenable, résidentiel, gd standing, séjour 100 m², 8 p., 2 bains, garages - 033-82-44.

ENGHIEN. Séjour, bur., 8 ch. tt cft, ch. maz., garage 600 m². PERARD, 989-69-42.

Dans village unique de **MARNES-LA-COQUETTE**
ppté de caractère, grand stdg, réception 120 m², 5 chb., 3 bs. JARDIN 1.300 m² - Prix élevé. KATZ, gare Garches. 970-33-33.

MARNES-LA-COQUETTE
Sur 2.000 m2 jardin, VILLA neuve IMPECCABLE, réception dble, 5 chbres, 2 bns, gar. 2 v. Prix 900.000 F. KATZ, gare Garches, 970-33-33.

VESINET 5' R.E.R. - Dépend. à aménag., 5/6 P., surf. hab. 170 m2, jard. 1.000 m2 AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

LE PECQ Dans domaine privé Agréab. villa 220 m2 hab., tr. gde réception, 4 chbres. Jardin 1.200 m2, gar. 850.000 F. ARBEAU - 958-48-83.

viagers

NICE - Cimiez, viager libre. Gd 2 p. et chambre indép. Panorama mer, collines. Bouquet : 120.000, Ramon, prof., 6, pl. Gare-du-Sud, Nice. Tél. (93) 51-33-52.

URGENT. Ch. APPART. - Paris ou Pavill. banlieue en viagers libres. Sté GERARD, 5, bd J.-Ferry, PARIS-11e - VOL. 33-97.

Vendez aux meilleures conditions **FONCIAL** 36 ans référence Expert. - gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

VAUCRESSON 150 m GARE
Belle villa 10 p., 2 bns, chff. c., parfait état, 210 m2 habitable. Jardin 525 m2 clos, garage. Occup. 1 Têt. 76 a. 150.000 F cpt + Rente. - VERNEL, 526-01-...

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s. saisie au Palais de Justice à Versailles, mercredi 29 oct. 75, à 10 h. EN UN SEUL LOT : UN

TERRAIN
d'une contenance de 5.320 m2 MAIS d'une surf. construct. limit. à 844 m2 sis commune de
LOUVECIENNES (78)
4 bis, route de Versailles
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adr. à Me Loïc MARTIN, avocat à Mantes-la-Jolie (78), 5, r. Gambetta ; Etude de Mes André de SEGRAIS et H. AMBROISE-JOUVION, avocats à Paris-6e, 9, r. Guénégaud ; Me Jean-François JOUVION, not. assoc. de la S.C.P. DURAND et JOUVION, 10, rue Danielle-Casanova, Paris-6e ; à tous avoc. exerç. près le Trib. de Grande Inst. de Versailles ; s. place pour vis.

Vte s/saisie imm. Pal. Just. CORBEIL-ESSONNES, Mardi 21 Oct. 1975, 14 h.
PAVILLON ITTEVILLE (91)
10, av. des Anciens-Combattants, avec s/sol, r.-de-ch., entr., s. à m., cuis., w.-c. ; 1er ét., 2 ch., gren., eau, électr., JARDIN - MISE A PRIX : 30.000 F. Consign. pour ench. Corbeil-Essonnes. Me DU CHALARD, avocat, 54, allées A.-Briand. Téléphone : 088-14-84. Me PAVIE. - Téléphone : 496-19-33.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91). le MARDI 21 OCTOBRE 1975 à 14 h.
UN PAVILLON
SIS A
YERRES (Essonne)
47, rue de la Sablière
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS.
Consignation indispensable pr enchér. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis. Téléphone : 496-30-26 de 14 h. à 16 h.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91) le MARDI 21 OCTOBRE 1975 à 14 h.
UN APPARTEMENT avec Parking
à GRIGNY-II (91)
16, avenue Sablons
MISE A PRIX .... 20.000 F.
Consignation indispens. pour ench. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, Avocats Associés à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis. Tél. : 496-30-26 de 14 à 16 heures.

Vente, après Liquidation des Biens, au Tribunal de Grande Instance de Paris, boul. du Palais
Le JEUDI 16 OCTOBRE 1975, à 14 heures - EN UN LOT :
Une PROPRIÉTÉ dénommée « LA THÉBAIDE »
sise Quartier de SUANE ou de la CROISETTE
A SAINTE-MAXIME-sur-MER (VAR)
DIVERS BATIMENTS ET TERRAIN - 3 HA. 84 A. 35 CA.
MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS.
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS à :
Me Robert GARNIER, Syndic à Paris, 3, rue de Furstenberg (326-61-58) ; Mes Marcel et Pierre CHEVROT, Avocats à Paris, 8, rue Tronchet (073-24-82) ; Me LYONNET du MOUTIER, Avocat à Paris, 182, rue de Rivoli (073-15-89) ; Me LABRELY, Syndic à Paris, 41, rue Dauphine (326-56-42) ; Me Jacques-Marie GARNIER, Syndic à Paris, 63, boulevard Saint-Germain (326-77-65).
ET SUR LES LIEUX POUR VISITER.

Adj. au TRIB. DE COMMERCE PARIS LE 23 OCTOBRE 1975 à 14 h. 15 - FONDS de **RESTAURANT DÉBIT BOISSONS** AVEC BAIL ET GDE LICENCE à PARIS (5e) **4, r. des URSULINES**
M. à P. (p.ét.b.) 20.000 F. Cons. 10.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, fg Saint-Honoré, Me H. GOURDAIN, syndic, à PARIS, 174, boulevard Saint-Germain.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), le MARDI 21 OCTOBRE 1975 à 14 h.
UN IMMEUBLE
SIS A
VIRY-CHATILLON (91)
34, avenue des Erables
MISE A PRIX : 8.000 FRANCS.
Consignation indispensable pr enchér. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis. Téléphone : 496-30-26, de 14 h. à 16 h.

Adj. au TRIBUNAL DE COMML PARIS LE 23 OCTOBRE à 14 h. 15. FONDS de **CONFECTION** **111, Fg ST-HONORÉ** PARIS (8e)
M. à P. (p.ét.b.) 7.000 F. Cons. 5.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, fg Saint-Honoré ; Me H. GOURDAIN, syndic à PARIS, 174, boulevard Saint-Germain.

Vente le 21 octobre à 14 h. au Tribunal à Corbeil-Essonnes biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble
A MORANGIS (Essonne) 90 à 98, AVENUE DE LA COUR-DE-FRANCE
EN 9 LOTS
I. - APPARTEM. 2 P. - PARK. MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
II. - APPARTEM. 2 P. - PARK. MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
III. - STUDIO AVEC COIN CUISINE, salle de bains et w.-c. - PARK. - MISE A PRIX : 22.000 FRANCS
IV. - APPARTEM. 3 P. - PARK. MISE A PRIX : 52.000 FRANCS
V. - APPARTEM. 2 P. - PARK. MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
VI.- STUDIO AVEC ENTREE, plac., coin cuis., s. de bains, w.-c., PARK. - MISE A PRIX : 22.000 FRANCS.
VII et VIII. — 2 BOXES - MISES A PRIX : 3.000 FRANCS chacun
IX. - 1 PARK. - MISE A PRIX : 1.000 FRANCS.
Rens. S.C.P. ELLUL, JAMES, GRIMAL, avocats à Corbeil-Essonnes, 496-30-14.

Cabinet de Me Gilbert SALONE, avoc. au Barreau de Grasse, 22, av. Maréchal-Gallieni à Cannes, tél. 39-25-46 ; Cabinet de Me Guy FERREBŒUF, avoc. au Barreau de Grasse, 7, pl. de Gaulle, Antibes, tél. 34-20-47 ; Cabinet de Me Alain NEVEU, Me Pascal NEVEU, Me Roger ROMAGNAN et Me Pierre BARDI, avoc. ass. au Barreau de Nice, 13, av. Masséna, Nice ; Cabinet de Me Yves-Henri BONELLO et Me François FORCIOLI-CONTI, avoc. ass., barreau de Nice, 54, av. Gioffredo à Nice, tél. 80-48-16 - Vente aux enchères publiques sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire au Palais de Justice à GRASSE, au plus offrant et dernier enchérisseur, le jeudi 16 octobre 1975, à 8 h. 30 - EN UN SEUL LOT
UN IMMEUBLE
en cours d'édificat. et à usage de PARKINGS
SIS A CANNES
angle 3, rue Raphaël et 6 et 8, avenue du Petit-Juas
MISE A PRIX : 4.000.000 F
Pour tous renseignements s'adresser aux avocats ci-dessus désignés.

Vente le 21 oct. 1975 Tribunal Corbeil-Essonnes, biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble
A MORANGIS (91) - 90 à 98, AVENUE DE LA COUR-DE-FRANCE
EN 6 LOTS
I. - APPART. 3 P. cellier, cuisine, plac. mur., salon, salle à manger, w.-c., chamb., salle d'eau - PARK.
II. - APPART. 3 P. débarras, plac. mur., cuisine, salle de séjour, salon, chambre, w.-c., salle d'eau - PARK.
III. - STUDIO, entrée, salle d'eau, chambre avec kitch. - Park.
IV. - STUDIO, entrée, plac., ch. avec coin cuis., s. de bns, w.-c. - PARK.
V. - APPART. 3 P. entrée, cuisine, débarras, séjour, 2 chambres, salle d'eau - PARK.
VI. - STUDIO entrée, salle d'eau, chambre avec kitch. - BOX.
MISES à PRIX : 1er lot, 50.000 F - 2e lot, 50.000 F - 3e lot, 22.000 - 4e lot, 22.000 F - 5e lot, 52.000 F - 6e lot, 23.000
Rens. S.C.P. ELLUL, JAMES, GRIMAL, avocats à Corbeil-Essonnes, 496-30-14.

Vente sur surenchère Palais Justice Pontoise, jeudi 23 octobre 1975, 14 h.
EN 3 LOTS
DIVERSES PARCELLES DE TERRAIN avec constructions sur certaines parcelles dépendant
du DOMAINE de VILLARCEAUX, comm. de CHAUSSY (95)
MISES à PRIX - 1er LOT : 588.500 F. Consignation pour enchérir : 200.000 francs.
2e LOT : 363.000 F. - 3e LOT : 797.500 F
Consignat. pour ench. 2e lot, 100.000 F - 3e lot, 250.000 F. - S'adr. pour rens.
Me PORTE, avocat à Pontoise, 33, rue Pierre-Butin, tél. 464-08-43 ;
Me BUISSON, avocat à Pontoise, tél. 464-31-62 ; pour visiter sur place.

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE LE 3 OCTOBRE
Vente au Palais de Justice à TOURS, le mardi 14 octobre 1975, à 14 h.
DOMAINE D'ESVES, commune de DESCARTES (I.-et-L.)
avec ses dépendances, corps de ferme et pièces de terre d'une contenance totale de 98 HA. 35 A. 82 CA.
Mise à Prix : 1.000.000 de francs
S'adresser à Me Jean-Marc BLAISE, avocat à TOURS, 8, place Jean-Jaurès.

Vente après L. B. au Palais Justice Paris, le jeudi 16 octobre 1975, 14 h.
En un seul lot
12 et 14, PASSAGE COURTOIS à PARIS (11e)
SUR UN TERRAIN DE 255 m2
à droite dans la cour : au rez-de-ch. UN ENSEMBLE DE BUREAUX ; au 1er étage salle de séj., chambre, cuis., wc ; au 2e étage 2 chambres, salle de bains ; à gauche dans la cour au rez-de-ch. entrée, salle à manger, cuis., chambre, salle d'eau, wc. ; au 1er étage 2 chambres, 2 salles de bains, wc ; au fond de la cour petit bâtiment, cuisine et vestiaire.
Libre de Location et d'Occupation
MISE à PRIX : 300.000 FRANCS
S'adresser à Me J. SCHMIDT, avocat à la Cour, 8, rue de l'Isly, Paris (8e), tél. 292-01-65 ; Me HUET, syndic, 18, rue Séguier, Paris (6e).

Vente le 28 octobre 1975, à 14 heures, au Tribunal à Corbeil-Essonnes (91) Biens et droits immobiliers dépendant **IMMEUBLE VILLENEUVE-LE-ROI**
7, rue Balu et 12, rue Chauderon ; compr. sous-sol semi ent. béton fais. off. de garage ; rez-de-ch., ent., salle de bns, wc, cuis, salle de séjour, pet. chambre, chauff. central, tél. - combles am. av. s. de bains et wc, couloir et 3 chambres sur TERRAIN de 248 m2 - MISE A PRIX 70.000 F. Rens. Corbeil-Essonnes, S.C.P. ELLUL, JAMES, GRIMAL, av., tél. 496-30-14.

Vente au Palais de Justice à Versailles, mercredi 22 octobre 1975, à 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ à SAINT - RÉMY - LÈS - CHEVREUSE
(Yvelines)
39, AVENUE DES MOLIÈRES
MISE à PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser à 1) Me Pierre COURTAIGNE, avocat à Versailles, 32, avenue de Saint-Cloud ; 2) Me Michel PENOT, avocat à Versailles, et à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance de Versailles.

Vente au Palais de Justice à Versailles, mercredi 22 octobre 1975, à 11 h.
UNE MAISON sise à YERRES (Essonne)
123, rue René-Coty (anciennem. 103, rue de Villecresnes et 10, rue de la Sablière dite « Villa MARIE ANDRE), élevée sur cave, rez-de-ch. divisé en cuisine, salle à manger, salon et 1er étage divisé en 4 pièces, chambre lambrissée - At. d'amat. - Grenier - Jardin et garage
MISE à PRIX : 180.000 FRANCS
Renseignements S.C.P. ELLUL, JAMES, GRIMAL, tél. 496-30-14 ; Me DU CHALARD, tél. 088-14-84 et Me GOURDAIN, syndic, tél. 548-53-21.

ADJUDICATION VOLONTAIRE à la CHAMBRE DES NOTAIRES de 78 - VERSAILLES, 40, avenue de Paris, le 21 OCTOBRE 75, à 14 h. 30
EN DEUX LOTS DANS LE VAL-DE-MARNE
1°) VILLA A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
1, rue ROSALIE - A 100 METRES du METRO R.E.R. VUE SUR MARNE. STYLE MANSART - JAMAIS HABITEE - 6 P. Princ. TOUT CONFORT, AVEC DROIT APPONTAGE sur MARNE - Tél. - TERRAIN 570 M2.
2°) IMMEUBLE MIXTE à CHAMPIGNY-SUR-MARNE
LIMITE VILLIERS (GARE) - 27, RUE DE LA FEDERATION (toutes commodités) - 280 m2 habit. - R.-de-chaussée (bureaux) 1er ETAGE : (habitation + studio annexe) - 2 lignes téléph. (8 postes). Pr rens. - Me J. St-AMAND, Not., 95270-Luzarches (471-08-03 et 03-13).



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Le comité anti-répression invite les maires à hisser le drapeau à tête de Maure

…e comité anti-répression vient de demander …s les maires de l'île de hisser le drapeau … — « symbole de l'unité » — au fronton de …s les mairies, le dimanche 12 octobre, à … 30.

…près les désordres et les drames de l'été dernier, les esprits retrouvent difficilement leur calme. On dénombre dans l'île cent trente attentats au plastic depuis le début de cette année, dont quarante et un pendant le seul mois de septembre ; parmi ceux-ci, treize seulement ont été revendiqués.

L'inquiétude après la colère

De notre envoyé spécial

…ccio. — « Urgt. rech. Corses, démêler situation île ; goût …, sens responsab. ; mission …durée. » Six semaines après …ame d'Aléria, cette « offre …loi » reste sans réponse. … le vide politique du côté …ccio, qui laisse le champ aux déclarations incongrues, …nitiatives inconsidérées.

…intenant que l'Action pour la …ssance de la Corse (ARC) …ssoute, les militants les plus …s et les plus durs de ce …ement autonomiste sont … à eux-mêmes. Personne …en mesure de contrôler leurs … et gestes. Une quarantaine …e eux, qui avaient participé …pération d'Aléria, tiennent …rs le maquis. « J'ai la pé… impression d'être assis au … d'une voiture sans freins », … M. Max Simeoni, secré… général de l'ex-ARC.

… nouveaux « mouvements » …aissent de temps à autre. …rnier en date : « Justice et …é ». Cette organisation anti…iste promet d'appliquer la … talion ; elle vient de plas… un restaurant appartenant … sympathisants autonomistes. … de provocation, règlements …mptes ? Il est malaisé de … la part de ce qui est …ce gratuite ou calculée, po… ou personnelle.

…et affrontement permanent …le noir menace la paix pu… », s'inquiète Mgr Jean…s Thomas, évêque d'Ajaccio. … les gendarmes ont peur ; ils …ent à surveiller le prochain …utomobile de Corse. « Isolés, …it, le long du parcours, ils …ent d'être une cible rêvée … quelques aventuriers », ra…t-on.

Un péché originel

…é le moment de l'émotion, …s tentent de se ressaisir, de …ler leur action passée : « Si …ent ou nous avait écoutés, …n'en serions pas là aujour… » Et de dresser la longue …e leurs interventions. Mal…t, peu d'insulaires sont dis… à leur donner quitus. …e si de rien n'était, certains …s, repris par leurs démons …s, continuent d'entretenir …erelles de clocher : tel … de grande ville, par …e, s'inquiète de voir la so… l'H.L.M. aux mains d'ad…s politiques...

… ce climat malsain, cha…oque l'intérêt général pour …e ses propres intérêts et … si nécessaire, le chantage …enace, la calomnie et le …ge. Personne n'est dupe ; …e est un gros village ; on … les motivations des uns …utres. « Tous les dés sont … se plaint M. Jean Rio…réfet de la région.

…griculteurs ont obtenu, au …ps dernier, une consoli… de leurs dettes. A leur …s hôteliers demandent à …er de ce régime de faveur … la « charte du développe…onomique de la Corse », …l'unanimité par les assem…gionales, y fait allusion. …euf dossiers ont été aus…pédiés à Paris par les … syndicat départemental, …me la signature des inté… Deux cas seulement méri…tude. De leur côté, les …éclament, à cor et à cri, …dits. Explication offi… « C'est la faute de M. Li…, qui, lors de l'élabora… la charte, a parcouru l'île … sens, promettant un peu …e quoi aux élus locaux … attirer leurs bonnes …

…pulation est désorientée. …oute pas que, un jour ou …outes ces revendications …atisfaites. Ce qu'elle a …u gouvernement, elle le …raché. La violence paie. … lettre sur la Corse, ré… adressée au premier … M. Valéry Giscard d'Es… fait siennes certaines …fendues par les autono…Ceux-ci n'étaient rien il … ans, et voilà qu'aujour… prend en considération leurs analyses. Les insulaires se posent des questions...

Cela dit, si la grande majorité des Corses manifestent, par le biais de comités de soutien, leur solidarité avec « Edmond Simeoni et les patriotes emprisonnés », celle-ci ne porte approbation ni des idées qu'ils défendent ni de la tactique qu'ils emploient. La population commence à éprouver une certaine lassitude mais hésite à l'exprimer ouvertement. Au sein même du Comité anti-répression, qui rassemble des organisations professionnelles et des partis de gauche, il y a maintenant du « tirage » : des syndicalistes critiquent les « menées irresponsables » des autonomistes.

Beaucoup d'insulaires craignent que, à force d'exalter le particularisme, voire le nationalisme corse, les autonomistes n'en viennent à fausser l'image de leur pays, traditionnellement hospitalier. « Je porte comme un péché originel d'être continental, donc étranger à l'île », indique le directeur d'un établissement financier. De petits accrochages — trop largement exploités — créent, par moments, un climat de tension entre les deux « communautés ». « On se retrouve entre pinzutti pour parler librement ; nous avons envie de partir, cela ne peut plus durer », avoue un continental (1).

L'opinion publique continentale, toujours prompte à railler les travers des Corses, manifeste des signes d'impatience : « Il nous fatiguent avec leurs histoires ; ils ne sont jamais contents. Dieu sait s'il nous coûtent cher. » Déjà, dans le Midi, certains insulaires se sont fait prendre à partie. Fort de cette majorité silencieuse, le gouvernement semble ne pas prendre la situation au tragique. Les choses finiront-elles par se tasser ? C'est la fin de l'été. Les étudiants corses — fer de lance de l'autonomisme — vont regagner leurs facultés à Nice ou à Aix-en-Provence. Est-ce là promesse d'un automne sans histoires ?

L'épreuve de vérité

Quelles que soient ses opinions, la population insulaire juge indispensable la libération d'Edmond Simeoni pour ramener un peu de calme dans les esprits. Une réflexion souvent faite : « Le gouvernement aurait dû ignorer le coup de main d'Aléria et tout se serait bien terminé. Il a cherché l'épreuve de force. A lui, aujourd'hui, de rattraper cette erreur de jugement. »

Pour autant, la fièvre qui agite la Corse ne tombera pas de sitôt. Il y a, dans l'île, environ mille cinq cents jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans. Aussi longtemps qu'ils n'auront pas trouvé à s'employer sur place, certains d'entre eux seront disponibles pour toutes sortes de combats obscurs ou d'actions illégales.

Qui donc, en attendant, renouera les fils du dialogue ? Ne serait-il pas sage de laisser se reconstituer, sous une forme ou sous une autre, un mouvement autonomiste, plutôt que de contraindre ses militants à vivre dans l'illégalité, voire la clandestinité ? Démonétisés par la fraude, les élus n'ont-ils pas intérêt à se refaire rapidement une virginité pour redevenir les interlocuteurs valables qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être ?

A la limite beaucoup voudraient de nouvelles élections : « Il est grand temps d'engager une épreuve de vérité pour savoir ce que les Corses pensent vraiment. Et l'on s'apercevra alors, si la consultation électorale est honnête, que moins de 15 % d'entre eux sont favorables à l'autonomie... »

Une chose est certaine : les Corses continueront de réclamer inlassablement que Paris leur reconnaisse le « droit à la différence ». Ils souhaitent, à juste raison, disposer d'un certain pouvoir économique pour orienter leur développement. A quelle assemblée confier un tel pouvoir, si ce n'est à une assemblée régionale élue au suffrage universel ? M. Jean-Jacques Servan-Schreiber suivrait avec intérêt l'aboutissement de cette revendication, soucieux de tester in situ les idées qu'il professe en la matière. Les insulaires accepteront difficilement que leur pays devienne « le champ clos d'ambitions politiques ».

Pour que Paris les prenne enfin au sérieux, les Corses ont à se dire la vérité. La méfiance, voire la rancœur, que certains nourrissent à l'égard du pouvoir central, les pousse parfois à adopter une attitude de repli sur eux-mêmes, hautaine et complaisante. N'a-t-on pas entendu, dans un café d'Ajaccio, un énergumène prêcher la « haine du Français » sans provoquer d'incidents ? Pareille « sortie » était inimaginable avant le drame d'Aléria.

Tout le monde étiquette tout le monde. Sans nuances, les uns accusent les « pieds-noirs » des pires malversations ; les autres reprochent aux Italiens de souffler sur le feu. Ce racisme latent conduit droit à l'aventure. N'est-ce pas le souhait de quelques-uns d'« irlandiser » la situation ?

Beaucoup plus grave : il est à craindre que les continentaux ne finissent à la longue par se désintéresser des Corses, trop malhabiles à vaincre leurs contradictions, qu'ils refusent désormais de se mettre en frais pour « une île qui au bout du compte ne rapporte rien ». Pour éviter de telles réactions, la Corse a besoin, aujourd'hui, d'être défendue contre elle-même.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Selon la préfecture de la région Corse, l'île compte 241 000 habitants : 71,9 % de Corses et de continentaux (173 000), 7 % de rapatriés (17 000) et 21,1 % d'étrangers (51 000).

Faits et projets

Urbanisme

● DEUX IMMEUBLES S'AFFAISSENT A LA DEFENSE. Le chantier de deux immeubles situés dans la zone B de la Défense, près de la préfecture des Hauts-de-Seine, est arrêté depuis une quinzaine de jours pour des raisons de sécurité. On a constaté que les bâtiments MH 2 (quatre cent cinquante logements) et MH 3 (cinq cents logements) s'affaissaient. La présence de carrières sous leurs fondations ne semble pas en cause, car celles-ci ont été correctement comblées. L'expert nommé par le tribunal de grande instance de Paris a prescrit des mesures conservatoires en attendant de connaître la cause de ce tassement.

● IMMEUBLES SUR CARRIERES. — La préfecture de Paris a décidé de soumettre au contrôle de l'inspection générale des carrières tous les permis de construire qui seront délivrés pour les arrondissements du nord de la capitale : 10e, une partie du 17e, 18e et 19e arrondissements.

Cette mesure est prise à titre préventif, cette zone de Paris étant criblée de carrières souterraines. Mais il n'y a aucune inquiétude particulière à avoir, affirme la préfecture.

● UNE NOUVELLE REGLEMENTATION POUR L'URBANISME COMMERCIAL. — Les règles d'urbanisme commercial sont modifiées par un décret publié au Journal officiel du 8 octobre. La décision d'autorisation d'une surface commerciale prise par les commissions d'urbanisme commercial doit désormais être affichée dans les mairies concernées pendant deux mois au moins et publiée dans les journaux locaux. D'autre part, l'autorisation d'ouverture accordée par la commission est périmée si l'opération n'est pas entreprise ou n'a pas bénéficié d'un permis de construire dans un délai de deux ans. Enfin, toute personne construisant une surface de vente sans demander l'autorisation à la commission d'urbanisme sera mise en demeure par le préfet de cesser les travaux.

Paris

● VIVE LE METRO. — Une exposition consacrée au métropolitain, son histoire, son environnement culturel et esthétique, est organisée par la R.A.T.P. dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 15 novembre (ouvert de 9 h. à 18 h. sauf le dimanche).

● INCIDENT AUX BATIGNOLLES. — Pour protester contre la démolition du marché des Batignolles (le Monde du 26 septembre) situé dans le dix-septième arrondissement, une dizaine de jeunes gens se sont enchaînés, mercredi 8 octobre au matin, aux grilles du marché.

Transports

GUERRE DES TARIFS POUR CONCORDE

Soixante-dix représentants de quarante compagnies régulières sur l'Atlantique nord ceux-ci 7 octobre, à la conférence tarifaire de l'association du transport aérien international (IATA). L'essentiel des discussions portera sur l'augmentation des tarifs aériens et sur la fixation des barèmes applicables à Concorde. Air France et British Airways souhaitent à cet égard que sur l'Atlantique Nord ceux-ci soient majorés de 10 % par rapport au prix du billet de la première classe. Les autres compagnies veulent, au contraire, obtenir une augmentation plus substantielle — pouvant aller jusqu'à 40 % — pour éviter que le supersonique franco-britannique ne les concurrence trop.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, invité à Montréal, a déclaré à ce propos : « Nous ne laisserons pas compromettre l'avenir commercial de Concorde par des compagnies qui n'en n'ont pas voulu et qui en voudront s'il réussit. Si on veut pénaliser l'appareil par des tarifs qui compromettraient sa rentabilité, nous en ferons une affaire de gouvernement. »

Circulation

● NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE. — M. Michel Fève, directeur des routes, a annoncé que le projet de réforme du permis de conduire serait déposé devant l'Assemblée nationale au printemps prochain. Une de ses principales originalités : ce texte prévoit que les conducteurs pourront regagner les « points » qu'ils ont perdu par leurs fautes en suivant des cours de recyclage.

● LES SOCIETES D'AUTOROUTE. — La Société de l'autoroute de la vallée du Rhône prend désormais le nom de Société des autoroutes du sud de la France. Cette nouvelle dénomination publiée au Journal officiel du 8 octobre permettra à la nouvelle société de prendre en charge la construction et la gestion d'autoroutes au-delà de la vallée du Rhône.

D'autre part, plusieurs décrets publiés au même Journal officiel concernant les sociétés d'autoroutes Estérel-Côte d'Azur, Paris-Normandie, Nord et Est de la France, et Sud de la France fixent la limite d'âge des dirigeants de ces sociétés : soixante-huit ans pour un président (sauf s'il représente une collectivité locale), soixante-cinq ans pour un directeur général.

● GENEVE : NON A L'AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT. — Les Genevois ont refusé, par 21 750 voix contre et 16 480 voix pour, de participer à la construction d'un tronçon d'autoroute de contournement à l'ouest de la ville pour faciliter le parcours de l'axe Rhône-Rhin en prolongeant l'autoroute Lausanne-aéroport de Cointrin.

Cette consultation, qui n'a pas passionné les citoyens du canton, dont 22,5 % seulement se sont rendus aux urnes, avait été précédée le 1er octobre d'une manifestation insolite : une marche aux flambeaux qui avait réuni les mouvements d'opinion les plus divers de la ligne marxiste révolutionnaire à l'extrême droite en passant par les mouvements écologiques. — (Corr. part.)



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Le « 1975 »

Un vin meilleur mais plus cher

Les vendanges de 1975 s'achèvent dans un climat d'optimisme modéré. Le vin nouveau sera de qualité honnête, meilleur en tout cas que celui des trois mauvaises récoltes consécutives de 1972, 1973 et 1974. Deux régions font exception : le vignoble bordelais, où l'on annonce sans exagération un très grand millésime, et la Bourgogne, où au contraire le vin sera médiocre. Comme la récolte apparaît inférieure en volume de 15 à 20 % aux années record de 1970, 1973 et 1974 — ce qui n'est pas sans rapport avec l'amélioration de la qualité, — les prix du vin, très bas jusqu'à maintenant, ont brusquement monté. Les cours du gros rouge ont progressé de 15 à 20 % en l'espace d'un mois. Au détail, il faut s'attendre à une hausse de 15 centimes le litre.

Bordeaux qui rit... Dans le vignoble girondin, on exulte, malgré la faiblesse de la récolte. Depuis dix ans, quinze ans même, on n'aurait pas rentré une vendange aussi belle. Le petit jeu des millésimes bat son plein : 1975 pourrait égaler 1961, 1952, 1949. Mieux vaut attendre, même s'il est sûr qu'on a cueilli des raisins très sains, riches en couleur et alcool potentiel et qui ont donné des moûts équilibrés. On obtiendrait des rouges de 11°5, 12° et 13° naturels. Et, à Sauternes, des blancs de 17° et jusqu'à 19°5 à Château d'Yquem. On comprend mal, dans ces conditions, qu'une fois encore les vignerons du bordelais aient été autorisés à chaptaliser, c'est-à-dire à sucrer la vendange. Cette mauvaise pratique aboutira à réduire la longévité des vins.

Bourgogne qui pleure... En Côte-d'Or la pourriture grise — fléau de la vigne moderne — a causé de gros dégâts. Il a plu ces derniers jours et les raisins moins résistants qu'ils ne l'étaient du temps où l'on cultivait les vignes plus sagement ont été contaminés rapidement et sans parade possible. La Côte de Beaune (Aloxe-Corton-Pommard, Volnay, Meursault, Montrachet) a été plus atteinte que la Côte de Nuits (Gevrey-Chambertin, Vougeot, Vosne-Romanée) et les vins rouges plus que les vins blancs. Seuls les vignerons qui ont pu séparer les grappes pourries du raisin sain feront un vin de qualité.

Le Beaujolais a fait une très faible récolte, en particulier dans la zone sud du vignoble, victime de la grêle, et où l'on produit les petits vins. La qualité est honnête voire prometteuse dans la région des crus, de Brouilly à Saint-Amour.

Les côtes-du-Rhône seront d'une valeur inégale. Au début des vendanges, les vignerons avaient rentré beaucoup de raisins atteints de pourriture. Le temps s'est alors amélioré et le reste de la récolte fut meilleur. Comme 70 % des côtes-du-Rhône sont vinifiés par les coopératives, le vin sera bon dans les caves qui procéderont à un tri sévère de cuvées, ce qui est loin d'être le cas général, et il sera médiocre ailleurs.

En Champagne, l'une des deux régions avec le vignoble Cognac à avoir fait une grosse récolte, le problème se pose de la même façon. La vendange est belle quand elle n'est pas atteinte de pourriture. En 1972 et 1973, en pleine euphorie des ventes, tout aurait été récolté et vinifié, bon et mauvais. Cette année, comme le champagne se vend mal, les négociants se sont montrés un peu plus sévères sur la qualité des raisins livrés par les vignerons. On peut prévoir un millésime moyen.

Dans le vignoble nantais et en Alsace, ce sera une bonne année sans plus. En raison des grosses chaleurs de l'été, le muscadet manquera d'acidité (donc de nerf) et sera à boire vite.

Dans le vignoble méridional enfin, la qualité de la vendange est supérieure à celle des trois dernières années. On obtient des vins colorés et d'un degré alcoolique suffisant, qui devraient pouvoir être vendus en l'état sans qu'il soit besoin de les remonter avec du gros rouge d'Italie.

Seul point noir, le petit volume de la récolte inférieur dans le Midi vraisemblablement d'un tiers à celui de ces dernières années. Les vins se traitent déjà au cours de 10-11 francs le degré hectolitre (soit 1-1,10 franc le vin de 10°) contre 9 francs au début de l'été. La hausse s'étend de proche en proche et les côtes-du-rhône partis de 13 francs le degré hectolitre atteignent 19-20 francs. Les petits bordeaux cotent à 1 800 francs le tonneau de 900 litres contre 1 300 francs.

Après un an et demi de braderie, les vins retrouvent des prix normaux. Il est à espérer cependant que négociants et vignerons s'entendront pour éviter les excès de 1972. Cette année-là, après une petite récolte également, les cours avaient crevé le plafond du raisonnable avant de retomber très vite à un niveau de misère. En quelques mois le Bordelais, la Champagne et l'Anjou avaient cassé, par leurs folies, leurs marchés extérieurs et intérieurs les plus solides.

P.-M. DOUTRELANT.

ÉNERGIE

L'ALGÉRIE AUGMENTE DE 8,50 % LE PRIX DE SON PÉTR[OLE]

Alger (A.F.P.). — L'Algérie vient de relever de 11,75 à 12,75 dollars le prix de vente de son pétrole, à la suite des décisions prises récemment par l'OPEP à Vienne, annonce l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.). Ce prix est applicable aux clients de la Société nationale algérienne des hydrocarbures Sonatrach, à dater du 1er octobre.

Selon l'A.P.S., le nouveau prix « *constitue pratiquement la confirmation du niveau de 11,75 dollars qui était en vigueur précédemment* ». L'agence précise que « *les clients de la Sonatr[ach] auxquels le nouveau prix a [été] communiqué lors des discuss[ions] relatives au prix applicable [aux] enlèvements du pétrole brut [du] trimestre en cours, trouvent le nouveau barème proposé parfaitement correct* ».

[On remarquera que la h[ausse] algérienne n'est que de 8,5 %, [alors] que celle qui a été décidée à Vi[enne] était en principe de 10 %. Qua[nt à] la « confirmation » du niveau [pré]cédent, elle donne à penser [que] l'A. P. S. raisonne en termes réel[s].

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Commission des comptes de la nation débat des chances de croissance du pays

…a session d'automne de la …mission des comptes de la …ion s'est ouverte ce jeudi …tobre Rue de Rivoli. Les pré…ons économiques pour 1975, qui …ient été rectifiées une première … lors de la réunion de prin…ps, en mai — et qui tablaient …s sur une croissance de 2,1 % …lieu de 4,2 % huit mois plus … — sont de nouveau corrigées. …production française devrait …effet diminuer de 2,5 % en …me cette année, estiment maintenant les experts du gouvernement.

Cette rectification va donner lieu à diverses interventions de membres de la Commission qui la jugeaient nécessaire dès la session de printemps et qui estiment que seules des raisons politiques ont conduit le gouvernement à différer la publication de faits que l'opinion aurait eu intérêt à connaître beaucoup plus tôt. M. Moynot (C.G.T.), qui avait en particulier protesté en mai contre l'attitude gouvernementale, doit renouveler ses critiques et les étendre aux prévisions pour 1976, qu'il juge, elles aussi, inexactes (voir ci-contre l'essentiel de son point de vue).

On verra par le tableau ci-dessous que les experts du gouvernement français n'ont pas été les seuls à se tromper. Aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne fédérale, l'erreur des « prévisionnistes » officiels a même été plus grave que chez nous.

La Commission des comptes de la nation a accueilli ce jeudi deux nouveaux membres, nommés au titre des personnalités qualifiées : M. Jacques Lesourne, P.D.G. de Metra International, professeur à l'Ecole des mines de Saint-Etienne et à l'Institut national de la statistique et études économiques, ainsi que M. Claude-Alain Sarre, président du conseil d'administration de l'IDI (Institut de développement industriel).

LES ERREURS DE PRÉVISION DES SERVICES OFFICIELS

	Prévision septembre 1974	Prévision septembre 1975	Erreurs en un an
Croissance du P.N.B. en 1975 (en %) :			
R.F.A.	3,7	— 4,5	— 8,2
Italie	2,0	— 3,4	— 5,4
Pays-Bas	3,7	— 2,2	— 5,9
Belgique	2,5	— 1,8	— 4,3
Royaume-Uni	1,8	— 0,5	— 2,3
Etats-Unis	2,5	— 4,7	— 7,2
Canada	5,0	— 1,5	— 6,5
Japon	6,5	— 0,7	— 7,2
Ensemble pondéré des principaux partenaires de la France	2,9	— 3,0	— 5,9
France	4,2	— 2,5	— 6,7

Libres opinions

COMPTES DE FÉES

par JEAN-LOUIS MOYNOT (*)

…L vient un moment où il faut appeler certaines choses et certaines gens par leur nom. La prévision économique est rendue suffisamment difficile par la crise des économies capitalistes sans qu'on …oute à ses aléas des manipulations destinées à embellir le tableau. …ous avons affaire à un gouvernement de tricheurs.

Il y a déjà des années que les budgets économiques (prévisions …obales des chiffres de l'économie nationale pour l'année en cours … à venir) comportent des hypothèses de hausse de prix d'un opti…isme toujours démenti. Ce procédé n'est pas innocent. La chronique …conomique du *Monde* a d'ailleurs le mérite d'avoir fustigé depuis …ngtemps cette méthode contestable.

La répétition de ce genre de choses a fait l'objet de débats — … d'interventions vigoureuses de ma part — depuis plusieurs années … la Commission des comptes de la nation. Le seul argument opposé …ar le ministre des finances (l'actuel comme le précédent) est qu'une …révision doit être quelque peu volontariste et inclure les effets atten…us de la politique économique du gouvernement. S'il s'était agi de …ela, les hypothèses de prix étant régulièrement dépassées, il faudrait …voquer la fatalité ou l'incompétence. Ni l'une ni l'autre n'est crédible.

Les choses se sont encore aggravées depuis un peu plus d'un an. … juin 1974 aucune prévision n'a été présentée à la Commission, ni …our l'année en cours, ni pour l'année 1975. J'ai dit, à l'époque, que …la traduisait la volonté de masquer les résultats désastreux de la …litique antérieure et celle de ne pas avouer d'un seul coup une poli…ue d'austérité à sens unique qui ne s'attaquerait pas aux causes …elles de la situation. J'ai indiqué qu'on pouvait prévoir, conjointe…ent avec une très forte hausse des prix, un ralentissement de l'éco…mie et une forte augmentation du chômage au deuxième …mestre 1974.

En octobre 1974, le budget économique de 1975, présenté avec la … de finances, affichait une croissance économique de 4,2 % et une …célération de la hausse des prix qui supposait un rythme de 0,4 % …ar mois au deuxième semestre. J'ai déclaré devant la Commission : *Toute personne compétente dans l'établissement de projections éco…omiques peut lire dans l'esquisse 1975 que le gouvernement emploie …es expédients peu honorables pour tromper le pays sur sa politique.* »

En juin 1975, après que les prévisions officielles françaises eurent …é deux fois démenties par l'O.C.D.E., le rapport sur les budgets éco…miques de 1975 et 1976 annonçait encore une croissance de 2,1 % …ur l'année en cours. J'ai à nouveau protesté, affirmant même : « *Pré…dre atteindre certains résultats impossibles à obtenir, c'est mentir … Français.* » En m'appuyant sur les chiffres connus des comptes …nestriels de 1974, sur l'évolution de l'indice de la production indus…ille au premier trimestre de 1975 (inférieur de 3,3 % à celui du …nier trimestre 1974) et sur les indications de tendance de la conjonc…e au deuxième trimestre, j'ai démontré par un calcul :

1) Que la prévision officielle supposait un rythme de croissance …uelle de 29 % au second semestre (chiffre manifestement inepte) ;

2) Qu'une hypothèse plutôt optimiste sur l'évolution au second …nestre conduisait à un recul de 2 % de la PIB (Production inté…ure brute) en 1975 par rapport à 1974, soit 4,1 % de moins que … prévision officielle.

***

Les chiffres présentés aujourd'hui à la Commission des comptes, …nt d'être transmis au Parlement, appellent deux constatations :

— D'une part, le dernier budget économique de 1975 prévoit … diminution de 2,5 % de la PIB annuelle par rapport à 1974, … qui confirme à peu de chose près mon calcul du mois de juin. … demeurant, bien d'autres experts avaient fait ce calcul, et la …onstration est ainsi faite qu'en dépit des aléas une prévision …ecte était possible ;

— D'autre part, le budget économique présenté pour 1976 est …i visiblement trafiqué que l'a été celui de l'année précédente. …i bien l'hypothèse de croissance (+ 4,7 %) que l'hypothèse de … (+ 8 %) relèvent d'un commentaire dont je ne suis pas l'auteur : … *comptes de la nation deviennent des contes de fées.* »

Ni la conjoncture internationale ni l'évolution récente de la …oncture française, et encore moins le plan gouvernemental du …ptembre, ne peuvent justifier pareille hypothèse. La PIB de 1975 …llera entre — 2,5 % et — 3 % en dessous de celle de 1974, et … de 1976 entre + 2 % et + 3 % au-dessus de celle de 1975. …nt au prix, il est aisé de prévoir une poussée inflationniste …1976.

Certains commentateurs, avec des intentions qu'on peut deviner, … prennent aux spécialistes de la comptabilité nationale. L'on …rait aussi bien lancer une charge contre les modèles de pré…n économique à court terme. Ce n'est pas là qu'il faut chercher … explication.

Qu'il me soit permis de dire que les fonctionnaires de la …tion de la préfecture sont hostiles aux pratiques qu'on leur …se. Mais ils ne peuvent le dire. La crise et les injonctions …tables du ministre de l'économie rendent actuellement impos… l'utilisation du modèle et les calculs sont faits à la main. Au … d'août, il a fallu les refaire une dizaine de fois pour obtenir … produit » qui nous est présenté. Le directeur de la prévision …-même écrit au ministre pour protester contre de telles conditions …avail. Ces faits suffisent à dégager la responsabilité des comp…s nationaux convaincus qu'aucune rhétorique ne peut justifier … chiffres obtenus dans ces conditions.

…l ne s'agit pas de vaines polémiques, ni même de débats …rêt purement scientifique. C'est concrètement sur la base de … chiffres que les députés doivent discuter et voter le budget …'Etat et que les syndicats doivent négocier l'évolution des …es dans la fonction publique. On ne saurait admettre que les …ées soient truquées et que l'on cherche à abuser l'opinion en …résentant de tels comptes.

(*) Secrétaire de la C.G.T., conseiller économique, membre de la …nission des comptes de la nation.

OUVRIERS DE L'IM…MERIE HELIO-CACHAN, …hilly-Mazarin (Essonne) …nisent une opération …rtes ouvertes » le diman… 12 octobre, de 9 heures à …eures. Après quatre-vingt… jours d'occupation consé…s au licenciement de la …ité du personnel de l'im…erie de Chilly-Mazarin …x cents personnes) et de …ante ouvriers de la filiale …-Lorraine à Nancy, les …rches entreprises auprès des pouvoirs publics sont toujours au point mort.

Selon le « comité d'occupation » C.G.T., Hélio-Cachan, qui assure 70 % de la production française de cartes postales, est viable. Le « comité d'occupation » affirme, en outre, que le P.-D.G. de l'entreprise, M. Breger, poursuit parallèlement ses activités commerciales, et recrute du personnel dans le but d'ouvrir un autre atelier de production.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE CHOMAGE ET LES CONFLITS SOCIAUX

BILLET

UN RAPPORT D'« ENTREPRISE ET PROGRÈS »

Gérer le non-emploi

C'est un document intéressant que vient d'adresser à ses adhérents l'organisation patronale Entreprise et Progrès, qui est généralement considérée comme l'aile marchante du patronat. Constatant « *qu'aucune proposition d'ensemble n'a encore été faite concernant les problèmes structurels* » qui se posent à l'économie française en cette période de bouleversement, Entreprise et Progrès tente de combler cette lacune dans une étude d'une trentaine de pages intitulée : « *Les entreprises et la crise : pour une nouvelle approche.* »

C'est en fait une modification profonde de la politique de l'emploi que suggère Entreprise et Progrès, qui part d'une constatation : les allocations de chômage ne sont qu'un pis-aller ; elles ne permettront en aucun cas de sortir de la situation présente, et moins encore de préparer un avenir qui sera dominé par l'arrivée de nombreux jeunes travailleurs sur le marché du travail. Pour en sortir, une solution : créer des emplois.

Comment ? D'abord, en rétablissant la compétitivité des entreprises, ce qui implique, d'une part, qu'elles ne supportent plus de charges indues — telles les allocations familiales, — d'autre part, un retour à la liberté. Liberté des prix, bien sûr, mais aussi liberté « *d'adapter les effectifs aux besoins de la production* ». Ensuite, en améliorant en permanence la productivité du capital et celle du travail. Enfin, en refusant une croissance arbitrairement limitée, « *une croissance forte devant être recherchée jusqu'à ce que ses avantages s'estompent derrière les inconvénients* ».

Les suggestions d'Entreprise et Progrès ne s'arrêtent pas là. L'organisation patronale souhaite que l'initiative individuelle soit soutenue, notamment en ce qui concerne la création d'entreprises, qui pourrait être le fait aussi bien de particuliers que de communes. Elle suggère également que des efforts soient faits pour développer les équipements collectifs, revaloriser le travail manuel, créer des emplois « qualitatifs », aménager le temps de travail. Dans l'immédiat, et afin de remédier à la dégradation de l'emploi, Entreprise et Progrès avance une série de propositions « *de caractère exceptionnel et non reconductible* », comportant notamment la mise en préretraite d'une ou plusieurs classes d'âge au-delà de soixante ans (les ressources des bénéficiaires étant supérieures à celles des salaires des personnes de soixante ans privées d'emploi) et l'instauration pour tout salarié en activité d'une garantie de ressources à durée déterminée (six mois, neuf mois, un an) avec pour référence un horaire hebdomadaire de quarante heures.

On ne peut qu'être d'accord avec le diagnostic d'Entreprise et Progrès ; le système de protection des chômeurs mis en place en période de croissance ne répond effectivement pas aux exigences de l'heure ; se contenter de verser des allocations risque bel et bien de « *faire de notre jeunesse une génération d'assistés* ». Partant de là, on pouvait espérer qu'Entreprise et Progrès présenterait des solutions originales. Il n'en est rien, les remèdes suggérés, telles la recherche d'une forte croissance ou l'amélioration de productivité, ne sont guère nouveaux, et leur application, ces dernières années, n'a pas empêché une montée lente, mais constante, du chômage structurel (1).

Alors, faut-il penser qu'Entreprise et Progrès accepte cet « inconvénient » ? La chose n'est pas exclue : le dernier chapitre du document ne s'intitule-t-il pas : « *La gestion du non-emploi*. — Ph. L.

(1) *Le Monde* du 4 septembre.

Pas de licenciements dans l'immédiat dans l'industrie de la chaussure à Fougères

Il n'y aura pas, dans l'immédiat, de licenciements dans l'industrie de la chaussure, à Fougères (Ille-et-Vilaine), ont annoncé, à Rennes, mercredi, les dirigeants des entreprises fougeraises, à l'issue d'une réunion avec les pouvoirs publics et les syndicats.

Les industriels ont précisé qu'ils reportaient au mois de février 1976 les réductions de personnel et que, d'ici là, ils allaient s'attacher à trouver des solutions pour limiter au maximum ces licenciements. Des études vont être menées, à cet effet, entre la DATAR et le patronat en vue de permettre, d'une part, la mise sur pied d'un système de pré-retraite touchant quelque deux cent vingt personnes, et, d'autre part, de réaliser, avec l'aide des pouvoirs publics, une restructuration des cinq entreprises existantes à Fougères. Les industriels, de leur côté, vont s'efforcer de conclure avec l'Union soviétique un contrat portant sur la livraison de cinq cent cinquante mille paires de chaussures.

Si les syndicats ont accueilli favorablement l'annonce de la suspension des licenciements, ils se sont montrés réservés quant à la pré-retraite, si celle-ci n'est pas accompagnée de création d'emplois. La menace d'un millier de licenciements qui planait sur l'industrie de la chaussure, à Fougères, avait amené, au cours du mois de septembre, les quelque trois mille ouvriers de cette branche à manifester. Le dernier rassemblement, le 30 septembre, avait été marqué par des incidents avec les forces de l'ordre.

PRÈS DE DEUX MILLE EMPLOIS SERAIENT SUPPRIMÉS EN 1976 DANS LA SIDÉRURGIE LORRAINE

(De notre correspondant.)

Metz. — Le groupe sidérurgique Sacilor-Sollac envisage de supprimer 1 836 emplois en 1976. Le groupe limitera à 450 le nombre des licenciements de salariés âgés de plus de soixante ans (300 d'entre eux atteindront cet âge en 1976), et procédera à 1 061 mutations au sein des établissements de la société. Sacilor-Sollac prévoit d'autre part 85 départs volontaires ; parallèlement, 240 postes de travail pourraient être créés avec la réduction des horaires (une heure par semaine en service continu et une demi-heure pour les horaires discontinus et de bureau).

Entre 1971 et 1975, Sacilor-Sollac avait déjà, dans le cadre d'un plan de restructuration, supprimé 10 500 emplois. Mercredi 8 octobre, au cours d'une émission télévisée sur FR 3-Lorraine, M. Jean Gandois, P.-D.G. de Sollac et directeur général de Sacilor, interrogé sur les résultats du groupe sidérurgique qu'il dirige, a confirmé que les pertes « *seront à peu près du même niveau que celles d'Usinor, c'est-à-dire près de 1 milliard de francs* ».

• LE COUT DE LA VIE AU JAPON a baissé en août de 0,2 %. Par rapport à la même période de l'année dernière, le coût de la vie a augmenté de 10 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



C M INDUSTRIES
(anciennement CLIN-MIDY)

CM Industries poursuivant ses objectifs de développement à l'étranger et de diversification vient de signer un accord de collaboration avec l'important groupe japonais Meiji Seika. Cet accord couvre les divers domaines d'activité des deux groupes.

Meiji Seika a pour activité dominante les produits alimentaires ; sa seconde activité est représentée par la production et la vente de spécialités pharmaceutiques. Sur le plan mondial, Meiji Seika occupe une position de leader pour les antibi[otiques] et sa place prépondéran[te] dans le domaine de la confiser[ie] biscuiterie-chocolaterie s'affirme [de] plus en plus.

CM Industries, dont l'activ[ité] principale réside dans la recherc[he,] le développement, la production [et] la vente de produits pharmaceu[ti]ques, poursuit un développem[ent] rapide dans sa branche alimenta[ire] dont Banania constitue la princip[ale] société.

Une coopération entre les d[eux] groupes, dont les objectifs s[ont] complémentaires, paraît particuliè[re]ment opportune ; elle est de nat[ure] à favoriser une expansion plus rap[ide] des deux groupes dans leurs prin[ci]pales branches d'activités.

La collaboration comprend des [of]fres de produits nouveaux de par[t et] d'autre, une coopération dans [le] domaine de la recherche, des éch[an]ges techniques et de know h[ow.] Les premières réalisations sont [déjà] en cours ; la constitution ultérie[ure] de « joint ventures », tant au Ja[pon] qu'en Europe, est également env[isa]gée.

TRAILOR

Dans sa séance du 26 septembre 1975, tenue après les assemblées approuvant la fusion-absorption de la S.I.C. par Trailor S. A., le conseil d'administration a approuvé les comptes consolidés de Trailor au 30 juin 1975, présentés après fusion.

Malgré la dure récession qui continue sur les marchés français et européen du poids lourd, le groupe Trailor a maintenu son chiffre d'affaires (220 027 000 francs), ceci grâce, notamment, à des commandes exportation importantes.

L'activité industrielle du premier trimestre s'est néanmoins située en dessous des capacités du groupe. L'exécution des commandes exportation du deuxième trimestre a permis de maintenir l'emploi dans les usines, à l'exception de soixante-dix-neuf départs de salariés en pré-retraite au 30 juin (l'activité industrielle étant satisfaisante au deuxième semestre 1975, le conseil a décidé que la provision de 600 000 F déjà constituée à fin 1974 pour ces pré-retraites serait complétée à 1 800 000 F au 30 novembre 1975).

Le résultat d'exploitation consolidé après amortissements (2 873 000 francs) et frais financiers nets (4 079 000) est bénéficiaire de 5 millions 507 000 F.

Après provisions de 3 234 000 F (dont 2 198 000 F pour créances-exportation) le bénéfice net consolidé ressort à 783 000 F.

Le cash-flow du groupe s'élève à 7 331 000 F soit 36,65 F par action Trailor.

Enfin, comme il l'avait annoncé lors de l'assemblée du 24 juin, M. Jean-Marie Tine, administrateur de Pullman Inc. et de Trailor S.A., a confirmé son désir d'être déchargé de ses fonctions de président afin de se consacrer à ses nouvelles responsabilités de président de Pullman International à Paris.

Le conseil a remercié M. Jean-Marie Tine pour les excellents résultats obtenus sous sa présidence, et a désigné pour lui succéder M. René More, directeur général depuis 1967, en soulignant que, par ce choix, il assurait la continuité de la politique du groupe Trailor.

De Dietrich

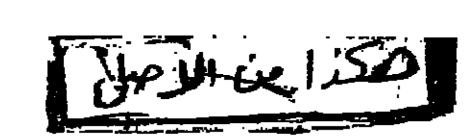
La situation provisoire du gr[oupe] de Dietrich, établie à la date [du] 30 juin 1975, fait ressortir un b[éné]fice de 7 638 000 F contre 4 415 0[00] pour la même période de 197[4. Il] faut toutefois rappeler que le ré[sul]tat du premier semestre 1974 a été minoré de la contribution ex[cep]tionnelle de 18 % s'élevan[t à] 4 019 000 F.

Le résultat pour ce premier se[mes]tre 1975 a été établi après dota[tions] aux amortissements, à la provi[sion] pour impôt sur les sociétés [et] divers comptes de provisions [pour] pertes et charges d'ensem[ble] 22 939 000, chiffre sensiblement i[den]tique à celui retenu au 30 juin [1974].

En raison des investissements [im]portants réalisés au cours de l'e[xer]cice 1974, la dotation aux amo[rtis]sements comptabilisée au 30 [juin] 1975 s'élève à 13 564 000 — en aug[men]tation de 3 212 000 F — par rap[port] à celle pratiquée au 30 juin 1974.

Il est à noter qu'au cours d[u] premier semestre 1975, le chi[ffre] d'affaires h. t. réalisé s'éleva[it à] 308,77 millions de francs d[ont] 76,15 millions de ventes à l'expo[rta]tion.

A fin août 1975, les ventes h. [t.] sont élevées à 402,17 millions co[ntre] 377,28 millions de francs à la m[ême] date de 1974, soit une augmenta[tion] de 7 %. Le chiffre d'affaires ré[alisé] à l'exportation s'élève, au cours [de] ces huit mois, à 103,63 millions [de] francs et enregistre une progres[sion] de près de 50 % par rapport [aux] ventes à l'étranger au cours d[e la] même période de 1974.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 OCTOBRE

Calme et résistant

...a situation n'a guère évolué ce ...credi à la Bourse de Paris, avec un volume d'affaires tou...s très restreint, les valeurs ...çaises se sont cantonnées au ...inage de leurs niveaux pré...nis. Témoin : l'indice Chai... et compagnie qui à 13 h. 15 ...crivait à 127,20, soit avec un ... de 0,04 point sur la clôture ...a veille.

...elques titres ont émergé de ...a grisaille, une vingtaine en..., dont plusieurs appartenant ...a construction électrique ...I.T., Cit-Alcatel, C.S.F., Leroy-...er, Radiotechnique, Thomson-...ndt). Ce sont jointes au nom... plusieurs vedettes (P.U.K., ...ben, J. Borel, Denain, Bouy..., Lafarge). Mais les échanges, ...ont nourri quelques hausses, ...s légères, ont été tellement ...res que l'on ne saurait y voir ...moindre regain d'intérêt. A ...erse, une quinzaine de baisses ...ont produites (Arjomari, Ga...s Lafayette, C.F.R., U.T.A., ...liaire de navigation), faibles ...part du temps, et elles aussi ... grande signification.

...ef, le marché tourne en rond. ...s opérateurs guettent des ...s de reprise économique et ... tromper leur attente procè... à quelques timides ajuste...ts de portefeuille, tout en sur...ant de près le comportement ...Wall Street.

...r s'est replié. Le lingot a re...u 400 F à 21 000 F ; le kilo en ...e 370 F à 20 980 F et le napo... 0,30 F à 239,80 F après 240 F. ...olume des transactions a un ...augmenté : 11,17 millions de ...s contre 9,13 millions.

...x valeurs étrangères, irrégu...s des américaines des pétro... internationaux. Fermeté des ...nandes. Les mines d'or sont ...es bien orientées.

INDICES QUOTIDIENS
(...SEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	6 oct.	7 oct.
...rs françaises ...	126	126,3
...rs étrangères ..	119,6	120,3

...DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

...e général	72,1	72,4

LONDRES

Encouragé par Wall Street, le marché progresse notablement jeudi, à l'ouverture. Les industrielles et les banques gagnent de 1 penny à 3 pence. Aux mines d'or, en revanche, quelques baisses sont enregistrées. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 139 30 contre 139 30

VALEURS	CLOTURE 8/10	COURS 9.10
War Loan 3 ½ %	25 ...	25 1/16
Beecham	304 1/2	306 1/2
British Petroleum	560 ...	565 1/2
Shell	347 ...	348 1/2
Vickers	128 ...	128 ...
Imperial Chemical	283 ...	285 ...
Courtaulds	132 ...	133 ...
De Beers	282 ...	289 1/2
*Western Holdings	25 1/2	25 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	158 ...	158 ...
*West Driefontein	34 1/2	34 5/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés	6 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

L'AIR LIQUIDE. — Le bénéfice de la société au 30 juin, avant amortissements, provisions et plus-values sur cession, s'élève à 129,6 millions de francs contre 120,7 millions de francs (+ 7,4 %). Pour l'exercice entier, les dirigeants tablent sur des résultats identiques aux précédents. En 1974, le bénéfice consolidé du groupe avait atteint 271,6 millions de francs contre 220,5 millions de francs, dont 202,17 millions de francs pour la société mère, contre 188,84 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 4,54 milliards de francs contre 3,72 milliards de francs.

CREDIT NATIONAL. — Résultat brut du premier semestre : 139,8 millions de francs contre 121,29 millions de francs.

DE DIETRICH. — Bénéfice net au 30 juin : 7,63 millions de francs contre 4,41 millions de francs. Rappelons que les résultats du premier semestre 1974 avaient été amputés d'une somme de 4,02 millions de francs représentant le montant de la contribution fiscale exceptionnelle. Pour les huit premiers mois, le chiffre d'affaires hors taxes est en progrès de 7 % à 402,17 millions de francs.

SAINT-LOUIS. — Bénéfice provisoir au 30 juin : 7,8 millions de francs contre 8,4 millions de francs.

FRANÇAISE DES PETROLES B.P. — Le premier semestre se solde par une perte d'exploitation de 121,5 millions de francs.

OPTORG. — Bénéfice avant impôts au 30 juin : 10,04 millions de francs contre 7,84 millions de francs.

NEW YORK

Forte reprise

Une assez forte reprise s'est produite mercredi à Wall Street.

Sur la mauvaise impression causée par le repli de la veille, le marché s'était d'abord montré assez hésitant ; mais, au bout d'une demi-heure de transactions, la tendance a commencé à se raffermir et, en clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 823,91 (+ 7,40).

L'activité s'est notablement accélérée : 17,80 millions de titres ont changé de mains contre 13,53 millions précédemment.

Cette reprise a été en grande partie nourrie par l'espoir d'un assouplissement de la politique de crédit menée par la Réserve fédérale. A cet égard, les opérateurs ont pris bonne note des déclarations du président de l'organisme, M. Arthur Burns, faisant passer au second plan, pour l'instant du moins, les craintes que la situation financière de la ville de New-York continue de leur inspirer.

Leur intérêt s'est polarisé sur les « blue chips ». L'informatique, les compagnies aériennes, l'armement, la pharmacie, les magasins, les pétroles et les tabacs ont compté parmi les compartiments les plus fermes.

Sur 1 774 valeurs traitées, 887 ont monté, 443 ont baissé et 444 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 162,94 (+ 2,83) ; services publics, 78,83 (+ 0,13).

VALEURS	COURS 7/10	COURS 8/10
Alcoa	40 3/4	39 3/4
A.T.T.	48 ...	48 1/8
Boeing	28 1/8	28 3/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	27 1/4
Du Pont de Nemours	111 3/4	113 ...
Eastman Kodak	96 1/2	98 ...
Exxon	91 1/8	92 3/8
Ford	37 7/8	38 5/8
General Electric	45 7/8	47 1/8
General Foods	24 3/8	25 ...
General Motors	53 1/4	54 ...
Goodyear	19 1/2	19 3/4
I.B.M.	201 1/4	206 ...
I.T.T.	19 1/2	19 3/4
Kennecott	31 3/8	31 ...
Mobil Oil	45 5/8	46 5/8
Pfizer	26 3/4	27 1/4
Schlumberger	74 1/2	75 1/2
Texaco	23 3/4	23 3/4
U.A.L. Inc.	23 1/4	24 5/8
Union Carbide	57 1/8	56 1/8
U.S. Steel	62 1/2	63 1/4
Westinghouse	13 1/8	12 3/4
Xerox	58 1/8	58 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/10	9/10
1 dollar (en yens)	303 ..	303 ..

BOURSE DE PARIS — 8 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

...En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...te dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.
o. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 438	4 451	4 44
Canada ($ can. 1)	4 316	4 337	4 30
Allemagne (100 DM)	170 815	171 095	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 330	11 352	10 92
Danemark (100 krd.)	73 150	73 310	72 75
Espagne (100 pes.)	7 475	7 455	7 29
Grande-Bretagne (£ 1)	9 066	9 098	9 05
Italie (1 000 lires)	6 525	6 540	5 97
Norvège (100 krs.)	80 020	79 670	80 ..
Pays-Bas (100 fl.)	165 950	168 280	164 75
Portugal (100 esc.)	16 515	16 600	12 25
Suède (100 krs.)	100 420	100 520	99 20
Suisse (100 fr.)	164 950	165 250	164 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/10
Or fin (kilo en barre)	21350 ..	20980 ..
Or fin (kilo en lingot)	21400 ..	21000 ..
Pièce française (20 fr.)	240 10	239 80
Pièce française (10 fr.)	170 30	171 80
Pièce suisse (20 fr.)	214 ..	208 30
Union latine (20 fr.)	198 60	197 50
Souverain	199 90	198 ..
Pièce de 20 dollars	1020 30	1053 ..
Pièce de 10 dollars	506 ..	501 20
Pièce de 5 dollars	340 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	846 50	834 50
Pièce de 10 florins	196 ..	190 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1975 a été tiré à 555 891 exemplaires.

A B C E F G H

La visite du chef de l'État cambodgien en France

La réception du prince Sihanouk à l'Élysée devrait faciliter la reprise de relations normales entre Paris et Phnom-Penh

L'Elysée a annoncé mercredi 8 octobre, en début de soirée, que le président Giscard d'Estaing recevrait jeudi, à 16 heures, le prince Sihanouk. Le chef de l'Etat du Cambodge, qui est arrivé à Paris deux heures après l'annonce de cette rencontre, a été salué par le chef du protocole.

Lors de sa récente escale à Paris, le prince Sihanouk avait exprimé le vœu de rencontrer le président de la République. Le chef de l'Etat khmer a eu, pendant cinq ans, des contacts réguliers avec M. Manec'h, ambassadeur de France en Chine. Cependant, les relations entre Paris et les révolutionnaires khmers ont, jusqu'à présent, été difficiles. Le gouvernement français n'a pas apprécié la manière dont a été réglée l' « affaire » de son ambassade à Phnom-Penh, alors que Paris avait reçu, dès janvier 1975, le « message » de M. Khieu Samphan demandant à tous les ressortissants étrangers — diplomates compris — de quitter le Cambodge avant le déclenchement de la bataille pour le contrôle de la capitale. D'autre part, la France a eu des relations pendant longtemps cordiales avec le régime du maréchal Lon Nol et c'est une firme française qui a commencé des recherches pétrolières *off shore* dans le golfe de Thaïlande.

En septembre, M. Ieng Sary, l'un des dirigeants révolutionnaires khmers — il est vice-premier ministre chargé des affaires étrangères — n'avait pas eu de contacts officiels avec le gouvernement français lors de ses deux escales parisiennes. On apprend, toutefois, que M. Missoffe, ancien ministre, qui fut chargé par le gouvernement de missions en Indochine, avait eu une conversation avec lui.

La réception du prince Sihanouk par M. Giscard d'Estaing devrait faciliter la reprise de relations diplomatiques normales entre Paris et Phnom-Penh. Il est heureux que l'Elysée ait passé outre aux réticences, voire à l'hostilité, de certains « bureaux » ou de certaines personnalités qui, mettant en avant des arguments d' « amour propre » d'une autre époque, n'ont en rien favorisé la rencontre. En fait, les Khmers n'ont pas caché qu'ils souhaitaient ces contacts, et Paris aurait fait preuve d'un grand aveuglement en ignorant ces ouvertures.

J. D.

Si la conférence générale adoptait la résolution votée en conseil exécutif

Israël pourrait participer aux activités de la région Europe de l'Unesco

Le conflit suscité par les votes de la conférence générale de l'UNESCO à propos d'Israël en novembre 1974 pourrait s'apaiser après le vote par le conseil exécutif de l'UNESCO, réuni à Paris le mercredi 8 octobre, d'une résolution prévoyant que la participation des Etats aux activités « régionales » de l'organisation soit décidée conformément aux vœux des Etats qui composent ces différentes régions.

Rappelons que, lors de la conférence générale, Israël n'avait pas été classé dans la région Europe, malgré son désir d'y être inclus, ce qui mettait cet Etat dans une situation quelque peu anormale. La participation d'Israël s'était heurtée à l'opposition des Etats arabes et des pays socialistes.

D'autre part, les fouilles entreprises par les Israéliens à Jérusalem avaient été condamnées ; elles avaient servi de point de départ à un conflit politique : ce qui était en cause, c'était l'intervention des Israéliens et leur installation dans les territoires occupés.

Désormais, les Etats qui veulent faire partie d'une région sont invités à exprimer leurs vœux au directeur général de l'UNESCO. Si la recommandation du conseil exécutif, votée à une large majorité, était suivie par la conférence générale — qui n'est pas liée par ce vote, — Israël pourrait probablement participer aux activités de la région Europe. En effet, parmi les pays qui font partie de celle-ci, seize avaient voté pour, lors de la dernière conférence générale, onze contre, et quelques-uns, dont la France, s'étaient abstenus.

La conférence Nord-Sud

LA DEMANDE BRITANNIQUE DE FAIRE « CAVALIER SEUL » SUSCITE DE VIVES RÉACTIONS EN EUROPE

« *Plutôt pas de conférence qu'une conférence où la Communauté n'agirait pas dans l'unité* », a dit mercredi 8 octobre M. Van Der Stoel, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, à propos de l'exigence de la Grande-Bretagne d'avoir une représentation « hors Communauté » à la conférence sur la coopération Nord-Sud. Le gouvernement de Bonn a déclaré, par la voix de son porte-parole, qu'il « regrette » la position britannique. A Bruxelles, dans les milieux communautaires, on déclare, selon l'A.F.P., que la « brutalité » du secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, éclipse celle du général de Gaulle dans la crise de la « chaise vide », il y a dix ans. A Paris et à Rome, les réactions sont plus prudentes. On estime, semble-t-il, que la position britannique n'est pas tenable.

M. Callaghan, parlant mercredi devant une assemblée de rédacteurs en chef américains, puis de journalistes allemands, a cependant répété qu'« *il y a des problèmes sur lesquels nous nous représenterons mieux nous-mêmes* ». La presse britannique est presque unanime à soutenir le gouvernement et le « *nationalisme pétrolier* » sur lequel il s'appuie. Seul le *Financial Times* invite M. Callaghan à revenir sur sa position.



M. PONIATOWSKI QUITTERA LA PRÉSIDENCE DE SA FORMATION A LA FIN DE L'ANNÉE

Au cours d'une conférence de presse, jeudi matin 9 octobre, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat ministre de l'intérieur, a annoncé qu'il quittera à la fin de l'année la présidence de la Fédération nationale des républicains indépendants et cédera alors la place à un directoire.

On retiendra surtout des propos tenus par M. Poniatowski l'affirmation selon laquelle les R.I. « sont le premier parti de la majorité présidentielle » et son espoir clairement affirmé de parvenir, à la faveur des prochaines élections législatives, à un nouvel « équilibrage » de cette majorité. M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., avait récemment exprimé les mêmes ambitions.

Pour obtenir de meilleures conditions de travail

PLUSIEURS MILLIERS D'EMPLOYÉS DE BANQUES MANIFESTENT A PARIS

Quatre à cinq mille employés des banques de la région parisienne ont manifesté, ce jeudi matin 9 octobre, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devant le siège de l'Association professionnelle des banques, rue La Fayette. Les manifestants, parmi lesquels figurait une délégation F.O. du Crédit lyonnais, ont gagné rapidement le boulevard des Italiens, puis le boulevard Haussmann. Plusieurs voitures, disséminées dans le cortège, lançaient les slogans : « *Comme en 1974, nous ferons céder les banquiers* » et surtout « *La relance c'est du bidon, Giscard, Ponia n'ont rien changé, c'est tous ensemble qu'il faut frapper !* ». Vers 10 h. 30, le cortège s'est dispersé dans le calme, devant le siège de la Banque d'Indochine — square Louis-XVI (huitième arrondissement), — au terme d'un parcours soigneusement balisé par les forces de police.

Cette manifestation, après les arrêts de travail organisés le 23 septembre dernier, annonce-t-elle une nouvelle offensive syndicale dans le secteur des banques ? La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que les avantages qu'avait apportés au personnel la longue grève du printemps 1974 sont devenus caducs. Ils réclament non seulement une grille de salaires unique sur la base d'un minimum mensuel de 1 700 F, mais aussi une réduction de la durée hebdomadaire du travail au-dessous de quarante heures.

Selon la C.F.D.T., la France est dans le secteur bancaire à la traîne des pays industriels : 38,30 heures de travail hebdomadaire en Suède, 37 aux Etats-Unis, 35 en Grande-Bretagne. « *Au Crédit national,* concluait ce syndicaliste, *on applique un horaire de 36,45 heures ; pourquoi pas ailleurs ?* »

L'Association professionnelle des banques a recommandé, dans une lettre à ses adhérents, d'éviter toute mesure particulière susceptible d'entraîner une surenchère des organisations syndicales.



UN ENFANT VICTIME DE LA MÉDECINE CLANDESTI[NE]

Sa mère se soignait avec une pommade pour arbres fruitiers

Dans la nuit du 1er au 2 octobre, un enfant de six semai[nes], Christophe Bonnet, est décédé à Paris dans le service de réani[ma]tion infantile de l'hôpital des Enfants malades (professeur ag[régé] Cloup). L'enfant, selon toute vraisemblance, a été victime d'[une] intoxication aux sels de plomb, que contenait la pommade don[t sa] mère, qui l'allaitait, enduisait ses seins dans l'espoir de guéri[r des] gerçures douloureuses. Cette pommade, présentée comme « so[uve]raine », est fabriquée par les Etablissements Husson à Blevainc[ourt] (Vosges) ; elle est utilisée normalement pour le traitement des c[han]cres des arbres fruitiers. Mais, depuis longtemps, cette pommad[e est] vendue dans les circuits parallèles des guérisseurs pour un l[arge] spectre d'indications médicales et rencontre la faveur de nombr[euses] personnes tentées par l'automédication.

Une information est ouverte au parquet de Nanterre [pour] *déterminer* avec plus de précisions les causes et les conditions [de la] mort de l'enfant. De son côté, le préfet des Vosges a fait susp[endre] totalement la vente du produit jusqu'aux résultats de l'en[quête] en cours.

Le dimanche 28 septembre, Christophe Bonnet était admis dans le service de réanimation infantile de l'hôpital des Enfants malades pour une « *histoire neurologique* ». Il présentait un syndrome d'hypertension intra-crânienne, un état de mal convulsif, une fontanelle significative, en « *chapeau de clown* ». Il fut traité aussitôt pour ces symptômes par les moyens habituels (anticonvulsifs et ventilation assistée) tandis qu'une recherche des causes était entreprise. Rapidement fut écartée la possibilité d'une méningite, d'une malformation vasculaire cérébrale, ou d'une tumeur. Restait celle d'une intoxication. Un interrogatoire des parents devait permettre très vite de cristalliser les recherches sur la pommade utilisée par la mère contre les gerçures des seins.

L'analyse révéla que la pommade « souveraine » contient 33 % de sels de plomb. Immédiatement, le diagnostic d'intoxication par le plomb, ou saturnisme, devint évident. L'enfant en présentait tous les symptômes et des signes tout à fait caractéristiques: L'enfant fut aussitôt traité pour cette intoxication, par dialyse péritonéale (le péritoine est fréquemment utilisé comme une sorte de rein artificiel chez le nourrisson), et par le recours à un produit « chélateur » ayant la propriété de capter les sels de plomb toxiques.

Selon le professeur Cloup, ce traitement s'est montré efficace, mais l'enfant, qui, dès l'arrivée à l'hôpital, avait présenté un électroencéphalogramme « *très perturbé* », ne put, malgré tous les soins prodigués, survivre.

L'interrogatoire et l'enquête en cours semblent montrer que Mme Bonnet n'a peut-être pas utilisé cette pommade « souveraine » seulement pour soigner ses propres gerçures, mais qu'elle s'est sans doute aussi servie de la pommade — ce qui aurait contribué à l'intoxication — pour soigner les rougeurs du siè[ge du] nourrisson. D'autre part, l'[ana]lyse du sang de son frère [a révélé] une teneur élevée en p[lomb]. Celui-ci cependant ne pré[sente] aucun trouble.

Ces analyses mettent en [re]lief la confiance aveugle [que] placent ceux qui ont re[cours] à l'automédication dans des [pro]duits qui ne présentent au[cune] garantie.

Les établissements Husson [ont] déjà eu plusieurs procès [pour] exercice illégal de la phar[macie].

Le silence entourant cett[e af]faire depuis le 2 octobre [s'ex]plique, semble-t-il, par le [fait] que les enquêteurs recherch[ent] d'éventuelles preuves de la c[ulpa]bilité du fabricant. En effet[, ...] prudents dans leur publicit[é, les] établissements Husson, qui [tirent] profit de ce produit, n'er[...] jamais vanté directement le[s ver]tus médicales sur des prosp[ectus] à en-tête. La conviction [des] utilisateurs n'est, semble-t-i[l, ...]tenue et entretenue que pa[r des] textes louangeux ronéotypé[s sur] des feuilles sans en-tête do[nt on] ne sait d'où elles vienne[nt ni] comment elles parviennent [aux] utilisateurs. Il a donc fall[u at]tendre, pour rendre pu[blique] l'affaire, que les établisser[ments] Husson répondent par écrit [sur] une carte portant leur non[...] père de l'enfant mort.

Cette histoire, à la fois dr[ama]tique et exceptionnelle, n'e[n est] pas moins exemplaire : [elle] montre à la fois les da[ngers] jamais assez dénoncés de l'[auto]médication, des circuits p[aral]lèles et de la médecine cla[ndes]tine des guérisseurs capable[s par]fois du meilleur mais souve[nt du] pire, enfin de l'insuffisanc[e du] contrôle sur la vente et la di[stri]bution de produits douteu[x aux] indications plus ou moins r[...]cales et qui, trop fréquem[ment] encore, sont vendus dans les [mar]chés, les foires, sous le ma[nteau] ou par correspondance, comm[e ce] fut le cas pour Mme Bonnet.

MARTINE ALLAIN-REGNA[ULT]

